Histoire de la Révolution française

Adolphe Thiers, Th Duvotenay

Digitized by Google

Histoire de la Révolution française

Adolphe Thiers, Th Duvotenay

Digitized by Google

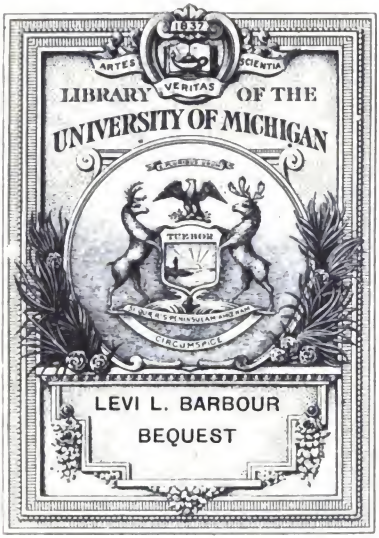

Digitized by Google

DC
148
T44
1872

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

FRANÇAISE

Digitized by Google

CORBEIL, TYP. ET STÉR. DE CRÉTÉ FILS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Raffet del. Burdet sc.

LA DERNIÈRE CHARRETTE.

Digitized by Google

RÉVOLUTION

PARIS

PURNE, JOUVET ET [illegible]
[illegible]

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

FRANÇAISE

PAR

M. A. THIERS

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

TREIZIÈME ÉDITION

TOME SIXIÈME

PARIS

FURNE, JOUVET ET Cie, ÉDITEURS

RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 45

1870

Digitized by Google

Digitized by Google

Bequest of
Levi L. Barbour
3-26-26

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

FRANÇAISE

LIVRE XXI

COMITÉ DE SALUT PUBLIC

Résultat des dernières exécutions contre les partis ennemis du gouvernement. — Décret contre les ex-nobles. — Les ministères sont abolis et remplacés par des commissions. — Efforts du comité de salut public pour concentrer tous les pouvoirs dans sa main. — Abolition des sociétés populaires, excepté celle des Jacobins. — Distribution du pouvoir et de l'administration entre les membres du comité. — La Convention, d'après le rapport de Robespierre, déclare, au nom du peuple français, la reconnaissance de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme. – État de l'Europe au commencement de l'année 1794 (an II). — Préparatifs universels de guerre. — Politique de Pitt. — Plans des coalisés et des Français. — État de nos armées de terre et de mer. — Activité et énergie du gouvernement pour trouver et utiliser les ressources. — Ouverture de la campagne; occupation des Pyrénées et des Alpes. — Opérations dans les Pays-Bas. — Combat sur la Sambre et sur la Lys. — Victoire de Turcoing. — Fin de la guerre de la Vendée. — Commencement de la guerre des chouans. — Événements dans les colonies. — Désastres de Saint-Domingue. — Perte de la Martinique. — Bataille navale.

Le gouvernement venait d'immoler deux partis à la fois. Le premier, celui des ultra-révolutionnaires.

Digitized by Google

Avril 1794.

était véritablement redoutable, ou pouvait le devenir ; le second, celui des nouveaux modérés, ne l'était pas. Sa destruction n'était donc pas nécessaire, mais pouvait être utile pour écarter toute apparence de modération. Le comité frappa sans conviction, par hypocrisie et par envie. Ce dernier coup était difficile à porter ; on vit tout le comité hésiter, et Robespierre rentrer dans sa demeure, comme aux jours de danger. Mais Saint-Just, soutenu par son courage et sa haine jalouse, resta ferme au poste, ranima Hermann et Fouquier, effraya la Convention, lui arracha le décret de mort, et fit consommer le sacrifice. Le dernier effort que doit faire une autorité pour devenir absolue est toujours le plus difficile, il lui faut toute sa force pour vaincre la dernière résistance ; mais, cette résistance vaincue, tout cède, tout se prosterne, elle n'a plus qu'à régner sans obstacle. C'est alors qu'elle se déploie, qu'elle déborde, et se perd. Tandis que toutes les bouches sont fermées, que la soumission est sur tous les visages, la haine se renferme dans les cœurs, et l'acte d'accusation des vainqueurs se prépare au milieu de leur triomphe.

Dictature du comité de salut public.

Le comité de salut public, après avoir heureusement immolé les deux classes d'hommes si différentes qui avaient voulu contrarier ou seulement critiquer son pouvoir, était devenu irrésistible. L'hiver avait fini. La campagne de 1794 (germinal

Digitized by Google

an II) allait s'ouvrir avec le printemps. Des armées formidables devaient se déployer sur toutes les frontières et faire sentir au dehors la terrible puissance si cruellement sentie au dedans. Quiconque avait paru résister ou porter quelque intérêt à ceux qui venaient de mourir, devait se hâter de faire sa soumission. Legendre, qui avait fait un effort le jour où Danton, Lacroix et Camille Desmoulins furent arrêtés, et qui avait tâché de remuer la Convention en leur faveur, Legendre crut devoir se hâter de réparer son imprudence, et de se laver de son amitié pour les dernières victimes. On lui avait écrit plusieurs lettres anonymes dans lesquelles on l'engageait à frapper les tyrans, qui, disait-on, venaient de lever le masque. Legendre se rendit aux Jacobins le 21 germinal (10 avril), dénonça les lettres anonymes qu'il recevait, et se plaignit d'être pris pour un séide qu'on pouvait armer du poignard. « Eh bien ! dit-il, puisqu'on m'y force, je « le déclare au peuple, qui m'a toujours entendu « parler avec bonne foi, je regarde maintenant « comme démontré que la conspiration dont les « chefs ont cessé d'être existait réellement, et que « j'étais le jouet des traîtres. J'en ai trouvé la preuve « dans différentes pièces déposées au comité de « salut public, surtout dans la conduite criminelle « des accusés devant la justice nationale, et dans « les machinations de leurs complices qui veulent

Avril 1794.

Soumission de Legendre.

Digitized by Google

Avril 1791.

« armer un homme probe du poignard homicide. « J'étais, avant la découverte du complot, l'intime « ami de Danton ; j'aurais répondu de ses principes « et de sa conduite sur ma tête ; mais aujourd'hui « je suis convaincu de son crime ; je suis persuadé « qu'il voulait plonger le peuple dans une erreur « profonde. Peut-être y serais-je tombé moi-même, « si je n'avais été éclairé à temps. Je déclare aux « écrivailleurs anonymes qui voudraient me porter « à poignarder Robespierre et me rendre l'instru- « ment de leurs machinations, que je suis né dans « le sein du peuple, que je me fais une gloire d'y « rester, et que je mourrai plutôt que d'abandon- « ner ses droits. Ils ne m'écriront pas une lettre « que je ne la porte au comité de salut public. »

Soumission générale.

La soumission de Legendre devint bientôt générale. De toutes les parties de la France, arrivèrent une foule d'adresses où l'on félicitait la Convention et le comité de salut public de leur énergie. Le nombre de ces adresses est incalculable. Dans tous les styles, avec les formes les plus burlesques, chacun s'empressait d'adhérer aux actes du gouvernement, et d'en reconnaître la justice. Rhodez envoya l'adresse suivante : « Dignes représentants « d'un peuple libre, c'est donc en vain que les « enfants des Titans ont levé leur tête altière, la « foudre les a tous renversés !... Quoi, citoyens ! « pour de viles richesses vendre sa liberté !... La

Digitized by Google

« Constitution que vous nous avez donnée a ébranlé « tous les trônes, épouvanté tous les rois. La liberté « avançant à pas de géant, le despotisme écrasé, « la superstition anéantie, la république reprenant « son unité, les conspirateurs dévoilés et punis, « des mandataires infidèles, des fonctionnaires pu- « blics lâches et perfides tombant sous la hache de « la loi, les fers des esclaves du Nouveau-Monde « brisés : voilà vos trophées !... S'il existe encore « des intrigants, qu'ils tremblent ! que la mort des « conjurés atteste votre triomphe ! Pour vous, re- « présentants, vivez heureux des sages lois que vous « avez faites pour le bonheur de tous les peuples, et « recevez le tribut de notre amour [1] ! »

Avril 1794.

Ce n'était point par horreur pour les moyens sanguinaires que le comité avait frappé les ultra-révolutionnaires, mais pour affermir l'autorité et pour écraser les résistances qui arrêtaient son action. Aussi le vit-on depuis tendre constamment à un double but, se rendre toujours plus formidable, et concentrer de plus en plus le pouvoir dans ses mains. Collot, qui était devenu l'orateur du gouvernement aux Jacobins, exprima de la manière la plus énergique la politique du comité. Dans un discours violent, où il traçait à toutes les autorités la route nouvelle qu'elles devaient suivre, et le zèle

Politique du comité.

1. Séance du 26 germinal ; numéro 208 du *Moniteur* de l'an II (avril 1794).

Digitized by Google

Avril 1794.

Discours de Collot aux Jacobins.

qu'elles devaient déployer dans leurs fonctions, il dit : « Les tyrans ont perdu leurs forces ; leurs « armées tremblent en présence des nôtres ; déjà « quelques despotes cherchent à se retirer de la « coalition. Dans cet état, il ne leur reste qu'un « espoir, ce sont les conspirations intérieures. Il « ne faut donc pas cesser d'avoir l'œil ouvert sur « les traîtres. Comme nos frères vainqueurs sur « les frontières, ayons tous nos armes en joue et « faisons feu tous à la fois. Pendant que les ennemis « extérieurs tomberont sous les coups de nos sol- « dats, que les ennemis intérieurs tombent sous les « coups du peuple. Notre cause, défendue par la « justice et l'énergie, sera triomphante. La nature « fait tout cette année pour les républicains ; elle « leur promet une abondance double. Les feuilles « qui poussent annoncent la chute des tyrans. Je « vous le répète, citoyens, veillons au dedans, « tandis que nos guerriers combattent au dehors ; « que les fonctionnaires chargés de la surveillance « publique redoublent de soins et de zèle, qu'ils se « pénètrent bien de cette idée, qu'il n'y a peut-être « pas une rue, pas un carrefour où il ne se trouve « un traître qui médite un dernier complot. Que ce « traître trouve la mort, et la mort la plus prompte ! « Si les administrateurs, si les fonctionnaires publics « veulent trouver une place dans l'histoire, voici « le moment favorable pour y songer. Le tribunal

Digitized by Google

« révolutionnaire s'y est assuré déjà une place « marquée. Que toutes les administrations sachent « imiter son zèle et son inexorable énergie ; que « les comités révolutionnaires surtout redoublent « de vigilance et d'activité, et qu'ils sachent se « soustraire aux sollicitations dont on les assiége, « et qui les portent à une indulgence funeste à la « liberté. »

Avril 1794.

Rapport de Saint-Just sur la police générale.

Saint-Just fit à la Convention un rapport formidable sur la police générale de la république [1]. Il y répéta l'histoire fabuleuse de toutes les conspirations, il les montra comme le soulèvement de tous les vices contre le régime austère de la république ; il dit que le gouvernement, loin de se ralentir, devait frapper sans cesse, jusqu à ce qu'il eût immolé tous les êtres dont la corruption était un obstacle à l'établissement de la vertu. Il fit l'éloge accoutumé de la sévérité, et chercha, comme on le faisait alors, par des figures de toute espèce, à prouver que l'origine des grandes institutions devait être terrible. « Que serait devenue, dit-il, une république indul- « gente ?... Nous avons opposé le glaive au glaive, « et la république est fondée. Elle est sortie du sein « des orages : cette origine lui est commune avec « le monde sorti du chaos, et avec l'homme qui « pleure en naissant. » En conséquence de ces

1. 26 germinal an II (15 avril).

Digitized by Google

Avril 1794.

maximes, Saint-Just proposa une mesure générale contre les ex-nobles. C'était la première de ce genre qu'on eût rendue. Danton, l'année précédente, avait, dans un moment de fougue, fait mettre tous les aristocrates hors la loi. Ce décret étant inexécutable par son étendue, on en rendit un autre qui condamnait tous les suspects à la détention provisoire. Mais aucune loi directe contre les ex-nobles n'avait encore été portée. Saint-Just les montra comme des ennemis irréconciliables de la révolution. « Quoi que vous fassiez, dit-il, vous « ne pourrez jamais contenter les ennemis du peu- « ple, à moins que vous ne rétablissiez la tyrannie. « Il faut donc qu'ils aillent chercher ailleurs l'escla- « vage et les rois. Ils ne peuvent faire de paix avec « vous ; vous ne parlez point la même langue : « vous ne vous entendrez jamais. Chassez-les donc ! « L'univers n'est point inhospitalier, et le salut « public est parmi nous la suprême loi. » Saint-Just proposa un décret qui bannissait tous les ex-nobles, tous les étrangers, de Paris, des places fortes, des ports maritimes, et qui mettait hors la loi ceux qui n'auraient pas obéi au décret dans l'intervalle de dix jours. D'autres dispositions de ce projet faisaient un devoir à toutes les autorités de redoubler d'activité et de zèle. La Convention applaudit à la proposition comme elle faisait toujours, et la vota par acclamation. Collot d'Herbois, le rapporteur du décret

Décret contre les ex-nobles.

Digitized by Google

aux Jacobins, ajouta ses figures à celles de Saint-Just. « Il faut, dit-il, faire éprouver au corps politique la sueur immonde de l'aristocratie ; plus il aura transpiré, mieux il se portera. »

Avril 1794.

On vient de voir ce que fit le comité pour manifester l'énergie de sa politique ; voici ce qu'il ajouta pour la concentration toujours plus grande du pouvoir. D'abord il prononça le licenciement de l'armée révolutionnaire. Cette armée, imaginée par Danton, avait d'abord été utile pour faire exécuter les volontés de la Convention, lorsqu'il existait encore des restes de fédéralisme ; mais étant devenue le centre de ralliement de tous les perturbateurs et de tous les aventuriers, ayant servi de point d'appui aux derniers démagogues, il était nécessaire de la disperser. Le gouvernement d'ailleurs, étant aveuglément obéi, n'avait plus besoin de ces satellites pour faire exécuter ses ordres. En conséquence elle fut licenciée par décret. Le comité proposa ensuite l'abolition des différents ministères. Des ministres étaient des puissances qui avaient encore trop d'importance, à côté des membres du comité de salut public. Ou ils laissaient tout faire au comité, et alors ils étaient inutiles ; ou bien ils voulaient agir, et alors ils étaient des concurrents importuns. L'exemple de Bouchotte, qui, dirigé par Vincent, avait suscité tant d'embarras au comité, était un exemple assez instructif. En consé-

Licenciement de l'armée révolutionnaire.

Abolition des ministères, remplacés par douze commissions.

Digitized by Google

Avril 1794.

quence les ministères furent abolis. A leur place, on institua les douze commissions suivantes :

1. Commission des administrations civiles, police et tribunaux ;

2. Commission de l'instruction publique ;

3. Commission de l'agriculture et des arts ;

4. Commission du commerce et des approvisionnements ;

5. Commission des travaux publics ;

6. Commission des secours publics ;

7. Commission des transports, postes et messageries ;

8. Commission des finances ;

9. Commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre ;

10. Commission de la marine et des colonies ;

11. Commission des armes, poudres et exploitation des mines ;

12. Commission des relations extérieures.

Ces commissions, dépendantes du comité de salut public, n'étaient autre chose que les douze bureaux entre lesquels on avait partagé le matériel de l'administration. Hermann, qui présidait le tribunal révolutionnaire pendant le procès de Danton, fut récompensé de son zèle par la qualité de chef de l'une de ces commissions. On lui donna la plus importante, celle des *administrations civiles, police et tribunaux*.

Digitized by Google

Avril 1794.

Suppression des comités révolutionnaires des communes.

D'autres mesures furent prises pour augmenter encore la centralisation du pouvoir. D'après l'institution des comités révolutionnaires, il devait y en avoir un par chaque commune ou section de commune. Les communes rurales étant très-nombreuses et peu populeuses, le nombre des comités était trop grand, et leurs fonctions presque nulles. Leur composition d'ailleurs présentait un grand inconvénient. Les paysans étant fort révolutionnaires pour la plupart, mais illettrés, les fonctions municipales étaient en général échues aux propriétaires retirés dans leurs terres, et fort peu disposés à exercer leur pouvoir dans le sens du gouvernement ; de cette manière, la surveillance des campagnes, et surtout des châteaux, se faisait fort mal. Pour remédier à ce fâcheux état des choses, on supprima les comités révolutionnaires des communes, et l'on ne maintint que ceux de district. Par ce moyen, la police, en se concentrant, devint plus active, et passa dans les mains des bourgeois des districts, presque tous fort jacobins et fort jaloux de l'ancienne noblesse.

Les jacobins étaient la société principale, et la seule avouée par le gouvernement. Elle en avait constamment suivi les principes et les intérêts, et s'était comme lui prononcée également contre les hébertistes et les dantonistes. Le comité de salut public aurait voulu qu'elle absorbât presque toutes

Digitized by Google

Avril 1795.

les autres dans son sein, et qu'elle concentrât en elle-même toute la puissance de l'opinion, comme il avait concentré en lui toute la puissance du gouvernement. Ce vœu flattait singulièrement l'ambition des jacobins, et ils firent les plus grands efforts pour l'accomplir. Depuis que les assemblées de sections avaient été réduites à deux par semaine, afin que le peuple pût y assister et y faire triompher les motions révolutionnaires, les sections s'étaient formées en sociétés populaires. Le nombre de ces sociétés était très-grand à Paris ; il y en avait jusqu'à deux ou trois par section. Nous avons rapporté déjà les plaintes dont elles étaient devenues l'objet. On disait que les aristocrates, c'est-à-dire les commis, les clercs de procureurs, mécontents de la réquisition, les anciens serviteurs de la noblesse, tous ceux enfin qui avaient quelque motif de résister au système révolutionnaire, se réunissaient dans ces sociétés, et y montraient l'opposition qu'ils n'osaient manifester aux Jacobins ou dans les sections. Le grand nombre de ces sociétés secondaires en empêchait la surveillance, et l'on émettait là quelquefois des opinions qui n'auraient pas osé se produire ailleurs. Déjà l'on avait proposé de les abolir. Les jacobins n'avaient pas le droit de s'en occuper, et le gouvernement ne l'aurait pas pu sans paraître gêner la liberté de s'assembler et de délibérer en commun, liberté tant préconisée

Digitized by Google

à cette époque, et réputée devoir être sans limites. Sur la proposition de Collot, les jacobins décidèrent qu'ils ne recevraient plus de députation de la part des sociétés formées à Paris depuis le 10 août, et que la correspondance ne leur serait plus continuée. Quant à celles qui avaient été formées à Paris avant le 10 août, et qui jouissaient de la correspondance, il fut décidé qu'on ferait un rapport sur chacune d'elles, pour examiner si elles devaient conserver cet avantage. Cette mesure concernait particulièrement les cordeliers, déjà frappés dans leurs chefs, Ronsin, Vincent, Hébert, et regardés depuis comme suspects. Ainsi, toutes les sociétés sectionnaires étaient flétries par cette déclaration, et les cordeliers allaient subir un rapport.

Avril 1794.

Abolition des sociétés populaires, excepté celle des jacobins.

L'effet qu'on espérait de cette mesure ne fut pas longtemps à se faire attendre. Toutes les sociétés sectionnaires, intimidées ou averties, vinrent l'une après l'autre à la Convention et aux Jacobins déclarer leur dissolution volontaire. Toutes félicitaient également la Convention et les jacobins, et déclaraient que, réunies dans l'intérêt public, elles se séparaient volontairement, puisqu'on avait jugé que leurs réunions nuisaient à la cause qu'elles voulaient servir. Dès cet instant, il ne resta plus à Paris que la société mère des Jacobins, et, dans les provinces, que les sociétés affiliées. A la vérité, celle des Cordeliers subsistait encore à côté de sa rivale.

Digitized by Google

Avril 1794.

Créée jadis par Danton, ingrate envers son fondateur, et toute dévouée depuis à Hébert, Ronsin et Vincent, elle avait inquiété un moment le gouvernement, et rivalisé avec les jacobins. Il s'y réunissait encore les débris des bureaux de Vincent et de l'armée révolutionnaire. On ne pouvait pas la dissoudre ; on fit le rapport qui la concernait. Il fut reconnu que depuis quelque temps elle ne correspondait que très-rarement et très-négligemment avec les jacobins, et que par conséquent il était pour ainsi dire inutile de lui conserver la correspondance. On proposa, à cette occasion, d'examiner s'il fallait à Paris plus d'une société populaire. On osa même dire qu'il faudrait établir un seul centre d'opinion, et le placer aux Jacobins. La société passa à l'ordre du jour sur toutes ces propositions, et ne décida pas même si la correspondance serait accordée aux cordeliers. Mais ce club jadis célèbre avait terminé son existence : entièrement abandonné, il ne comptait plus pour rien, et les jacobins restèrent, avec le cortége de leurs sociétés affiliées, seuls maîtres et régulateurs de l'opinion.

Après avoir centralisé, si l'on peut le dire, l'opinion, on songea à en régulariser l'expression, à la rendre moins bruyante et moins incommode pour le gouvernement. La censure continuelle et la dénonciation des fonctionnaires publics, magistrats,

Digitized by Google

Avril 1794.

députés, généraux, administrateurs, avait fait jusqu'alors la principale occupation des jacobins. Cette fureur de poursuivre et d'attaquer sans cesse les agents de l'autorité avait eu ses inconvénients, mais aussi ses avantages tant qu'on avait pu douter de leur zèle et de leurs opinions. Mais aujourd'hui que le comité s'était vigoureusement emparé du pouvoir, qu'il surveillait ses agents avec un grand soin, et les choisissait dans le sens le plus révolutionnaire, il ne pouvait plus longtemps permettre aux jacobins de se livrer à leurs soupçons accoutumés, et d'inquiéter les fonctionnaires, pour la plupart bien surveillés et bien choisis. C'eût été même un danger pour l'État. C'est à l'occasion des généreux Charbonnier et Dagobert, calomniés tous les deux, tandis que l'un remportait des avantages sur les Autrichiens, et que l'autre expirait dans la Cerdagne, chargé d'ans et de blessures, que Collot-d'Herbois se plaignit aux Jacobins de cette manière indiscrète de poursuivre les généraux et les fonctionnaires de toute espèce. Suivant l'usage de tout rejeter sur les morts, il imputa cette fureur de dénonciation aux restes de la faction Hébert, et engagea les jacobins à ne plus tolérer ces dénonciations publiques, qui faisaient perdre, disait-il, un temps précieux à la société, et qui déconsidéraient les agents choisis par le gouvernement. En conséquence, il proposa et fit instituer dans le sein

Digitized by Google

Avril 1794.

Mesure prise par les jacobins relativement aux dénonciations.

de la société un comité chargé de recevoir les dénonciations, et de les transmettre secrètement au comité de salut public. De cette manière les dénonciations devenaient moins incommodes et moins bruyantes, et au désordre démagogique commençait à succéder la régularité des formes administratives.

Ainsi donc, se prononcer d'une manière toujours plus énergique contre les ennemis de la révolution, centraliser l'administration, la police et l'opinion, furent les premiers soins du comité, et les premiers fruits de la victoire remportée sur les partis. Sans doute, l'ambition commençait maintenant à avoir part à ses déterminations, beaucoup plus que dans le premier moment de son existence, mais pas autant que le ferait supposer la grande masse de pouvoir qu'il s'était acquise. Institué au commencement de la campagne de 1793, et au milieu de périls urgents, il avait reçu son existence de la nécessité seule. Une fois établi, il avait pris successivement une plus grande part de pouvoir, suivant que l'exigeait le service de l'État, et il était ainsi arrivé à la dictature même. Sa position au milieu de cette dissolution universelle de toutes les autorités était telle, qu'il ne pouvait pas réorganiser sans gagner du pouvoir, et faire bien sans y mettre de l'ambition. Ces dernières mesures lui étaient profitables sans doute, mais elles étaient en

Digitized by Google

elles-mêmes prudentes et utiles. La plupart même lui avaient été suggérées ; car, dans une société qui se réorganise, tout vient s'offrir et se soumettre à l'autorité créatrice. Mais il touchait au moment où l'ambition allait régner seule, et où l'intérêt de sa propre puissance allait remplacer celui de l'État. Tel est l'homme ; il ne peut pas rester désintéressé longtemps, et il s'ajoute bientôt lui-même au but qu'il poursuit.

Avril 1794.

Il restait au comité de salut public un dernier soin à prendre, celui qui préoccupe toujours les instituteurs d'une société nouvelle, c'est la religion. Déjà il s'était occupé des idées morales en mettant *la probité, la justice et toutes les vertus à l'ordre du jour ;* il lui restait à s'occuper des idées religieuses.

Remarquons ici chez ces sectaires le singulier progrès de leurs systèmes. Quand il fallut détruire les girondins, ils virent en eux des modérés, des républicains faibles, ils parlèrent d'énergie patriotique et de *salut public*, et les immolèrent à ces idées. Quand il se forma deux nouveaux partis, l'un brutal, extravagant, voulant tout renverser, tout profaner ; l'autre indulgent, facile, ami des mœurs douces et des plaisirs, ils passèrent des idées d'énergie patriotique à celles d'ordre et de vertu ; ils ne virent plus qu'une fatale modération énervant les forces de la révolution ; ils virent tous

Digitized by Google

Avril 1794.

les vices soulevés à la fois contre la sévérité du régime républicain ; d'une part, l'anarchie rejetant toute idée d'ordre, et de l'autre, la mollesse et la corruption rejetant toute idée de mœurs, le délire de l'esprit rejetant toute idée de Dieu ; alors ils crurent voir la république attaquée, comme la vertu, par toutes les mauvaises passions à la fois. Le mot de vertu fut partout ; ils mirent la justice, la probité à l'ordre du jour. Il leur restait à proclamer Dieu, l'immortalité de l'âme, toutes les croyances morales ; il leur restait à faire une profession de foi solennelle, à déclarer, en un mot, la religion de l'État. Ils résolurent donc de rendre un décret à ce sujet. De cette manière, ils opposaient aux anarchistes l'ordre, aux athées Dieu, aux corrompus les mœurs. Leur système de la vertu était complet. Ils mettaient surtout un grand prix à laver la république des reproches d'impiété dont elle était poursuivie dans toute l'Europe ; ils voulaient dire ce qu'on dit toujours aux prêtres qui vous accusent d'être impies parce qu'on ne croit pas à leurs dogmes : NOUS CROYONS EN DIEU.

Ils avaient encore d'autres motifs de prendre une grande mesure à l'égard du culte. On avait aboli les cérémonies de la Raison ; il fallait des fêtes pour les jours de décade ; et il importait, en songeant aux besoins moraux et religieux du peuple, de songer aussi à ses besoins d'imagination, et de lui

Digitized by Google

donner des sujets de réunions publiques. D'ailleurs, le moment était des plus favorables : la république, victorieuse à la fin de la campagne précédente, commençait à l'être encore au début de celle-ci. Au lieu du dénûment de moyens dans lequel elle se trouvait l'année dernière, elle était, par les soins de son gouvernement, pourvue des plus puissantes ressources militaires. De la crainte d'être conquise elle passait à l'espoir de conquérir ; au lieu d'insurrections effrayantes, la soumission régnait partout. Enfin si, à cause des assignats et du *maximum*, il y avait encore de la gêne dans la distribution intérieure des produits, la nature semblait s'être plu à combler la France de tous les biens en lui accordant les plus belles récoltes. De toutes les provinces on annonçait que la moisson serait double, et mûre un mois avant l'époque accoutumée. C'était donc le moment de prosterner cette république sauvée, victorieuse et comblée de tous les dons, aux pieds de l'Éternel. L'occasion était grande et touchante pour ceux de ces hommes qui croyaient ; elle était opportune pour ceux qui n'obéissaient qu'à des idées politiques.

Avril 1794.

Remarquons une chose bien singulière. Des sectaires pour lesquels il n'existait plus aucune convention humaine qui fût respectable ; qui, grâce à leur mépris extraordinaire pour tous les autres peuples, et à l'estime dont ils étaient remplis pour

Digitized by Google

Avril 1794.

eux-mêmes, ne redoutaient aucune opinion et ne craignaient pas de blesser celle du monde ; qui, en fait de gouvernement, avaient tout réduit à l'absolu nécessaire ; qui n'avaient admis d'autre autorité que celle de quelques citoyens temporairement élus ; qui avaient rejeté toute hiérarchie de classes ; qui n'avaient pas craint d'abolir le plus ancien et le mieux enraciné de tous les cultes : de tels sectaires s'arrêtaient devant deux idées, la morale et Dieu. Après avoir rejeté toutes celles dont ils croyaient pouvoir dégager l'homme, ils restaient dominés par l'empire de ces deux dernières, et immolaient un parti à chacune. Si tous ne croyaient pas, tous cependant sentaient le besoin de l'ordre entre les hommes, et, pour appuyer cet ordre humain, ils comprenaient la nécessité de reconnaître dans l'univers un ordre général et intelligent. C'est la première fois, dans l'histoire du monde, que la dissolution de toutes les autorités laissait la société en proie au gouvernement des esprits purement systématiques (car les Anglais croyaient à des traditions chrétiennes), et ces esprits, qui avaient dépassé toutes les idées reçues, adoptaient, conservaient les idées de la morale et de Dieu. Cet exemple est unique dans les annales du monde ; il est singulier, il est grand et beau ; l'histoire doit s'arrêter pour en faire la remarque.

Robespierre fut rapporteur dans cette occasion

Digitized by Google

solennelle, et lui seul devait l'être d'après la distribution des rôles qui s'était faite entre les membres du comité. Prieur, Robert Lindet, Carnot, s'occupaient silencieusement de l'administration et de la guerre. Barère faisait la plupart des rapports, particulièrement ceux qui étaient relatifs aux opérations des armées, et en général tous ceux qu'il fallait improviser. Le déclamateur Collot-d'Herbois était dépêché dans les clubs et les réunions populaires pour y porter les paroles du comité. Couthon, quoique paralytique, allait aussi partout, parlait à la Convention, aux Jacobins, au peuple, et avait l'art d'intéresser par ses infirmités, et par le ton paternel qu'il prenait en disant les choses les plus violentes. Billaud, moins mobile, s'occupait de la correspondance, et traitait quelquefois les questions de politique générale. Saint-Just, jeune, audacieux et actif, allait et venait des champs de bataille au comité ; quand il avait imprimé la terreur et l'énergie aux armées, il revenait faire des rapports meurtriers contre les partis qu'il fallait envoyer à la mort. Robespierre enfin, leur chef à tous, consulté sur toutes les matières, ne prenait la parole que dans les grandes occasions. Il traitait les hautes questions morales et politiques; on lui réservait ces beaux sujets, comme plus dignes de son talent et de sa vertu. Le rôle de rapporteur lui appartenait de droit dans la question qu'on allait traiter. Aucun

Avril 1794.

Distribution du pouvoir et de l'administration entre les membres du comité.

Digitized by Google

Mai 1794.

ne s'était prononcé plus fortement contre l'athéisme, aucun n'était aussi vénéré, aucun n'avait une aussi grande réputation de pureté et de vertu, aucun enfin, par son ascendant et son dogmatisme, n'était plus propre à cette espèce de pontificat.

Jamais occasion n'avait été plus belle pour imiter ce Rousseau dont il professait les opinions, et du style duquel il faisait une étude continuelle. Le talent de Robespierre s'était singulièrement développé dans les longues luttes de la révolution. Cet être froid et pesant commençait à bien improviser ; et quand il écrivait, c'était avec pureté, éclat et force. On retrouvait dans son style quelque chose de l'humeur âpre et sombre de Rousseau, mais il n'avait pu se donner ni les grandes pensées, ni l'âme généreuse et passionnée de l'auteur d'*Émile*.

Discours de Robespierre sur Dieu et l'immortalité de l'âme.

Il parut à la tribune le 18 floréal (7 mai 1794), avec un discours soigneusement travaillé. Une attention profonde lui fut accordée. « Citoyens, dit-il « en débutant, c'est dans la prospérité que les « peuples ainsi que les particuliers doivent pour « ainsi dire se recueillir, pour écouter dans le si- « lence des passions la voix de la sagesse. » Alors il développe longuement le système adopté. La république, suivant lui, c'est la vertu ; et tous les adversaires qu'elle avait rencontrés ne sont que les vices de tous genres, soulevés contre elle et soudoyés par les rois. Les anarchistes, les corrom-

Digitized by Google

pus, les athées, n'ont été que les agents de Pitt. « Les tyrans, ajoute-t-il, satisfaits de l'audace de « leurs émissaires, s'étaient empressés d'étaler « aux yeux de leurs sujets les extravagances qu'ils « avaient achetées ; et, feignant de croire que « c'était là le peuple français, ils semblaient leur « dire : Que gagnerez-vous à secouer notre joug ? « *Vous le voyez, les républicains ne valent pas mieux* « *que nous !* » Brissot, Danton, Hébert, figurent alternativement dans le discours de Robespierre, et, pendant qu'il se livre contre ces prétendus ennemis de la vertu aux déclamations de la haine, déclamations déjà fort usées, il excite peu d'enthousiasme. Mais bientôt il abandonne cette partie du sujet, et s'élève à des idées vraiment grandes et morales, exprimées avec talent. Il obtient alors des acclamations universelles. Il observe avec raison que ce n'est pas comme auteurs de systèmes que les représentants de la nation doivent poursuivre l'athéisme et proclamer le déisme, mais comme des législateurs cherchant quels sont les principes les plus convenables à l'homme réuni en société. « Que « vous importent, à vous législateurs, s'écrie-t-il, « que vous importent les hypothèses diverses par « lesquelles certains philosophes expliquent les « phénomènes de la nature ? Vous pouvez aban- « donner tous ces objets à leurs disputes éternelles ; « ce n'est ni comme métaphysiciens, ni comme

Mai 1794.

Digitized by Google

Mai 1794.

« théologiens que vous devez les envisager : aux « yeux du législateur, tout ce qui est utile au monde « et bon dans la pratique est la vérité. L'idée de « l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme est « un appel continuel à la justice ; elle est donc « sociale et républicaine..... Qui donc t'a donné, « s'écrie encore Robespierre, la mission d'annoncer « au peuple que la Divinité n'existe pas ? O toi qui « te passionnes pour cette aride doctrine, et qui ne « te passionnas jamais pour la patrie, quel avan- « tage trouves-tu à persuader à l'homme qu'une « force aveugle préside à ses destinées et frappe « au hasard le crime et la vertu ; que son âme n'est « qu'un souffle léger qui s'éteint aux portes du « tombeau ? L'idée de son néant lui inspirera-t-elle « des sentiments plus purs et plus élevés que celle « de son immortalité ? Lui inspirera-t-elle plus de « respect pour ses semblables et pour lui-même, « plus de dévouement pour la patrie, plus d'audace « à braver la tyrannie, plus de mépris pour la mort « ou pour la volupté ? Vous qui regrettez un ami « vertueux, vous aimez à penser que la plus belle « partie de lui-même a échappé au trépas ! Vous « qui pleurez sur le cercueil d'un fils ou d'une « épouse, êtes-vous consolé par celui qui vous dit « qu'il ne reste plus d'eux qu'une vile poussière ? « Malheureux qui expirez sous les coups d'un as- « sassin, votre dernier soupir est un appel à la

Digitized by Google

« justice éternelle ! L'innocence sur l'échafaud fait « pâlir le tyran sur son char de triomphe. Aurait-« elle cet ascendant, si le tombeau égalait l'oppres-« seur et l'opprimé ?...

Mai 1794.

Robespierre, s'attachant toujours à saisir le côté politique de la question, ajoute ces observations remarquables : « Prenons ici, dit-il, les leçons de « l'histoire. Remarquons, je vous prie, comment « les hommes qui ont influé sur la destinée des « États, furent déterminés, vers l'un ou l'autre des « deux systèmes opposés, par leur caractère per-« sonnel et par la nature même de leurs vues « politiques. Voyez-vous avec quel art profond « César, plaidant dans le sénat romain en faveur « des complices de Catilina, s'égare dans une di-« gression contre le dogme de l'immortalité de « l'âme, tant ces idées lui paraissent propres à « éteindre dans le cœur des juges l'énergie de la « vertu, tant la cause du crime lui paraît liée à « celle de l'athéisme ! Cicéron, au contraire, invo-« quait contre les traîtres et le glaive des lois et « la foudre des dieux. Socrate mourant entretient « ses amis de l'immortalité de l'âme. Léonidas, « aux Thermopyles, soupant avec ses compagnons « d'armes au moment d'exécuter le dessein le plus « héroïque que la vertu humaine ait jamais conçu, « les invite pour le lendemain à un autre banquet « pour une vie nouvelle... Caton ne balança point

Digitized by Google

Mai 1794.

« entre Épicure et Zénon. Brutus et les illustres « conjurés qui partagèrent ses périls et sa gloire « appartenaient aussi à cette secte sublime des stoï- « ciens, qui eut des idées si hautes de la dignité « de l'homme, qui poussa si loin l'enthousiasme « de la vertu, et qui n'outra que l'héroïsme. Le « stoïcisme enfanta des émules de Brutus et de « Caton jusque dans les siècles affreux qui suivi- « rent la perte de la liberté romaine ; le stoïcisme « sauva l'honneur de la nature humaine dégradée « par les vices des successeurs de César, et surtout « par la patience des peuples. »

Au sujet de l'athéisme, Robespierre s'explique d'une manière singulière sur les encyclopédistes. « Cette secte, dit-il, en matière de politique, resta « toujours au-dessous des droits du peuple ; en « matière de morale, elle alla beaucoup au delà de « la destruction des préjugés religieux : ses cory- « phées déclamaient quelquefois contre le despo- « tisme, et ils étaient pensionnés par les despotes ; « ils faisaient tantôt des livres contre la cour, et « tantôt des dédicaces aux rois, des discours pour « les courtisans, et des madrigaux pour les cour- « tisanes ; ils étaient fiers dans leurs écrits, et ram- « pants dans les antichambres. Cette secte propagea « avec beaucoup de zèle l'opinion du matérialisme, « qui prévalut parmi les grands et parmi les beaux « esprits ; on lui doit en partie cette espèce de

Digitized by Google

« philosophie pratique qui, réduisant l'égoïsme en « système, regarde la société humaine comme une « guerre de ruses, le succès comme la règle du « juste et de l'injuste, la probité comme une affaire « de goût et de bienséance, le monde comme le « patrimoine des fripons adroits...

Mai 1794.

« Parmi ceux qui au temps dont je parle se « signalèrent dans la carrière des lettres et de la « philosophie, un homme, par l'élévation de son « âme et la grandeur de son caractère, se montra « digne du ministère de précepteur du genre hu- « main : il attaqua la tyrannie avec franchise; il « parla avec enthousiasme de la Divinité ; son élo- « quence mâle et probe peignit en traits de feu les « charmes de la vertu ; elle défendit ces dogmes « consolateurs que la raison donne pour appui au « cœur humain. La pureté de sa doctrine puisée « dans la nature et dans la haine profonde du vice, « autant que son mépris invincible pour les so- « phistes intrigants qui usurpaient le nom de phi- « losophes, lui attira la haine et la persécution de « ses rivaux et de ses faux amis. Ah ! s'il avait été « témoin de cette révolution dont il fut le précur- « seur, qui peut douter que son âme généreuse eût « embrassé avec transport la cause de la justice et « de l'égalité ! »

Robespierre s'attache ensuite à écarter cette idée que le gouvernement, en proclamant le dogme de

Digitized by Google

Mai 1794.

l'Être suprême, travaille pour les prêtres. Il s'exprime ainsi qu'il suit : « Qu'y a-t-il de commun « entre les prêtres et Dieu ? Les prêtres sont à la « morale ce que les charlatans sont à la médecine. « Combien le Dieu de la nature est différent du Dieu « des prêtres ! Je ne reconnais rien de si ressem- « blant à l'athéisme que les religions qu'ils ont « faites. A force de défigurer l'Être suprême, ils « l'ont anéanti autant qu'il était en eux : ils en ont « fait tantôt un globe de feu, tantôt un bœuf, tantôt « un arbre, tantôt un homme, tantôt un roi. Les « prêtres ont créé un Dieu à leur image ; ils l'ont « fait jaloux, capricieux, avide, cruel, implacable ; « ils l'ont traité comme jadis les maires du palais « traitèrent les descendants de Clovis pour régner « en son nom et se mettre à sa place ; ils l'ont relé- « gué dans le ciel comme dans un palais, et ne l'ont « appelé sur la terre que pour demander à leur pro- « fit des dîmes, des richesses, des honneurs, des « plaisirs et de la puissance. Le véritable temple « de l'Être suprême, c'est l'univers ; son culte, la « vertu ; ses fêtes, la joie d'un grand peuple ras- « semblé sous ses yeux pour resserrer les nœuds « de la fraternité universelle, et pour lui présenter « l'hommage des cœurs sensibles et purs. »

Robespierre dit ensuite qu'il faut des fêtes à un peuple. « L'homme, dit-il, est le plus grand objet « qui soit dans la nature ; et le plus magnifique de

Digitized by Google

« tous les spectacles, c'est celui d'un grand peuple « assemblé. » En conséquence, il propose des plans de réunions pour tous les jours de décadi. Son rapport s'achève au milieu des plus vifs applaudissements. Il présente enfin le décret suivant, qui est adopté par acclamation :

Mai 1794.

« Art. 1er. Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.

Décret sur l'existence de l'Être suprême.

« Art. 2. Il reconnaît que le culte le plus digne de l'Être suprême est la pratique des devoirs de l'homme. »

Institution des fêtes.

D'autres articles portent qu'il sera institué des fêtes pour rappeler l'homme à la pensée de la Divinité et à la dignité de son être. Elles empruntent leurs noms des événements de la révolution, ou des vertus les plus utiles à l'homme. Outre les fêtes du 14 juillet, du 10 août, du 21 janvier et du 31 mai, la république célébrera tous les jours de décadi les fêtes suivantes : — à l'Être suprême, — au genre humain, — au peuple français, — aux bienfaiteurs de l'humanité, — aux martyrs de la liberté, — à la liberté et à l'égalité, — à la république, — à la liberté du monde, — à l'amour de la patrie, — à la haine des tyrans et des traîtres, — à la vérité, — à la justice, — à la pudeur, — à la gloire, — à l'amitié, — à la frugalité, — au courage, — à la bonne foi, — à l'héroïsme, — au

Digitized by Google

Mai 1794.

désintéressement, — au stoïcisme, — à l'amour, — à la foi conjugale, — à l'amour paternel, — à la tendresse maternelle, — à la piété filiale, — à l'enfance, — à la jeunesse, — à l'âge viril, — à la vieillesse, — au malheur, — à l'agriculture, — à l'industrie, — à nos aïeux, — à la postérité, — au bonheur.

Reconnaissance de la liberté des cultes.

Une fête solennelle est ordonnée pour le 20 prairial, et le plan en est confié à David. Il faut ajouter que, dans ce décret, la liberté des cultes est proclamée de nouveau.

A peine ce rapport est-il achevé, qu'il est livré à l'impression. Dans la même journée, la commune, les jacobins, en demandent la lecture, le couvrent d'applaudissements, et délibèrent d'aller en corps témoigner à la Convention leurs remercîments pour le *sublime* décret qu'elle vient de rendre. On avait observé que les jacobins n'avaient pas pris la parole après l'immolation des deux partis, et n'étaient pas allés féliciter le comité et la Convention. Un membre leur en fait la remarque, et dit que l'occasion se présente de prouver l'union des jacobins avec un gouvernement qui déploie une si belle conduite.

Adresse des jacobins à la Convention.

Une adresse est en effet rédigée, et présentée à la Convention par une députation des jacobins. Cette adresse finit en ces termes : « Les jacobins « viennent aujourd'hui vous remercier du décret « solennel que vous avez rendu ; ils viendront s'unir

Digitized by Google

« à vous dans la célébration de ce grand jour où la « fête à l'Être suprême réunira de toutes les parties « de la France les citoyens vertueux, pour chanter « l'hymne de la vertu. » Le président fait à la députation une réponse pompeuse. « Il est digne, lui « dit-il, d'une société qui remplit le monde de sa « renommée, qui jouit d'une si grande influence « sur l'opinion publique, qui s'associa dans tous « les temps à tout ce qu'il y a de plus courageux « parmi les défenseurs des droits de l'homme, de « venir dans le temple des lois rendre hommage à « l'Être suprême. »

Mai 1794.

Le président poursuit, et, après un discours assez long sur le même sujet, cède la parole à Couthon. Celui-ci prononce un discours véhément contre les athées, les corrompus, et fait un pompeux éloge de la société; il propose, en ce jour solennel de joie et de reconnaissance, de rendre aux jacobins une justice qui leur est due depuis longtemps, c'est que, dès l'ouverture de la révolution, ils n'ont pas cessé de bien mériter de la patrie. Cette proposition est adoptée au milieu des plus bruyants applaudissements. On se sépare dans des transports de joie et dans une espèce d'ivresse.

Nombreuses adresses envoyées à la Convention.

Si la Convention avait reçu de nombreuses adresses après la mort des hébertistes et des dantonistes, elle en reçut bien davantage encore après le décret qui proclamait la croyance à l'Être

Digitized by Google

Mai 1794.

suprême. La contagion des idées et des mots est chez les Français d'une rapidité extraordinaire. Chez un peuple prompt et communicatif, l'idée qui occupe quelques esprits est bientôt l'idée qui les occupe tous : le mot qui est dans quelques bouches est bientôt dans toutes. Les adresses arrivèrent encore de toutes parts, félicitant la Convention de ses décrets sublimes, la remerciant d'avoir établi la vertu, proclamé l'Être suprême, et rendu l'espérance à l'homme. Toutes les sections vinrent l'une après l'autre exprimer les mêmes sentiments. La section Marat, se présentant à la barre et s'adressant à la Montagne, lui dit : « Montagne bienfai-« sante ! Sinaï protecteur ! reçois aussi nos expres-« sions de reconnaissance et de félicitation pour « tous les décrets sublimes que tu lances chaque « jour pour le bonheur du genre humain. De ton « sein bouillonnant est sortie la foudre salutaire « qui, en écrasant l'athéisme, donne à tous les « vrais républicains l'idée bien consolante de vivre « libres, sous les yeux de l'Être suprême, et dans « l'attente de l'immortalité de l'âme. *Vive la Con-« vention ! vive la république ! vive la Montagne !* » Toutes les adresses engageaient de nouveau la Convention à conserver le pouvoir ; il en est une qui l'engageait même à siéger jusqu'à ce que le règne de la vertu fût établi dans la république sur des bases impérissables.

Digitized by Google

Dès ce jour, les mots de *Vertu* et d'*Être suprême* furent dans toutes les bouches. Sur le frontispice des temples, où l'on avait écrit : *A la raison*, l'on écrivit : *A l'Etre suprême*. Les restes de Rousseau furent transportés au Panthéon. Sa veuve fut présentée à la Convention et gratifiée d'une pension.

Mai 1794.

Ainsi, le comité de salut public, triomphant de tous les partis, saisi de tous les pouvoirs, placé à la tête d'une nation enthousiaste et victorieuse, proclamant le règne de la vertu et le dogme de l'Être suprême, était au sommet de sa puissance et au dernier terme de ses systèmes.

Préparatifs universels de guerre. Acharnement de l'Angleterre gouvernée par Pitt.

L'hiver avait été employé en Europe et en France à faire les préparatifs d'une nouvelle campagne. L'Angleterre était toujours l'âme de la coalition, et poussait les puissances du continent à venir détruire, sur les bords de la Seine, une révolution qui l'effrayait et une rivale qui lui était odieuse. L'implacable fils de Chatham avait fait cette année des efforts immenses pour écraser la France. Toutefois, ce n'était pas sans obstacle qu'il avait obtenu du parlement des moyens proportionnés à ses vastes projets. Lord Stanhope, dans la chambre haute, Fox, Sheridan, dans la chambre basse, étaient toujours opposés au système de la guerre. Ils refusaient tous les sacrifices demandés par les ministres ; ils ne voulaient accorder que ce qui était nécessaire à l'armement des côtes, et surtout ils

Digitized by Google

Mai 1794.

ne pouvaient pas souffrir que l'on qualifiât cette guerre de *juste et nécessaire;* elle était, disaient-ils, inique, ruineuse, et punie de justes revers. Les motifs tirés de l'ouverture de l'Escaut, des dangers de la Hollande, de la nécessité de défendre la constitution britannique, étaient faux. La Hollande n'avait pas été mise en péril par l'ouverture de l'Escaut, et la constitution britannique n'était point menacée. Le but des ministres était, selon eux, de détruire un peuple qui avait voulu devenir libre, et d'augmenter sans cesse leur influence et leur autorité personnelle, sous prétexte de résister aux machinations des jacobins français. Cette lutte avait été soutenue par des moyens iniques. On avait fomenté la guerre civile et le massacre; mais un peuple brave et généreux avait déjoué les tentatives de ses adversaires par un courage et des efforts sans exemple. Stanhope, Fox, Sheridan, concluaient qu'une lutte pareille déshonorait et ruinait l'Angleterre. Ils se trompaient sous un rapport. L'opposition anglaise peut souvent reprocher à son ministère de faire des guerres injustes, mais jamais désavantageuses. Si la guerre faite à la France n'avait aucun motif de justice, elle avait des motifs de politique excellents, comme on va le voir, et l'opposition, trompée par des sentiments généreux, oubliait les avantages qui allaient en résulter pour l'Angleterre.

Digitized by Google

Mai 1794.

Pitt feignait d'être effrayé des menaces de descente faites à la tribune de la Convention ; il prétendait que des paysans de Kent avaient dit : Voici les Français qui vont nous apporter les droits de l'homme. Il s'autorisait de ces propos (payés, dit-on, par lui-même) pour prétendre que la constitution était menacée ; il avait dénoncé les sociétés constitutionnelles de l'Angleterre, devenues un peu plus actives par l'exemple des clubs de France, et il soutenait qu'elles voulaient établir une convention sous prétexte d'une réforme parlementaire. En conséquence il demanda la suspension de l'*habeas corpus*, la saisie des papiers de ces sociétés, et la mise en accusation de quelques-uns de leurs membres. Il demanda en outre la faculté d'enrôler des volontaires, et de les entretenir au moyen des *benevolences* ou souscriptions, d'augmenter l'armée de terre et la marine, de solder un corps de quarante mille étrangers, Français émigrés ou autres. L'opposition fit une vive résistance ; elle soutint que rien ne motivait la suspension de la plus précieuse des libertés anglaises ; que les sociétés accusées délibéraient en public ; que leurs vœux hautement exprimés ne pouvaient être des conspirations ; que ces vœux étaient ceux de toute l'Angleterre, puisqu'ils se bornaient à la réforme parlementaire ; que l'augmentation démesurée de l'armée de terre était un danger pour le peuple anglais ; que si les

Digitized by Google

Mai 1794.

volontaires pouvaient être armés par souscription, il deviendrait loisible au ministre de lever des armées sans l'autorisation du parlement ; que la solde d'un aussi grand nombre d'étrangers était ruineuse, et qu'elle n'avait d'autre but que de payer les Français traîtres à leur patrie. Malgré les remontrances de l'opposition, qui n'avait jamais été ni plus éloquente, ni moins nombreuse, car elle ne comptait pas plus de trente ou quarante voix, Pitt obtint tout ce qu'il voulut, et fit sanctionner tous les bills qu'il avait présentés.

Augmentation de l'armée de terre et de mer de la Grande-Bretagne.

Aussitôt que ses demandes furent accordées, il fit doubler les milices ; il porta l'armée de terre à soixante mille hommes, celle de mer à quatre-vingt mille ; il organisa de nouveaux corps d'émigrés, et fit mettre en accusation plusieurs membres des sociétés constitutionnelles. Le jury anglais, garantie plus solide que le parlement, acquitta les prévenus ; mais peu importait à Pitt, qui avait maintenant dans les mains tous les moyens de réprimer le moindre mouvement politique, et de déployer une puissance colossale en Europe.

C'était le moment de profiter de cette guerre universelle pour accabler la France, pour ruiner à jamais sa marine et lui enlever ses colonies ; résultat beaucoup plus sûr et plus désirable aux yeux de Pitt que la répression de quelques doctrines politiques et religieuses. Il avait réussi l'année précé-

Digitized by Google

Mai 1794.

Forces des puissances maritimes armées contre la France.

dente à armer contre la France les deux puissances maritimes qui auraient toujours dû lui rester alliées, l'Espagne et la Hollande ; il s'attachait à les maintenir dans leur erreur politique, et à en tirer le plus grand parti contre la marine française. L'Angleterre pouvait faire sortir de ses ports au moins cent vaisseaux de ligne, l'Espagne quarante, la Hollande vingt, sans compter encore une multitude de frégates. Comment la France, avec les cinquante ou soixante vaisseaux qui lui restaient depuis l'incendie de Toulon, pouvait-elle résister à de telles forces ? Aussi, quoiqu'on n'eût pas encore livré un seul combat naval, le pavillon anglais dominait sur la Méditerranée, sur l'océan Atlantique et sur la mer des Indes. Dans la Méditerranée, les escadres anglaises menaçaient les puissances italiennes qui voulaient rester neutres, bloquaient la Corse pour nous l'enlever, et attendaient le moment de débarquer des troupes et des munitions dans la Vendée. En Amérique, elles entouraient nos Antilles, et cherchaient à profiter des affreuses discordes qui régnaient entre les blancs, les mulâtres et les noirs, pour s'en emparer. Dans la mer des Indes, elles achevaient l'établissement de la puissance britannique, et la ruine de Pondichéry. Avec une campagne encore, notre commerce était détruit, quel que fût le sort de nos armes sur le continent. Ainsi rien n'était plus politique que la guerre faite par

Digitized by Google

Mai 1794.

Pitt à la France, et l'opposition avait tort de la critiquer sous le rapport de l'utilité. Elle n'aurait eu raison que dans un cas; et ce cas ne s'est pas réalisé encore: si la dette anglaise, continuellement accrue, et devenue aujourd'hui énorme, est réellement au-dessus de la richesse du pays et doit s'abîmer un jour, l'Angleterre aura excédé ses moyens et aura eu tort de lutter pour un empire qui lui aura coûté ses forces. Mais c'est là un mystère de l'avenir.

Violences à l'égard des neutres.

Pitt ne se refusait aucune violence pour augmenter ses moyens et aggraver les maux de la France. Les Américains, heureux sous Washington, parcouraient librement les mers et commençaient à faire ce vaste commerce de transport qui les a enrichis pendant les longues guerres du continent. Les escadres anglaises arrêtaient les navires américains, et enlevaient les matelots de leurs équipages. Plus de cinq cents vaisseaux avaient déjà subi cette violence, et c'était l'objet de vives et jusqu'alors inutiles réclamations de la part du gouvernement américain. Ce n'est pas tout encore : à la faveur de la neutralité, les Américains, les Danois, les Suédois, fréquentaient nos ports, y apportaient des secours en grains que la disette rendait extrêmement précieux, beaucoup d'objets nécessaires à la marine, et emportaient en retour les vins et les autres produits que le sol de la France fournit au

Digitized by Google

monde. Grâce à cet intermédiaire des neutres, le commerce n'était pas entièrement interrompu, et l'on aurait pourvu aux besoins les plus indispensables de la consommation. L'Angleterre, considérant la France comme une place assiégée qu'il fallait affamer et réduire au désespoir, voulait porter atteinte à ces droits des neutres, et venait d'adresser aux cours du Nord des notes pleines de sophismes, pour obtenir une dérogation au droit des gens.

Mai 1794.

Pendant que l'Angleterre employait ces moyens de toute espèce, elle avait toujours quarante mille hommes dans les Pays-Bas, sous les ordres du duc d'York ; lord Moira, qui n'avait pu arriver à temps vers Granville, mouillait à Jersey avec son escadre et dix mille hommes de débarquement ; enfin la trésorerie anglaise tenait des fonds à la disposition de toutes les puissances belligérantes.

Sur le continent, le zèle n'était pas aussi grand. Les puissances qui n'avaient pas à la guerre le même intérêt que l'Angleterre, et qui ne la faisaient que pour de prétendus principes, n'y mettaient ni la même ardeur, ni la même activité. L'Angleterre s'efforçait de les ranimer toutes. Elle tenait toujours la Hollande sous son joug au moyen du prince d'Orange, et l'obligeait à fournir son contingent dans l'armée coalisée du Nord. Ainsi cette malheureuse nation avait ses vaisseaux et ses

Le zèle du continent est moindre que celui de l'Angleterre.

La Hollande.

Digitized by Google

Mai 1794.

La Prusse.

régiments au service de sa plus redoutable ennemie, contre sa plus sûre alliée. La Prusse, malgré le mysticisme de son roi, était fort désabusée des illusions dont on l'avait nourrie depuis deux ans. La retraite de Champagne en 1792, et celle des Vosges en 1793, n'avaient rien eu d'encourageant pour elle. Frédéric-Guillaume, qui venait d'épuiser son trésor, d'affaiblir son armée pour une guerre qui ne pouvait avoir aucun résultat favorable à son royaume, et qui pouvait servir tout au plus la maison d'Autriche, aurait voulu y renoncer. Un objet d'ailleurs beaucoup plus intéressant pour lui l'appelait au Nord : c'était la Pologne qui se mettait en mouvement, et dont les membres épars tendaient à se rejoindre. L'Angleterre, le surprenant au milieu de ces incertitudes, l'engagea à continuer la guerre par le moyen tout-puissant de son or. Elle conclut à La Haye, en son nom et en celui de la Hollande, un traité par lequel la Prusse s'obligeait à fournir soixante-deux mille quatre cents hommes à la coalition. Cette armée devait avoir pour chef un Prussien, et ses conquêtes futures devaient appartenir en commun aux deux puissances maritimes, l'Angleterre et la Hollande. En retour, ces deux puissances promettaient de fournir cinquante mille livres sterling par mois à la Prusse pour l'entretien de ses troupes, et de lui payer de plus le pain et le fourrage ; outre

Digitized by Google

cette somme, elles accordaient encore trois cent mille livres sterling pour les premières dépenses d'entrée en campagne, et cent mille pour le retour dans les États prussiens. A ce prix, la Prusse continua la guerre impolitique qu'elle avait commencée. Mai 1794.

La maison d'Autriche n'avait plus rien à empêcher en France, puisque la reine, épouse de Louis XVI, avait expiré sur l'échafaud. Elle devait, moins qu'aucun autre pays, redouter la contagion de la révolution, puisque trente ans de discussions politiques n'ont pas encore éveillé les esprits chez elle. Elle ne nous faisait donc la guerre que par vengeance, engagement pris et désir de gagner quelques places dans les Pays-Bas, peut-être aussi par le vague et fol espoir d'avoir une partie de nos provinces. Elle y mettait plus d'ardeur que la Prusse, mais pas beaucoup plus d'activité réelle, car elle ne fit que compléter et réorganiser ses régiments, sans en augmenter le nombre. Une grande partie de ses troupes était en Pologne, car elle avait, comme la Prusse, un puissant motif de regarder en arrière et de songer à la Vistule autant qu'au Rhin. Les Gallicies ne l'occupaient pas moins que la Belgique et l'Alsace. L'Autriche.

La Suède et le Danemark gardaient une sage neutralité, et répondaient aux sophismes de l'Angleterre que le droit public était immuable, qu'il Neutralité de la Suède et du Danemark.

Digitized by Google

Mai 1794.

n'y avait aucune raison d'y manquer envers la France, et d'étendre à tout un pays les lois du blocus, lois applicables seulement à une place assiégée; que les vaisseaux danois et suédois étaient bien reçus en France, qu'ils n'y trouvaient pas des barbares, comme on le disait, mais un gouvernement qui faisait droit aux demandes des étrangers commerçants, et qui avait pour eux tous les égards dus aux nations avec lesquelles il était en paix; qu'il n'y avait donc aucune raison d'interrompre des relations avantageuses. En conséquence, bien que Catherine, toute disposée en faveur des projets des Anglais, semblât se prononcer contre les droits des nations neutres, la Suède et le Danemark persistèrent dans leurs résolutions, gardèrent une neutralité prudente et ferme, et firent un traité par lequel les deux pays s'engageaient à maintenir les droits des neutres et à faire observer la clause du traité de 1780, laquelle fermait la mer Baltique aux vaisseaux armés des puissances qui n'avaient aucun port dans cette mer. La France pouvait donc espérer de recevoir encore les grains du Nord, et les bois et chanvres nécessaires à sa marine.

La Russie.

La Russie, affectant toujours beaucoup d'indignation contre la révolution française, et donnant de grandes espérances aux émigrés, ne songeait qu'à la Pologne, et n'abondait si fort dans la politique des Anglais que pour obtenir leur adhésion

Digitized by Google

à la sienne. C'est là ce qui explique le silence de l'Angleterre sur un événement aussi grand que la disparition d'un royaume de la scène politique. Dans ce moment de spoliation générale, où l'Angleterre recueillait une si grande part d'avantages dans le midi de l'Europe et sur toutes les mers, il lui convenait peu de parler le langage de la justice aux copartageants de la Pologne. Ainsi la coalition, qui accusait la France d'être tombée dans la barbarie, commettait au Nord le brigandage le plus audacieux que se soit jamais permis la politique, en méditait un pareil sur la France, et contribuait à détruire pour jamais la liberté des mers.

Mai 1794.

Brigandage de la coalition.

Les princes allemands suivaient l'impulsion de la maison d'Autriche. La Suisse, protégée par ses montagnes et dispensée par ses institutions de se croiser pour la cause des monarchies, persistait à ne prendre aucun parti, et couvrait de sa neutralité nos provinces de l'Est, les moins défendues de toutes. Elle faisait sur le continent ce que les Américains, les Suédois et les Danois faisaient sur mer ; elle rendait au commerce français les mêmes services, et en recueillait la même récompense. Elle nous donnait des chevaux dont nos armées avaient besoin, des bestiaux qui nous manquaient depuis que la guerre avait ravagé les Vosges et la Vendée ; elle exportait les produits de nos manufactures, et devenait ainsi l'intermédiaire du commerce le plus

La Suisse.

Digitized by Google

Mai 1791.

Le Piémont.

avantageux. Le Piémont continuait la guerre sans doute avec regret, mais il ne pouvait consentir à mettre bas les armes, après avoir perdu deux provinces, la Savoie et Nice, à ce jeu sanglant et maladroit. Les puissances italiennes voulaient être neutres, mais elles étaient fort inquiétées dans ce projet. La république de Gênes avait vu les Anglais commettre dans son port un acte indigne, un véritable attentat au droit des gens. Ils s'étaient emparés d'une frégate française qui mouillait à l'abri de la neutralité générale, et en avaient massacré l'équipage. La Toscane avait été obligée de renvoyer le résident français. Naples, qui avait reconnu la république lorsque les escadres françaises menaçaient ses rivages, faisait de grandes démonstrations contre elle depuis que le pavillon anglais s'était déployé dans la Méditerranée, et promettait dix-huit mille hommes de secours au Piémont. Rome, heureusement impuissante, nous maudissait, et laissait égorger dans ses murs l'agent français Basseville. Venise enfin, quoique peu flattée du langage démagogique de la France, ne voulait nullement s'engager dans une guerre, et, à la faveur de sa position éloignée, espérait garder la neutralité. La Corse était près de nous échapper depuis que Paoli s'était déclaré pour les Anglais ; il ne nous restait plus, dans cette île, que Bastia et Calvi.

Les puissances italiennes.

La Corse.

L'Espagne.

L'Espagne, la moins coupable de tous nos en-

Digitized by Google

nemis, continuait une guerre impolitique, et persistait à commettre la même faute que la Hollande. Les prétendus devoirs des trônes, les victoires de Ricardos et l'influence anglaise la décidèrent à essayer encore d'une campagne, quoiqu'elle fût fort épuisée, qu'elle manquât de soldats et surtout d'argent. Le célèbre Alcudia fit disgracier d'Aranda pour avoir conseillé la paix.

Mai 1794.

La politique avait donc peu changé depuis l'année précédente. Intérêts, erreurs, fautes et crimes, étaient, en 1794, les mêmes qu'en 1793. L'Angleterre seule avait augmenté ses forces. Les coalisés possédaient toujours dans les Pays-Bas cent cinquante mille hommes, Autrichiens, Allemands, Hollandais et Anglais (*Voir l'Atlas, carte* n° 1.) Vingt-cinq ou trente mille Autrichiens étaient à Luxembourg; soixante-cinq mille Prussiens et Saxons aux environs de Mayence. Cinquante mille Autrichiens, mêlés de quelques émigrés, bordaient le Rhin, de Manheim à Bâle. L'armée piémontaise était toujours de quarante mille hommes et de sept ou huit mille Autrichiens auxiliaires. L'Espagne avait fait quelques recrues pour recomposer ses bataillons, et avait demandé des secours pécuniaires au clergé; mais son armée n'était pas plus considérable que l'année précédente, et se bornait toujours à une soixantaine de mille hommes, répartis entre les Pyrénées occidentales et orientales.

Forces de la coalition en 1794.

Digitized by Google

Mai 1794.

Plan des coalisés au Nord.

C'est au Nord que l'on se proposait de nous porter les coups les plus décisifs, en s'appuyant sur Condé, Valenciennes et le Quesnoy. Le célèbre Mack avait rédigé à Londres un plan duquel on espérait de grands résultats. Cette fois, le tacticien allemand, se montrant un peu plus hardi, avait fait entrer dans son projet une marche sur Paris. Malheureusement, il était trop tard pour déployer de la hardiesse, car les Français ne pouvaient plus être surpris, et leurs forces étaient immenses. Le plan consistait à prendre encore une place, celle de Landrecies, à se grouper en force sur ce point, à amener les Prussiens des Vosges vers la Sambre, et à marcher en avant, en laissant deux corps sur les ailes, l'un en Flandre, l'autre sur la Sambre. En même temps, lord Moira devait débarquer des troupes dans la Vendée, et aggraver nos dangers par une double marche sur Paris.

Prendre Landrecies quand on avait Valenciennes, Condé et le Quesnoy, était un soin puéril ; couvrir ses communications vers la Sambre était fort sage ; mais placer un corps pour garder la Flandre était fort inutile, quand il s'agissait de former une masse puissante d'invasion : amener les Prussiens sur la Sambre était fort douteux, comme nous le verrons ; enfin, la diversion dans la Vendée était depuis un an devenue impossible, car la grande Vendée avait péri. On va voir, par la comparaison du projet

Digitized by Google

avec l'événement, la vanité de ces plans écrits à Londres [1]. Mai 1794.

La coalition n'avait pas, disons-nous, déployé de grandes ressources. Il n'y avait dans ce moment que trois puissances vraiment actives en Europe, l'Angleterre, la Russie et la France. La raison en est simple : l'Angleterre voulait envahir les mers, la Russie s'assurer la Pologne, et la France sauver son existence et sa liberté. Il n'y avait d'énergiques que ces trois grands intérêts ; il n'y avait de noble que celui de la France ; et elle déploya pour cet intérêt les plus grands efforts dont l'histoire fasse mention.

La réquisition permanente, décrétée au mois d'août de l'année précédente, avait déjà procuré des renforts, aux armées et contribué aux succès qui terminèrent la campagne ; mais cette grande mesure ne devait produire tous ses effets que dans la campagne suivante. Grâce à ce mouvement extraordinaire, douze cent mille hommes avaient quitté leurs foyers, et couvraient les frontières, ou remplissaient les dépôts de l'intérieur. On avait commencé l'embrigadement de ces nouvelles troupes. On réunissait un bataillon de ligne avec deux

Forces des Français.

1. Ceux qui voudront lire la meilleure discussion politique et militaire sur ce sujet n'ont qu'à chercher le mémoire critique écrit par le général Jomini sur cette campagne, et joint à sa grande Histoire des guerres de la révolution.

Digitized by Google

Mai 1794.

bataillons de la nouvelle levée ; et l'on formait ainsi d'excellents régiments. On avait déjà organisé sur ce plan sept cent mille hommes, envoyés aussitôt sur les frontières et dans les places. Il y en avait, les garnisons comprises, deux cent cinquante mille au Nord, quarante dans les Ardennes, deux cent sur le Rhin et la Moselle, cent aux Alpes, cent vingt aux Pyrénées, et quatre-vingt depuis Cherbourg jusqu'à la Rochelle. Les moyens pour les équiper n'avaient été ni moins prompts ni moins extraordinaires que pour les réunir. Les manufactures d'armes établies à Paris et dans les provinces eurent bientôt atteint le degré d'activité que l'on voulait leur donner, et produit des quantités étonnantes de canons, de fusils et de sabres. Le comité de salut public, profitant habilement du caractère français, avait su mettre à la mode la fabrication du salpêtre. Déjà, l'année précédente, il avait ordonné la visite des caves pour en extraire la terre salpêtrée. Bientôt il fit mieux ; il rédigea une instruction, modèle de simplicité et de clarté, pour apprendre à tous les citoyens à lessiver eux-mêmes la terre des caves. Il paya en outre quelques ouvriers chimistes pour leur enseigner la manipulation. Bientôt ce goût s'introduisit ; on se transmit les instructions qu'on avait reçues, et chaque maison fournit quelques livres de ce sel précieux. Des quartiers de Paris se réunissaient pour apporter en

Fabrication du salpêtre.

Digitized by Google

pompe à la Convention et aux Jacobins le salpêtre qu'ils avaient fabriqué. On imagina une fête dans laquelle chacun venait déposer ses offrandes sur l'autel de la patrie. On donnait à ce sel des formes emblématiques ; on lui prodiguait toutes sortes d'épithètes : on l'appelait *sel vengeur*, *sel libérateur*. Le peuple s'en amusait, mais il en produisait des quantités considérables, et le gouvernement avait atteint son but. Un peu de désordre se mêlait naturellement à tout cela. Les caves étaient creusées, et la terre, après avoir été lessivée, gisait dans les rues, qu'elle embarrassait et dégradait. Un arrêté du comité de salut public mit un terme à cet abus, et les terres lessivées furent replacées dans les caves. Les salins manquaient ; le comité ordonna que toutes les herbes qui n'étaient employées ni à la nourriture des animaux ni aux usages domestiques ou ruraux, seraient immédiatement brûlées, pour servir à l'exploitation du salpêtre ou être converties en salins.

Mai 1794.

Le gouvernement eut l'art d'introduire encore une autre mode non moins avantageuse. Il était plus facile de lever des hommes et de fabriquer des armes que de trouver des chevaux : l'artillerie et la cavalerie en manquaient. La guerre les avait rendus rares ; le besoin et le renchérissement général de toutes choses en augmentaient beaucoup le prix. Il fallait recourir au grand moyen des réqui-

Digitized by Google

Mai 1794.

Offres nombreuses de cavaliers.

sitions, c'est-à-dire prendre de force ce qu'un besoin indispensable exigeait. On leva dans chaque canton un cheval sur vingt-cinq, en le payant neuf cents francs. Cependant, quelque puissante que soit la force, la bonne volonté est plus efficace encore. Le comité imagina de se faire offrir un cavalier tout équipé par les Jacobins. L'exemple fut alors suivi partout. Communes, clubs, sections, s'empressaient d'offrir à la république ce qu'on appela des *cavaliers jacobins*, tous parfaitement montés et équipés.

Rétablissement de l'École de Mars.

On avait des soldats, il fallait des officiers. Le comité agit ici avec sa promptitude ordinaire. « La « révolution, dit Barère, doit tout hâter pour ses « besoins. La révolution est à l'esprit humain ce « que le soleil de l'Afrique est à la végétation. » On rétablit l'École de Mars ; des jeunes gens, choisis dans toutes les provinces, se rendirent à pied et militairement à Paris. Campés sous des tentes, au milieu de la plaine des Sablons, ils devaient s'y instruire rapidement dans toutes les parties de l'art de la guerre, et se répandre ensuite dans les armées.

Réorganisation de la marine.

Des efforts non moins grands étaient faits pour recomposer notre marine. Elle était, en 1789, de cinquante vaisseaux et d'autant de frégates. Les désordres de la révolution et les malheurs de Toulon l'avaient réduite à une cinquantaine de bâti-

Digitized by Google

ments, dont trente au plus pouvaient être mis en mer. Ce qui manquait surtout, c'étaient les équipages et les officiers. La marine exigeait des hommes expérimentés, et tous les hommes expérimentés étaient incompatibles avec la révolution. La réforme opérée dans les états-majors de l'armée de terre était donc plus inévitable encore dans les états-majors de l'armée de mer, et devait y causer une bien plus grande désorganisation. Les deux ministres Monge et d'Albarade avaient succombé à ces difficultés, et avaient été renvoyés. Le comité résolut encore ici l'emploi des moyens extraordinaires. Jean-Bon-Saint-André et Prieur (de la Marne) furent envoyés à Brest avec les pouvoirs accoutumés des commissaires de la Convention. L'escadre de Brest, après avoir péniblement croisé, pendant quatre mois, le long des côtes de l'Ouest, pour empêcher les communications des Vendéens avec les Anglais, s'était révoltée, par suite de ses longues souffrances. A peine fut-elle rentrée, que l'amiral Morard de Gales fut arrêté par les représentants et rendu responsable des désordres de l'escadre. Les équipages furent entièrement décomposés, et réorganisés à la manière prompte et violente des jacobins. Des paysans qui n'avaient jamais navigué furent placés à bord des vaisseaux de la république, pour manœuvrer contre les vieux matelots anglais; on éleva de simples officiers aux

Mai 1794.

Digitized by Google

Mai 1794.

plus hauts grades, et le capitaine de vaisseau Villaret-Joyeuse fut promu au commandement de l'escadre. En un mois de temps une flotte de trente vaisseaux se trouva prête à appareiller; elle sortit pleine d'enthousiasme, et aux acclamations du peuple de Brest, non pas, il est vrai, pour aller braver les formidables escadres de l'Angleterre, de la Hollande et de l'Espagne, mais pour protéger un convoi de deux cents voiles, apportant d'Amérique une quantité considérable de grains, et pour se battre à outrance si le salut du convoi l'exigeait. Pendant ce temps, Toulon était le théâtre de créations non moins rapides. On réparait les vaisseaux échappés à l'incendie, on en construisait de nouveaux. Les frais étaient pris sur les propriétés des Toulonnais qui avaient contribué à livrer leur port aux ennemis. A défaut des grandes flottes qui étaient en réparation, une multitude de corsaires couvraient la mer, et faisaient des prises considérables. Une nation hardie et courageuse, à qui les moyens de faire la guerre d'ensemble manquent, peut toujours recourir à la guerre de détail, et y déployer son intelligence et sa valeur; elle fait sur la terre la guerre des partisans, et sur la mer celle des corsaires. Au rapport de lord Stanhope, nous avions, de 1793 à 1794, pris quatre cent dix bâtiments, tandis que les Anglais ne nous en avaient pris que trois cent seize. Le gouvernement

Digitized by Google

ne renonçait donc pas à rétablir nos forces, même sur mer. Mai 1794.

De si prodigieux travaux devaient porter leurs fruits, et nous allions recueillir en 1794 le prix des efforts de 1793.

Ouverture de la campagne.

La campagne s'ouvrit d'abord sur les Pyrénées et les Alpes. Peu active aux Pyrénées occidentales, elle devait l'être davantage sur les Pyrénées orientales, où les Espagnols avaient conquis la ligne du Tech, et occupaient encore le fameux camp du Boulou. Ricardos était mort, et cet habile général avait été remplacé par un de ses lieutenants, le comte de La Union, excellent soldat, mais chef médiocre. N'ayant pas reçu encore les nouveaux renforts qu'il attendait, La Union songeait tout au plus à garder le Boulou. Les Français étaient commandés par le brave Dugommier, le vainqueur de Toulon. Une partie du matériel et des troupes qui lui servirent à prendre cette place avaient été transportés devant Perpignan, tandis que les nouvelles recrues s'organisaient sur les derrières. Dugommier pouvait mettre trente-cinq mille hommes en ligne, et profiter du mauvais état où se trouvaient actuellement les Espagnols. Dagobert, toujours ardent malgré son âge, proposait un plan d'invasion par la Cerdagne, qui, portant les Français au delà des Pyrénées, et sur les derrières de l'armée espagnole, aurait obligé celle-ci à rétro-

Digitized by Google

Mai 1794.

grader. On préféra d'essayer d'abord l'attaque du camp du Boulou, et Dagobert, qui était avec sa division dans la Cerdagne, dut attendre le résultat de cette attaque. (*Voir la carte n°* 8.) Le camp du Boulou, placé sur les bords du Tech, et adossé aux Pyrénées, avait pour issue la chaussée de Bellegarde, qui forme la grande route de France en Espagne. Dugommier, au lieu d'aborder de front les positions ennemies, qui étaient très-bien fortifiées, songea à pénétrer par quelque moyen entre le Boulou et la chaussée de Bellegarde, de manière à faire tomber le camp espagnol. Tout lui réussit à merveille. La Union avait porté le gros de ses forces à Céret, et avait laissé les hauteurs de Saint-Christophe, qui dominent le Boulou, mal gardées. Dugommier passa le Tech, jeta une partie de ses forces vers Saint-Christophe, attaqua avec le reste le front des positions espagnoles, et, après un combat assez vif, resta maître des hauteurs. Dès ce moment, le camp n'était plus tenable, il fallait se retirer par la chaussée de Bellegarde; mais Dugommier s'en empara, et ne laissa plus aux Espagnols qu'une route étroite et difficile à travers le col de Porteil. Leur retraite se changea bientôt en déroute. Chargés avec à-propos et vivacité, ils s'enfuirent en désordre, et nous laissèrent quinze cents prisonniers, cent quarante pièces de canon, huit cents mulets chargés de leurs ba-

Succès aux Pyrénées.

Digitized by Google

gages, et des effets de campement pour vingt mille hommes. Cette victoire, remportée au milieu de floréal (commencement de mai), nous rendit le Tech, et nous porta au delà des Pyrénées. Dugommier bloqua aussi Collioure, Port-Vendres et Saint-Edme, pour les reprendre aux Espagnols. Pendant cette importante victoire, le brave Dagobert, atteint d'une fièvre, achevait sa longue et glorieuse carrière. Ce noble vieillard, âgé de soixante-seize ans, emporta les regrets et l'admiration de l'armée. Mai 1794.

Rien n'était plus brillant que notre début aux Pyrénées orientales; du côté des Pyrénées occidentales, nous enlevâmes la vallée de Bastan, et ces triomphes sur les Espagnols, que nous n'avions pas encore vaincus jusqu'alors, excitèrent une joie universelle.

Du côté des Alpes, il nous restait toujours à établir notre ligne de défense sur la grande chaîne. Vers la Savoie, nous avions, l'année précédente, rejeté les Piémontais dans les vallées du Piémont, mais il nous restait à prendre les postes du petit Saint-Bernard et du mont Cenis. Du côté de Nice, l'armée d'Italie campait toujours en présence de Saorgio, sans pouvoir forcer ce formidable camp des Fourches. Le général Dugommier avait été remplacé par le vieux Dumerbion, brave, mais presque toujours malade de la goutte. Heureusement, il se laissait entièrement diriger par le jeune

Digitized by Google

Mai 1794.

Plan contre l'Italie suggéré par le général Bonaparte.

Bonaparte, qui, comme on l'a vu, avait décidé la prise de Toulon en conseillant l'attaque du *Petit-Gibraltar*. Ce service avait valu à Bonaparte le grade de général de brigade et une grande considération dans l'armée. Après avoir observé les positions ennemies, et reconnu l'impossibilité d'enlever le camp des Fourches, il fut frappé d'une idée aussi heureuse que celle qui rendit Toulon à la république. (*Voir la carte n°* 17.) Saorgio est placé dans la vallée de la Roya. Parallèlement à cette vallée se trouve celle d'Oneille, dans laquelle coule la Taggia. Bonaparte imagina de jeter une division de quinze mille hommes dans la vallée d'Oneille, de faire remonter cette division jusqu'aux sources du Tanaro, de la porter ensuite jusqu'au mont Tanarello, qui borde la Roya supérieure, et d'intercepter ainsi la chaussée de Saorgio, entre le camp des Fourches et le col de Tende. Par ce moyen, le camp des Fourches, isolé des grandes Alpes, tombait nécessairement. Il n'y avait qu'une objection à faire à ce plan, c'est qu'il obligeait l'armée à emprunter le territoire de Gênes. Mais la république ne devait pas s'en faire un scrupule, car l'année précédente deux mille Piémontais avaient traversé le territoire génois, et étaient venus s'embarquer à Oneille pour Toulon; d'ailleurs, l'attentat commis par les Anglais sur la frégate *la Modeste*, dans le port même de Gênes, était la plus éclatante vio-

Digitized by Google

lation du pays neutre. Il y avait en outre un grand avantage à étendre la droite de l'armée d'Italie jusqu'à Oneille; on pouvait par là couvrir une partie de la rivière de Gênes, chasser les corsaires du petit port d'Oneille, où ils se réfugiaient habituellement, et assurer ainsi le commerce de Gênes avec le midi de la France. Ce commerce, qui se faisait par le cabotage, était fort troublé par les corsaires et les escadres anglaises, et il importait de le protéger, parce qu'il contribuait à alimenter le Midi en grains. On ne devait donc pas hésiter à adopter le plan de Bonaparte. Les représentants demandèrent au comité de salut public l'autorisation nécessaire, et l'exécution de ce plan fut aussitôt ordonnée.

Mai 1794.

Le 17 germinal (6 avril), une division de quatorze mille hommes, partagée en cinq brigades, passa la Roya. Le général Masséna se porta sur le mont Tanardo, et Bonaparte avec trois brigades se dirigea sur Oneille, en chassa une division autrichienne, et y fit son entrée. Il trouva dans Oneille douze pièces de canon, et purgea le port de tous les corsaires qui infestaient ces parages. Tandis que Masséna remontait du Tanardo jusqu'à Tanarello, Bonaparte continua son mouvement, et marcha d'Oneille jusqu'à Orméa dans la vallée du Tanaro. Il y entra le 15 avril (26 germinal), et y trouva quelques fusils, vingt pièces de canon, et des maga-

Succès sur les Alpes.

Digitized by Google

Mai 1794.

sins pleins de draps pour l'habillement des troupes. Dès que les brigades françaises furent réunies dans la vallée du Tanaro, elles se portèrent vers la haute Roya, pour exécuter le mouvement prescrit sur la gauche des Piémontais. Le général Dumerbion attaqua de front les positions des Piémontais, pendant que Masséna arrivait sur leurs flancs et sur leurs derrières. Après plusieurs actions assez vives, les Piémontais abandonnèrent Saorgio et se replièrent sur le col de Tende, et enfin abandonnèrent le col de Tende même pour se réfugier à Limone, au delà de la grande chaîne. Tandis que ces choses se passaient dans la vallée de la Roya, les vallées de la Tinéa et de la Vésubia étaient balayées par la gauche de l'armée d'Italie ; et, bientôt après, l'armée des grandes Alpes, piquée d'émulation, prit de vive force le Saint-Bernard et le mont Cenis. Ainsi, dès le milieu de floréal (commencement de mai), nous étions victorieux sur toute la chaîne des Alpes ; et nous l'occupions depuis les premiers mamelons de l'Apennin jusqu'au mont Blanc. Notre droite, appuyée à Orméa, s'étendait jusqu'aux portes de Gênes, couvrait une grande partie de la rivière du Ponant, et mettait ainsi le commerce à l'abri des pirateries. Nous avions pris trois ou quatre mille prisonniers, cinquante à soixante pièces de canon, beaucoup d'effets d'équipement, et deux places fortes. Notre début était donc aussi

Digitized by Google

heureux aux Alpes qu'aux Pyrénées, puisque sur les deux points il nous donnait une frontière et une partie des ressources de l'ennemi.

Mai 1794.

La campagne s'était ouverte un peu plus tard sur le grand théâtre de la guerre, c'est-à-dire au Nord. Là, cinq cent mille hommes allaient se heurter depuis les Vosges jusqu'à la mer. (*Voir la carte n° 1.*) Les Français avaient toujours leurs principales forces vers Lille, Guise et Maubeuge. Pichegru était devenu leur général. Chef de l'armée du Rhin, l'année précédente, il était parvenu à se donner l'honneur du déblocus de Landau, qui appartenait au jeune Hoche; il avait capté la confiance de Saint-Just, tandis que Hoche était jeté en prison, et avait obtenu le commandement de l'armée du Nord. Jourdan, estimé comme général sage, ne fut pas jugé assez énergique pour conserver le grand commandement du Nord, et il remplaça Hoche à l'armée de la Moselle. Michaud remplaçait toujours Pichegru à celle du Rhin. Carnot présidait toujours aux opérations militaires, et les dirigeait de ses bureaux. Saint-Just et Lebas avaient été envoyés à Guise pour ranimer l'énergie de l'armée.

Opérations dans les Pays-Bas.

Pichegru général de l'armée du Nord.

La nature des lieux commandait un plan d'opérations fort simple, et qui pouvait avoir des résultats très-prompts et très-vastes : c'était de porter la plus grande masse des forces françaises sur la

Plan défectueux adopté par les Français.

Digitized by Google

Mai 1794.

Meuse, vers Namur, et de menacer ainsi les communications des Autrichiens. C'est là qu'était la clef du théâtre de la guerre, et qu'elle sera toujours tant que la guerre se fera dans les Pays-Bas contre les Autrichiens venus du Rhin. Toute diversion en Flandre était une imprudence, car si l'aile jetée en Flandre se trouvait assez forte pour tenir tête aux coalisés, elle ne contribuait qu'à les repousser de front, sans compromettre leur retraite ; et si elle n'était pas assez considérable pour obtenir des résultats décisifs, les coalisés n'avaient qu'à la laisser s'avancer dans la West-Flandre, et pouvaient ensuite l'enfermer et l'acculer à la mer. Pichegru, avec des connaissances, de l'esprit et assez de résolution, mais un génie militaire assez médiocre, jugea mal la position, et Carnot, préoccupé de son plan de l'année précédente, persista à attaquer directement le centre de l'ennemi, et à le faire inquiéter sur ses deux ailes. En conséquence, la masse principale dut agir de Guise sur le centre des coalisés, tandis que deux fortes divisions, opérant l'une sur la Lys, l'autre sur la Sambre, devaient faire une double diversion. Tel fut le plan opposé au plan offensif de Mack.

Cobourg commandait toujours en chef les coalisés. L'empereur d'Allemagne s'était rendu en personne dans les Pays-Bas pour exciter son armée, et surtout pour terminer par sa présence les divi-

Digitized by Google

sions qui s'élevaient à chaque instant entre les généraux alliés. Cobourg réunit une masse d'environ cent mille hommes dans les plaines du Cateau, pour bloquer Landrecies. C'était là le premier acte par lequel les coalisés voulaient débuter, en attendant qu'ils pussent obtenir des Prussiens la marche de la Moselle sur la Sambre.

Mai 1794.

Siége de Landrecies.

Les mouvements commencèrent vers les derniers jours de germinal (mars). La masse ennemie, après avoir repoussé les divisions françaises disséminées devant elle, s'établit autour de Landrecies ; le duc d'York fut placé en observation vers Cambrai, Cobourg vers Guise. Par le mouvement que venaient de faire les coalisés, les divisions françaises du centre, ramenées en arrière, se trouvaient séparées des divisions de Maubeuge, qui formaient l'aile droite. Le 2 floréal (21 avril) un effort fut tenté pour se rattacher à ces divisions de Maubeuge. Un combat meurtrier fut livré sur la Helpe. Nos colonnes, toujours trop divisées, furent repoussées sur tous les points et ramenées dans les positions d'où elles étaient parties.

Échecs des Français.

On résolut alors une nouvelle attaque, mais générale, au centre et sur les deux ailes. La division Desjardins, qui était sur Maubeuge, devait faire un mouvement pour se réunir à la division Charbonnier, qui venait des Ardennes. Au centre, sept colonnes devaient agir à la fois et concentriquement,

Digitized by Google

Mai 1794.

sur toute la masse ennemie groupée autour de Landrecies. Enfin, à la gauche, Souham et Moreau, partant de Lille avec deux divisions, formant en tout cinquante mille hommes, avaient ordre de s'avancer en Flandre, et d'enlever, sous les yeux de Clerfayt, Menin et Courtrai.

La gauche de l'armée française opéra sans obstacles, car le prince de Kaunitz, avec la division qu'il avait sur la Sambre, ne pouvait empêcher la jonction de Charbonnier et de Desjardins. Les colonnes du centre s'ébranlèrent le 7 floréal (26 avril), et marchèrent de sept points différents sur l'armée autrichienne. Ce système d'attaques simultanées et décousues, qui nous avait si mal réussi l'année précédente, ne nous réussit pas mieux cette fois. Ces colonnes, trop séparées les unes des autres, ne purent se soutenir, et n'obtinrent sur aucun point un avantage décisif. L'une d'elles, celle du général Chappuis, fut même entièrement défaite. Ce général, parti de Cambrai, se trouva opposé au duc d'York, qui, avons-nous dit, couvrait Landrecies de ce côté. Il éparpilla ses troupes sur divers points, et se trouva devant les positions retranchées de Trois-Villes avec des forces insuffisantes. Accablé par le feu des Anglais, chargé en flanc par la cavalerie, il fut mis en déroute, et sa division dispersée rentra pêle-mêle dans Cambrai. Ces échecs provenaient moins de nos troupes que de la

Digitized by Google

mauvaise conduite des opérations. Nos jeunes soldats, étonnés quelquefois d'un feu nouveau pour eux, étaient cependant faciles à conduire et à ramener à l'attaque, et ils déployaient souvent une ardeur et un enthousiasme extraordinaires.

Mai 1794.

Succès en Flandre.

Pendant qu'on faisait cette infructueuse tentative sur le centre, la diversion opérée en Flandre contre Clerfayt réussissait pleinement. Souham et Moreau étaient partis de Lille et s'étaient portés à Menin et Courtrai, le 7 floréal (26 avril). On sait que ces deux places sont situées à la suite l'une de l'autre sur la Lys. Moreau investit la première, Souham s'empara de la seconde. Clerfayt, trompé sur la marche des Français, les cherchait où ils n'étaient pas. Bientôt, cependant, il apprit l'investissement de Menin et la prise de Courtrai, et voulut essayer de nous faire rétrograder en menaçant nos communications avec Lille. Le 9 floréal (28 avril), en effet, il se portait à Moucroën avec dix-huit mille hommes, et vint s'exposer imprudemment aux coups de cinquante mille Français, qui auraient pu l'écraser en se repliant. Moreau et Souham, ramenant aussitôt une partie de leurs troupes vers leurs communications menacées, marchèrent sur Moucroën et résolurent de livrer bataille à Clerfayt. Il était retranché sur une position à laquelle on ne pouvait parvenir que par cinq défilés étroits, défendus par une formidable artillerie. Le 10 floréal

Digitized by Google

Mai 1794.

(29 avril), l'attaque fut ordonnée. Nos jeunes soldats, dont la plupart voyaient le feu pour la première fois, n'y résistèrent pas d'abord ; mais les généraux et les officiers bravèrent tous les dangers pour les rallier; ils y réussirent, et les positions furent enlevées. Clerfayt perdit douze cents prisonniers, dont quatre-vingt-quatre officiers, trente-trois pièces de canon, quatre drapeaux et cinq cents fusils. C'était notre première victoire au Nord, et elle releva singulièrement le courage de l'armée. Menin fut pris immédiatement après. Une division d'émigrés, qui s'y trouvait renfermée, se sauva bravement en se faisant jour le fer à la main.

Le succès de la gauche et les revers du centre décidèrent Pichegru et Carnot à abandonner tout à fait le centre pour agir exclusivement sur les ailes. Pichegru envoya le général Bonnaud avec vingt mille hommes à Sanghien, près Lille, afin d'assurer les communications de Moreau et de Souham. Il ne laissa à Guise que vingt mille hommes sous les ordres du général Ferrand, et détacha le reste vers Maubeuge, pour le réunir aux divisions Desjardins et Charbonnier. Ces forces réunies portèrent à cinquante-six mille hommes l'aile droite destinée à agir sur la Sambre. Carnot, jugeant encore mieux que Pichegru la situation des choses, donna un ordre qui décida le destin de la campagne. Commençant à sentir que le point sur

Nouveau plan de campagne conçu par Carnot.

Digitized by Google

lequel il fallait frapper les coalisés était la Sambre et la Meuse, que battus sur cette ligne, ils étaient séparés de leur base, il ordonna à Jourdan d'amener à lui quinze mille hommes de l'armée du Rhin, de laisser sur le versant occidental des Vosges les troupes indispensables pour couvrir cette frontière, de quitter ensuite la Moselle, avec quarante-cinq mille hommes, et de se porter sur la Sambre à marches forcées. L'armée de Jourdan, réunie à celle de Maubeuge, devait former une masse de quatre-vingt-dix à cent mille hommes, et entraîner la défaite des coalisés sur le point décisif. Cet ordre, le plus beau de la campagne, celui auquel il faut en attribuer tous les résultats, partit le 11 floréal (30 avril) des bureaux du comité de salut public.

Mai 1794.

Prise de Landrecies par Cobourg.

Pendant ce temps, Cobourg avait pris Landrecies. N'attachant pas une grande importance à la défaite de Clerfayt, il se contenta de détacher le duc d'York vers Lamain, entre Tournai et Lille.

Clerfayt s'était porté dans la West-Flandre, entre la gauche avancée des Français et la mer ; de cette manière, il était encore plus éloigné qu'auparavant de la grande armée et du secours que lui apportait le duc d'York. Les Français, échelonnés à Lille, Menin et Courtrai, formaient une colonne avancée en Flandre; Clerfayt, transporté à Thielt, se trouvait entre la mer et cette colonne; le duc d'York,

Digitized by Google

Mai 1794.

posté à Lamain, devant Tournai, était entre cette colonne et la grande masse coalisée. Clerfayt voulut faire une tentative sur Courtrai, et vint l'attaquer le 21 floréal (10 mai). Souham se trouvait dans ce moment en arrière de Courtrai ; il fit promptement ses dispositions, revint dans la place au secours de Vandamme, et, tandis qu'il préparait une sortie, il détacha Macdonald et Malbranck sur Menin, pour y passer la Lys et venir tourner Clerfayt. Le combat se livra le 22 (11 mai). Clerfayt avait fait, sur la chaussée de Bruges et dans les faubourgs, les meilleures dispositions, mais nos jeunes réquisitionnaires bravèrent hardiment le feu des maisons et des batteries, et après un choc violent, obligèrent Clerfayt à se retirer. Quatre mille hommes des deux partis couvrirent le champ de bataille ; et si, au lieu de tourner l'ennemi du côté de Menin, on l'avait tourné du côté opposé, on aurait pu lui couper sa retraite sur la Flandre.

Seconde victoire remportée sur Clerfayt.

Insuccès sur la Sambre.

C'était la seconde fois que Clerfayt était battu par notre aile gauche victorieuse. Notre aile droite, sur la Sambre, n'était pas aussi heureuse. Commandée par plusieurs généraux, qui délibéraient en conseil de guerre avec les représentants Saint-Just et Lebas, elle ne fut pas aussi bien dirigée que les deux divisions commandées par Souham et Moreau. Kléber et Marceau, qu'on y avait transportés de la Vendée, auraient pu la conduire à la

Digitized by Google

victoire; mais leurs avis étaient peu écoutés. Le mouvement prescrit à cette aile droite consistait à passer la Sambre pour se diriger sur Mons. Un premier passage fut tenté le 20 floréal (9 mai); mais les dispositions nécessaires n'ayant pas été faites sur l'autre rive, l'armée ne put s'y maintenir, et fut obligée de repasser la Sambre en désordre. Le 22, Saint-Just voulut tenter un nouveau passage, malgré le mauvais succès du premier. Il eût bien mieux valu attendre l'arrivée de Jourdan, qui, avec ses quarante-cinq mille hommes, devait rendre infaillibles les succès de l'aile droite. Mais Saint-Just ne voulait ni hésitation ni retard, et il fallut obéir à ce terrible proconsul. Le nouveau passage ne fut pas plus heureux. L'armée franchit une seconde fois la Sambre; mais attaquée encore sur l'autre rive avant de s'y être solidement établie, elle eût été perdue, sans la bravoure de Marceau et la fermeté de Kléber.

Mai 1794.

Ainsi, depuis un mois, on se battait de Maubeuge jusqu'à la mer, avec un acharnement incroyable, et sans succès décisifs. Heureux à la gauche, nous étions malheureux à la droite; mais nos troupes se formaient, et le mouvement habile et hardi prescrit à Jourdan préparait des résultats immenses.

Le plan de Mack était devenu inexécutable. Le général prussien Moellendorf refusait de se rendre

Digitized by Google

Mai 1794.

sur la Sambre, et disait n'avoir pas d'ordre de sa cour. Les négociateurs anglais étaient allés faire expliquer le cabinet prussien sur le traité de La Haye, et, en attendant, Cobourg, menacé sur l'une de ses ailes, avait été obligé de dissoudre son centre à l'exemple de Pichegru. Il avait renforcé Kaunitz sur la Sambre, et porté le gros de son armée vers la Flandre, aux environs de Tournai. Une action décisive se préparait donc à la gauche, car le moment approchait où de grandes masses allaient s'aborder et se combattre.

Plan de destruction conçu dans l'état-major autrichien.

On conçut alors dans l'état-major autrichien un plan qui fut appelé *de destruction*, et qui avait pour but de couper l'armée française de Lille, de l'envelopper et de l'anéantir. Une pareille opération était possible, car les coalisés pouvaient faire agir près de cent mille hommes contre soixante-dix, mais ils firent des dispositions singulières pour arriver à ce but. Les Français étaient toujours distribués comme il suit (*Voir la carte n° 1*) : Souham et Moreau à Menin et à Courtrai, avec cinquante mille hommes, et Bonnaud aux environs de Lille avec vingt. Les coalisés étaient toujours répartis sur les deux flancs de cette ligne avancée ; la division de Clerfayt à gauche de la West-Flandre, la masse des coalisés à droite du côté de Tournai. Les coalisés résolurent de faire un effort concentrique sur Tourcoing, qui sépare Menin et Courtrai de

Effort concentrique des coalisés sur Tourcoing.

Digitized by Google

Lille. Clerfayt dut y marcher de la West-Flandre, en passant par Werwick et Lincelles. Les généraux de Busch, Otto et le duc d'York eurent ordre d'y marcher du côté opposé, c'est-à-dire de Tournai. De Busch devait se rendre à Moucroën, Otto à Tourcoing même, et le duc d'York, s'avançant sur Roubaix et Mouvaux, devait donner la main à Clerfayt. Par cette dernière jonction, Souham et Moreau se trouvaient coupés de Lille. Le général Kinski et l'archiduc Charles étaient chargés, avec deux fortes colonnes, de replier Bonnaud dans Lille. Ces dispositions, pour réussir, exigeaient un ensemble de mouvements impossible à obtenir. La plupart de ces corps, en effet, partaient de points extrêmement éloignés, et Clerfayt avait à marcher au travers de l'armée française.

Mai 1794.

Ces mouvements devaient s'exécuter le 28 floréal (17 mai). Pichegru s'était porté dans ce moment à l'aile droite de la Sambre, pour y réparer les échecs que cette aile venait d'essuyer. Souham et Moreau dirigeaient l'armée en l'absence de Pichegru. Le premier signe des projets des coalisés leur fut donné par la marche de Clerfayt sur Werwick; ils se portèrent aussitôt de ce côté; mais, en apprenant que la masse de l'ennemi arrivait du côté opposé, et menaçait leurs communications, ils prirent une résolution prompte et habile : ce fut de diriger un effort sur Tourcoing pour s'emparer de

Digitized by Google

Mai 1794.

cette position décisive entre Menin et Lille. Moreau resta avec la division Vandamme devant Clerfayt, afin de ralentir sa marche, et Souham marcha sur Tourcoing avec quarante-cinq mille hommes. Les communications avec Lille n'étaient pas encore interrompues, on put ordonner à Bonnaud de se porter de son côté sur Tourcoing, et de faire un effort puissant pour conserver la communication de cette position avec Lille. Les dispositions des généraux français eurent un plein succès. Clerfayt n'avait pu s'avancer que lentement ; retardé à Werwick, il n'arriva pas à Lincelles au jour convenu. Le général de Busch s'était d'abord emparé de Moucroën ; mais il avait éprouvé ensuite un léger échec, et Otto, s'étant morcelé pour le secourir, n'était pas resté assez en forces à Tourcoing ; enfin le duc d'York s'était avancé à Roubaix et à Mouvaux, sans voir venir Clerfayt, et sans pouvoir se lier à lui ; Kinski et l'archiduc Charles n'arrivèrent vers Lille que fort tard dans la journée du 28 (17 mai). Le lendemain matin 29 (18 mai), Souham marcha vivement sur Tourcoing, culbuta tout ce qui se rencontra devant lui et s'empara de cette position importante. De son côté, Bonnaud, marchant de Lille sur le duc d'York, qui devait s'interposer entre cette place et Tourcoing, le trouva morcelé sur une ligne étendue. Les Anglais, quoique surpris, voulurent résister ; mais nos jeunes réquisitionnaires, marchant avec

Victoire de Tourcoing remportée le 18 mai.

Digitized by Google

ardeur, les obligèrent à céder et à fuir en jetant leurs armes. La déroute fut telle, que le duc d'York, courant à toute bride, ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Dès ce moment la confusion devint générale chez les coalisés, et l'empereur d'Allemagne, des hauteurs de Templeuve, vit toute son armée en fuite. Pendant ce temps, l'archiduc Charles, mal averti, mal placé, demeurait inactif au-dessous de Lille, et Clerfayt, arrêté vers la Lys, était réduit à se retirer. Telle fut l'issue de ce *plan de destruction*. Il nous valut plusieurs milliers de prisonniers, beaucoup de matériel, et le prestige d'une grande victoire, remportée avec soixante-dix mille hommes sur près de cent mille.

Mai 1794.

Pichegru profite mal de la victoire.

Pichegru arriva lorsque la bataille était gagnée. Tous les corps coalisés se replièrent sur Tournai, et Clerfayt, regagnant la Flandre, reprit sa position de Thielt. Pichegru profita mal de cette importante victoire. Les coalisés s'étaient groupés près de Tournai, ayant leur droite appuyée à l'Escaut. Le général français voulut faire enlever quelques fourrages qui remontaient l'Escaut, et fit combattre toute l'armée pour ce but puéril. S'approchant du fleuve, il resserra les coalisés dans leur position demi-circulaire de Tournai. Bientôt tous ses corps se trouvèrent successivement engagés sur ce demi-cercle. Le combat le plus vif fut livré à Pont-à-Chin,

Digitized by Google

Mai 1794.

le long de l'Escaut. Il y eut pendant douze heures un carnage affreux, et sans aucun résultat possible. Il périt des deux côtés sept à huit mille hommes. L'armée française se replia après avoir brûlé quelques bateaux, et en perdant une partie de l'ascendant que la bataille de Tourcoing lui avait valu.

Cependant nous pouvions nous considérer comme victorieux en Flandre, et la nécessité où se trouvait Cobourg de porter des renforts ailleurs allait y rendre notre supériorité plus décidée. Sur la Sambre, Saint-Just avait voulu opérer un troisième passage, et investir Charleroi ; mais Kaunitz, renforcé, avait fait lever le siége au moment même où, par bonheur, Jourdan arrivait avec toute l'armée de la Moselle. Dès ce moment quatre-vingt-dix mille hommes allaient agir sur la ligne véritable d'opérations, et terminer les hésitations de la victoire. Au Rhin, il ne s'était rien passé d'important. Seulement, le général Moellendorf, profitant de la diminution de nos forces sur ce point, nous avait enlevé le poste de Kayserslautern, mais il était rentré dans l'inaction aussitôt après cet avantage. Ainsi, dès le mois de prairial (fin de mai), et sur toute la ligne du Nord, nous avions non-seulement résisté à la coalition, mais triomphé d'elle en plusieurs rencontres ; nous avions remporté une grande victoire, et nous nous avancions sur deux ailes dans la Flandre et sur la Sambre. La perte de

Digitized by Google

Landrecies n'était rien auprès de ces avantages et de ceux que la situation présente nous assurait.

Mai 1794.

La guerre de la Vendée n'avait pas entièrement fini après la déroute de Savenay. Trois chefs s'étaient sauvés, La Rochejacquelein, Stofflet et Marigny. Outre ces trois chefs, Charette, qui, au lieu de passer la Loire, avait pris l'île de Noirmoutiers, restait dans la basse Vendée. Mais cette guerre se bornait maintenant à de simples escarmouches, et n'avait plus rien d'inquiétant pour la république. Le général Turreau avait reçu le commandement de l'Ouest. Il avait partagé l'armée disponible en colonnes mobiles qui parcouraient le pays en se dirigeant concentriquement sur un même point ; elles battaient les bandes fugitives, et, quand elles n'avaient pas à se battre, elles exécutaient le décret de la Convention, c'est-à-dire brûlaient les forêts et les villages, et enlevaient la population pour la transporter ailleurs. Plusieurs engagements avaient eu lieu, mais sans grands résultats. Haxo, après avoir repris sur Charette les îles de Noirmoutiers et de Bouin, avait espéré plusieurs fois de se saisir de lui ; mais ce partisan hardi lui échappait toujours, et reparaissait bientôt sur le champ de bataille, avec une constance non moins admirable que son adresse. Cette malheureuse guerre n'était plus désormais qu'une guerre de dévastation. Le général Turreau fut contraint de prendre une me-

Fin de la guerre de la Vendée.

Digitized by Google

Mai 1794.

sure cruelle, c'était d'ordonner aux habitants des bourgs d'abandonner le pays, sous peine d'être traités en ennemis s'ils y restaient. Cette mesure les réduisit ou à quitter le sol sur lequel ils avaient tous leurs moyens d'existence, ou à se soumettre aux exécutions militaires. Tels sont les inévitables maux des guerres civiles.

Guerre des Chouans.

La Bretagne était devenue le théâtre d'un nouveau genre de guerre, la guerre des Chouans. Déjà cette province avait montré quelques dispositions à imiter la Vendée; cependant, le penchant à s'insurger n'étant pas aussi général, quelques individus seulement, profitant de la nature des lieux, s'étaient livrés à des brigandages isolés. Bientôt les débris de la colonne vendéenne qui avait passé en Bretagne accrurent le nombre de ces partisans. Leur principal établissement était dans la forêt du Perche, et ils parcouraient le pays en troupes de quarante à cinquante, attaquant quelquefois la gendarmerie, faisant contribuer les petites communes, et commettant ces désordres au nom de la cause royale et catholique. Mais la véritable guerre était finie, et il ne restait plus qu'à déplorer les calamités particulières qui affligeaient ces malheureuses provinces.

Désastre de Saint-Domingue.

Aux colonies et sur mer, la guerre n'était pas moins active que sur le continent. Le riche établissement de Saint-Domingue avait été le théâtre des

Digitized by Google

plus grandes horreurs dont l'histoire fasse mention. Les blancs avaient embrassé avec enthousiasme la cause de la révolution, qui, selon eux, devait amener leur indépendance de la métropole ; les mulâtres ne l'avaient pas embrassée avec moins de chaleur, mais ils en espéraient autre chose que l'indépendance politique de la colonie, et ils aspiraient aux droits de bourgeoisie qu'on leur avait toujours refusés. L'Assemblée constituante avait reconnu les droits des mulâtres; mais les blancs, qui ne voulaient de la révolution que pour eux, s'étaient alors révoltés, et la guerre civile avait commencé entre l'ancienne race des hommes libres et les affranchis. Profitant de cette guerre, les nègres avaient paru à leur tour sur la scène, et s'y étaient annoncés par le feu et le sang. Ils avaient égorgé leurs maîtres et incendié leurs propriétés. Dès ce moment, la colonie se trouva livrée à la plus horrible confusion : chaque parti reprochait à l'autre le nouvel ennemi qui venait de se présenter, et l'accusait de lui avoir donné des armes. Les nègres, sans se ranger encore pour aucune cause, ravageaient le pays. Bientôt cependant, excités par les envoyés de la partie espagnole, ils prétendirent servir la cause royale. Pour ajouter encore à la confusion, les Anglais étaient intervenus. Une partie des blancs les avaient appelés dans un moment de danger, et leur avaient cédé le fort important de

Mai 1794.

Digitized by Google

Mai 1794.

Saint-Nicolas. Le commissaire Santhonax, aidé surtout des mulâtres et d'une partie des blancs, résista à l'invasion des Anglais, et ne trouva enfin qu'un moyen de la repousser : ce fut de reconnaître la liberté des nègres qui se déclareraient pour la république. La Convention avait confirmé cette mesure, et proclamé par un décret tous les nègres libres. Dès cet instant, une portion d'entre eux, qui servaient la cause royale, passèrent du côté des républicains, et les Anglais, retranchés dans le fort Saint-Nicolas, n'eurent plus aucun espoir d'envahir cette riche possession, qui, longtemps ravagée, devait enfin n'appartenir qu'à elle-même. La Guadeloupe, après avoir été prise et reprise, nous était enfin restée; mais la Martinique était définitivement perdue.

Perte de la Martinique.

Tels étaient les désordres des colonies. Sur l'Océan se passait un événement important : c'était l'arrivée de ce convoi d'Amérique si impatiemment attendu dans nos ports. L'escadre de Brest, au nombre de trente vaisseaux, était sortie, comme on l'a vu, avec l'ordre de croiser, et de ne combattre que dans le cas où le salut du convoi l'exigerait impérieusement. Nous avons déjà dit que Jean-Bon-Saint-André était à bord du vaisseau amiral; que Villaret-Joyeuse avait été fait, de simple capitaine, chef d'escadre; que des paysans n'ayant jamais vu la mer avaient été placés dans les équipages, et que

Digitized by Google

ces matelots, ces officiers, ces amiraux d'un jour, étaient chargés de lutter contre la vieille marine anglaise. L'amiral Villaret-Joyeuse appareilla le 1er prairial (20 mai) et fit voile vers les îles Coves et Flores pour attendre le convoi. Il prit en route beaucoup de vaisseaux de commerce anglais, et les capitaines lui disaient : *Vous nous prenez en détail, mais l'amiral Howe va vous prendre en gros.* En effet, cet amiral croisait sur les côtes de la Bretagne et de la Normandie avec trente-trois vaisseaux et douze frégates. Le 9 prairial (28 mai), l'escadre française aperçut une flotte. Les équipages impatients regardaient grossir à l'horizon ces points noirs; et, lorsqu'ils reconnurent les Anglais, ils poussèrent des cris d'enthousiasme, et demandèrent le combat avec cette chaleur de patriotisme qui a toujours distingué nos habitants des côtes. Quoique les instructions données au général ne lui permissent de se battre que pour sauver le convoi, cependant Jean-Bon-Saint-André, entraîné lui-même par l'enthousiasme universel, consentit au combat, et fit donner l'ordre de s'y préparer. Vers le soir, un vaisseau de l'arrière-garde, *le Révolutionnaire*, qui avait diminué de voiles, se trouva engagé contre les Anglais, fit une résistance opiniâtre, perdit son capitaine, et fut obligé de se faire remorquer à Rochefort. La nuit empêcha l'action de devenir générale.

Mai 1794.

Digitized by Google

Mai 1794.

Le lendemain 10 (29 mai), les deux escadres se trouvèrent en présence. L'amiral anglais manœuvra contre notre arrière-garde. Le mouvement que nous fîmes pour la protéger amena l'engagement général. Les Français ne manœuvrant pas aussi bien, deux de leurs vaisseaux, *l'Indomptable* et *le Tyrannicide*, se trouvèrent en présence de forces supérieures, et se battirent avec un courage opiniâtre. Villaret-Joyeuse donna l'ordre de secourir les vaisseaux engagés; mais ses ordres n'étant ni bien compris, ni bien exécutés, il se porta seul en avant, au risque de n'être pas suivi. Cependant il le fut bientôt après : toute notre escadre s'avança sur l'escadre ennemie, et l'obligea de reculer. Malheureusement nous avions perdu l'avantage du vent; nous fîmes un feu terrible sur les Anglais, mais nous ne pûmes pas les poursuivre. Il nous resta cependant les deux vaisseaux et le champ de bataille.

Le 11 et le 12 (30 et 31 mai), une brume épaisse enveloppa les deux armées navales. Les Français tâchèrent d'entraîner les Anglais au nord et à l'ouest de la route que devait suivre le convoi. Le 13, la brume se dissipa; un soleil éclatant éclaira les deux flottes. Les Français n'avaient plus que vingt-six vaisseaux, tandis que leurs ennemis en avaient trente-six; ils demandaient de nouveau le combat, et il convenait de céder à leur ardeur

Digitized by Google

pour occuper les Anglais, et les éloigner de la route du convoi, qui devait passer sur le champ de bataille du 10. Mai 1794.

Ce combat, l'un des plus mémorables dont l'Océan ait été le témoin, commença à neuf heures du matin. L'amiral Howe s'avança pour couper notre ligne. Une fausse manœuvre du vaisseau *la Montagne* lui permit d'y pénétrer, d'isoler notre aile gauche, et de l'accabler de toutes ses forces. Notre droite et notre avant-garde restèrent isolées. L'amiral voulait les rallier à lui pour se reporter sur l'escadre anglaise, mais il avait perdu l'avantage du vent, et resta cinq heures sans pouvoir se rapprocher du champ de bataille. Pendant ce temps les vaisseaux engagés se battaient avec un héroïsme extraordinaire. Les Anglais, supérieurs dans la manœuvre, perdaient leur avantage dans les luttes de vaisseau à vaisseau, trouvaient des feux terribles et des abordages formidables. C'est au milieu de cette action acharnée que le vaisseau *le Vengeur*, démâté, à moitié détruit et près de couler, refusa d'amener son pavillon, au risque de s'abîmer sous les eaux. Les Anglais cessèrent les premiers le feu, et se retirèrent étonnés d'une pareille résistance. Ils avaient pris six de nos vaisseaux. Le lendemain Villaret-Joyeuse, ayant réuni son avant-garde et sa droite, voulait fondre sur eux et leur enlever leur proie. Les Anglais, fort

Bataille navale.

Le Vengeur.

Digitized by Google

Mai 1794.

endommagés, nous auraient peut-être cédé la victoire. Jean-Bon-Saint-André s'opposa à un nouveau combat, malgré l'enthousiasme des équipages. Les Anglais purent donc regagner paisiblement leurs ports; et ils y rentrèrent épouvantés de leur victoire, et pleins d'admiration pour la bravoure de nos jeunes marins. Mais le but essentiel de ce terrible combat était rempli. L'amiral Venstabel avait traversé, pendant cette journée du 13, le champ de bataille du 10, l'avait trouvé couvert de débris, et était entré heureusement dans les ports de France.

Le convoi d'Amérique arrive en France.

Ainsi, victorieux aux Pyrénées et aux Alpes, menaçants dans les Pays-Bas, héroïques sur mer, et assez forts pour disputer chèrement une victoire navale aux Anglais, nous commencions l'année 1794 de la manière la plus brillante et la plus glorieuse.

FIN DU LIVRE VINGT ET UNIÈME.

Digitized by Google

LIVRE XXII

DOMINATION DE ROBESPIERRE

Situation intérieure au commencement de l'année 1794. — Travaux administratifs du comité. — Loi des finances. — Capitalisation des rentes viagères. — État des prisons. — Persécutions politiques. — Nombreuses exécutions. — Tentative d'assassinat sur Robespierre et Collot-d'Herbois. — Domination de Robespierre. — Secte de la *mère de Dieu*. — Des divisions se manifestent entre les comités. — Fête à l'Être suprême. — Loi du 22 prairial réorganisant le tribunal révolutionnaire. — Terreur extrême. — Grandes exécutions à Paris. — Missions de Lebon, Carrier et Maignet; cruautés atroces commises par eux. — Noyades dans la Loire. — Rupture et conciliation passagère des deux comités.

Situation intérieure au commencement de 1794.

Tandis qu'au dehors la république était victorieuse, son état intérieur n'avait pas cessé d'être violent. Ses maux étaient toujours les mêmes; c'étaient les assignats, le *maximum*, la rareté des subsistances, la loi des suspects, les tribunaux révolutionnaires.

Modifications nécessantes de la loi du *maximum*.

Les embarras résultant de la nécessité de régler tous les mouvements du commerce n'avaient fait que s'accroître. On était obligé de modifier sans cesse la loi du *maximum ;* il fallait en excepter tantôt les fils retors et leur accorder dix pour cent

Digitized by Google

Mai 1794.

au-dessus du tarif; tantôt les épingles, les batistes, les linons, les mousselines, les gazes, les dentelles de fil et de soie, les soies et les soieries. Mais tandis qu'il fallait excepter du *maximum* une foule d'objets, il en était d'autres qu'il devenait urgent d'y soumettre. Ainsi, le prix des chevaux étant devenu excessif, on n'avait pu s'empêcher d'en déterminer la valeur suivant la taille et la qualité. De ces moyens résultait toujours le même inconvénient. Le commerce s'arrêtait et fermait ses marchés, ou bien s'en ouvrait de clandestins, et ici l'autorité devenait impuissante. Si par les assignats elle avait pu réaliser la valeur des biens nationaux, et si par le *maximum* elle avait pu mettre les assignats en rapport avec les marchandises, il n'y avait aucun moyen d'empêcher les marchandises de se supprimer ou de se cacher aux acheteurs. Aussi les plaintes ne cessaient de s'élever contre les marchands qui se retiraient, ou qui fermaient leurs magasins.

Cependant l'état des subsistances causait moins d'inquiétude cette année. Les convois arrivés du nord de l'Amérique, et une récolte abondante, avaient fourni une quantité suffisante de grains pour la consommation de la France. Le comité, administrant toutes choses avec la même vigueur, avait ordonné que le recensement de la récolte serait fait par la commission des subsistances, et

Digitized by Google

qu'une partie des grains serait battue sur-le-champ pour suffire aux approvisionnements des marchés. On avait eu quelque crainte de voir les moissonneurs errants qui se déplacent pour se rendre dans les provinces à grain, exiger des salaires extraordinaires; le comité déclara que tous les citoyens et citoyennes connus pour s'employer aux travaux des récoltes étaient en réquisition forcée, et que leurs salaires seraient déterminés par les autorités locales. Bientôt, des garçons bouchers et boulangers s'étant mutinés, le comité prit une mesure plus générale, et mit en réquisition les ouvriers de toute espèce qui s'employaient à la manipulation, au transport et au débit des marchandises de première nécessité.

Mai 1794.

Les approvisionnements en viande étaient beaucoup plus difficiles et plus inquiétants. On en manquait surtout à Paris; et, depuis le moment où les hébertistes avaient voulu se servir de cette disette pour exciter un mouvement, le mal n'avait fait que s'accroître. On fut obligé de mettre la ville de Paris à la ration de viande. La commission des subsistances fixa la consommation journalière à soixante-quinze bœufs, cent cinquante quintaux de veau et de mouton, et deux cents cochons. Elle se procurait les bestiaux nécessaires, et les envoyait à l'hospice de l'Humanité, qui était désigné comme l'abattoir commun, et comme le seul autorisé. Les

Digitized by Google

Mai 1794.

bouchers nommés par chaque section venaient y chercher la viande qui leur était destinée, et en recevaient une quantité proportionnée à la population qu'ils avaient à servir. Tous les cinq jours, ils devaient distribuer à chaque famille une demi-livre de viande par tête. On employait encore ici la ressource des cartes, délivrées par les comités révolutionnaires pour la distribution du pain, et portant le nombre d'individus dont se composait chaque famille. Pour éviter les tumultes et les longues veilles, défense était faite de se rendre avant six heures du matin à la porte des bouchers.

L'insuffisance de ces règlements se fit bientôt sentir; déjà il s'était établi, comme nous l'avons dit ailleurs, des boucheries clandestines. Le nombre en devint tous les jours plus grand. Les bestiaux n'avaient pas le temps d'arriver aux marchés de Neubourg, Poissy et Sceaux; les bouchers des campagnes les devançaient, et venaient les acheter dans les herbages mêmes. Profitant de la négligence des communes rurales dans l'exécution de la loi, ces bouchers vendaient au-dessus du *maximum*, et fournissaient tous les habitants des grandes communes, et particulièrement ceux de Paris, qui ne se contentaient pas de la demi-livre distribuée tous les cinq jours. De cette manière, les bouchers de la campagne absorbaient le commerce de ceux des villes, qui n'avaient presque plus rien à faire de-

Digitized by Google

puis qu'ils étaient bornés à distribuer les rations. Plusieurs d'entre eux demandèrent même une loi qui les autorisât à résilier les baux de leurs boutiques. Il fallut alors porter de nouveaux règlements pour empêcher que les bestiaux ne fussent détournés des marchés ; et on obligea les propriétaires d'herbages à des déclarations et à des formalités extrêmement gênantes. On fut forcé de descendre à des détails bien plus minutieux encore ; le bois et le charbon n'arrivant plus à cause du *maximum*, cè qui donnait lieu à des soupçons d'accaparement, on défendit d'avoir chez soi plus de quatre voies de bois et plus de deux voies de charbon.

Mai 1794.

Grands et nombreux travaux du comité.

Le nouveau gouvernement suffisait avec une activité singulière à toutes les difficultés de la carrière où il se trouvait engagé. Tandis qu'il rendait ces règlements si multipliés, il s'occupait de réformer l'agriculture, de changer la législation du fermage, pour diviser l'exploitation des terres ; d'introduire les nouveaux assolements, les prairies artificielles et l'éducation des bestiaux ; il décrétait l'institution des jardins botaniques dans tous les chefs-lieux de département, pour naturaliser les plantes exotiques, former des pépinières d'arbres de toute espèce, et ouvrir des cours d'agriculture à l'usage et à la portée des cultivateurs ; il ordonnait le desséchement général des marais, d'après

Digitized by Google

Mai 1794.

un plan vaste et bien conçu : il décidait que l'État ferait les avances de cette grande entreprise, et que les propriétaires dont les terres seraient desséchées et assainies payeraient un droit, ou céderaient leurs terres moyennant un prix déterminé : enfin, il engageait tous les architectes à présenter des plans pour rebâtir les villages en démolissant les châteaux ; il ordonnait des embellissements pour rendre le jardin des Tuileries plus commode au public ; il demandait à tous les artistes un projet pour changer la salle d'Opéra en une arène couverte, où le peuple s'assemblerait en hiver.

Finances.

Ainsi donc, il exécutait ou du moins essayait presque tout à la fois ; tant il est vrai que c'est lorsqu'on a le plus à faire qu'on est le plus capable de beaucoup faire ! Le soin des finances n'était pas le moins difficile et le moins inquiétant de tous. On a vu quelles ressources furent imaginées, au mois d'août 1793, pour remettre les assignats en valeur, en les retirant en partie de la circulation. Le milliard retiré par l'emprunt forcé, et les victoires qui terminèrent la campagne de 1793, les relevèrent, et, comme nous l'avons dit ailleurs, ils remontèrent presque au pair, grâce aux lois terribles qui rendaient la possession du numéraire si dangereuse. Cependant cette apparente prospérité dura peu, les assignats retombèrent bientôt, et la quantité des émissions les déprécia rapide-

Digitized by Google

ment. Il en rentrait bien une partie par les ventes des biens nationaux, mais cette rentrée était insuffisante. Les biens se vendaient au-dessus de l'estimation, ce qui n'avait rien d'étonnant, car l'estimation avait été faite en argent, et le payement se faisait en assignats. De cette manière, le prix était réellement fort au-dessous de l'estimation, quoiqu'il parût être au-dessus. D'ailleurs, cette absorption des assignats ne pouvait être que lente, tandis que l'émission était nécessairement immense et rapide. Douze cent mille hommes à solder et à armer, un matériel à créer, une marine à construire, avec un papier déprécié, exigeaient des quantités énormes de ce papier. Cette ressource étant devenue la seule, et le capital des assignats d'ailleurs s'augmentant chaque jour par les confiscations, on se résigna à en user autant que le besoin le réclamerait. On abolit la distinction entre la caisse de l'ordinaire et de l'extraordinaire, l'une réservée au produit des impôts, l'autre à la création des assignats. On confondit les deux natures de ressources, et chaque fois que le besoin l'exigeait, on suppléait au revenu par des émissions nouvelles. Au commencement de 1794 (an II), la somme totale des émissions s'était accrue du double. Près de quatre milliards avaient été ajoutés à la somme qui existait déjà, et l'avaient portée à environ huit milliards. En retranchant les

Mai 1794.

Digitized by Google

Mai 1794.

Huit milliards d'assignats émis.

sommes rentrées et brûlées, et celles qui n'avaient pas encore été dépensées, il restait en circulation réelle cinq milliards cinq cent trente-six millions. On décréta, en messidor an II (juin 1794), la création d'un nouveau milliard d'assignats de toute valeur depuis 1000 francs jusqu'à 15 sous. Le comité des finances eut encore recours à l'emprunt forcé sur les riches. On se servit des rôles de l'année précédente, et l'on imposa à ceux qui étaient portés sur ces rôles une contribution extraordinaire de guerre, du dixième de l'emprunt forcé, c'est-à-dire de cent millions. Cette somme ne leur fut pas imposée à titre d'emprunt remboursable, mais à titre d'impôt qui devait être payé par eux sans retour.

Capitalisation des rentes viagères.

Pour compléter l'établissement du grand-livre, et le projet d'uniformiser la dette publique, il restait à *capitaliser* les rentes viagères, et à les convertir en une *inscription*. Ces rentes de toute espèce et de toute forme étaient l'objet de l'agiotage le plus compliqué ; comme les anciens contrats sur l'État, elles avaient l'inconvénient de reposer sur un titre royal, et d'obtenir une préférence marquée sur les valeurs républicaines ; car on se disait toujours que si la république consentait à payer les dettes de la monarchie, la monarchie ne consentirait pas à payer celles de la république. Cambon acheva donc son grand ouvrage de la régé-

Digitized by Google

nération de la dette, en proposant et en faisant rendre la loi qui capitalisait les rentes viagères; les titres devaient être remis par les notaires, et brûlés ensuite, comme l'avaient été les contrats. Le capital fourni autrefois par le rentier était converti en une inscription, et portait un intérêt perpétuel de cinq pour cent, au lieu d'un revenu viager. Cependant, par égard pour les vieillards et les rentiers peu fortunés, qui avaient voulu doubler leurs ressources en les rendant viagères, on conserva les rentes modiques, en les proportionnant à l'âge des individus. De quarante à cinquante ans, on laissa exister toute rente de quinze cents à deux mille francs; de cinquante à soixante, toute rente de trois mille à quatre mille; et ainsi de suite jusqu'à l'âge de cent ans, et jusqu'à la somme de 10,500 francs. Si le rentier compris dans les cas ci-dessus avait une rente supérieure au taux désigné, le surplus était capitalisé. Certes on ne pouvait garder plus de ménagements pour les fortunes médiocres et la vieillesse; cependant aucune loi ne donna lieu à plus de réclamations et de plaintes, et la Convention essuya, pour une mesure sage et ménagée avec humanité, plus de blâme que pour les mesures terribles qui signalaient chaque jour sa dictature. Les agioteurs étaient fort contrariés, parce que la loi exigeait, pour reconnaître les créances, les certificats de vie. Les porteurs de titres d'émigrés

Mai 1794.

Digitized by Google

Mai 1794.

ne pouvaient pas se procurer aisément ces certificats; aussi les agioteurs, qui étaient lésés par cette condition, firent de grandes réclamations au nom des vieillards et des infirmes; ils disaient qu'on ne respectait ni l'âge ni l'indigence; ils persuadaient aux rentiers qu'ils ne seraient pas payés, parce que l'opération et les formalités qu'elle exigeait entraîneraient des délais interminables; cependant il n'en fut rien. Cambon fit modifier quelques clauses du décret, et, veillant sans cesse à la trésorerie, y fit exécuter le travail avec la plus grande promptitude. Les rentiers qui n'agiotaient pas sur les titres d'autrui, et qui vivaient de leur propre revenu, furent payés promptement; et, comme dit Barère, au lieu d'attendre leur tour de payement dans des cours découvertes, et exposés à l'intempérie des saisons, ils l'attendaient dans les salles chaudes et couvertes de la trésorerie.

Application cruelle de la loi contre les ex-nobles.

A côté de ces réformes utiles, les cruautés continuaient d'avoir leur cours. La loi qui expulsait les ex-nobles de Paris, des places fortes et maritimes, donnait lieu à une foule de vexations. Distinguer les vrais nobles, aujourd'hui que la noblesse était une calamité, n'était pas plus facile qu'à l'époque où elle avait été une prétention. Les roturières mariées à des nobles et devenues veuves, les acheteurs de charges qui avaient pris le

Digitized by Google

titre d'écuyers, réclamaient pour être exemptés d'une distinction qu'ils avaient autrefois avidement recherchée. Cette loi ouvrait donc une nouvelle carrière à l'arbitraire et aux vexations les plus tyranniques.

Mai 1794.

Les représentants en mission exerçaient leur autorité avec la dernière rigueur, et quelques-uns se livraient à des cruautés extravagantes et monstrueuses. A Paris, les prisons se remplissaient tous les jours davantage. Le comité de sûreté générale avait institué une police qui répandait la terreur en tous lieux. Le chef était un nommé Héron, qui avait sous sa direction une nuée d'agents, tous dignes de lui. Ils étaient ce qu'on appelait les *porteurs d'ordres* des comités. Les uns faisaient l'espionnage ; les autres, munis d'ordres secrets, souvent même d'ordres en blanc, allaient faire des arrestations soit dans Paris, soit dans les provinces. On leur allouait des sommes pour chacune de leurs expéditions ; ils en exigeaient en outre des prisonniers, et ils ajoutaient ainsi la rapine à la cruauté. Tous les aventuriers licenciés avec l'armée révolutionnaire, ou renvoyés des bureaux de Bouchotte, avaient passé dans ces nouveaux emplois, et en étaient devenus bien plus redoutables. Ils s'introduisaient partout, dans les promenades, les cafés, les spectacles ; à chaque instant on se croyait poursuivi ou écouté par l'un de ces inqui-

Persécutions politiques.

Digitized by Google

Mai 1794.

État des prisons.

siteurs. Grâce à leurs soins, le nombre des suspects avait été porté à sept ou huit mille dans Paris seulement. Les prisons n'offraient plus le même spectacle qu'autrefois ; on n'y voyait plus les riches contribuant pour les pauvres, et les hommes de toute opinion, de tout rang, menant à frais communs une vie assez douce, et se consolant, par les plaisirs des arts, des rigueurs de la captivité. Ce régime avait paru trop supportable pour ce qu'on appelait des aristocrates ; on avait prétendu que le luxe et l'abondance régnaient chez les suspects, tandis qu'au dehors le peuple était réduit à la ration ; que les riches détenus se plaisaient à gaspiller les subsistances qui auraient pu servir à alimenter les citoyens indigents, et il avait été décidé que le régime des prisons serait changé. En conséquence, il avait été établi des réfectoires et des tables communes ; on donnait aux prisonniers, à des heures fixées et dans de grandes salles, une nourriture détestable et malsaine, qu'on leur faisait payer très-cher. Il ne leur était plus permis d'acheter des aliments pour suppléer à ceux qu'ils ne pouvaient pas manger. On faisait des visites, on leur enlevait leurs assignats, et on leur ôtait ainsi tout moyen de se procurer des soulagements. On ne leur donnait plus la même liberté de se voir et de vivre en commun ; et aux tourments de l'isolement venaient s'ajouter les terreurs de la mort, qui

Digitized by Google

devenait chaque jour plus active et plus prompte. Le tribunal révolutionnaire commençait, depuis le procès des hébertistes et des dantonistes, à immoler les victimes par troupes de vingt à la fois. Il avait condamné la famille des Malesherbes, et leur parenté, au nombre de quinze à vingt personnes. Le respectable chef de cette maison était allé à la mort avec la sérénité et la gaieté d'un sage. Faisant un faux pas tandis qu'il marchait à l'échafaud, il avait dit : « Ce faux pas est d'un mauvais augure ; un Romain serait rentré chez lui. » Aux Malesherbes avaient été joints vingt-deux membres du parlement. Le parlement de Toulouse fut immolé presque tout entier. Enfin les fermiers généraux venaient d'être mis en jugement à cause de leurs anciens marchés avec le fisc. On leur prouva que ces marchés renfermaient des conditions onéreuses à l'État, et le tribunal révolutionnaire les envoya à l'échafaud, pour des exactions sur le tabac, le sel, etc. Dans le nombre était un savant illustre, le chimiste Lavoisier, qui demanda en vain quelques jours de sursis pour écrire une découverte.

Mai 1794.

Nombreuses exécutions.

Malesherbes.

Lavoisier.

L'impulsion était donnée ; on administrait, on combattait, on égorgeait avec un ensemble effrayant. Les comités, placés au centre, gouvernaient avec la même vigueur. La Convention, toujours silencieuse, décernait des pensions aux veuves

Digitized by Google

Mai 1794.

Vigueur des comités. — Nullité de la Convention.

et aux enfants des soldats morts pour la patrie, réformait des jugements de tribunaux, interprétait des décrets, réglait l'échange de certaines propriétés du domaine, s'occupait, en un mot, des soins les plus insignifiants et les plus accessoires. Barère venait tous les jours lui lire les rapports des victoires : il appelait ces rapports des *carmagnoles*. A la fin de chaque mois, il annonçait, pour la forme, que les pouvoirs des comités étaient expirés et qu'il fallait les renouveler. Alors on lui répondait avec des applaudissements que les comités n'avaient qu'à poursuivre leurs travaux. Quelquefois même il oubliait cette formalité, et les comités n'en restaient pas moins en fonctions.

Tentatives d'assassinat sur Collot-d'Herbois et sur Robespierre.

C'est dans ces moments d'une soumission absolue que les âmes exaspérées éclatent, et que les coups de poignard sont à redouter pour les autorités despotiques. Il se trouvait alors à Paris un homme, employé comme garçon de bureau à la loterie nationale, qui avait été autrefois au service de plusieurs grandes familles, et qui éprouvait une violente haine contre le régime actuel. Il était âgé de cinquante ans et se nommait Ladmiral. Il avait formé le projet d'assassiner l'un des membres les plus influents du comité de salut public, Robespierre ou Collot-d'Herbois. Depuis quelque temps il s'était logé dans la même maison que Collot-d'Herbois, rue Favart, où il hésitait entre Collot

Digitized by Google

et Robespierre. Le 3 prairial (22 mai), résolu de frapper Robespierre, il se rendit au comité de salut public, et l'attendit toute la journée dans la galerie qui aboutissait à la salle du comité. N'ayant pu l'y rencontrer, il était revenu chez lui, et s'était placé dans l'escalier afin de frapper Collot-d'Herbois. Vers minuit, Collot rentrait et montait son escalier, lorsque Ladmiral lui tire un coup de pistolet à bout pourtant. Le pistolet fait faux feu. Ladmiral tire un second coup, et l'arme se refuse encore à son dessein. Il tire une troisième fois ; cette fois le coup part, mais il n'atteint que les murailles ; alors une lutte s'engage. Collot-d'Herbois crie à l'assassin. Heureusement pour lui une patrouille passait dans la rue, elle accourt à ce bruit ; Ladmiral prend la fuite alors, remonte dans sa chambre et s'y enferme. On le suit et l'on veut enfoncer la porte. Il déclare qu'il est armé, et qu'il va faire feu sur ceux qui se présenteront pour le saisir. Cette menace n'intimide pas la patrouille. On force la porte ; un serrurier nommé Geoffroy s'avance le premier, et reçoit un coup de fusil qui le blesse presque mortellement. Ladmiral est aussitôt arrêté et conduit en prison. Interrogé par Fouquier-Tinville, il raconte sa vie, ses projets, et les tentatives qu'il a faites pour frapper Robespierre avant de songer à Collot-d'Herbois. On lui demande qui l'a porté à commettre ce crime. Il répond avec fermeté que

Mai 1794.

Digitized by Google

Mai 1794.

ce n'est point un crime ; que c'est un service qu'il a voulu rendre à son pays ; que lui seul a conçu ce projet sans aucune suggestion étrangère, et que son unique regret est de n'avoir pas réussi.

Le bruit de cette tentative se répand avec rapidité, et, suivant l'usage, elle augmente la puissance de ceux contre lesquels elle était dirigée. Barère s'empresse le lendemain, 4 prairial, de venir à la Convention faire le récit de cette nouvelle machination de Pitt. « Les factions intérieures, « dit-il, ne cessent de correspondre avec ce gou- « vernement marchand de coalitions, acheteur « d'assassinats, qui poursuit la liberté comme sa « plus grande ennemie. Tandis que nous mettons à « l'ordre du jour la justice et la vertu, les tyrans « coalisés mettent à l'ordre du jour le crime et l'as- « sassinat. Partout vous trouverez le fatal génie de « l'Anglais : dans nos marchés, dans nos achats, « sur les mers, dans le continent, chez les roitelets « de l'Europe comme dans nos cités. C'est la même « tête qui dirige les mains qui assassinent Basse- « ville à Rome, les marins français dans le port « de Gênes, les Français fidèles en Corse ; c'est la « même tête qui dirige le fer contre Lepelletier et « Marat, la guillotine sur Chalier, et les armes à « feu sur Collot-d'Herbois. » Barère produit ensuite des lettres de Londres et de Hollande qui ont été interceptées, et qui annoncent que les com-

Digitized by Google

plots de Pitt sont dirigés contre les comités et particulièrement contre Robespierre. Une de ces lettres dit en substance : « Nous craignons beaucoup l'in- « fluence de Robespierre. Plus le gouvernement « français républicain sera concentré, plus il aura « de force, et plus il sera difficile de le renverser. » Mai 1794.

Une pareille manière de présenter les faits était bien propre à exciter le plus vif intérêt en faveur des comités, et surtout de Robespierre, et à identifier leur existence avec celle de la république. Barère raconte ensuite le fait avec toutes ses circonstances, parle de *l'empressement attendrissant* que les autorités constituées ont montré pour protéger la représentation nationale, et raconte en termes magnifiques la conduite du citoyen Geffroy, qui a reçu une blessure grave en saisissant l'assassin. La Convention couvre d'applaudissements le rapport de Barère ; elle ordonne des recherches pour s'assurer si Ladmiral n'aurait pas des complices ; elle décrète des remercîments pour le citoyen Geffroy, et décide, pour le récompenser, que le bulletin de ses blessures sera lu tous les jours à la tribune. Couthon fait ensuite un discours fulminant, pour demander que le rapport de Barère soit traduit en toutes les langues, et répandu dans tous les pays. « Pitt, Cobourg, s'écrie-t-il, et vous « tous, lâches et petits tyrans, qui regardez le « monde comme votre héritage, et qui, dans les

Digitized by Google

Mai 1794.

« derniers instants de votre agonie, vous débattez « avec tant de fureur, aiguisez, aiguisez vos poi- « gnards; nous vous méprisons trop pour vous « craindre, et vous savez bien que nous sommes « trop grands pour vous imiter. » La salle retentit d'applaudissements. Couthon ajoute : « Mais la loi, « dont le règne vous épouvante, a son glaive levé « sur vous : elle vous frappera tous. Le genre hu- « main a besoin de cet exemple, et le ciel, que « vous outragez, l'a ordonné ! »

Collot-d'Herbois arrive alors comme pour recevoir les marques d'intérêt de l'Assemblée; il est accueilli par des acclamations redoublées, et il a peine à se faire entendre. Robespierre, beaucoup plus adroit, ne paraît pas, et semble se soustraire aux hommages qui l'attendent.

Dans cette même journée du 4, une jeune fille, nommée Cécile Renault, se présente à la porte de Robespierre, avec un paquet sous le bras; elle demande à le voir, et insiste avec force pour être introduite auprès de lui. Elle dit qu'un fonctionnaire public doit toujours être prêt à recevoir ceux qui ont à l'entretenir, et finit même par injurier les hôtes de Robespierre, les Duplaix, qui ne voulaient pas la recevoir. Aux instances de cette jeune fille, et à son air étrange, on conçoit des soupçons; on se saisit d'elle, et on la livre à la police. On ouvre son paquet, et l'on y trouve des hardes

Digitized by Google

et deux couteaux. Aussitôt on prétend qu'elle a voulu assassiner Robespierre; on l'interroge, elle s'explique avec autant d'assurance que Ladmiral. On lui demande ce qu'elle voulait de Robespierre, elle dit que c'était pour voir comment était fait un tyran. On la presse, on veut savoir pourquoi ce paquet, pourquoi ces hardes, ces couteaux; elle répond qu'elle n'a voulu faire aucun usage des couteaux; que quant aux hardes, elle s'en était munie, parce qu'elle s'attendait à être conduite en prison, et de la prison à la guillotine. Elle ajoute qu'elle est royaliste, parce qu'elle aime mieux un roi que cinquante mille. On insiste davantage, on lui fait de nouvelles questions, mais elle refuse de répondre, et demande à être conduite à l'échafaud.

Mai 1794.

Il suffisait de ces indices pour en conclure que la jeune Renault était un des assassins armés contre Robespierre. A ce dernier fait vint s'en ajouter un autre. Le lendemain, à Choisy-sur-Seine, un citoyen racontait dans un café la tentative d'assassinat commise sur Collot-d'Herbois, et se réjouissait de ce qu'elle n'avait pas réussi. Un nommé Saintanax, moine, qui écoutait ce récit, répond qu'il est malheureux que ces scélérats du comité aient échappé, mais qu'il espère que tôt ou tard ils seront atteints. On s'empare sur-le-champ du malheureux, et on le traduit dans la nuit

Digitized by Google

Mai 1794.

même à Paris. C'était plus qu'il n'en fallait pour supposer de vastes ramifications; on prétendit qu'il y avait une bande d'assassins préparée, on s'empressa d'accourir autour des membres du comité, on les engagea à se garder, et à veiller sur leurs jours si précieux à la patrie. Les sections s'assemblèrent, et envoyèrent de nouveau des députations et des adresses à la Convention. Elles disaient que, parmi les miracles que la Providence avait faits en faveur de la république, la manière dont Robespierre et Collot-d'Herbois venaient d'échapper aux coups des assassins n'était pas le moindre. L'une d'elles proposa même de fournir une garde de vingt-cinq hommes pour veiller sur les jours des membres du comité.

Enthousiasme des jacobins pour Robespierre et Collot-d'Herbois.

Le surlendemain était le jour où s'assemblaient les Jacobins. Robespierre et Collot-d'Herbois s'y rendirent, et furent reçus avec un enthousiasme extrême. Quand le pouvoir a su s'assurer une soumission générale, il n'a qu'à laisser faire les âmes basses, elles viennent achever elles-mêmes l'œuvre de sa domination, et y ajouter un culte et des honneurs divins. On regardait Robespierre et Collot-d'Herbois avec une avide curiosité. « Voyez, disait-on, ces hommes précieux, le Dieu des hommes libres les a sauvés; il les a couverts de son égide, et les a conservés à la république! Il faut leur faire partager les honneurs que la France

Digitized by Google

a décernés aux martyrs de la liberté : elle aura ainsi la satisfaction de les honorer, sans avoir à pleurer sur leur urne funèbre[1]. » Collot prend le premier la parole avec sa véhémence ordinaire, et dit que l'émotion qu'il éprouve dans le moment lui prouve combien il est doux de servir la patrie, même au prix des plus grands périls. « Il recueille, « dit-il, cette vérité que celui qui a couru quelque « danger pour son pays reçoit de nouvelles forces « du fraternel intérêt qu'il inspire. Ces applaudis- « sements bienveillants sont un nouveau pacte « d'union entre toutes les âmes fortes. Les tyrans « réduits aux abois, et sentant leur fin approcher, « veulent en vain recourir aux poignards, au poi- « son, au guet-apens ; les républicains ne s'inti- « mideront pas. Les tyrans ne savent-ils pas que « lorsqu'un patriote expire sous leurs coups, c'est « sur sa tombe que les patriotes qui lui survivent « jurent la vengeance du crime et l'éternité de la « liberté ? »

Mai 1794.

Collot achève au milieu des applaudissements. Bentabolle demande que le président donne à Collot et à Robespierre l'accolade fraternelle, au nom de toute la société. Legendre, avec l'empressement d'un homme qui avait été ami de Danton, et qui était obligé à plus de bassesse pour faire oublier cette amitié, dit que la main du crime s'est

1. Voyez la séance des Jacobins du 6 prairial.

Digitized by Google

Mai 1794.

Legendre propose de former une garde autour des membres du pouvoir.

levée pour frapper la vertu, mais que le Dieu de la nature a empêché que le forfait ne fût consommé. Il engage tous les citoyens à former une garde autour des membres du comité, et s'offre à veiller le premier sur leurs jours précieux. Dans ce moment, des sections demandent à être introduites dans la salle : l'empressement est extrême, mais la foule est si grande qu'on est obligé de les laisser à la porte.

Le comité refuse les insignes du pouvoir.

On offrait au comité les insignes du pouvoir souverain, et c'était le moment de les repousser. Il suffit à des chefs adroits de se les faire offrir, et ils doivent se donner le mérite du refus. Les membres présents du comité combattent avec une indignation affectée la proposition de se donner des gardes. Couthon prend aussitôt la parole. Il s'étonne, dit-il, de la proposition qui vient d'être faite aux Jacobins, et qui l'a déjà été à la Convention. Il veut bien l'attribuer à des intentions pures, mais il n'y a que des despotes qui s'entourent de gardes, et les membres du comité ne veulent point être assimilés à des despotes. Ils n'ont pas besoin de gardes pour les défendre. C'est la vertu, c'est la confiance du peuple et la Providence qui veillent sur leurs jours, il ne leur faut pas d'autres garanties pour leur sûreté. D'ailleurs ils sauront mourir à leur poste et pour la liberté.

Legendre se hâte de justifier sa proposition. Il

Digitized by Google

Mai 1794.

dit qu'il n'a pas voulu précisément donner une garde organisée aux membres du comité, mais engager les bons citoyens à veiller sur leurs jours; que si du reste il s'est trompé, il se rétracte, et que son intention a été pure. Robespierre lui succède à la tribune. C'est pour la première fois qu'il prend la parole. Des applaudissements éclatent et se prolongent longtemps; enfin on fait silence, et on lui permet de se faire entendre. « Je suis, « dit-il, un de ceux que les événements qui se sont « passés doivent le moins intéresser, cependant je « ne puis me défendre de quelques réflexions. Que « les défenseurs de la liberté soient en butte aux « poignards de la tyrannie, il fallait s'y attendre. « Je l'avais déjà dit : si nous battons les ennemis, « si nous déjouons les factions, nous serons assas- « sinés. Ce que j'avais prévu est arrivé : les soldats « des tyrans ont mordu la poussière, les traîtres « ont péri sur l'échafaud, et les poignards ont été « aiguisés contre nous. Je ne sais quelle impres- « sion doivent vous faire éprouver ces événe- « ments, mais voici celle qu'ils ont produite sur « moi. J'ai senti qu'il était plus facile de nous « assassiner que de vaincre nos principes et de « subjuguer nos armées. Je me suis dit que plus « la vie des défenseurs du peuple est incertaine et « précaire, plus ils doivent se hâter de remplir « leurs derniers jours d'actions utiles à la liberté.

Robespierre à la tribune des Jacobins.

Digitized by Google

Mai 1794.

« Moi, qui ne crois pas à la nécessité de vivre, « mais seulement à la vertu et à la Providence, je « me trouve placé dans un état où sans doute les « assassins n'ont pas voulu me mettre ; je me sens « plus indépendant que jamais de la méchanceté « des hommes. Les crimes des tyrans et le fer « des assassins m'ont rendu plus libre et plus re- « doutable pour tous les ennemis du peuple ; mon « âme est plus disposée que jamais à dévoiler les « traîtres, et à leur arracher le masque dont ils « osent se couvrir. Français, amis de l'égalité, re- « posez-vous sur nous du soin d'employer le peu « de vie que la Providence nous accorde, à com- « battre les ennemis qui nous environnent ! » Les acclamations redoublent après ce discours, et des transports éclatent dans toutes les parties de la salle. Robespierre, après avoir joui quelques instants de cet enthousiasme, prend encore une fois la parole contre un membre de la société, qui avait demandé qu'on rendît les honneurs civiques à Geffroy. Il rapproche cette motion de celle qui tendait à donner des gardes aux membres des comités, et soutient que ces motions ont pour but d'exciter l'envie et la calomnie contre le gouvernement, en l'accablant d'honneurs superflus. En conséquence il propose et fait prononcer l'exclusion contre celui qui avait demandé pour Geffroy les honneurs civiques.

Digitized by Google

Mai 1794.

Au degré de puissance auquel il était parvenu, le comité devait tendre à écarter les apparences de la souveraineté. Il exerçait une dictature absolue, mais il ne fallait pas qu'on s'en aperçût trop ; et tous les dehors, toutes les pompes du pouvoir, ne pouvaient que le compromettre inutilement. Un soldat ambitieux qui est maître par son épée, et qui veut un trône, se hâte de caractériser son autorité le plus tôt qu'il peut, et d'ajouter les insignes de la puissance à la puissance même ; mais les chefs d'un parti qui ne gouvernent ce parti que par leur influence, et qui veulent en rester maîtres, doivent le flatter toujours, rapporter sans cesse à lui le pouvoir dont ils jouissent, et, tout en le gouvernant, paraître lui obéir.

Les membres du comité de salut public, chefs de la Montagne, ne devaient pas s'isoler d'elle et de la Convention, et devaient repousser au contraire tout ce qui paraîtrait les élever trop au-dessus de leurs collègues. Déjà on s'était ravisé, et l'étendue de leur puissance frappait les esprits, même dans leur propre parti. Déjà on voyait en eux des dictateurs, et c'était Robespierre surtout dont la haute influence commençait à offusquer les yeux. On s'habituait à dire, non plus *le comité le veut*, mais *Robespierre le veut*. Fouquier-Tinville disait à un individu qu'il menaçait du tribunal révolutionnaire : *Si Robespierre le veut, tu y passeras.*

Domination de Robespierre.

Digitized by Google

Mai 1791.

Les agents du pouvoir nommaient sans cesse Robespierre dans leurs opérations, et semblaient rapporter tout à lui, comme à la cause de laquelle tout émanait. Les victimes ne manquaient pas de lui imputer leurs maux, et dans les prisons on ne voyait qu'un oppresseur, *Robespierre*. Les étrangers eux-mêmes dans leurs proclamations appelaient les soldats français *soldats de Robespierre*. Cette expression se trouvait dans une proclamation du duc d'York. Sentant combien était dangereux l'usage qu'on faisait de son nom, Robespierre s'empressa de prononcer à la Convention un discours, pour repousser ce qu'il appelait des insinuations perfides, dont le but était de le perdre ; il le répéta aux Jacobins, et il s'y attira les applaudissements qui accueillaient toutes ses paroles. Le *Journal de la Montagne* et *le Moniteur* ayant le lendemain répété ce discours, et ayant dit que c'était un chef-d'œuvre dont l'analyse était impossible, parce que *chaque mot valait une phrase et chaque phrase une page*, il s'emporta vivement, et vint le lendemain se plaindre aux Jacobins des journaux qui flagornaient avec affectation les membres du comité, afin de les perdre, en leur donnant les apparences de la toute-puissance. Les deux journaux furent obligés de se rétracter, et de s'excuser d'avoir loué Robespierre, en assurant que leurs intentions étaient pures.

Digitized by Google

Mai 1794.

Empressement des femmes pour Robespierre.

Robespierre avait de la vanité, mais il n'était pas assez grand pour être ambitieux. Avide de flatteries et de respects, il s'en nourrissait, et se justifiait de les recevoir en assurant qu'il ne voulait pas de la toute-puissance. Il avait autour de lui une espèce de cour composée de quelques hommes, mais surtout de beaucoup de femmes, qui lui prodiguaient les soins les plus délicats. Toujours empressées à sa porte, elles témoignaient pour sa personne la sollicitude la plus constante ; elles ne cessaient de célébrer entre elles sa vertu, son éloquence, son génie ; elles l'appelaient un homme divin et au-dessus de l'humanité. Une vieille marquise était la principale de ces femmes, qui soignaient en véritables dévotes ce pontife sanglant et orgueilleux. L'empressement des femmes est toujours le symptôme le plus sûr de l'engouement public. Ce sont elles qui, par leurs soins actifs, leurs discours, leurs sollicitudes, se chargent d'y ajouter le ridicule.

Aux femmes qui adoraient Robespierre s'était jointe une secte ridicule et bizarre, formée depuis peu. C'est au moment de l'abolition des cultes que les sectes abondent, parce que leur besoin impérieux de croire cherche à se repaître d'autres illusions, à défaut de celles qui sont détruites. Une vieille femme dont le cerveau s'était enflammé dans les prisons de la Bastille, et qui se nommait Cathe-

Digitized by Google

Mai 1794.

Secte de la mère de Dieu.

rine Théot, se disait mère de Dieu, et annonçait la prochaine apparition d'un nouveau Messie. Il devait, suivant elle, apparaître au milieu des bouleversements, et, au moment où il paraîtrait, commencerait une vie éternelle pour les élus. Ces élus devaient propager leur croyance par tous les moyens, et exterminer les ennemis du vrai Dieu. Le chartreux dom Gerle, qui figura sous la Constituante et dont l'imagination faible avait été égarée par des rêves mystiques, était l'un des deux prophètes, Robespierre était l'autre. Son déisme lui avait sans doute valu cet honneur. Catherine Théot l'appelait son fils chéri ; les initiés le considéraient avec respect, et voyaient en lui un être surnaturel, appelé à des destinées mystérieuses et sublimes. Probablement il était instruit de leurs folies, et, sans être leur complice, il jouissait de leur erreur. Il est certain qu'il avait protégé dom Gerle, qu'il en recevait des visites fréquentes, et qu'il lui avait donné un certificat de civisme signé de sa main, pour le soustraire aux poursuites d'un comité révolutionnaire. Cette secte s'était fort répandue ; elle avait son culte et ses pratiques, ce qui ne contribuait pas peu à sa propagation ; elle se réunissait chez Catherine Théot, dans un quartier reculé de Paris, près du Panthéon. C'était là que se faisaient les initiations, en présence de la mère de Dieu, de dom Gerle et des principaux

Robespierre déclaré l'un des deux prophètes de cette secte.

Digitized by Google

élus. Cette secte commençait à être connue, et l'on savait vaguement que Robespierre était pour elle un prophète. Ainsi tout contribuait à le grandir et à le compromettre.

Juin 1794.

C'était surtout parmi ses collègues que les ombrages commençaient à naître. Des divisions se prononçaient déjà, et c'était naturel, car, la puissance du comité étant établie, le temps des rivalités était venu. Le comité s'était partagé en plusieurs groupes distincts. La mort de Hérault-Séchelles avait réduit à onze les douze membres qui le composaient. Jean-Bon-Saint-André et Prieur (de la Marne) n'avaient pas cessé d'être en mission. Carnot était entièrement occupé de la guerre, Prieur (de la Côte-d'Or) des approvisionnements, Robert Lindet des subsistances. On appelait ceux-ci les gens d'*examen*. Ils ne prenaient aucune part ni à la politique ni aux rivalités. Robespierre, Saint-Just, Couthon s'étaient rapprochés. Une espèce de supériorité d'esprit et de manières, le grand cas qu'ils semblaient faire d'eux-mêmes, et le mépris qu'ils semblaient avoir pour leurs autres collègues, les avaient portés à se ranger à part ; on les nommait les gens de *la haute main*. Barère n'était à leurs yeux qu'un être faible et pusillanime, ayant de la facilité au service de tout le monde, Collot-d'Herbois qu'un déclamateur de clubs, Billaud-Varennes qu'un esprit médiocre, sombre et envieux.

Partage des attributions entre les onze membres du comité, divisés en groupes distincts.

Digitized by Google

Juin 1794.

Ces trois derniers ne leur pardonnaient pas leurs dédains secrets. Barère n'osait se prononcer ; mais Collot-d'Herbois, et surtout Billaud, dont le caractère était indomptable, ne pouvaient dissimuler la haine dont ils commençaient à s'enflammer. Ils cherchaient à s'appuyer sur leurs collègues appelés gens d'*examen*, et à les mettre de leur côté. Ils pouvaient espérer un appui de la part du comité de sûreté générale, qui commençait à être importuné de la suprématie du comité de salut public. Spécialement borné à la police, et souvent surveillé ou contrôlé dans ses opérations par le comité de salut public, le comité de sûreté générale supportait impatiemment cette dépendance. Amar, Vadier, Vouland, Jagot, Louis (du Bas-Rhin), ses membres les plus cruels, étaient en même temps les plus disposés à secouer le joug. Deux de leurs collègues, qu'on appelait *les écouteurs*, les observaient pour le compte de Robespierre, et cet espionnage leur était devenu insupportable. Les mécontents de l'un et de l'autre comité pouvaient donc se réunir et devenir dangereux pour Robespierre, Couthon et Saint-Just. Il faut bien le remarquer : c'étaient les rivalités d'orgueil et de pouvoir qui commençaient la division, et non une différence d'opinion politique, car Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Vadier, Vouland, Amar, Jagot et Louis, étaient des révolutionnaires non moins redoutables

Jalousie du comité de sûreté générale.

Digitized by Google

que les trois adversaires qu'ils voulaient renverser.

Juin 1794.

Une circonstance indisposa encore davantage le comité de sûreté générale contre les dominateurs du comité de salut public. On se plaignait beaucoup des arrestations, qui devenaient toujours plus nombreuses, et qui étaient souvent injustes, car elles portaient contre une foule d'individus connus pour excellents patriotes ; on se plaignait des rapines et des vexations des agents nombreux auxquels le comité de sûreté générale avait délégué son inquisition. Robespierre, Saint-Just et Couthon, n'osant ni faire abolir ni faire renouveler ce comité, imaginèrent d'établir un bureau de police dans le sein du comité de salut public. C'était, sans détruire le comité de sûreté générale, envahir ses fonctions et l'en dépouiller. Saint-Just devait avoir la direction de ce bureau ; mais, appelé à l'armée, il n'avait pu remplir ce soin, et Robespierre s'en était chargé à sa place. Le bureau de police élargissait ceux que faisait arrêter le comité de sûreté générale, et ce dernier comité rendait la pareille à l'autre. Cet envahissement de fonctions amena une brouille ouverte. Le bruit s'en répandit, et malgré le secret qui enveloppait le gouvernement, on sut bientôt que ses membres n'étaient pas d'accord.

Mécontentements dans la Convention.

D'autres mécontentements non moins graves éclataient dans la Convention. Elle était toujours fort soumise, mais quelques-uns de ses membres,

Digitized by Google

Juin 1794.

qui avaient conçu des craintes pour eux-mêmes, recevaient du danger un peu plus de hardiesse. C'étaient d'anciens amis de Danton, compromis par leurs liaisons avec lui, et menacés quelquefois comme restes du parti *des corrompus et des indulgents*. Les uns avaient malversé dans leurs fonctions, et craignaient l'application *du système de la vertu;* les autres avaient paru opposés à un déploiement de rigueurs tous les jours croissant. Le plus compromis d'entre eux était Tallien. On disait qu'il avait malversé à la commune lorsqu'il en était membre, et à Bordeaux lorsqu'il y était en mission. On ajoutait que, dans cette dernière ville, il s'était laissé amollir et séduire par une jeune et belle femme qui l'avait accompagné à Paris, et qui venait d'être jetée en prison. Après Tallien on citait Bourdon (de l'Oise), compromis par sa lutte avec le parti de Saumur, et expulsé des Jacobins, conjointement avec Fabre, Camille et Philippeaux; on citait encore Thuriot, exclu aussi des Jacobins; Legendre, qui, malgré ses soumissions journalières, ne pouvait se faire pardonner ses anciennes liaisons avec Danton; enfin Fréron, Barras, Lecointre, Rovère, Monestier, Panis, etc., tous, ou amis de Danton, ou désapprobateurs du système suivi par le gouvernement. Ces inquiétudes personnelles se propageaient, le nombre des mécontents augmentait chaque jour, et ils étaient prêts à s'unir

Digitized by Google

aux membres de l'un ou de l'autre comité qui voudraient leur tendre la main.

Juin 1794.

Fête à l'Être suprême.

Le 20 prairial (8 juin) approchait ; c'était le jour fixé pour la fête à l'Être suprême. Le 16, il fallait nommer un président ; la Convention nomma à l'unanimité Robespierre pour occuper le fauteuil. C'était lui assurer le premier rôle dans la journée du 20. Ses collègues, comme on le voit, cherchaient encore à le flatter et à l'apaiser à force d'honneurs. De vastes préparatifs avaient été faits conformément au plan conçu par David. La fête devait être magnifique. Le 20 au matin, le soleil brillait de tout son éclat. La foule, toujours prête à assister aux représentations que lui donne le pouvoir, était accourue. Robespierre se fit attendre longtemps. Il parut enfin au milieu de la Convention. Il était soigneusement paré : il avait la tête couverte de plumes, et tenait à la main, comme tous les représentants, un bouquet de fleurs, de fruits et d'épis de blé. Sur son visage, ordinairement si sombre, éclatait une joie qui ne lui était pas ordinaire. Un amphithéâtre était placé au milieu du jardin des Tuileries. La Convention l'occupait ; à droite et à gauche se trouvaient plusieurs groupes d'enfants, d'hommes, de vieillards et de femmes. Les enfants étaient couronnés de violettes, les adolescents de myrte, les hommes de chêne, les vieillards de pampre et d'olivier. Les femmes tenaient

Robespierre, choisi pour présider à cette fête, offusque tout le monde par son orgueil.

Digitized by Google

Juin 1794.

leurs filles par la main, et portaient des corbeilles de fleurs. Vis-à-vis de l'amphithéâtre, se trouvaient des figures représentant l'Athéisme, la Discorde, l'Égoïsme. Elles étaient destinées à être brûlées. Dès que la Convention eut pris sa place, une musique ouvrit la cérémonie. Le président fit ensuite un premier discours sur l'objet de la fête. « Fran-« çais républicains, dit-il, il est enfin arrivé le jour « à jamais fortuné que le peuple français consacre « à l'Être suprême ! Jamais le monde qu'il a créé « ne lui offrit un spectacle aussi digne de ses re-« gards. Il a vu régner sur la terre la tyrannie, le « crime et l'imposture : il voit dans ce moment une « nation entière, aux prises avec tous les oppres-« seurs du genre humain, suspendre le cours de « ses travaux héroïques, pour élever sa pensée et « ses vœux vers le grand Être qui lui donna la « mission de les entreprendre et le courage de les « exécuter ! »

Après avoir parlé quelques minutes, le président descend de l'amphithéâtre, et, se saisissant d'une torche, met le feu aux monstres de l'Athéisme, de la Discorde et de l'Égoïsme. Du milieu de leurs cendres paraît la statue de la Sagesse, mais on remarque qu'elle est enfumée par les flammes au milieu desquelles elle vient de paraître. Robespierre retourne à sa place, et prononce un second discours sur l'extirpation des vices ligués contre la répu-

Digitized by Google

blique. Après cette première cérémonie, on se met en marche pour se rendre au Champ de Mars. L'orgueil de Robespierre semble redoubler, et il affecte de marcher très en avant de ses collègues. Mais quelques-uns, indignés, se rapprochent de sa personne, et lui prodiguent les sarcasmes les plus amers. Les uns se moquent du nouveau pontife, et lui disent, en faisant allusion à la statue de la Sagesse, qui avait paru enfumée, que sa sagesse est obscurcie. D'autres font entendre le mot de tyran, et s'écrient qu'*il est encore des Brutus*. Bourdon de l'Oise lui dit ces mots : *La roche Tarpéienne est près du Capitole*.

Juin 1794.

Sarcasmes et menaces adressés à Robespierre par ses collègues

Le cortége arrive enfin au Champ de Mars. Là se trouvait, au lieu de l'ancien autel de la patrie, une vaste montagne. Au sommet de cette montagne était un arbre : la Convention s'assied sous ses rameaux. De chaque côté de la montagne se placent les différents groupes des enfants, des vieillards et des femmes. Une symphonie commence; les groupes chantent ensuite des strophes en se répondant alternativement; enfin, à un signal donné, les adolescents tirent leurs épées, et jurent, dans les mains des vieillards, de défendre la patrie; les mères élèvent leurs enfants dans leurs bras; tous les assistants lèvent leurs mains vers le ciel, et les serments de vaincre se mêlent aux hommages rendus à l'Être suprême. On retourne ensuite au

Digitized by Google

Juin 1794.

jardin des Tuileries, et la fête se termine par des jeux publics.

Telle fut la fameuse fête célébrée en l'honneur de l'Être suprême. Robespierre, en ce jour, était parvenu au comble des honneurs; mais il n'était arrivé au faîte que pour en être précipité. Son orgueil avait blessé tout le monde. Les sarcasmes étaient parvenus jusqu'à son oreille, et il avait vu chez quelques-uns de ses collègues une hardiesse qui ne leur était pas ordinaire. Le lendemain il se rend au comité de salut public, et exprime sa colère contre les députés qui l'ont outragé la veille. Il se plaint de ces amis de Danton, de ces restes impurs du parti *indulgent et corrompu*, et en demande le sacrifice. Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois, qui n'étaient pas moins blessés que leurs collègues du rôle que Robespierre avait joué la veille, se montrent très-froids et peu empressés à le venger. Ils ne défendent pas les députés dont se plaint Robespierre, mais ils reviennent sur la dernière fête, ils expriment des craintes sur ses effets. Elle a indisposé, disent-ils, beaucoup d'esprits. D'ailleurs ces idées d'Être suprême, d'immortalité de l'âme, ces pompes semblent un retour vers les superstitions d'autrefois, et peuvent faire rétrograder la révolution. Robespierre s'irrite alors de ces remarques; il soutient qu'il n'a jamais voulu faire rétrograder la révolution, qu'il a tout fait au contraire pour

Colère de Robespierre restée sans effet sur le comité.

Digitized by Google

accélérer sa marche. En preuve, il cite un projet de loi qu'il vient de rédiger avec Couthon, et qui tend à rendre le tribunal révolutionnaire encore plus meurtrier. Voici quel était ce projet.

Juin 1794.

Projet de rendre la procédure révolutionnaire plus expéditive.

Depuis deux mois il avait été question d'apporter quelques modifications à l'organisation du tribunal révolutionnaire. La défense de Danton, Camille, Fabre, Lacroix, avait fait sentir l'inconvénient des restes de formalités qu'on avait laissés exister. Tous les jours encore il fallait entendre des témoins et des avocats, et quelque brève que fût l'audition des témoins, quelque restreinte que fût la défense des avocats, néanmoins elles emportaient une grande perte de temps, et amenaient toujours un certain éclat. Les chefs de ce gouvernement, qui voulaient que tout se fît promptement et sans bruit, désiraient supprimer ces formalités incommodes. S'étant habitués à penser que la révolution avait le droit de détruire tous ses ennemis, et qu'à la simple inspection on devait les distinguer, ils croyaient qu'on ne pouvait rendre la procédure révolutionnaire trop expéditive. Robespierre, particulièrement chargé du tribunal, avait préparé la loi avec Couthon seul, car Saint-Just était absent. Il n'avait pas daigné consulter ses autres collègues du comité de salut public, et il venait seulement leur lire le projet avant de le présenter. Quoique Barère et Collot-d'Herbois fussent tout aussi dispo-

Digitized by Google

Juin 1794.

sés que lui à en admettre les dispositions sanguinaires, ils devaient l'accueillir froidement, puisqu'il était conçu et arrêté sans leur participation. Cependant il fut convenu qu'il serait proposé le lendemain, et que Couthon en ferait le rapport. Mais aucune satisfaction ne fut accordée à Robespierre pour les outrages qu'il avait reçus la veille.

Le comité de sûreté générale ne fut pas plus consulté sur la loi que ne l'avait été le comité de salut public. Il sut qu'une loi se préparait, mais il ne fut point appelé à y prendre part. Il voulut du moins, sur cinquante jurés qui devaient être désignés, en faire nommer vingt; mais Robespierre les rejeta tous, et ne choisit que ses créatures. La proposition fut faite le 22 prairial (10 juin); Couthon fut le rapporteur. Après les déclamations habituelles sur l'inflexibilité et la promptitude qui devaient être les caractères de la justice révolutionnaire, il lut le projet, qui était rédigé dans un style effrayant. Le tribunal devait se diviser en quatre sections, composées d'un président, trois juges et neuf jurés. Il était nommé douze juges, et cinquante jurés qui devaient se succéder dans l'exercice de leurs fonctions, de manière que le tribunal pût siéger tous les jours. La seule peine était la mort. Le tribunal, disait la loi, était institué pour punir les ennemis du peuple. Suivait la définition la plus vague et la plus étendue des ennemis

Loi du 22 prairial réorganisant le tribunal révolutionnaire.

Digitized by Google

Juin 1794.

du peuple. Dans le nombre étaient compris les fournisseurs infidèles et le salarmistes qui débitaient de mauvaises nouvelles. La faculté de traduire les citoyens au tribunal révolutionnaire était attribuée aux deux comités, à la Convention, aux représentants en mission, et à l'accusateur public, Fouquier-Tinville. S'il existait des preuves, *soit matérielles*, *soit morales*, il ne devait pas être entendu de témoins. Enfin un article portait ces mots : *La loi donne pour défenseurs aux patriotes calomniés des jurés patriotes ; elle n'en accorde point aux conspirateurs.*

Effroi causé par cette loi.

Une loi qui supprimait toutes les garanties, qui bornait l'instruction à un simple appel nominal, et qui, en attribuant aux deux comités la faculté de traduire les citoyens au tribunal révolutionnaire, leur donnait ainsi droit de vie et de mort ; une pareille loi dut causer un véritable effroi, surtout chez les membres de la Convention déjà inquiets pour eux-mêmes. Il n'était pas dit dans le projet si les comités auraient la faculté de traduire les représentants au tribunal sans demander un décret préalable d'accusation ; dès lors les comités pouvaient envoyer leurs collègues à la mort, sans autre formalité que celle de les désigner à Fouquier-Tinville. Aussi les restes de la prétendue faction des *indulgents* se soulevèrent, et, pour la première fois depuis longtemps, on vit une opposition se

Opposition faite par les restes de la faction des *indulgents*.

Digitized by Google

Juin 1794.

manifester dans le sein de l'Assemblée. Ruamps demanda l'impression et l'ajournement du projet, disant que si cette loi était adoptée sans ajournement, il ne restait qu'à se brûler la cervelle. Lecointre de Versailles appuya l'ajournement. Robespierre se présenta aussitôt pour combattre cette résistance inattendue. « Il y a, dit-il, deux opinions « aussi anciennes que notre révolution : l'une, qui « tend à punir d'une manière prompte et inévitable « les conspirateurs, l'autre, qui tend à absoudre les « coupables : cette dernière n'a cessé de se repro- « duire dans toutes les occasions. Elle se manifeste « de nouveau aujourd'hui, et je viens la repousser. « Depuis deux mois, le tribunal se plaint des en- « traves qui embarrassent sa marche; il se plaint « de manquer de jurés; il faut donc une loi. Au « milieu des victoires de la république, les con- « spirateurs sont plus actifs et plus ardents que « jamais; il faut les frapper. Cette opposition inat- « tendue qui se manifeste n'est pas naturelle. On « veut diviser la Convention, on veut l'épouvanter. « — Non, non, s'écrient plusieurs voix, on ne nous « divisera pas! — C'est nous, ajoute Robespierre, « qui avons toujours défendu la Convention, ce « n'est pas nous qu'elle a à craindre. Du reste, « nous en sommes arrivés au point où l'on pourra « nous tuer, mais où l'on ne nous empêchera pas « de sauver la patrie. »

Digitized by Google

Juin 1794.

Robespierre ne manquait plus une seule fois de parler de poignards et d'assassins, comme s'il avait toujours été menacé. Bourdon de l'Oise lui répond, et dit que si le tribunal a besoin de jurés, on n'a qu'à adopter sur-le-champ la liste proposée, car personne ne veut arrêter la marche de la justice; mais qu'il faut ajourner le reste du projet. Robespierre remonte à la tribune, et répond que la loi n'est ni plus compliquée ni plus obscure qu'une foule d'autres qui ont été adoptées sans discussion, et que, dans un moment où les défenseurs de la liberté sont menacés du poignard, on ne devrait pas chercher à ralentir la répression des conspirateurs. Enfin il propose de discuter toute la loi, article par article, et de siéger jusqu'au milieu de la nuit, s'il le faut, pour la décréter le jour même. La domination de Robespierre l'emporte encore ; la loi est lue et adoptée en quelques instants.

Amendements à la loi du 22 prairial.

Cependant Bourdon, Tallien, tous les membres qui avaient des craintes personnelles, étaient effrayés d'une loi pareille. Les comités pouvant traduire tous les citoyens au tribunal révolutionnaire et les membres de la représentation nationale n'en étant pas exemptés, ils tremblaient d'être enlevés tous en une nuit, et livrés à Fouquier sans que la Convention même fût prévenue. Le lendemain, 23 prairial, Bourdon demanda la parole. « En

Digitized by Google

Juin 1794.

« donnant, dit-il, aux comités de salut public et « de sûreté générale le droit de traduire les ci- « toyens au tribunal révolutionnaire, la Conven- « tion n'a pas entendu sans doute que le pouvoir « des comités s'étendrait sur tous ses membres, « sans un décret préalable. — Non, non, s'écrie- « t-on de toutes parts. — Je m'attendais, reprend « Bourdon, à ces murmures ; ils me prouvent que la « liberté est impérissable. » Cette réflexion causa une sensation profonde. Bourdon proposa de déclarer que les membres de la Convention ne pourraient être livrés au tribunal révolutionnaire sans un décret d'accusation. Les comités étaient absents, la proposition de Bourdon fut accueillie. Merlin demanda la question préalable ; on murmura contre lui ; mais il s'expliqua et demanda la question préalable avec un considérant, c'est que la Convention n'avait pu se dessaisir du droit de décréter seule ses propres membres. Le considérant fut adopté à la satisfaction générale.

Une scène qui se passa dans la soirée donna encore plus d'éclat à cette opposition si nouvelle. Tallien et Bourdon se promenaient dans les Tuileries ; les espions du comité de salut public les suivaient de très-près. Tallien fatigué se retourne, les provoque, les appelle de vils espions du comité, et leur dit d'aller rapporter à leurs maîtres ce qu'ils ont vu et entendu. Cette scène causa une

Digitized by Google

grande sensation. Couthon et Robespierre étaient indignés. Le lendemain ils se présentent à la Convention, décidés à se plaindre vivement de la résistance qu'ils essuyaient. Delacroix et Mallarmé leur en fournissent l'occasion. Delacroix demande qu'on caractérise d'une manière plus précise ceux que la loi a qualifiés de *dépravateurs des mœurs*. Mallarmé demande ce qu'elle a voulu dire par ces mots : *La loi ne donne pour défenseurs aux patriotes calomniés que la conscience des jurés patriotes*. Couthon monte alors à la tribune, se plaint des amendements proposés aujourd'hui. « On a calomnié, « dit-il, le comité de salut public, en paraissant « supposer qu'il voulait avoir la faculté d'envoyer « les membres de la Convention à l'échafaud. Que « les tyrans calomnient le comité, c'est natu- « rel; mais que la Convention elle-même semble « écouter la calomnie, une pareille injustice est « insupportable, et il ne peut s'empêcher de s'en « plaindre. On s'est applaudi hier d'une *heureuse* « *clameur* qui prouvait que la liberté était impé- « rissable, comme si la liberté avait été menacée. « On a choisi, pour porter cette attaque, le mo- « ment où les membres du comité étaient absents. « Une telle conduite est déloyale, et je propose de « rapporter les amendements adoptés hier et ceux « qu'on vient de proposer aujourd'hui. » Bourdon répond que demander des explications sur une loi

Juin 1794.

Couthon et Robespierre se plaignent de la résistance des *indulgents*.

Explications de Bourdon.

Digitized by Google

Juin 1794.

n'est pas un crime; que s'il s'est applaudi d'une clameur, c'est qu'il a été satisfait de se trouver d'accord avec la Convention; que si de part et d'autre on montrait la même aigreur, il serait impossible de discuter. « On m'accuse, dit-il, de « parler comme Pitt et Cobourg; si je répondais « de même, où en serions-nous? J'estime Couthon, « j'estime les comités, j'estime la *Montagne* qui a « sauvé la liberté. » On applaudit ces explications de Bourdon; mais ces explications étaient des excuses, et l'autorité des dictateurs était trop forte encore pour être bravée sans égards. Robespierre prend la parole, et fait un discours diffus, plein d'orgueil et d'amertume. « Montagnards, dit-il, « vous serez toujours le boulevard de la liberté « publique, mais vous n'avez rien de commun « avec les intrigants et les pervers, quels qu'ils « soient. S'ils s'efforcent de se ranger parmi vous, « ils n'en sont pas moins étrangers à vos principes. « Ne souffrez pas que quelques intrigants, plus « méprisables que les autres, parce qu'ils sont « plus hypocrites, s'efforcent d'entraîner une par- « tie d'entre vous, et de se faire les chefs d'un « parti... » Bourdon de l'Oise interrompt Robespierre en disant qu'il n'a jamais voulu se faire le chef d'un parti. Robespierre ne répond pas, et reprend : « Ce serait, dit-il, le comble de l'op- « probre, si des calomniateurs égarant nos col-

Digitized by Google

« lègues... » Bourdon l'interrompt de nouveau. « Je demande, s'écrie-t-il, qu'on prouve ce qu'on « avance; on vient de dire assez clairement que « j'étais un scélérat. — Je n'ai pas nommé Bour- « don, répond Robespierre; malheur à qui se « nomme lui-même! Oui, la Montagne est pure, « elle est sublime, les intrigants ne sont pas de la « Montagne. » Robespierre s'étend ensuite longuement sur les efforts qu'on faisait pour effrayer les membres de la Convention et pour leur persuader qu'ils sont en danger; il dit qu'il n'y a que des coupables qui soient ainsi effrayés, et qui veuillent effrayer les autres. Il raconte alors ce qui s'est passé la veille entre Tallien et les espions, qu'il appelle des *courriers du comité*. Ce récit amène des explications très-vives de la part de Tallien, et vaut à ce dernier beaucoup d'injures. Enfin on termine toutes ces discussions par l'adoption des demandes faites par Coutbon et Robespierre. Les amendements de la veille sont rapportés, ceux du jour sont repoussés, et l'affreuse loi du 22 reste telle qu'elle avait été proposée.

Juin 1794.

Les amendements à la loi sont rapportés.

Les meneurs du comité triomphaient donc encore une fois; leurs adversaires tremblaient. Tallien, Bourdon, Ruamps, Delacroix, Mallarmé, tous ceux qui avaient fait des objections à la loi, se croyaient perdus, et craignaient à chaque instant d'être arrêtés. Bien que le décret préalable de la

Terreur des opposants.

Digitized by Google

Juin 1794.

Convention fût nécessaire pour la mise en accusation, elle était encore tellement intimidée qu'elle pouvait accorder tout ce qu'on lui demanderait. Elle avait rendu le décret contre Danton; elle pouvait bien le rendre encore contre ceux de ses amis qui lui survivaient. Le bruit se répandit que la liste était faite; on portait le nombre des victimes à douze, puis à dix-huit. On les nommait. Bientôt l'effroi se répandit, et plus de soixante membres de la Convention ne couchaient plus chez eux.

Cependant un obstacle s'opposait à ce qu'on disposât de leur vie aussi aisément qu'ils le craignaient. Les chefs du gouvernement étaient divisés. On a déjà vu que Billaud-Varennes, Collot, Barère avaient froidement répondu aux premières plaintes de Robespierre contre ses collègues. Les membres du comité de sûreté générale lui étaient plus opposés que jamais, car ils venaient d'être éloignés de toute coopération à la loi du 22, et il paraît même que quelques-uns d'entre eux étaient menacés. Robespierre et Couthon poussaient l'exigence fort loin; ils auraient voulu sacrifier un grand nombre de députés; ils parlaient de Tallien, Bourdon de l'Oise, Thuriot, Rovère, Lecointre, Panis, Monestier, Legendre, Fréron, Barras; ils demandaient même Cambon, dont la renommée financière les gênait, et qui avait paru opposé à

Exigence de Robespierre et de Couthon.

Digitized by Google

leurs cruautés ; enfin ils auraient voulu porter leurs coups jusque sur plusieurs membres de la Montagne les plus prononcés, tels que Duval, Audouin, Léonard Bourdon [1]. Les membres du comité de salut public, Billaud, Collot, Barère, et tous ceux du comité de sûreté générale, refusaient d'y consentir. Le danger, en s'étendant sur un si grand nombre de têtes, pouvait finir bientôt par les menacer eux-mêmes.

Juin 1794.

Ils étaient dans ces dispositions hostiles, et peu portés à s'entendre sur un nouveau sacrifice, lorsqu'une dernière circonstance amena une rupture définitive. Le comité de sûreté générale avait fait la découverte des assemblées qui se tenaient chez Catherine Théot. Il avait appris que cette secte extravagante faisait de Robespierre un prophète, et que celui-ci avait donné un certificat de civisme à dom Gerle. Aussitôt Vadier, Vouland, Jagot, Amar, résolurent de se venger en présentant cette secte comme une réunion de conspirateurs dangereux, en la dénonçant à la Convention, et en faisant partager ainsi à Robespierre le ridicule et l'odieux qui s'attacheraient à elle. On envoya un agent, Sénart, qui, sous prétexte de se faire initier, s'introduisit dans l'une des réunions. Au milieu de la cérémonie il s'approcha d'une fenêtre,

La secte de la mère de Dieu dénoncée à la Convention, malgré la résistance de Robespierre.

1. Voyez la liste fournie par Vilate dans ses Mémoires.

Digitized by Google

Juin 1794.

donna le signal à la force armée, et fit saisir la secte presque entière. Dom Gerle, Catherine Théot, furent arrêtés. On trouva le certificat de civisme donné par Robespierre à dom Gerle ; on découvrit même dans le lit de la mère de Dieu une lettre qu'elle écrivait à son fils chéri, au premier prophète, à Robespierre enfin. Quand Robespierre apprit qu'on allait poursuivre la secte, il voulut s'y opposer, et provoqua une discussion sur ce sujet dans le comité de salut public. On a déjà vu que Billaud et Collot n'étaient pas très-portés pour le déisme, et qu'ils voyaient avec ombrage l'usage politique que Robespierre voulait faire de cette croyance. Ils opinaient pour les poursuites. Robespierre insistant pour les empêcher, la discussion devint extrêmement vive; il essuya les expressions les plus injurieuses, ne réussit pas, et se retira en pleurant de rage. La querelle avait été si forte, que, pour éviter d'être entendus de ceux qui traversaient les galeries, les membres du comité résolurent de transporter le lieu de leurs séances à l'étage supérieur. Le rapport contre la secte de Catherine Théot fut fait à la Convention. Barère, pour se venger de Robespierre à sa manière, avait rédigé secrètement le rapport que Vouland devait prononcer. La secte y était représentée comme aussi ridicule qu'atroce. La Convention, tantôt révoltée, tantôt égayée par le tableau

Digitized by Google

tracé par Barère, décréta d'accusation les principaux chefs de la secte, et les envoya au tribunal révolutionnaire. Juin 1794.

Robespierre, indigné et de la résistance qu'il rencontrait, et des propos injurieux qu'il avait essuyés, renonça de paraître au comité, et résolut de ne plus prendre part à ses délibérations. Il se retira dans les derniers jours de prairial (milieu de juin). Cette retraite prouve de quelle nature était son ambition. Un ambitieux n'a jamais d'humeur ; il s'irrite par les obstacles, s'empare du pouvoir, et en écrase ceux qui l'ont outragé. Un rhéteur faible et vaniteux se dépite, et cède quand il ne trouve plus ni flatteries ni respects. Danton s'était retiré par paresse et dégoût, Robespierre par vanité blessée. Cette retraite lui fut aussi funeste qu'à Danton. Couthon restait seul contre Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barère, et ces derniers allaient s'emparer de toutes les affaires. Retraite de Robespierre.

Ces divisions n'étaient pas encore ébruitées ; on savait seulement que les comités de salut public et de sûreté générale n'étaient pas d'accord : on était enchanté de cette mésintelligence, on espérait qu'elle empêcherait de nouvelles proscriptions. Ceux qui étaient menacés se rapprochaient du comité de sûreté générale, le flattaient, l'imploraient, et avaient même reçu de quelques membres les promesses les plus rassurantes. Élie Lacoste, Moïse Espérances conçues par suite des divisions des comités.

Digitized by Google

Juin 1794.

Bayle, Lavicomterie, Dubarran, les meilleurs des membres du comité de sûreté générale, avaient promis de refuser leur signature à toute nouvelle liste de proscription.

Les jacobins toujours dévoués à Robespierre.

Au milieu de ces luttes, les jacobins étaient toujours dévoués à Robespierre; ils n'établissaient pas encore de distinction entre les divers membres du comité, entre Couthon, Robespierre, Saint-Just d'un côté, et Billaud-Varennes, Collot, Barère de l'autre; ils ne voyaient que le gouvernement révolutionnaire d'une part, et de l'autre quelques restes de la faction des indulgents, quelques amis de Danton, qui, à propos de la loi du 22 prairial, venaient de s'élever contre ce gouvernement salutaire. Robespierre, qui avait défendu ce gouvernement en défendant la loi, était toujours pour eux le premier et le plus grand citoyen de la république; tous les autres n'étaient que des intrigants qu'il fallait achever de détruire. Aussi ne manquèrent-ils pas d'exclure Tallien de leur comité de correspondance, parce qu'il n'avait pas répondu aux accusations dirigées contre lui dans la séance du 24. Dès ce jour, Collot et Billaud-Varennes, sentant l'influence de Robespierre, s'abstinrent de paraître aux Jacobins. Qu'auraient-ils pu dire? Ils n'auraient pu exposer leurs griefs tout personnels, et faire le public juge entre leur orgueil et celui de Robespierre. Il ne leur restait qu'à se taire et à

Digitized by Google

Juin 1794.

attendre. Robespierre et Couthon avaient donc le champ libre. Le bruit d'une nouvelle proscription ayant produit un effet dangereux, Couthon se hâta de démentir devant la société les projets qu'on leur supposait contre vingt-quatre et même soixante membres de la Convention. « Les ombres de Dan-« ton, d'Hébert, de Chaumette, se promènent, dit-« il, encore parmi nous ; elles cherchent à perpé-« tuer le trouble et la division. Ce qui s'est passé « dans la séance du 24 en est un exemple frappant ; « on veut diviser le gouvernement, discréditer ses « membres, en les peignant comme des Syllas et « des Nérons ; on délibère en secret, on se réunit, « on forme de prétendues listes de proscription, on « effraye les citoyens pour en faire des ennemis de « l'autorité publique. On répandait, il y a peu de « jours, le bruit que les comités devaient faire « arrêter dix-huit membres de la Convention ; déjà « même on les nommait. Défiez-vous de ces insi-« nuations perfides : ceux qui répandent ces bruits « sont des complices d'Hébert et de Danton ; ils « craignent la punition de leur conduite criminelle ; « ils cherchent à s'accoler des gens purs, dans « l'espoir que, cachés derrière eux, ils pourront « aisément échapper à l'œil de la justice. Mais « rassurez-vous, le nombre des coupables est heu-« reusement très-petit ; il n'est que de quatre, de « six peut-être, et ils seront frappés ; car le temps

Digitized by Google

Juin 1794.

« est venu de délivrer la république des derniers en-
« nemis qui conspirent contre elle. Reposez-vous de
« son salut sur l'énergie et la justice des comités. »

Il était adroit de réduire à un petit nombre les proscrits que Robespierre voulait frapper. Les jacobins applaudirent, suivant l'usage, le discours de Couthon ; mais ce discours ne rassura aucune des victimes menacées, et ceux qui se croyaient en péril n'en continuèrent pas moins de coucher hors de leurs maisons. Jamais la terreur n'avait été plus grande, non-seulement dans la Convention, mais dans les prisons, et par toute la France.

Terreur extrême dans toute la France.

Les cruels agents de Robespierre, l'accusateur Fouquier-Tinville, le président Dumas, s'étaient emparés de la loi du 22 prairial, et allaient s'en servir pour ravager les prisons. Bientôt, disait Fouquier, on mettra sur leurs portes cet écriteau : *Maison à louer*. Le projet était de se délivrer de la plus grande partie des suspects. On s'était accoutumé à les considérer comme des ennemis irréconciliables, qu'il fallait détruire pour le salut de la république. Immoler des milliers d'individus n'ayant d'autre tort que de penser d'une certaine manière, et souvent même ne pensant pas autrement que leurs persécuteurs, semblait une chose toute naturelle, par l'habitude qu'on avait prise de se détruire les uns les autres. La facilité à faire mourir et à mourir soi-même était devenue ex-

Digitized by Google

traordinaire. Sur les champs de bataille, sur l'échafaud, des milliers d'hommes périssaient chaque jour, et on n'en était plus étonné. Les premiers meurtres commis en 93 provenaient d'une irritation réelle et motivée par le danger. Aujourd'hui les périls avaient cessé, la république était victorieuse, on n'égorgeait plus par indignation, mais par l'habitude funeste qu'on avait contractée du meurtre. Cette machine formidable qu'on fut obligé de construire pour résister à des ennemis de toute espèce commençait à n'être plus nécessaire ; mais, une fois mise en action, on ne savait plus l'arrêter. Tout gouvernement doit avoir son excès, et ne périt que lorsqu'il a atteint cet excès. Le gouvernement révolutionnaire ne devait pas finir le jour même où les ennemis de la république seraient assez terrifiés ; il devait aller au delà, il devait s'exercer jusqu'à ce qu'il eût révolté tous les cœurs par son atrocité même. Les choses humaines ne vont pas autrement. Pourquoi d'affreuses circonstances avaient-elles obligé de créer un gouvernement de mort, qui ne régnerait et ne vaincrait que par la mort?

Juin 1794.

Ce qui est plus effrayant encore, c'est que lorsque le signal est donné, lorsque l'idée est établie qu'il faut sacrifier des vies, et qu'en les sacrifiant on sauvera l'État, tout se dispose pour ce but affreux avec une singulière facilité. Chacun agit sans

Digitized by Google

Juin 1794.

remords, sans répugnance; on s'habitue à cela comme le juge à envoyer des coupables au supplice, le médecin à voir des êtres souffrants sous son instrument, le général à ordonner le sacrifice de vingt mille soldats. On se fait un affreux langage suivant ses nouvelles œuvres; on sait même le rendre gai, on trouve des mots piquants pour exprimer des idées sanguinaires. Chacun marche entraîné, étourdi avec l'ensemble, et on voit des hommes qui, la veille, s'occupaient doucement des arts et du commerce, s'occuper avec la même facilité de mort et de destruction.

Le comité avait donné le signal par la loi du 22, Dumas et Fouquier l'avaient trop bien compris. Il fallait cependant des prétextes pour immoler tant de malheureux. Quel crime pouvait-on leur supposer, lorsque la plupart d'entre eux étaient des citoyens paisibles, inconnus, qui n'avaient jamais donné à l'État aucun signe de vie? On imagina que, plongés dans les prisons, ils devaient songer à en sortir, que leur nombre devait leur inspirer le sentiment de leur force, et leur donner l'idée de s'en servir pour se sauver. La prétendue conspiration de Dillon fut le germe de cette idée, qu'on développa d'une manière atroce. On se servit de quelques misérables qui étaient détenus, et qui consentirent à jouer le rôle infâme de délateurs. Ils désignèrent au Luxembourg cent soixante prisonniers qui, di-

Digitized by Google

saient-ils, avaient pris part au complot de Dillon. On se procura quelques-uns de ces faiseurs de listes dans toutes les autres maisons d'arrêt, et ils dénoncèrent dans chacune cent ou deux cents individus comme complices de la conspiration des prisons. Une tentative d'évasion faite à la Force ne servit qu'à autoriser cette fable indigne, et sur-le-champ on commença à envoyer des centaines de malheureux au tribunal révolutionnaire. On les acheminait des diverses prisons à la Conciergerie, pour aller de là au tribunal et à l'échafaud. Dans la nuit du 18 au 19 messidor (6 juin), on traduisit les cent soixante désignés au Luxembourg. Ils tremblaient en entendant cet appel, ils ne savaient ce qu'on leur imputait, et ce qu'ils voyaient de plus probable, c'était la mort qu'on leur réservait. L'affreux Fouquier, depuis qu'il était nanti de la loi du 22, avait opéré de grands changements dans la salle du tribunal. Au lieu des siéges des avocats, et du banc des accusés qui ne contenait que dix-huit ou vingt places, il avait fait construire un amphithéâtre qui pouvait contenir cent à cent cinquante accusés à la fois. Il appelait cela *ses petits gradins*. Poussant son ardeur jusqu'à une espèce d'extravagance, il avait fait élever l'échafaud dans la salle même du tribunal, et il se proposait de faire juger en une même séance les cent soixante accusés du Luxembourg.

Juin 1794.

Conspiration imaginaire des prisons.

Application de la loi du 22 prairial.

Ardeur sanguinaire de Fouquier-Tinville.

Digitized by Google

Juin 1794.

Le comité de salut public, en apprenant l'espèce de délire de son accusateur public, l'envoya chercher, lui ordonna de faire enlever l'échafaud de la salle où il était dressé, et lui défendit de traduire plus de soixante individus à la fois. *Tu veux donc*, lui dit Collot-d'Herbois dans un transport de colère, *démoraliser le supplice?* Il faut cependant remarquer que Fouquier a prétendu le contraire, et soutenu que c'était lui qui avait demandé le jugement des cent soixante en trois fois. Cependant tout prouve que c'est le comité qui fut moins extravagant que son ministre, et qui réprima son délire. Il fallut renouveler une seconde fois à Fouquier-Tinville l'ordre d'enlever la guillotine de la salle du tribunal.

Jugement des prisonniers du Luxembourg.

Les cent soixante furent partagés en trois troupes, jugés et exécutés en trois jours. La procédure était devenue aussi expéditive et aussi affreuse que celle qui s'employait dans le guichet de l'Abbaye dans les nuits des 2 et 3 septembre. Les charrettes, commandées pour tous les jours, attendaient dès le matin dans la cour du Palais-de-Justice, et les accusés pouvaient les voir en montant au tribunal. Le président Dumas, siégeant comme un furieux, avait deux pistolets sur la table. Il demandait aux accusés leur nom seulement, et y ajoutait à peine une question fort générale. Dans l'interrogatoire des cent soixante, le président dit à l'un d'eux,

Digitized by Google

Dorival : Connaissez-vous la conspiration ? — Non. — Je m'attendais que vous feriez cette réponse, mais elle ne réussira pas. A un autre. — Il s'adresse au nommé Champigny : N'êtes-vous pas ex-noble ? — Oui. — A un autre. A Guédreville : Êtes-vous prêtre ? — Oui, mais j'ai prêté le serment. — Vous n'avez plus la parole. A un autre. Au nommé Ménil : N'étiez-vous pas domestique de l'ex-constituant Menou ? — Oui. — A un autre. Au nommé Vély : N'étiez-vous pas architecte de Madame ? — Oui, mais j'ai été disgracié en 1788. — A un autre. A Gondrecourt : N'avez-vous pas votre beau-père au Luxembourg ? — Oui. — A un autre. A Durfort : N'étiez-vous pas garde du corps ? — Oui, mais j'ai été licencié en 1789. — A un autre.

Juin 1794.

C'est ainsi que s'instruisait le procès de ces malheureux. La loi portait qu'on ne serait dispensé de faire entendre des témoins que lorsqu'il y aurait des preuves matérielles ou morales ; néanmoins on n'en faisait jamais appeler, prétendant toujours qu'il existait des preuves de cette espèce. Les jurés ne se donnaient pas même la peine de rentrer dans la salle du conseil. Ils opinaient à l'audience même, et le jugement était aussitôt prononcé. Les accusés avaient eu à peine le temps de se lever et d'énoncer leurs noms. Un jour, il y en eut un dont le nom n'était pas sur la liste des accusés, et qui dit

Digitized by Google

Juin 1794.

au tribunal : « Je ne suis pas accusé, mon nom n'est pas dans votre liste. — Eh qu'importe ! lui dit Fouquier, donne-le vite. » Il le donna, et fut envoyé à la mort comme les autres. La plus grande négligence régnait dans cette espèce d'administration barbare. Souvent on omettait, par l'effet de la grande précipitation, de signifier les actes d'accusation, et on les donnait aux accusés à l'audience même. On commettait les plus étranges erreurs. Un digne vieillard, Loizerolles, entend prononcer à côté de son nom les prénoms de son fils, il se garde de réclamer, et il est envoyé à la mort. Quelque temps après, le fils est jugé à son tour ; et il se trouve qu'il aurait dû ne plus exister, car un individu ayant tous ses noms avait été exécuté : c'était son père. Il n'en périt pas moins. Plus d'une fois on appela des détenus qui avaient déjà été exécutés depuis longtemps. Il y avait des centaines d'actes d'accusation tout prêts, auxquels on ne faisait qu'ajouter la désignation des individus. On faisait de même pour les jugements. L'imprimerie était à côté de la salle même du tribunal, les planches étaient toutes prêtes, le titre, les motifs étaient tout composés ; il n'y avait que les noms à y ajouter ; on les transmettait par une petite lucarne au prote. Sur-le-champ des milliers d'exemplaires étaient tirés, et allaient répandre la douleur dans les familles et l'effroi dans les prisons.

Digitized by Google

Juin 1794.

Les petits colporteurs venaient vendre le bulletin du tribunal sous les fenêtres des prisonniers, en criant : *Voici ceux qui ont gagné à la loterie de la sainte guillotine !* Les accusés étaient exécutés au sortir de l'audience, ou tout au plus le lendemain, si la journée était trop avancée.

Grandes exécutions à Paris.

Les têtes tombaient, depuis la loi du 22 prairial, par cinquante ou soixante par jour. *Ça va bien*, disait Fouquier, *les têtes tombent comme des ardoises ;* et il ajoutait : *Il faut que ça aille mieux encore la décade prochaine ; il m'en faut quatre cent cinquante au moins*[1]. Pour cela, on faisait ce qu'ils appelaient des *commandes* aux *moutons* qui se chargeaient d'espionner les suspects. Ces infâmes étaient devenus la terreur des prisons. Enfermés comme suspects, on ne savait pas au juste quels étaient ceux d'entre eux qui se chargeaient de désigner les victimes ; mais on s'en doutait à leur insolence, aux préférences qu'ils obtenaient des geôliers, aux orgies qu'ils faisaient dans les guichets avec les agents de la police. Souvent ils laissaient connaître leur importance pour en trafiquer. Ils étaient caressés, implorés par les prisonniers tremblants ; ils recevaient même des sommes pour ne pas mettre un nom sur leur liste. Ils faisaient leur choix au hasard ; ils disaient de celui-ci qu'il

1. Voyez pour tous ces détails le long procès de Fouquier-Tinville.

Digitized by Google

Juin 1794.

avait tenu un propos aristocrate ; de celui-là, qu'il avait bu un jour où l'on annonçait une défaite des armées; et leur seule désignation équivalait à un arrêt de mort. On portait les noms fournis par eux sur autant d'actes d'accusation, et on venait le soir signifier ces actes aux prisonniers et les traduire à la Conciergerie. Cela s'appelait dans la langue des geôliers *le journal du soir*. Quand ces infortunés entendaient le roulement des tombereaux qui venaient les chercher, ils étaient dans une anxiété aussi cruelle que la mort ; ils accouraient aux guichets, se collaient contre les grilles pour écouter la liste, et tremblaient d'entendre leurs noms dans la bouche des huissiers. Quand ils avaient été nommés, ils embrassaient leurs compagnons d'infortune, et recevaient les adieux de mort. Souvent on voyait les séparations les plus douloureuses : c'était un père qui se détachait de ses enfants, un époux de son épouse. Ceux qui survivaient étaient aussi malheureux que ceux que l'on conduisait à la caverne de Fouquier-Tinville ; ils rentraient en attendant d'être promptement réunis à leurs proches. Quand ce funeste appel était achevé, les prisons respiraient, mais jusqu'au lendemain seulement. Alors les angoisses commençaient de nouveau, et le funeste roulement des charrettes ramenait la terreur.

Cependant la pitié publique commençait à écla-

Digitized by Google

Digitized by Google

[illegible] ; de celui-là, qu'il
[illegible] on annonçait une défaite des
[illegible] équivalait à un
[illegible] les noms fournis par
[illegible] actes d'[illegible]sation, et on venait
[illegible] aux prisonniers et les
[illegible] Cela s'appelait dans le
[illegible] *al du soir*. Quand ce
[illegible] roulement des tombe-
[illegible] cher, ils étaient dans
[illegible] que la mort ; ils accou-
[illegible] nets, se collaient contre les grilles
[illegible] la liste, et tremblaient d'entendre
[illegible] les huissiers. Quand ils
[illegible] brassaient leurs com-
[illegible] vaient les adieux de
[illegible] séparations les plus
[illegible] re qui se détachait de
[illegible] enfants, [illegible] ux de son épouse. Ceux qui
[illegible] aussi malheureux que ceux que
[illegible] de Fouquier-Tinville,
[illegible] d'être promptement re-
[illegible] ce funeste appel était
[illegible] raient, mais jusqu'au len-
[illegible] les angoisses commen-
[illegible] funeste roulement des
[illegible] reur.
[illegible] pendant [illegible] ublique commençait à écla-

Digitized by Google

A. Johannot pinx.

L'APPEL DES CONDAMNÉS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Juin 1794.

Pitié de la population parisienne pour les victimes.

ter d'une manière inquiétante pour les exterminateurs. Les marchands de la rue Saint-Honoré, où passaient tous les jours les charrettes, fermaient leurs boutiques. Pour priver les victimes de ces témoignages de douleur, on transporta l'échafaud à la barrière du Trône, et on ne rencontra pas moins de pitié dans ce quartier des ouvriers que dans les rues les mieux habitées de Paris. Le peuple, dans un mouvement d'enivrement, peut devenir impitoyable pour des victimes qu'il égorge lui-même ; mais voir expirer chaque jour cinquante et soixante malheureux contre lesquels il n'est pas entraîné par la fureur, est un spectacle qui finit bientôt par l'émouvoir. Cependant cette pitié était silencieuse et timide encore. Tout ce que les prisons renfermaient de plus distingué avait succombé, la malheureuse sœur de Louis XVI avait été immolée à son tour; des rangs élevés on descendait déjà aux derniers rangs de la société. Nous voyons sur les listes du tribunal révolutionnaire à cette époque des tailleurs, des cordonniers, des perruquiers, des bouchers, des cultivateurs, des limonadiers, des ouvriers même condamnés pour sentiments et propos réputés contre-révolutionnaires. Pour donner enfin une idée du nombre des exécutions de cette époque, il suffira de dire que du mois de mars 1793, époque où le tribunal entra en exercice, jusqu'au mois de juin 1794 (22 prairial an II),

Nombre des victimes à Paris.

Digitized by Google

Juin 1794.

il avait condamné cinq cent soixante-dix-sept personnes; et que du 10 juin (22 prairial) au 9 thermidor (27 juillet), il en condamna mille deux cent quatre-vingt-cinq, ce qui porte en tout le nombre des victimes, jusqu'au 9 thermidor, à mille huit cent soixante-deux.

Cependant les exécuteurs n'étaient pas tranquilles. Dumas était troublé, et Fouquier n'osait sortir la nuit ; il voyait les parents de ses victimes toujours prêts à le frapper. Traversant un jour les guichets du Louvre avec Sénart, il s'effraye d'un bruit léger ; c'était un individu qui passait tout près de lui. « Si j'avais été seul, s'écria-t-il, il me serait arrivé quelque chose. »

Carrier à Nantes.

Dans les principales villes de France la terreur n'était pas moins grande qu'à Paris. Carrier avait été envoyé à Nantes pour y punir la Vendée. Carrier, jeune encore, était un de ces êtres médiocres et violents qui, dans l'entraînement des guerres civiles, deviennent des monstres de cruauté et d'extravagance. Il débuta par dire, en arrivant à Nantes, qu'il fallait tout égorger, et que, malgré la promesse de grâce faite aux Vendéens qui mettraient bas les armes, il ne fallait accorder quartier à aucun d'entre eux. Les autorités constituées ayant parlé de tenir la parole donnée aux rebelles, « Vous êtes des j... f....., leur dit Carrier, vous ne savez pas votre métier, je vous ferai tous guilloti-

Digitized by Google

ner ; » et il commença par faire fusiller et mitrailler par troupes de cent et de deux cents les malheureux qui se rendaient. Il se présentait à la société populaire le sabre à la main, l'injure à la bouche, menaçant toujours de la guillotine. Bientôt cette société ne lui convenant plus, il la fit dissoudre. Il intimida les autorités à un tel point, qu'elles n'osaient plus paraître devant lui. Un jour elles voulaient lui parler des subsistances ; il répondit aux officiers municipaux que ce n'était pas son affaire, que le premier b..... qui lui parlerait de subsistances, il lui ferait mettre la tête à bas, et qu'il n'avait pas le temps de s'occuper de leurs sottises. Cet insensé ne croyait pas avoir d'autre mission que celle d'égorger.

Juin 1794.

Mitraillades des Vendéens soumis.

Il voulait punir à la fois et les Vendéens rebelles, et les Nantais fédéralistes, qui avaient essayé un mouvement en faveur des Girondins, après le siége de leur ville. Chaque jour, les malheureux qui avaient échappé au massacre du Mans et de Savenay arrivaient en foule, chassés par les armées qui les pressaient de tous côtés. Carrier les faisait enfermer dans les prisons de Nantes, et en avait accumulé là près de dix mille. Il avait ensuite formé une compagnie d'assassins, qui se répandaient dans les campagnes des environs, arrêtaient les familles nantaises, et joignaient les rapines à la cruauté. Carrier avait d'abord institué une com-

Digitized by Google

Juin 1794.

Carrier commence par faire fusiller les Vendéens et guillotiner les Nantais.

mission révolutionnaire devant laquelle il faisait passer les Vendéens et les Nantais ; il faisait fusiller les Vendéens et guillotiner les Nantais suspects de fédéralisme ou de royalisme. Bientôt il trouva la formalité trop longue, et le supplice de la fusillade sujet à des inconvénients. Ce supplice était lent ; il était difficile d'enterrer les cadavres. Souvent ils restaient sur le champ du carnage, et infectaient l'air à tel point, qu'une épidémie régnait dans la ville. La Loire, qui traverse Nantes, suggéra une affreuse idée à Carrier : ce fut de se débarrasser des prisonniers en les plongeant dans le fleuve. Il fit un premier essai, chargea une gabarre de quatre-vingt-dix prêtres, sous prétexte de les déporter, et la fit échouer à quelque distance de la ville. Ce moyen trouvé, il se décida à en user plus largement. Il n'employa plus la formalité dérisoire de faire passer les condamnés devant une commission : il les faisait prendre la nuit dans les prisons, par bandes de cent et deux cents, et conduire sur des bateaux. De ces bateaux on les transportait sur de petits bâtiments préparés pour cette horrible fin.

Noyades d'hommes, de femmes et d'enfants dans la Loire.

On jetait les malheureux à fond de cale ; on clouait les sabords ; on fermait l'entrée des ponts avec des planches ; puis les exécuteurs se retiraient dans des chaloupes, et des charpentiers placés dans des batelets ouvraient les flancs des bâtiments à coups de hache, et les faisaient couler bas. Quatre ou cinq

Digitized by Google

mille individus périrent de cette manière affreuse. Carrier se réjouissait d'avoir trouvé ce moyen plus expéditif et plus salubre de délivrer la république de ses ennemis. Il noya non-seulement des hommes, mais un grand nombre de femmes et d'enfants. Lorsque les familles vendéennes s'étaient dispersées après la déroute de Savenay, une foule de Nantais avaient recueilli des enfants pour les élever. « Ce sont des louveteaux, » dit Carrier ; et il ordonna qu'ils fussent restitués à la république. Ces malheureux enfants furent noyés pour la plupart.

Juin 1794.

La Loire était chargée de cadavres ; les vaisseaux, en levant l'ancre, soulevaient quelquefois des bateaux remplis de noyés. Les oiseaux de proie couvraient les rivages du fleuve, et se nourrissaient de débris humains [1]. Les poissons étaient repus d'une nourriture qui en rendait l'usage dangereux, et la municipalité avait défendu d'en pêcher. A ces horreurs se joignaient une maladie contagieuse et la disette. Au milieu de ce désastre, Carrier, toujours bouillant de colère, défendait le moindre mouvement de pitié, saisissait au collet, menaçait de son sabre ceux qui venaient lui parler, et avait fait afficher que quiconque viendrait solliciter pour un détenu serait jeté en prison. Heureusement le comité de salut public venait de le remplacer, car

1. Déposition d'un capitaine de vaisseau dans le procès de Carrier.

Digitized by Google

Juin 1794.

il voulait bien l'extermination, mais sans extravagance. On évalue à quatre ou cinq mille les victimes de Carrier. La plupart étaient des Vendéens.

Exécutions dirigées par les proconsuls dans les provinces.

Bordeaux, Marseille, Toulon, expiaient leur fédéralisme. A Toulon, les représentants Fréron et Barras avaient fait mitrailler deux cents habitants, et avaient puni sur eux un crime dont les véritables auteurs s'étaient sauvés sur les escadres étrangères.

Fréron et Barras à Toulon.

Maignet dans le département de Vaucluse.

Maignet exerçait dans le département de Vaucluse une dictature aussi redoutable que les autres envoyés de la Convention. Il avait fait incendier le bourg de Bédouin, pour cause de révolte, et, à sa requête, le comité de salut public avait institué à Orange un tribunal révolutionnaire, dont le ressort comprenait tout le Midi. Ce tribunal était organisé sur le modèle même du tribunal révolutionnaire de Paris, avec cette différence qu'il n'y avait point de jurés, et que cinq juges condamnaient sur ce qu'ils appelaient *des preuves morales*, les malheureux que Maignet recueillait dans ses tournées. A Lyon, les sanglantes exécutions ordonnées par Collot-d'Herbois avaient cessé. La commission révolutionnaire venait de rendre compte de ses travaux, et avait fourni le nombre des acquittés et des condamnés. Mille six cent quatre-vingt-quatre individus avaient été guillotinés, fusillés ou mitraillés. Mille six cent quatre-vingt-deux avaient été mis en liberté par la *justice de la commission*.

Digitized by Google

Juin 1794.

Joseph Lebon à Arras.

Le Nord avait aussi son proconsul. C'était Joseph Lebon. Il avait été prêtre, et avouait lui-même que dans sa jeunesse il aurait poussé le fanatisme religieux jusqu'à tuer son père et sa mère, si on le lui avait ordonné. C'était un véritable aliéné, moins féroce peut-être que Carrier, mais encore plus frappé de folie. A ses paroles, à sa conduite, on voyait que sa tête était égarée. Il avait fixé sa principale résidence à Arras. Il avait institué un tribunal avec l'autorisation du comité de salut public, et parcourait les départements du Nord, suivi de ses juges et d'une guillotine. Il avait visité Saint-Pol, Saint-Omer, Béthune, Bapaume, Aire, etc., et avait laissé partout des traces sanglantes. Les Autrichiens s'étant approchés de Cambrai, et Saint-Just ayant cru apercevoir que les aristocrates de cette ville entretenaient des liaisons cachées avec l'ennemi, il y appela Lebon, qui en quelques jours envoya à l'échafaud une multitude de malheureux, et prétendit avoir sauvé Cambrai par sa fermeté. Quand Lebon avait fini ses tournées, c'est à Arras qu'il revenait. Là, il se livrait aux plus dégoûtantes orgies, avec ses juges et divers membres des clubs. Le bourreau était admis à sa table, et y était traité avec la plus grande considération. Lebon assistait aux exécutions, placé sur un balcon ; de là il parlait au peuple et faisait jouer le *Ça ira*, pendant que le sang coulait. Un jour, il

Digitized by Google

Juin 1794.

venait de recevoir la nouvelle d'une victoire, il courut à son balcon, et fit suspendre l'exécution, afin que les malheureux qui allaient recevoir la mort eussent connaissance des succès de la république.

Réclamations contre Lebon.

Lebon avait mis tant de folie dans sa conduite, qu'il était accusable, même devant le comité de salut public. Des habitants d'Arras s'étaient réfugiés à Paris, et faisaient tous leurs efforts pour parvenir auprès de leur concitoyen Robespierre, et lui faire entendre leurs plaintes. Quelques-uns l'avaient connu, et même obligé dans sa jeunesse : mais ils ne pouvaient parvenir à le voir. Le député Guffroy, qui était d'Arras, et qui avait un grand courage, se donna beaucoup de mouvement auprès des comités pour appeler leur attention sur la conduite de Lebon. Il eut même la noble audace de faire à la Convention une dénonciation expresse. Le comité de salut public en prit connaissance, et ne put s'empêcher de mander Lebon. Cependant, comme le comité ne voulait pas désavouer ses agents, ni avoir l'air de convenir qu'on pût être trop sévère envers les aristocrates, il renvoya Lebon à Arras, et employa en lui écrivant les expressions suivantes : « Continue de faire le bien, « et fais-le avec la sagesse et avec la dignité qui « ne laissent point de prise aux calomnies de l'aris- « tocratie. » Les réclamations élevées contre Lebon

La conduite de Lebon n'est point désapprouvée.

Digitized by Google

par Guffroy, dans la Convention, exigeaient un rapport du comité. Barère en fut chargé. « Toutes « les réclamations contre les représentants, dit-il, « doivent être jugées par le comité, pour éviter « des débats qui troubleraient le gouvernement et « la Convention. C'est ce que nous avons fait ici, « à l'égard de Lebon ; nous avons recherché les « motifs de sa conduite. Ces motifs sont-ils purs ? « le résultat est-il utile à la révolution ? profite-t-il « à la liberté ? les plaintes ne sont-elles que récri- « minatoires, ou ne sont-elles que les cris vindica- « tifs de l'aristocratie ? c'est ce que le comité a vu « dans cette affaire. Des formes un peu acerbes ont « été employées ; mais ces formes ont détruit les « piéges de l'aristocratie. Le comité a pu sans doute « les improuver, mais Lebon a complétement battu « les aristocrates et sauvé Cambrai. D'ailleurs que « n'est-il pas permis à la haine d'un républicain « contre l'aristocratie ! De combien de sentiments « généreux un patriote ne trouve-t-il pas à cou- « vrir ce qu'il peut y avoir d'acrimonieux dans la « poursuite des ennemis du peuple ! Il ne faut « parler de la révolution qu'avec respect, des me- « sures révolutionnaires qu'avec égard. *La liberté « est une vierge dont il est coupable de soulever le « voile.* »

Juin 1794.

De tout cela il résulta que Lebon fut autorisé à continuer, et que Guffroy fut rangé parmi les cen-

Digitized by Google

Juin 1794.

Le régime de la terreur voulu par le comité entier.

seurs importuns du gouvernement révolutionnaire, et exposé à partager leurs périls. Il était évident que le comité tout entier voulait le régime de la terreur. Robespierre, Couthon, Billaud, Collot-d'Herbois, Vadier, Vouland, Amar, pouvaient être divisés entre eux sur leurs prérogatives, sur le nombre et le choix de leurs collègues à sacrifier ; mais ils étaient d'accord sur le système d'exterminer tous ceux qui faisaient obstacle à la révolution. Ils ne voulaient pas que ce système fût appliqué avec extravagance par les Lebon, les Carrier ; mais ils voulaient qu'à l'exemple de ce qui se faisait à Paris, on se délivrât d'une manière prompte, sûre, et le moins bruyante possible, des ennemis qu'ils croyaient conjurés contre la république. Tout en blâmant certaines cruautés folles, ils avaient l'amour-propre du pouvoir qui ne veut jamais désavouer ses agents ; ils condamnaient ce qui se faisait à Arras, à Nantes, mais ils l'approuvaient en apparence, pour ne pas reconnaître un tort à leur gouvernement. Entraînés dans cette affreuse carrière, ils avançaient aveuglément, et ne sachant où ils allaient aboutir. Telle est la triste condition de l'homme engagé dans le mal, qu'il ne peut plus s'y arrêter. Dès qu'il commence à concevoir un doute sur la nature de ses actions, dès qu'il peut entrevoir qu'il s'égare, au lieu de rétrograder, il se précipite en avant, comme pour

Digitized by Google

s'étourdir, comme pour écarter les lueurs qui l'assiégent. Pour s'arrêter, il faudrait qu'il se calmât, qu'il s'examinât, et qu'il portât sur lui-même un jugement effrayant dont aucun homme n'a le courage.

Juin 1794.

Un soulèvement général peut seul faire cesser la Terreur.

Il n'y avait qu'un soulèvement général qui pût arrêter les auteurs de cet affreux système. Dans ce soulèvement devaient entrer et les membres des comités, jaloux du pouvoir suprême, et les montagnards menacés, et la Convention indignée, et tous les cœurs révoltés de cette horrible effusion de sang. Mais, pour arriver à cette alliance de la jalousie, de la crainte, de l'indignation, il fallait que la jalousie fît des progrès dans les comités, que la crainte devînt extrême à la Montagne, que l'indignation rendît le courage à la Convention et au public. Il fallait qu'une occasion fît éclater tous ces sentiments à la fois ; il fallait que les oppresseurs portassent les premiers coups, pour qu'on osât les leur rendre.

L'opinion était disposée, et le moment arrivait où un mouvement au nom de l'humanité contre la violence révolutionnaire était possible. La république étant victorieuse, et ses ennemis terrifiés, on allait passer de la crainte et de la fureur à la confiance et à la pitié. C'était la première fois dans la révolution qu'un tel événement devenait possible. Quand les girondins, quand les danto-

Digitized by Google

Juin 1794.

nistes périrent, il n'était pas temps encore d'invoquer l'humanité. Le gouvernement révolutionnaire n'avait encore perdu alors ni son utilité ni son crédit.

Robespierre dénonce les comités aux Jacobins.

En attendant le moment, on s'observait, et les ressentiments s'accumulaient dans les cœurs. Robespierre avait entièrement cessé de paraître au comité de salut public. Il espérait discréditer le gouvernement de ses collègues en n'y prenant plus aucune part ; il ne se montrait qu'aux Jacobins, où Billaud et Collot n'osaient plus paraître, et où il était tous les jours plus adoré. Il commençait à y faire des ouvertures sur les divisions intestines des comités. « Autrefois, disait-il (13 messidor, 1er juillet), la faction sourde qui s'est « formée des restes de Danton et de Camille Des- « moulins attaquait les comités en masse ; au- « jourd'hui, elle aime mieux attaquer quelques « membres en particulier, pour parvenir à briser « le faisceau. Autrefois, elle n'osait pas attaquer « la justice nationale ; aujourd'hui, elle se croit « assez forte pour calomnier le tribunal révolu- « tionnaire et le décret concernant son organisa- « tion ; elle attribue ce qui appartient à tout le « gouvernement à un seul individu ; elle ose dire « que le tribunal révolutionnaire a été institué « pour égorger la Convention nationale, et mal- « heureusement elle n'a obtenu que trop de con-

Digitized by Google

« fiance. On a cru à ses calomnies, on les a « répandues avec affectation : on a parlé de dicta- « teur, on l'a nommé ; c'est moi qu'on a désigné, « et vous frémiriez *si je vous disais en quel lieu.* « La vérité est mon seul asile contre le crime. Ces « calomnies ne me décourageront pas sans doute, « mais elles me laissent indécis sur la conduite « que j'ai à tenir. En attendant que j'en puisse « dire davantage, j'invoque pour le salut de la « république les vertus de la Convention, les ver- « tus des comités, les vertus des bons citoyens, « et les vôtres enfin, qui ont été si souvent utiles à « la patrie. »

Juin 1794.

Immense pouvoir de Robespierre qui n'en profite pas par défaut d'énergie.

On voit par quelles insinuations perfides Robespierre commençait à dénoncer les comités, et à rattacher exclusivement à lui les jacobins. On le payait de ces marques de confiance par une adulation sans bornes. Le système révolutionnaire lui étant imputé à lui seul, il était naturel que toutes les autorités révolutionnaires lui fussent attachées et embrassassent sa cause avec chaleur. Aux jacobins devaient se joindre la commune, toujours unie de principes et de conduite avec les jacobins, et tous les juges et jurés du tribunal révolutionnaire. Cette réunion formait une force assez considérable, et, avec plus de résolution et d'énergie, Robespierre aurait pu devenir très-redoutable. Par les jacobins, il possédait une masse turbulente,

Digitized by Google

Juin 1794.

qui jusqu'ici avait représenté et dominé l'opinion ; par la commune, il dominait l'autorité locale, qui avait pris l'initiative de toutes les insurrections, et surtout la force armée de Paris. Le maire Pache, le commandant Henriot, sauvés par lui lorsqu'on allait les adjoindre à Chaumette, lui étaient dévoués entièrement. Billaud et Collot avaient profité, il est vrai, de son absence du comité pour enfermer Pache; mais le nouveau maire Fleuriot, l'agent national Payan, lui étaient tout aussi attachés ; et on n'osa pas lui enlever Henriot. Ajoutez à ces personnages le président du tribunal Dumas, le vice-président Coffinhal, et tous les autres juges et jurés, et l'on aura une idée des moyens que Robespierre avait dans Paris. Si les comités et la Convention ne lui obéissaient pas, il n'avait qu'à se plaindre aux Jacobins, y exciter un mouvement, communiquer ce mouvement à la commune, faire déclarer par l'autorité municipale que le peuple rentrait dans ses pouvoirs souverains, mettre les sections sur pied, et envoyer Henriot demander à la Convention cinquante ou soixante députés. Dumas et Coffinhal, et tout le tribunal, étaient ensuite à ses ordres, pour égorger les députés qu'Henriot aurait obtenus à main armée. Tous les moyens enfin d'un 31 mai, plus prompt, plus sûr que le premier, étaient dans ses mains. Aussi ses partisans, ses sicaires, l'entouraient et le pressaient

Digitized by Google

d'en donner le signal. Henriot offrait encore le déploiement de ses colonnes, et promettait d'être plus énergique qu'au 2 juin. Robespierre, qui aimait mieux tout faire par la parole, et qui croyait encore pouvoir beaucoup par elle, voulait attendre. Il espérait dépopulariser les comités par sa retraite et par ses discours aux Jacobins, et il se proposait ensuite de saisir un moment favorable pour les attaquer ouvertement à la Convention. Il continuait, malgré son espèce d'abdication, de diriger le tribunal, et d'exercer une police active au moyen du bureau qu'il avait institué. Il surveillait par là ses adversaires, et s'instruisait de toutes leurs démarches. Il se donnait maintenant un peu plus de distractions qu'autrefois. On le voyait se rendre dans une fort belle maison de campagne, chez une famille qui lui était dévouée, à Maisons-Alfort, à deux lieues de Paris. Là, tous ses partisans l'accompagnaient ; là, se rendaient Dumas, Coffinhal, Payan, Fleuriot. Henriot y venait souvent avec tous ses aides de camp ; ils traversaient les routes sur cinq de front et au galop, renversant les personnes qui étaient devant eux, et répandant par leur présence la terreur dans le pays. Les hôtes, les amis de Robespierre faisaient soupçonner par leur indiscrétion beaucoup plus de projets qu'il n'en méditait, et qu'il n'avait le courage d'en préparer. A Paris, il était toujours entouré des mêmes

Juin 1794.

Digitized by Google

Juin 1794.

personnages ; il était suivi de loin en loin par quelques jacobins ou jurés du tribunal, gens dévoués, portant des bâtons et des armes secrètes, et prêts à courir à son secours au premier danger. On les nommait ses gardes du corps.

Politique des comités.

De leur côté, Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barère, s'emparaient du maniement de toutes les affaires, et, en l'absence de leur rival, s'attachaient Carnot, Robert Lindet et Prieur (de la Côte-d'Or). Un intérêt commun rapprochait d'eux le comité de sûreté générale ; du reste, ils gardaient tous le plus grand silence. Ils cherchaient à diminuer peu à peu la puissance de leur adversaire, en réduisant la force armée de Paris. Il existait quarante-huit compagnies de canonniers, appartenant aux quarante-huit sections, parfaitement organisées, et ayant fait preuve dans toutes les circonstances de l'esprit le plus révolutionnaire. Toujours elles s'étaient rangées pour le parti de l'insurrection, depuis le 10 août jusqu'au 31 mai. Un décret ordonnait d'en laisser la moitié au moins dans Paris, mais permettait de déplacer le reste. Billaud et Collot ordonnèrent au chef de la commission du mouvement des armées de les acheminer successivement vers la frontière. Dans toutes leurs opérations, ils se cachaient beaucoup de Couthon, qui, ne s'étant pas retiré comme Robespierre, les observait soigneusement, et leur était incommode.

Digitized by Google

Juin 1794.

Pendant que ces choses se passaient, Billaud, sombre, atrabilaire, quittait rarement Paris; mais le spirituel et voluptueux Barère allait à Passy avec les principaux membres du comité de sûreté générale, avec le vieux Vadier, avec Vouland et Amar. Ils se réunissaient chez Dupin, ancien fermier général, fameux dans l'ancien régime par sa cuisine, et dans la révolution par le rapport qui envoya les fermiers généraux à la mort. Là, ils se livraient à tous les plaisirs avec de belles femmes, et Barère exerçait son esprit contre le pontife de l'Être suprême, le premier prophète, le fils chéri de la mère de Dieu. Après s'être égayés, ils sortaient des bras de leurs courtisanes, pour revenir à Paris au milieu du sang et des rivalités.

Dangers et mesures de précaution des montagnards.

De leur côté, les vieux membres de la Montagne qui se sentaient menacés se voyaient secrètement, et tâchaient de s'entendre. La femme généreuse qui, à Bordeaux, s'était attachée à Tallien, et lui avait arraché une foule de victimes, l'excitait du fond de sa prison à frapper le tyran. A Tallien, Lecointre, Bourdon (de l'Oise), Thuriot, Panis, Barras, Fréron, Monestier, s'étaient joints Guffroy, l'antagoniste de Lebon; Dubois-Crancé, compromis au siége de Lyon et détesté par Couthon ; Fouché (de Nantes), qui était brouillé avec Robespierre, et auquel on reprochait de ne s'être pas conduit à Lyon d'une manière assez patriotique. Tallien et

Digitized by Google

Juin 1794.

Lecointre étaient les plus audacieux et les plus impatients. Fouché était surtout fort redouté par son habileté à nouer et à conduire une intrigue, et c'est sur lui que se déchaînèrent le plus violemment les triumvirs.

A propos d'une pétition des jacobins de Lyon, dans laquelle ils se plaignaient aux jacobins de Paris de leur situation actuelle, on revint sur toute l'histoire de cette malheureuse cité. Couthon dénonça Dubois-Crancé, comme il l'avait déjà fait quelques mois auparavant, l'accusa d'avoir laissé échapper Précy, et le fit rayer de la liste des jacobins. Robespierre accusa Fouché, et lui imputa les intrigues qui avaient conduit le patriote Gaillard à se donner la mort. Il fit décider que Fouché serait appelé devant la société pour y justifier sa conduite. C'étaient moins les menées de Fouché à Lyon que ses menées à Paris, que Robespierre redoutait et voulait punir. Fouché, qui sentait le péril, adressa une lettre évasive aux jacobins, et les pria de suspendre leur jugement jusqu'à ce que le comité auquel il venait de soumettre sa conduite et de fournir toutes les pièces à l'appui eût prononcé une sentence. « Il est étonnant, s'écria Robespierre, « que Fouché implore aujourd'hui le secours de la « Convention contre les jacobins. Craint-il les yeux « et les oreilles du peuple? craint-il que sa triste « figure ne révèle le crime? craint-il que six mille

Digitized by Google

« regards fixés sur lui ne découvrent son âme dans « ses yeux, et qu'en dépit de la nature qui les a « cachées, on n'y lise ses pensées? La conduite de « Fouché est celle d'un coupable : vous ne pouvez « le garder plus longtemps dans votre sein ; il faut « l'en exclure. » Fouché fut aussitôt exclu, comme venait de l'être Dubois-Crancé. Ainsi tous les jours l'orage grondait plus fortement contre les montagnards menacés, et de tous côtés l'horizon se chargeait de nuages.

Juin 1794.

Au milieu de cette tourmente, les membres des comités qui craignaient Robespierre auraient mieux aimé s'expliquer, et concilier leur ambition, que de se livrer un combat dangereux. Robespierre avait mandé son jeune collègue Saint-Just, et celui-ci était revenu aussitôt de l'armée. On proposa de se réunir, pour essayer de s'entendre, Robespierre se fit beaucoup prier avant de consentir à une entrevue ; il y consentit enfin, et les deux comités s'assemblèrent ; on se plaignit réciproquement avec beaucoup d'amertume. Robespierre s'exprima sur lui-même avec son orgueil accoutumé, dénonça des conciliabules secrets, parla de députés conspirateurs à punir, blâma toutes les opérations du gouvernement, et trouva tout mauvais, administration, guerre et finances. Saint-Just appuya Robespierre, en fit un éloge magnifique, et dit ensuite que le dernier espoir de l'étranger était de

Conciliation passagère des deux comités.

Digitized by Google

Juin 1794.

diviser le gouvernement. Il raconta ce qu'avait dit un officier fait prisonnier devant Maubeuge. On attendait, suivant cet officier, qu'un parti plus modéré abattît le gouvernement révolutionnaire, et fît prévaloir d'autres principes. Saint-Just s'appuya sur ce fait pour faire sentir davantage la nécessité de se concilier et de marcher d'accord. Les antagonistes de Robespierre étaient bien de cet avis, et ils consentaient à s'entendre, pour rester maîtres de l'État; mais pour s'entendre, il fallait consentir à tout ce que voulait Robespierre, et de pareilles conditions ne pouvaient leur convenir. Les membres du comité de sûreté générale se plaignirent beaucoup de ce qu'on leur avait enlevé leurs fonctions; Élie Lacoste poussa la hardiesse jusqu'à dire que Couthon, Saint-Just et Robespierre formaient un comité dans les comités, et osa même prononcer le mot de triumvirat. Cependant on convint de quelques concessions réciproques. Robespierre consentit à borner son bureau de police générale à la surveillance des agents du comité de salut public; et en retour, ses adversaires consentirent à charger Saint-Just de faire un rapport à la Convention sur l'entrevue qui venait d'avoir lieu. Dans ce rapport, comme on le pense bien, on ne devait pas convenir des divisions qui avaient régné entre les comités, mais on devait parler des commotions que l'opinion publique venait de ressentir dans les derniers temps, et fixer

Digitized by Google

la marche que le gouvernement se proposait de suivre. Billaud et Collot insinuèrent qu'il ne fallait pas trop y parler de l'Être suprême, car ils avaient toujours le pontificat de Robespierre devant les yeux. Cependant Billaud, avec son air sombre et peu rassurant, dit à Robespierre qu'il n'avait jamais été son ennemi, et l'on se sépara sans s'être véritablement réconciliés, mais en paraissant un peu moins divisés qu'auparavant. Une pareille réconciliation ne pouvait rien avoir de réel, car les ambitions restaient les mêmes; elle ressemblait à ces essais de transaction que font tous les partis avant d'en venir aux mains; elle était un vrai *baiser Lamourette;* elle ressemblait à toutes les réconciliations proposées entre les constituants et les girondins, entre les girondins et les jacobins, entre Danton et Robespierre.

Juin 1794.

Cependant, si elle ne mit pas d'accord les divers membres des comités, elle effraya beaucoup les montagnards; ils crurent que leur perte serait le gage de la paix, et ils s'efforcèrent de savoir quelles étaient les conditions du traité. Les membres du comité de sûreté générale s'empressèrent de dissiper leurs craintes. Élie Lacoste, Dubarran, Moïse Bayle, les membres les meilleurs du comité, les tranquillisèrent, et leur dirent qu'aucun sacrifice n'avait été convenu. Le fait était vrai, et c'était une des raisons qui empêchaient la réconciliation

Digitized by Google

Juin 1794.

de pouvoir être entière. Néanmoins Barère, qui tenait beaucoup à ce qu'on fût d'accord, ne manqua pas de répéter dans ses rapports journaliers que les membres du gouvernement étaient parfaitement unis, qu'ils avaient été injustement accusés de ne pas l'être, et qu'ils tendaient, par des efforts communs, à rendre la république partout victorieuse. Il feignit d'assumer sur tous les reproches élevés contre les triumvirs, et il repoussa ces reproches comme des calomnies coupables et dirigées également contre les deux comités. « Au milieu des « cris de la victoire, dit-il, des bruits sourds se « font entendre, des calomnies obscures circulent, « des poisons subtils sont infusés dans les jour- « naux, des complots funestes s'ourdissent, des « mécontentements factices se préparent, et le « gouvernement est sans cesse vexé, entravé dans « ses opérations, tourmenté dans ses mouvements, « calomnié dans ses pensées, et menacé dans ceux « qui le composent. Cependant qu'a-t-il fait? » Ici Barère ajoutait l'énumération accoutumée des travaux et des services du gouvernement.

FIN DU LIVRE VINGT-DEUXIÈME.

Digitized by Google

LIVRE XXIII

NEUF THERMIDOR

Opérations de l'armée du Nord vers le milieu de 1794. — Prise d'Ypres. — Formation de l'armée de Sambre-et-Meuse. — Bataille de Fleurus. — Occupation de Bruxelles. — Derniers jours de la Terreur; lutte de Robespierre et des triumvirs contre les autres membres des comités. — Journées des 8 et 9 thermidor; arrestation et supplice de Robespierre, Saint-Just, etc. — Marche de la révolution depuis 89 jusqu'au 9 thermidor. — Conséquences du 9 thermidor. — Modifications apportées au gouvernement révolutionnaire. Réorganisation du personnel des comités. — Révocation de la loi du 22 prairial; décrets d'arrestation contre Fouquier-Tinville, Lebon, Rossignol et autres agents de la dictature; suspension du tribunal révolutionnaire; élargissement des suspects. — Deux partis se forment, les montagnards et les thermidoriens. — Réorganisation des comités de gouvernement. — Modification des comités révolutionnaires. — État des finances, du commerce et de l'agriculture après la Terreur. — Accusation portée contre les membres des anciens comités, et déclarée calomnieuse par la Convention. — Explosion de la poudrière de Grenelle; exaspération des partis. — Rapport fait à la Convention sur l'état de la France. — Nombreux et importants décrets sur toutes les parties de l'administration. — Les restes de Marat sont transportés au Panthéon et mis à la place de ceux de Mirabeau.

Opérations de l'armée du Nord vers le milieu de 1794.

Pendant que Barère faisait tous ses efforts pour cacher la discorde des comités, Saint-Just, malgré le rapport qu'il avait à faire, était retourné à l'armée, où se passaient de grands événements. Les mouvements commencés sur les deux ailes s'étaient

Digitized by Google

Juin 1794.

continués. Pichegru avait poursuivi ses opérations sur la Lys et l'Escaut, Jourdan avait commencé les siennes sur la Sambre (*Voir la carte n° 1*). Profitant de l'attitude défensive que Cobourg avait prise à Tournai, depuis les batailles de Tourcoing et de Pont-à-Chin, Pichegru projetait de battre Clerfayt isolément. Cependant il n'osait s'avancer jusqu'à Thielt, et il résolut de commencer le siége d'Ypres, dans le double but d'attirer Clerfayt à lui et de prendre cette place, qui consoliderait l'établissement des Français dans la West-Flandre. Clerfayt attendait des renforts, et il ne fit aucun mouvement. Pichegru alors poussa le siége d'Ypres si vivement, que Cobourg et Clerfayt crurent devoir quitter leurs positions respectives pour aller au secours de la place menacée. Pichegru, pour empêcher Cobourg de poursuivre ce mouvement, fit sortir des troupes de Lille, et exécuter une démonstration si vive sur Orchies, que Cobourg fut retenu à Tournai; en même temps il se porta en avant, et courut à Clerfayt qui s'avançait vers Rousselaer et Hooglède. Ses mouvements prompts et bien conçus lui fournissaient encore l'occasion de battre Clerfayt isolément. Par malheur, une division s'était trompée de route; Clerfayt eut le temps de se reporter à son camp de Thielt, après une perte légère. Mais trois jours après, le 25 prairial (13 juin), renforcé par le détachement qu'il attendait, il se déploya à

Siége d'Ypres entrepris par Pichegru.

Digitized by Google

l'improviste en face de nos colonnes avec trente mille hommes. Nos soldats coururent rapidement aux armes, mais la division de droite, attaquée avec une grande impétuosité, se débanda et laissa la division de gauche découverte sur le plateau d'Hooglède. Macdonald commandait cette division de gauche; il sut la maintenir contre les attaques réitérées de front et de flanc auxquelles elle fut longtemps exposée; par cette courageuse résistance, il donna à la brigade Devinther le temps de le rejoindre, et il obligea alors Clerfayt à se retirer avec une perte considérable. C'était la cinquième fois que Clerfayt, mal secondé, était battu par notre armée du Nord. Cette action, si honorable pour la division Macdonald, décida la reddition de la place assiégée. Quatre jours après, le 29 prairial (17 juin), Ypres ouvrit ses portes, et une garnison de sept mille hommes mit bas les armes. Cobourg allait se porter au secours d'Ypres et de Clerfayt, lorsqu'il apprit qu'il n'était plus temps. Les événements qui se passaient sur la Sambre l'obligèrent alors à se diriger vers le côté opposé du théâtre de la guerre. Il laissa le duc d'York sur l'Escaut, Clerfayt à Thielt, et marcha avec toutes les troupes autrichiennes vers Charleroi. C'était une véritable séparation entre les puissances principales, l'Angleterre et l'Autriche, qui vivaient assez mal d'accord, et dont les intérêts très-différents éclataient

Juin 1794.

Succès de Macdonald sur Clerfayt.

Prise d'Ypres.

Mésintelligence des Anglais et des Autrichiens.

Digitized by Google

Juin 1794.

ici d'une manière très-visible. Les Anglais restaient en Flandre vers les provinces maritimes, et les Autrichiens couraient vers leurs communications menacées. Cette séparation n'augmenta pas peu leur mésintelligence. L'empereur d'Autriche s'était retiré à Vienne, dégoûté de cette guerre sans succès ; et Mack, voyant ses plans renversés, avait de nouveau quitté l'état-major autrichien.

Formation de l'armée de Sambre-et-Meuse.

Nous avons vu Jourdan arrivant de la Moselle à Charleroi au moment où les Français, repoussés pour la troisième fois, repassaient la Sambre en désordre. Après avoir donné quelques jours de répit aux troupes, dont les unes étaient abattues de leurs défaites et les autres de leur marche rapide, on fit quelque changement à leur organisation. On composa, des divisions Desjardins et Charbonnier et des divisions arrivées de la Moselle, une seule armée, qui s'appela armée de Sambre-et-Meuse ; elle s'élevait à soixante-six mille hommes environ, et fut mise sous les ordres de Jourdan. Une division de quinze mille hommes, commandée par Schérer, fut laissée pour garder la Sambre de Thuin à Maubeuge.

Investissement de Charleroi.

Jourdan résolut aussitôt de repasser la Sambre et d'investir Charleroi. La division Hatry fut chargée d'attaquer la place, et le gros de l'armée fut disposé tout autour, pour protéger le siége. Charleroi est sur la Sambre. Au delà de son enceinte

Digitized by Google

Juin 1794.

se trouvent une suite de positions formant un demi-cercle dont les extrémités s'appuient à la Sambre. Ces positions sont peu avantageuses, parce que le demi-cercle qu'elles décrivent est de dix lieues d'étendue, parce qu'elles sont peu liées entre elles, et qu'elles ont une rivière à dos. Kléber avec la gauche s'étendait depuis la Sambre jusqu'à Orchies et Traségnies, et faisait garder le ruisseau du Piéton, qui traversait le champ de bataille et venait tomber dans la Sambre. Au centre, Morlot gardait Gosselies ; Championnet s'avançait entre Hépignies et Wagné ; Lefèvre tenait Wagné, Fleurus et Lambusart. A la droite, enfin, Marceau s'étendait en avant du bois de Campinaire, et rattachait notre ligne à la Sambre. Jourdan, sentant le désavantage de ces positions, ne voulait pas y rester, et se proposait, pour en sortir, de prendre l'initiative de l'attaque le 28 prairial au matin. Dans ce moment, Cobourg ne s'était pas encore porté sur ce point ; il était à Tournai, assistant à la défaite de Clerfayt et à la prise d'Ypres. Le prince d'Orange, envoyé vers Charleroi, commandait l'armée des coalisés. Il résolut de son côté de prévenir l'attaque dont il était menacé, et dès le 28 au matin ses troupes déployées obligèrent les Français à recevoir le combat sur le terrain qu'ils occupaient. Quatre colonnes, disposées contre notre droite et notre centre, avaient déjà pénétré dans

Première affaire de l'armée de Sambre-et-Meuse.

Digitized by Google

Juin 1794.

le bois de Campinaire, où était Marceau, avaient enlevé Fleurus à Lefèvre, Hépignies à Championnet, et allaient replier Morlot de Pont-à-Migneloup sur Gosselies, lorsque Jourdan, accourant à propos avec une réserve de cavalerie, arrêta la quatrième colonne par une charge heureuse, ramena les troupes de Morlot dans leurs positions, et rétablit le combat au centre. A la gauche, Wartensleben avait fait les mêmes progrès vers Traségnies. Mais Kléber, par les dispositions les plus heureuses et les plus promptes, fit reprendre Traségnies, puis, saisissant le moment favorable, fit tourner Wartensleben, le rejeta au delà du Piéton, et se mit à le poursuivre sur deux colonnes. Le combat s'était soutenu jusque-là avec avantage, la victoire allait même se déclarer pour les Français, lorsque le prince d'Orange, réunissant ses deux premières colonnes vers Lambusart, sur le point qui unissait l'extrême droite des Français à la Sambre, menaça leurs communications. Alors la droite et le centre durent se retirer. Kléber, renonçant à sa marche victorieuse, protégea la retraite avec ses troupes ; elle se fit en bon ordre. Telle fut la première affaire du 28 (16 juin). C'était la quatrième fois que les Français étaient obligés de repasser la Sambre ; mais cette fois c'était d'une manière bien plus honorable pour leurs armes. Jourdan ne se découragea pas. Il franchit encore la Sambre quelques

Digitized by Google

jours après, reprit ses positions du 16, investit de nouveau Charleroi, et en fit pousser le bombardement avec une extrême vigueur.

Juin 1794.

Bombardement de Charleroi.

Cobourg, averti des nouvelles opérations de Jourdan, s'approchait enfin de la Sambre. Il importait aux Français d'avoir pris Charleroi avant que les renforts attendus par l'armée autrichienne fussent arrivés. L'ingénieur Marescot poussa si vivement les travaux, qu'en huit jours les feux de la place furent éteints, et que tout fut préparé pour l'assaut. Le 7 messidor (25 juin), le commandant envoya un officier avec une lettre pour parlementer. Saint-Just, qui dominait toujours dans notre camp, refusa d'ouvrir la lettre, et renvoya l'officier en lui disant : *Ce n'est pas un chiffon de papier, c'est la place qu'il nous faut*. La garnison sortit de la place le soir même, au moment où Cobourg arrivait en vue des lignes françaises. La reddition de Charleroi resta ignorée des ennemis. La possession de la place assura mieux notre position, et rendit moins dangereuse la bataille qui allait se livrer avec une rivière à dos. La division Hatry, devenue libre, fut portée à Ransart pour renforcer le centre, et tout se prépara pour une action décisive, le lendemain 8 messidor (26 juin).

Reddition de Charleroi aux Français.

Nos positions étaient les mêmes qu'au 28 prairial (16 juin). (*Voir la carte n°* 13). Kléber commandait la gauche, à partir de la Sambre jusqu'à

Bataille de Fleurus, livrée le 26 juin.

Digitized by Google

Juin 1794.

Traségnies. Morlot, Championnet, Lefèvre et Marceau, formaient le centre et la droite, et s'étendaient depuis Gosselies jusqu'à la Sambre. Des retranchements avaient été faits à Hépignies pour assurer notre centre. Cobourg nous fit attaquer sur tout ce demi-cercle, au lieu de diriger un effort concentrique sur l'une de nos extrémités, sur notre droite, par exemple, et de nous enlever tous les passages de la Sambre.

L'attaque commença le 8 messidor au matin. Le prince d'Orange et le général Latour, qui étaient en face de Kléber, à la gauche, replièrent nos colonnes, les poussèrent à travers le bois de Monceaux, jusque sur les bords de la Sambre, à Marchienne-au-Pont. Kléber, qui heureusement était placé à la gauche pour y diriger toutes les divisions, accourt aussitôt sur le point menacé, porte des batteries sur les hauteurs, enveloppe les Autrichiens dans le bois de Monceaux et les fait attaquer en tous sens. Ceux-ci ayant reconnu, en s'approchant de la Sambre, que Charleroi était aux Français, commençaient à montrer de l'hésitation; Kléber en profite, les fait charger avec vigueur, et les oblige à s'éloigner de Marchienne-au-Pont. Tandis que Kléber sauvait l'une de nos extrémités, Jourdan ne faisait pas moins pour le salut du centre et de la droite. Morlot, qui se trouvait en avant de Gosselies, s'était longtemps me-

Digitized by Google

Juin 1794.

suré avec le général Kwasdanowich et avait essayé plusieurs manœuvres pour le tourner; il finit par être tourné lui-même, et se replia sur Gosselies après les efforts les plus honorables. Championnet résistait avec la même vigueur, appuyé sur la redoute d'Hépignies; mais le corps de Kaunitz s'était avancé pour tourner la redoute, au moment même où un faux avis annonçait la retraite de Lefèvre, à droite. Championnet, trompé par cet avis, se retirait, et avait déjà abandonné la redoute, lorsque Jourdan, comprenant le danger, porte sur ce point une partie de la division Hatry, placée en réserve, fait reprendre Hépignies, et lance sa cavalerie dans la plaine sur les troupes de Kaunitz. Tandis qu'on se charge de part et d'autre avec un grand acharnement, un combat plus violent encore se livre près de la Sambre, à Wagné et Lambusart. Beaulieu, remontant à la fois les deux rives de la Sambre pour faire effort sur notre extrême droite, a repoussé la division Marceau. Cette division s'enfuit en toute hâte à travers les bois qui longent la Sambre, et passe même la rivière en désordre. Marceau alors réunit à lui quelques bataillons, et, ne songeant plus au reste de sa division fugitive, se jette dans Lambusart, pour y mourir, plutôt que d'abandonner ce poste contigu à la Sambre et appui indispensable de notre extrême droite. Lefèvre, qui était placé à Wagné, Hépignies et

Digitized by Google

Juin 1794.

Lambusart, replie ses avant-postes de Fleurus sur Wagné, et jette des troupes à Lambusart, pour soutenir l'effort de Marceau. Ce point devient alors le point décisif de la bataille. Beaulieu s'en aperçoit, et y dirige une troisième colonne. Jourdan, attentif au danger, y porte le reste de sa réserve. On se heurte autour de ce village de Lambusart avec un acharnement singulier. Les feux sont si rapides qu'on ne distingue plus les coups. Les blés et les baraques du camp s'enflamment, et bientôt on se bat au milieu d'un incendie. Enfin les républicains restent maîtres de Lambusart.

Dans ce moment, les Français, d'abord repoussés, étaient parvenus à rétablir le combat sur tous les points : Kléber avait couvert la Sambre et la gauche ; Morlot, replié à Gosselies, s'y maintenait. Championnet avait repris Hépignies, et un combat furieux à Lambusart nous avait assuré cette position. La fin du jour approchait. Beaulieu venait d'apprendre, sur la Sambre, ce que le prince d'Orange y avait appris déjà, c'est que Charleroi appartenait aux Français ; Cobourg alors, n'osant pas insister davantage, ordonna la retraite générale.

Telle fut cette bataille décisive, qui fut une des plus acharnées de la campagne, et qui se livra sur un demi-cercle de dix lieues, entre deux armées d'environ quatre-vingt mille hommes chacune. Elle

Digitized by Google

s'appela bataille de Fleurus, quoique ce village y jouât un rôle fort secondaire, parce que le duc de Luxembourg avait déjà illustré ce nom sous Louis XIV. Quoique ses résultats sur le terrain fussent peu considérables et qu'elle se bornât à une attaque repoussée, elle décidait la retraite des Autrichiens, et amenait par là des résultats immenses [1]. Les Autrichiens ne pouvaient pas livrer une seconde bataille. Il leur aurait fallu se joindre ou au duc d'York ou à Clerfayt, et ces deux généraux étaient occupés au nord par Pichegru. D'ailleurs, menacés sur la Meuse, il devenait important pour eux de rétrograder, pour ne pas compromettre leurs communications. Dès ce moment, la retraite des coalisés devint générale, et ils résolurent de se concentrer vers Bruxelles, pour couvrir cette ville.

Juin 1794.

Concentration des coalisés vers Bruxelles.

La campagne était évidemment décidée ; mais une faute du comité de salut public empêcha d'obtenir des résultats aussi prompts et aussi décisifs que ceux qu'on avait lieu d'espérer. Pichegru avait formé un plan qui était la meilleure de toutes ses idées militaires. Le duc d'York était sur l'Es-

Bon plan de Pichegru rejeté par le comité.

1. C'est à tort qu'on attribue à l'intérêt d'une faction le grand effet que la bataille de Fleurus produisit sur l'opinion publique. La faction Robespierre avait au contraire le plus grand intérêt à diminuer dans ce moment l'effet des victoires, comme on va le voir bientôt. La bataille de Fleurus nous ouvrit Bruxelles et la Belgique, et c'est là ce qui fit alors sa réputation.

Digitized by Google

Juillet 1794.

caut, à la hauteur de Tournai; Clerfayt, très-loin de là, à Thielt, dans la Flandre. Pichegru, persistant dans son projet de détruire Clerfayt isolément, voulait passer l'Escaut à Oudenarde, couper ainsi Clerfayt du duc d'York, et le battre encore une fois séparément. Il voulait ensuite, lorsque le duc d'York resté seul songerait à se réunir à Cobourg, le battre à son tour, puis enfin venir prendre Cobourg par derrière, ou se réunir à Jourdan. Ce plan, qui, outre l'avantage d'attaquer isolément Clerfayt et le duc d'York, avait celui de rapprocher toutes nos forces de la Meuse, fut contrarié par une fort sotte idée du comité de salut public. On avait persuadé à Carnot de porter l'amiral Venstabel avec des troupes de débarquement dans l'île de Walcheren, pour soulever la Hollande. Afin de favoriser ce projet, Carnot prescrivit à l'armée de Pichegru de longer les côtes de l'Océan, et de s'emparer de tous les ports de la West-Flandre; il ordonna de plus à Jourdan de détacher seize mille hommes de son armée pour les porter vers la mer. Ce dernier ordre surtout était des plus mal conçus et des plus dangereux. Les généraux en démontrèrent l'absurdité à Saint-Just, et il ne fut pas exécuté; mais Pichegru n'en fut pas moins obligé de se porter vers la mer, pour s'emparer de Bruges et d'Ostende, tandis que Moreau occupait Nieuport.

Projet de débarquer des Français dans l'île de Walcheren.

Digitized by Google

Juillet 1794.

Bruges, Ostende et Gand pris par Pichegru, qui s'avance vers Bruxelles.

Les mouvements se continuèrent sur les deux ailes. Pichegru laissa Moreau, avec une partie de l'armée, faire les siéges de Nieuport et de l'Écluse, et s'empara avec l'autre de Bruges, Ostende et Gand. Il s'avança ensuite vers Bruxelles. Jourdan y marchait de son côté. Nous n'eûmes plus à livrer que des combats d'arrière-garde, et enfin, le 22 messidor (10 juillet), nos avant-gardes entrèrent dans la capitale des Pays-Bas. Peu de jours après, les deux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse y firent leur jonction. Rien n'était plus important que cet événement ; cent cinquante mille Français, réunis dans la capitale des Pays-Bas, pouvaient fondre de ce point sur les armées de l'Europe, qui, battues de toutes parts, cherchaient à regagner, les unes la mer, les autres le Rhin. On investit aussitôt les places de Condé, Landrecies, Valenciennes et le Quesnoi, que les coalisés nous avaient prises ; et la Convention, prétendant que la délivrance du territoire donnait tous les droits, décréta que si les garnisons ne se rendaient pas de suite, elles seraient passées au fil de l'épée. Elle avait déjà rendu un autre décret portant qu'on ne ferait plus de prisonniers anglais, pour punir tous les forfaits de Pitt envers la France. Nos soldats n'exécutèrent pas ce décret. Un sergent, ayant pris quelques Anglais, les amena à un officier. « Pourquoi les as-tu pris ? lui dit

Jonction des deux armées françaises dans Bruxelles.

Digitized by Google

Juillet 1794.

l'officier. — Parce que ce sont autant de coups de fusil de moins à recevoir, répondit le sergent. — Oui, répliqua l'officier ; mais les représentants vont nous obliger de les fusiller. — Ce ne sera pas nous, ajouta le sergent, qui les fusillerons ; envoyez-les aux représentants, et puis, s'ils sont des barbares, qu'ils les tuent et les mangent, si ça leur plaît. »

Résultat de la campagne.

Ainsi nos armées, agissant d'abord sur le centre ennemi et le trouvant trop fort, s'étaient partagées en deux ailes, et avaient marché, l'une sur la Lys, et l'autre sur la Sambre. Pichegru avait d'abord battu Clerfayt à Moucroën et à Courtrai, puis Cobourg et le duc d'York à Tourcoing, et enfin Clerfayt encore à Hooglède. Après plusieurs passages de la Sambre toujours infructueux, Jourdan, amené sur la Sambre par une heureuse idée de Carnot, avait décidé le succès de notre aile droite à Fleurus. Dès cet instant, débordés sur les deux ailes, les coalisés nous avaient abandonné les Pays-Bas. Tel était le résultat de la campagne. De toutes parts on célébrait nos étonnants succès. La victoire de Fleurus, l'occupation de Charleroi, Ypres, Tournai, Oudenarde, Ostende, Bruges, Gand et Bruxelles, la réunion enfin de nos armées dans cette capitale, étaient vantées comme des prodiges.

Mécontentement inspiré à Robespierre par nos succès.

Ces succès ne réjouissaient pas Robespierre, qui voyait grandir la réputation du comité, et surtout celle de Carnot, auquel, il faut le dire, on attri-

Digitized by Google

buait beaucoup trop les avantages de la campagne. Tout ce que les comités faisaient de bien ou gagnaient de gloire en l'absence de Robespierre devait s'élever contre lui, et faire sa propre condamnation. Une défaite, au contraire, eût ranimé à son profit les fureurs révolutionnaires, lui aurait permis d'accuser les comités d'inertie ou de trahison, aurait justifié sa retraite depuis quatre décades, aurait donné une haute idée de sa prévoyance et porté sa puissance au comble. Il s'était donc mis dans la plus triste des positions, celle de désirer des défaites; et tout prouve qu'il les désirait. Il ne lui convenait ni de le dire, ni de le laisser apercevoir; mais malgré lui on l'entrevoyait dans ses discours : il s'efforçait, en parlant aux Jacobins, de diminuer l'enthousiasme qu'inspiraient les succès de la république; il insinuait que les coalisés se retiraient devant nous comme ils l'avaient fait devant Dumouriez, mais pour revenir bientôt; qu'en s'éloignant momentanément de nos frontières, ils voulaient nous livrer aux passions que développe la prospérité. Il ajoutait du reste « que la victoire sur les armées enne-
« mies n'était pas celle après laquelle on devait le
« plus aspirer. La véritable victoire, disait-il, est
« celle que les amis de la liberté remportent sur
« les factions ; c'est cette victoire qui rappelle chez
« les peuples la paix, la justice et le bonheur.

Juillet 1794.

Digitized by Google

Juillet 1794.

« Une nation n'est pas illustrée pour avoir abattu « des tyrans ou enchaîné des peuples. Ce fut le « sort des Romains et de quelques autres nations : « notre destinée, beaucoup plus sublime, est de « fonder sur la terre l'empire de la sagesse, de la « justice et de la vertu. » (Séance des Jacobins du 21 messidor - 9 juillet.)

Nécessité pour Robespierre de prendre une résolution.

Robespierre était absent du comité depuis les derniers jours de prairial. On était aux premiers de thermidor. Il y avait près de quarante jours qu'il s'était séparé de ses collègues; il était temps de prendre une résolution. Ses affidés disaient hautement qu'il fallait un 31 mai; les Dumas, les Henriot, les Payan, le pressaient d'en donner le signal. Il n'avait pas pour les moyens violents le même goût qu'eux, et il ne devait pas partager leur impatience brutale. Habitué à tout faire par la parole et respectant davantage les lois, il aimait mieux essayer d'un discours dans lequel il dénoncerait les comités, et demanderait leur renouvellement. S'il réussissait par cette voie de douceur, il était maître absolu, sans danger et sans soulèvement. S'il ne réussissait pas, ce moyen pacifique n'excluait pas les moyens violents; il devait au contraire les devancer. Le 31 mai avait été précédé de discours réitérés, de sommations respectueuses, et ce n'était qu'après avoir demandé sans obtenir qu'on avait fini par exiger. Il résolut

Digitized by Google

donc d'employer les mêmes moyens qu'au 31 mai, de faire d'abord présenter une pétition par les jacobins, de prononcer ensuite un grand discours, et enfin de faire avancer Saint-Just avec un rapport. Si tous ces moyens ne suffisaient pas, il avait les jacobins, la commune et la force armée de Paris. Mais il espérait du reste n'être pas réduit à renouveler la scène du 2 juin. Il n'avait pas assez d'audace, et avait encore trop de respect envers la Convention, pour le désirer.

Juillet 1794.

Depuis quelque temps il travaillait à un discours volumineux , où il s'attachait à dévoiler les abus du gouvernement, et à rejeter sur ses collègues tous les maux qu'on lui imputait. Il écrivit à Saint-Just de revenir de l'armée; il retint son frère qui aurait dû partir pour la frontière d'Italie; il parut chaque jour aux Jacobins, et disposa tout pour l'attaque. Comme il arrive toujours dans les situations extrêmes, divers incidents vinrent augmenter l'agitation générale. Un nommé Magenthies fit une pétition ridicule, pour demander la peine de mort contre ceux qui se permettraient des jurements dans lesquels le nom de Dieu serait prononcé. Enfin, un comité révolutionnaire fit enfermer comme suspects quelques ouvriers qui s'étaient enivrés. Ces deux faits donnaient lieu à beaucoup de propos contre Robespierre; on disait que son Être suprême allait devenir plus oppresseur que le Christ,

Digitized by Google

Juillet 1794.

et qu'on verrait bientôt l'inquisition rétablie pour le déisme. Sentant le danger de pareilles accusations, il se hâta de dénoncer Magenthies aux Jacobins, comme un aristocrate payé par l'étranger pour déconsidérer les croyances adoptées par la Convention ; il le fit même livrer au tribunal révolutionnaire. Usant enfin de son bureau de police, il fit arrêter tous les membres du comité révolutionnaire de l'Indivisibilité.

Rapprochement avec les comités rendu impossible par les exigences de Robespierre.

L'événement approchait, et il paraît que les membres du comité de salut public, Barère surtout, auraient voulu faire la paix avec leur redoutable collègue; mais il était devenu si exigeant qu'on ne pouvait plus s'entendre avec lui. Barère rentrant un soir avec l'un de ses confidents, lui dit en se jetant sur un siége : « Ce Robespierre est insatiable. Qu'il demande Tallien, Bourdon (de l'Oise), Thuriot, Guffroy, Rovère, Lecointre, Panis, Barras, Fréron, Legendre, Monestier, Dubois-Crancé, Fouché, Cambon, et toute la *séquelle dantoniste*, à la bonne heure ; mais Duval, Audouin, mais Léonard Bourdon, Vadier, Vouland, il est impossible d'y consentir. » On voit que Robespierre exigeait même le sacrifice de quelques membres du comité de sûreté générale, et dès lors il n'y avait plus de paix possible, il fallait rompre, et courir les chances de la lutte. Cependant aucun des adversaires de Robespierre n'aurait osé prendre

Digitized by Google

l'initiative; les membres des comités attendaient d'être dénoncés; les montagnards proscrits attendaient qu'on leur demandât leur tête; tous voulaient se laisser attaquer avant de se défendre, et ils avaient raison. Il valait bien mieux laisser Robespierre commencer l'engagement et se compromettre aux yeux de la Convention par la demande de nouvelles proscriptions. Alors on avait la position de gens défendant leur vie, et même celle des autres; car on ne pouvait plus prévoir de terme aux immolations, si on en souffrait encore une seule.

Juillet 1794.

Tout était préparé, et les premiers mouvements commencèrent le 3 thermidor (21 juillet) aux Jacobins. Parmi les affidés de Robespierre se trouvait un nommé Sijas, adjoint de la commission du mouvement des armées. On en voulait à cette commission pour avoir ordonné la sortie successive d'un grand nombre de compagnies de canonniers, et pour avoir diminué ainsi la force armée de Paris. Cependant on n'osait pas lui en faire un reproche direct; le nommé Sijas commença par se plaindre du secret dont s'enveloppait le chef de la commission, Pyle, et tous les reproches qu'on n'osait adresser ni à Carnot ni au comité de salut public furent adressés à ce chef de la commission. Sijas prétendit qu'il ne restait qu'un moyen, c'était de s'adresser à la Convention, et de lui dénoncer

Digitized by Google

Juillet 1794.

Pétition des jacobins la Convention.

Pyle. Un autre jacobin dénonça un des agents du comité de sûreté générale. Couthon prit alors la parole, et dit qu'il fallait remonter plus haut, et faire à la Convention nationale une adresse sur toutes les machinations qui menaçaient de nouveau la liberté. « Je vous invite, dit-il, à lui pré-« senter vos réflexions. Elle est pure; elle ne se « laissera pas subjuguer par quatre ou cinq scélé-« rats. Quant à moi, je déclare qu'ils ne me sub-« jugueront pas. » La proposition de Couthon fut aussitôt adoptée. On rédigea la pétition, elle fut approuvée le 5, et présentée le 7 thermidor à la Convention.

Le style de cette pétition était, comme toujours, respectueux dans la forme, mais impérieux au fond. Elle disait que les jacobins venaient *déposer dans le sein de la Convention les sollicitudes du peuple;* elle répétait les déclamations accoutumées contre l'étranger et ses complices, contre le système d'indulgence, contre les craintes répandues à dessein de diviser la représentation nationale, contre les efforts qu'on faisait pour rendre le culte de Dieu ridicule, etc. Elle ne portait pas de conclusion précise, mais elle disait d'une manière générale : « Vous ferez trembler les traîtres, les fripons, les intrigants ; vous rassurerez l'homme de bien; vous maintiendrez cette union qui fait votre force; vous conserverez dans toute sa pureté ce culte sublime

Digitized by Google

dont tout citoyen est le ministre, dont la vertu est la seule pratique ; et le peuple, confiant en vous, placera son devoir et sa gloire à respecter et à défendre ses représentants jusqu'à la mort. » C'était dire assez clairement : Vous ferez ce que vous dictera Robespierre, ou vous ne serez ni respectés ni défendus. La lecture de cette pétition fut écoutée avec un morne silence. On n'y fit aucune réponse. A peine était-elle achevée, que Dubois-Crancé monta à la tribune, et sans parler de la pétition ni des jacobins, se plaignit des amertumes dont on l'abreuvait depuis six mois, de l'injustice dont on avait payé ses services, et demanda que le comité de salut public fût chargé de faire un rapport sur son compte, quoique dans ce comité, dit-il, se trouvassent deux de ses accusateurs. Il demanda le rapport sous trois jours. On accorda ce qu'il demandait, sans ajouter une seule réflexion, et toujours au milieu du même silence. Barère lui succéda à la tribune ; il vint faire un grand rapport sur l'état comparatif de la France en juillet 93 et en juillet 94. Il est certain que la différence était immense, et que si l'on comparait la France déchirée à la fois par le royalisme, le fédéralisme et l'étranger, à la France victorieuse sur toutes les frontières et maîtresse des Pays-Bas, on ne pouvait s'empêcher de rendre des actions de grâces au gouvernement qui avait opéré ce changement en une

Juillet 1794.

La Convention laisse la pétition des jacobins sans réponse.

Rapport de Barère sur l'état de la France.

Digitized by Google

Juillet 1794.

année. Ces éloges données au comité étaient la seule manière dont Barère osât indirectement attaquer Robespierre ; il le louait même expressément dans son rapport. A propos des agitations sourdes que l'on voyait régner et des cris imprudents de quelques perturbateurs qui demandaient un 31 mai, il disait « qu'un représentant qui jouissait d'une « réputation patriotique méritée par cinq années « de travaux, par ses principes imperturbables « d'indépendance et de liberté, avait réfuté avec « chaleur ces propos contre-révolutionnaires. » La Convention écouta ce rapport, et chacun se sépara ensuite dans l'attente de quelque événement important. On se regardait en silence, et on n'osait ni s'interroger ni s'expliquer.

8 thermidor.

Le lendemain 8 thermidor (26 juillet), Robespierre se décida à prononcer son fameux discours. Tous ses agents étaient disposés, et Saint-Just arrivait dans la journée. La Convention, en le voyant paraître à cette tribune où il ne se montrait que rarement, s'attendait à une scène décisive. On l'écouta avec un morne silence. « Citoyens, dit-il, « que d'autres vous tracent des tableaux flatteurs ; « je viens vous dire des vérités utiles. Je ne viens « point réaliser des terreurs ridicules, répandues « par la perfidie ; mais je veux étouffer, s'il est pos- « sible, les flambeaux de la discorde par la seule « force de la vérité. Je vais défendre devant vous

Discours fameux de Robespierre écouté avec un morne silence.

Digitized by Google

« votre autorité outragée et la liberté violée. Je me « défendrai aussi moi-même : vous n'en serez pas sur- « pris, vous ne ressemblez point aux tyrans que vous « combattez. Les cris de l'innocence outragée n'im- « portunent point votre oreille, et vous n'ignorez « pas que cette cause ne vous est point étrangère. » Robespierre fait ensuite le tableau des agitations qui ont régné depuis quelque temps, des craintes qui ont été répandues, des projets qu'on a supposés au comité et à lui contre la Convention. « Nous, dit-il, attaquer la Convention ! et que « sommes-nous sans elle? Qui l'a défendue au péril « de sa vie? Qui s'est dévoué pour l'arracher aux « mains des factions ? » Robespierre répond que c'est lui ; et il appelle avoir défendu la Convention contre les factions, d'avoir arraché de son sein Brissot, Vergniaud, Gensonné, Pétion, Barbaroux, Danton, Camille Desmoulins, etc. Après les preuves de dévouement qu'il a données, il s'étonne que des bruits sinistres aient été répandus. « Est-il vrai, « dit-il, qu'on ait colporté des listes odieuses où « l'on désignait pour victimes un certain nombre « de membres de la Convention, et qu'on préten- « dait être l'ouvrage du comité de salut public, et « ensuite le mien? Est-il vrai qu'on ait osé supposer « des séances du comité, des arrêtés rigoureux qui « n'ont jamais existé, des arrestations non moins « chimériques? Est-il vrai qu'on ait cherché à

Juillet 1794.

Digitized by Google

Juillet 1794.

« persuader à un certain nombre de représentants « irréprochables que leur perte était résolue? à tous « ceux qui, par quelque erreur, avaient payé un « tribut inévitable à la fatalité des circonstances et « à la faiblesse humaine, qu'ils étaient voués au « sort des conjurés? Est-il vrai que l'imposture ait « été répandue avec tant d'art et d'audace, qu'une « foule de membres ne couchaient plus chez eux ? « Oui, les faits sont constants, et les preuves en « sont au comité de salut public. »

Il se plaint ensuite de ce que l'accusation portée en masse contre les comités a fini par se diriger sur lui seul. Il expose qu'on a donné son nom à tout ce qui s'est fait de mal dans le gouvernement; que si l'on enfermait les patriotes au lieu d'enfermer des aristocrates, on disait : *C'est Robespierre qui le veut ;* que si quelques patriotes avaient succombé, on disait : *C'est Robespierre qui l'a ordonné ;* que si des agents nombreux du comité de sûreté générale étendaient partout leurs vexations et leurs rapines, on disait : *C'est Robespierre qui les envoie ;* que si une loi nouvelle tourmentait les rentiers, on disait : *C'est Robespierre qui les ruine.* Il dit enfin que pour le perdre on l'a présenté comme l'auteur de tous les maux, qu'on l'a appelé un tyran, et que le jour de la fête à l'Être suprême, ce jour où la Convention a frappé d'un même coup l'athéisme et le despotisme sacerdotal, où elle a rattaché à la révolution tous

Digitized by Google

Juillet 1794.

les cœurs généreux, ce jour enfin de félicité et de pure ivresse, le président de la Convention nationale, parlant au peuple assemblé, a été insulté par des hommes coupables, et que ces hommes étaient des représentants. On l'a appelé un tyran ! et pourquoi ? parce qu'il a acquis quelque influence en parlant le langage de la vérité. « Et que prétendez-vous, s'écrie-t-il, vous qui voulez que la « vérité soit sans force dans la bouche des représentants du peuple français ? La vérité sans doute « a sa puissance ; elle a sa colère, son despotisme ; « elle a ses accents touchants, terribles, qui retentissent avec force dans les cœurs purs, comme « dans les consciences coupables, et qu'il n'est pas « plus donné au mensonge d'imiter qu'à Salmonée « d'imiter les foudres du ciel. Mais accusez-en la « nation, accusez-en le peuple qui la sent et qui « l'aime. — Qui suis-je, moi que l'on accuse ? un « esclave de la liberté, un martyr vivant de la « république, la victime autant que l'ennemi du « crime. Tous les fripons m'outragent ; les actions « les plus indifférentes, les plus légitimes de la part « des autres sont des crimes pour moi. Un homme « est calomnié dès qu'il me connaît. On pardonne « à d'autres leurs forfaits ; on me fait à moi un « crime de mon zèle. Otez-moi ma conscience, je « suis le plus malheureux des hommes ; je ne jouis « pas même des droits de citoyen ; que dis-je ? il

Digitized by Google

Juillet 1794.

« ne m'est pas même permis de remplir les devoirs « d'un représentant du peuple. »

Robespierre se défend ainsi par des déclamations subtiles et diffuses, et, pour la première fois, il trouve la Convention morne, silencieuse, et comme ennuyée de la longueur de ce discours. Il arrive enfin au plus vif de la question : il accuse. Parcourant toutes les parties du gouvernement, il critique d'abord avec une méchanceté inique le système financier. Auteur de la loi du 22 prairial, il s'étend avec une pitié profonde sur la loi des rentes viagères ; il n'y a pas jusqu'au *maximum* contre lequel il ne semble s'élever en disant que les intrigants ont entraîné la Convention dans des mesures violentes. « Dans les mains de qui sont vos finances? « dans les mains, s'écrie-t-il, de feuillants, de fri- « pons connus, des Cambon, des Mallarmé, des « Ramel. » Il passe ensuite à la guerre, il parle avec dédain de ces victoires, « qu'on vient décrire « avec une *légèreté académique*, comme si elles « n'avaient coûté ni sang ni travaux. Surveillez, « s'écrie-t-il, surveillez la victoire ; surveillez la « Belgique. Vos ennemis se retirent et vous laissent « à vos divisions intestines ; songez à la fin de la « campagne. On a semé la division parmi les gé- « néraux ; l'aristocratie militaire est protégée ; les « généraux fidèles sont persécutés ; l'administration « militaire s'enveloppe d'une autorité suspecte. Ces

Digitized by Google

« vérités valent bien des épigrammes. » Il n'en disait pas davantage sur Carnot et Barère ; il laissait à Saint-Just le soin d'accuser les plans de Carnot. On voit que ce misérable répandait sur toutes choses le fiel dont il était dévoré. Ensuite il s'étend sur le comité de sûreté générale, sur la foule de ses agents, sur leurs cruautés, sur leurs rapines ; il dénonce Amar et Jagot comme s'étant emparés de la police, et faisant tout pour décrier le gouvernement révolutionnaire. Il se plaint de ces railleries qu'on a débitées à la tribune à propos de Catherine Théot, et prétend qu'on a voulu supposer de feintes conjurations pour en cacher de réelles. Il montre les deux comités comme livrés à des intrigues, et engagés en quelque sorte dans les projets de la faction antinationale. Dans tout ce qui existe, il ne trouve de bien que le *gouvernement révolutionnaire*, mais seulement encore le principe, et non l'exécution. Le principe est à lui, c'est lui qui a fait instituer ce gouvernement, mais ce sont ses adversaires qui le dépravent.

Juillet 1794.

Tel est le sens des volumineuses déclamations de Robespierre. Enfin, il termine par ce résumé : « Disons qu'il existe une conspiration contre la « liberté publique, qu'elle doit sa force à une coa- « lition criminelle qui intrigue au sein même de la « Convention ; que cette coalition a des complices « au sein du comité de sûreté générale, et dans les

Digitized by Google

Juillet 1794.

« bureaux de ce comité qu'ils dominent ; que les « ennemis de la république ont opposé ce comité « au comité de salut public, et constitué ainsi deux « gouvernements ; que des membres du comité de « salut public entrent dans ce complot ; que la coa- « lition ainsi formée cherche à perdre les patriotes « et la patrie. Quel est le remède à ce mal ? Punir « les traîtres, renouveler les bureaux du comité de « sûreté générale, épurer ce comité lui-même et « le subordonner au comité de salut public, épurer « le comité de salut public lui-même, constituer le « gouvernement sous l'autorité suprême de la Con- « vention nationale, qui est le centre et le juge, et « écraser ainsi toutes les factions du poids de l'au- « torité nationale, pour élever sur leurs ruines la « puissance de la justice et de la liberté. Tels sont « les principes. S'il est impossible de les réclamer « sans passer pour un ambitieux, j'en conclurai « que les principes sont proscrits, et que la tyran- « nie règne parmi nous, mais non que je doive le « taire ; car que peut-on objecter à un homme qui « a raison, et qui sait mourir pour son pays ? Je « suis fait pour combattre le crime, non pour le « gouverner. Le temps n'est point encore arrivé « où les hommes de bien pourront servir impuné- « ment la patrie. »

Robespierre avait commencé son discours dans le silence, il l'achève dans le silence. Dans toutes

Digitized by Google

les parties de la salle on reste muet en le regardant. Ces députés, autrefois si empressés, sont devenus de glace ; ils n'expriment plus rien, et semblent avoir le courage de rester froids depuis que les tyrans, divisés entre eux, les prennent pour juges. Tous les visages sont devenus impénétrables. Une espèce de rumeur sourde s'élève peu à peu dans l'Assemblée, mais personne n'ose encore prendre la parole. Lecointre (de Versailles), l'un des ennemis les plus énergiques de Robespierre, se présente le premier, mais c'est pour demander l'impression du discours, tant les plus hardis hésitent encore à livrer l'attaque. Bourdon (de l'Oise) ose s'opposer à l'impression, en disant que ce discours renferme des questions trop graves, et il demande le renvoi aux deux comités. Barère, toujours prudent, appuie la demande de l'impression, en disant que dans un pays libre il faut tout imprimer. Couthon s'élance à la tribune, indigné de voir une contestation au lieu d'un élan d'enthousiasme, et réclame non-seulement l'impression, mais l'envoi à toutes les communes et à toutes les armées. Il a besoin, dit-il, d'épancher son cœur ulcéré, car depuis quelque temps on abreuve de dégoûts les députés les plus fidèles à la cause du peuple ; on les accuse de verser le sang, d'en vouloir verser encore, et cependant, s'il croyait avoir contribué à la perte d'un seul innocent, il s'immolerait de douleur. Les

Juillet 1794.

Hésitations des ennemis de Robespierre.

Digitized by Google

Juillet 1794.

paroles de Couthon réveillèrent tout ce qui restait de soumission dans l'Assemblée ; elle vota l'impression et l'envoi du discours à toutes les municipalités.

Les adversaires de Robespierre allaient avoir le désavantage, mais Vadier, Cambon, Billaud-Varennes, Panis, Amar, demandent la parole pour répondre aux accusations de Robespierre. Les courages sont ranimés par le danger, et la lutte commence. Tous veulent parler à la fois. On fixe le tour de chacun. Vadier est admis le premier à s'expliquer. Il justifie le comité de sûreté générale, et soutient que le rapport de Catherine Théot avait pour objet de révéler une conspiration réelle, profonde, et il ajoute d'un ton significatif qu'il a des pièces pour en prouver l'importance et le danger. Cambon justifie ses lois de finances et sa probité, qui était universellement connue et admirée dans un poste où les tentations étaient si grandes. Il parle avec son impétuosité ordinaire, il prouve que les agioteurs ont seuls pu être lésés par ses lois de finances, et rompant enfin la mesure observée jusque-là : « Il est temps, s'écrie-t-il, de dire la « vérité tout entière. Est-ce moi qu'il faut accu- « ser de m'être rendu maître en quelque chose ? « L'homme qui s'était rendu maître de tout, l'homme « qui paralysait votre volonté, c'est celui qui vient « de parler, c'est Robespierre. » Cette véhémence

Vadier justifie le comité de sûreté générale.

Cambon, après avoir justifié ses lois de finances, dénonce Robespierre.

Digitized by Google

déconcerte Robespierre : comme s'il avait été accusé d'avoir fait le tyran en matière de finances, il dit qu'il ne s'est jamais mêlé de finances, qu'il n'a donc jamais pu gêner la Convention en cette matière, et que du reste, en attaquant les plans de Cambon, il n'a pas entendu attaquer ses intentions. Il l'avait pourtant qualifié de fripon. Billaud-Varennes, non moins redoutable, dit qu'il est temps de mettre toutes les vérités en évidence; il parle de la retraite de Robespierre des comités, du déplacement des compagnies de canonniers, dont on n'a fait sortir que quinze, quoique la loi permît d'en faire sortir vingt-quatre; il ajoute qu'il va arracher tous les masques, et qu'il aime mieux que son cadavre serve de marchepied à un ambitieux que d'autoriser ses attentats par son silence. Il demande le rapport du décret qui ordonne l'impression. Panis se plaint des calomnies continuelles de Robespierre, qui a voulu le faire passer pour auteur des journées de septembre; il veut que Robespierre et Couthon s'expliquent sur les cinq ou six députés dont ils ne cessent depuis un mois de demander le sacrifice aux Jacobins. Aussitôt la même chose est réclamée de toutes parts. Robespierre répond avec hésitation qu'il est venu dévoiler des abus, et qu'il ne s'est pas chargé de justifier ou d'accuser tel ou tel. « Nommez, nommez les individus! » s'écrie-t-on. Robespierre divague en-

Juillet 1794.

Attaques véhémentes de Billaud-Varennes.

Embarras de Robespierre.

Digitized by Google

Juillet 1794.

core, et dit que lorsqu'il a eu le courage de déposer dans le sein de la Convention des avis qu'il croyait utiles, il ne pensait pas.... On l'interrompt encore. Charlier lui crie : « Vous qui prétendez avoir le « courage de la vertu, ayez celui de la vérité. « Nommez, nommez les individus. » La confusion augmente. On revient à la question de l'impression. Amar insiste pour le renvoi du discours aux comités. Barère, voyant l'avantage se prononcer pour ceux qui veulent le renvoi aux comités, vient s'excuser en quelque sorte d'avoir demandé le contraire. Enfin la Convention révoque sa décision, et déclare que le discours de Robespierre, au lieu d'être imprimé, sera renvoyé à l'examen des deux comités.

Le discours de Robespierre envoyé à l'examen des comités.

Cette séance était un événement vraiment extraordinaire. Tous les députés, habituellement si soumis, avaient repris courage. Robespierre, qui n'avait jamais eu que de la morgue et point d'audace, était surpris, dépité, abattu. Il avait besoin de se remettre. Il court chez ses fidèles jacobins pour retrouver des amis, et leur emprunter du courage. On y était déjà instruit de l'événement, et on l'attendait avec impatience. A peine paraît-il qu'on le couvre d'applaudissements. Couthon le suit et partage les mêmes acclamations. On demande la lecture du discours. Robespierre emploie encore deux grandes heures à le leur répéter. A chaque

Robespierre va aux Jacobins, où il est couvert d'applaudissements.

Digitized by Google

instant il est interrompu par des cris et des applaudissements frénétiques. A peine a-t-il achevé, qu'il ajoute quelques paroles d'épanchement et de douleur. « Ce discours que vous venez d'entendre, « leur dit-il, est mon testament de mort. Je l'ai vu « aujourd'hui; la ligue des méchants est tellement « forte que je ne puis pas espérer de lui échapper. « Je succombe sans regret; je vous laisse ma mé- « moire; elle vous sera chère, et vous la défen- « drez. » A ces paroles, on s'écrie qu'il n'est pas temps de craindre et de désespérer, qu'au contraire on vengera le père de la patrie de tous les méchants réunis. Henriot, Dumas, Coffinhal, Payan, l'entourent, et se déclarent tous prêts à agir. Henriot dit qu'il connaît encore le chemin de la Convention. « Séparez, leur dit Robespierre, les méchants des « hommes faibles; délivrez la Convention des scélé- « rats qui l'oppriment; rendez-lui le service qu'elle « attend de vous, comme au 31 mai et au 2 juin. « Marchez, sauvez encore la liberté! Si malgré « tous ces efforts il faut succomber, eh bien, mes « amis, vous me verrez boire la ciguë avec calme. « — Robespierre, s'écrie un député, je la boirai « avec toi! » Couthon propose à la société un nouveau scrutin épuratoire, et veut qu'on expulse à l'instant même les députés qui ont voté contre Robespierre; il en avait sur lui la liste, et la fournit sur-le-champ. Sa proposition est adoptée au milieu

Juillet 1794.

Robespierre demande une nouvelle insurrection contre la Convention.

Digitized by Google

Juillet 1791.

d'un tumulte épouvantable. Collot-d'Herbois essaye de présenter quelques réflexions, on l'accable de huées; il parle de ses services, de ses dangers, des deux coups de feu de Ladmiral : on le raille, on l'injurie, on le chasse de la tribune. Tous les députés présents et désignés par Couthon sont chassés; quelques-uns même sont battus. Collot se sauve au milieu des couteaux dirigés contre lui. La société se trouvait augmentée ce jour-là de tous les gens d'action qui, dans les moments de trouble, pénétraient sans avoir de carte ou avec une carte fausse. Ils joignaient aux paroles la violence, et ils étaient même tout prêts à y ajouter l'assassinat. L'agent national Payan, qui était homme d'exécution, proposait un projet hardi. Il voulait qu'on allât sur-le-champ enlever tous les conspirateurs, et on le pouvait, car ils étaient en ce moment même réunis ensemble dans les comités dont ils étaient membres. On aurait ainsi terminé la lutte sans combat et par un coup de main. Robespierre s'y opposa; il n'aimait pas les actions si promptes; il pensait qu'il fallait suivre tous les procédés du 31 mai. On avait déjà fait une pétition solennelle; il avait fait un discours; Saint-Just, qui venait d'arriver de l'armée, ferait un rapport le lendemain matin; lui Robespierre parlerait de nouveau, et, si on ne réussissait pas, les magistrats du peuple, réunis pendant ce temps à la commune, et appuyés

Les députés qui ont voté contre Robespierre sont expulsés des Jacobins.

Projet hardi proposé par Payan.

Projet arrêté pour la journée du 9 thermidor.

Digitized by Google

par la force armée des sections, déclareraient que le peuple était rentré dans sa souveraineté, et viendraient délivrer la Convention des scélérats qui l'égaraient. Le plan se trouvait ainsi tracé par les précédents. On se sépara en se promettant pour le lendemain, Robespierre d'être à la Convention, les jacobins dans leur salle, les magistrats municipaux à la commune, et Henriot à la tête des sections. On comptait de plus sur les jeunes gens de l'École de Mars, dont le commandant, Labretèche, était dévoué à la cause de la commune.

Juillet 1794.

Telle fut cette journée du 8 thermidor, la dernière de la tyrannie sanglante qui s'était appesantie sur la France. Cependant, ce jour encore, l'horrible machine révolutionnaire ne cessa pas d'agir. Le tribunal siégea, des victimes furent conduites à l'échafaud. Dans le nombre étaient deux poëtes célèbres, Roucher, l'auteur des *Mois*, et le jeune André Chénier, qui laissa d'admirables ébauches, et que la France regrettera autant que tous ces jeunes hommes de génie, orateurs, écrivains, généraux, dévorés par l'échafaud et par la guerre. Ces deux enfants des Muses se consolaient sur la fatale charrette en répétant des vers de Racine. Le jeune André, en montant à l'échafaud, poussa le cri du génie arrêté dans sa carrière : *Mourir si jeune!* s'écria-t-il en se frappant le front ; *il y avait quelque chose là !*

Mort de Roucher et d'André Chénier.

Digitized by Google

Juillet 1794.

Nuit du 8 au 9 thermidor.

Pendant la nuit qui suivit, on s'agita de toutes parts, et chacun songea à recueillir ses forces. Les comités étaient réunis, et délibéraient sur les grands événements de la journée et sur ceux du lendemain. Ce qui venait de se passer aux Jacobins prouvait que le maire et Henriot soutiendraient les triumvirs, et que le lendemain on aurait à lutter contre toutes les forces de la commune. Faire arrêter ces deux principaux chefs eût été le plus prudent, mais les comités hésitaient encore ; ils voulaient, ne voulaient pas ; ils se sentaient comme une espèce de regret d'avoir commencé la lutte. Ils voyaient que si la Convention était assez forte pour vaincre Robespierre, elle rentrerait dans tous ses pouvoirs, et qu'ils seraient arrachés aux coups de leur rival, mais dépossédés de la dictature. S'entendre avec lui eût bien mieux valu sans doute ; mais il n'était plus temps. Robespierre s'était bien gardé de se rendre au milieu d'eux, après la séance des Jacobins. Saint-Just, arrivé de l'armée depuis quelques heures, les observait. Il était silencieux. On lui demanda le rapport dont on l'avait chargé dans la dernière entrevue, et on voulait en entendre la lecture ; il répondit qu'il ne pouvait le communiquer, l'ayant donné à lire à l'un de ses collègues ; on lui demanda d'en faire au moins connaître la conclusion ; il s'y refusa encore. Dans ce moment, Collot entre tout irrité de la scène qu'il venait d'es-

Regrets, hésitations et irrésolutions des comités.

Digitized by Google

suyer aux Jacobins. « Que se passe-t-il aux Jaco- « bins? lui dit Saint-Just. — Tu le demandes ! ré- « plique Collot avec colère ; n'es-tu pas le complice « de Robespierre? n'avez-vous pas combiné ensem- « ble tous vos projets? Je le vois, vous avez formé « un infâme triumvirat, vous voulez nous assassi- « ner; mais si nous succombons ,vous ne jouirez « pas longtemps du fruit de vos crimes. » Alors s'approchant de Saint-Just avec véhémence : « Tu « veux, lui dit-il, nous dénoncer demain matin ; tu « as ta poche pleine de notes contre nous, montre- « les... » Saint-Just vide ses poches,et assure qu'il n'en a aucune. On apaise Collot, et on exige de Saint-Just qu'il vienne à onze heures du matin communiquer son rapport, avant de le lire à l'Assemblée. Les comités, avant de se séparer, conviennent de demander à la Convention la destitution d'Henriot, et l'appel à la barre du maire et de l'agent national.

Juillet 1794.

Saint-Just courut à la hâte écrire son rapport qui n'était pas encore rédigé, et dénonça, avec plus de brièveté et de force que ne l'avait fait Robespierre, la conduite des comités envers leurs collègues, l'envahissement de toutes les affaires, l'orgueil de Billaud-Varennes, et les fausses manœuvres de Carnot, qui avait transporté l'armée de Pichegru sur les côtes de la Flandre et avait voulu arracher seize mille hommes à Jourdan. Ce rapport

Rapport habile et perfide de Saint-Just.

Digitized by Google

Juillet 1794.

était aussi perfide, mais bien autrement habile que celui de Robespierre. Saint-Just résolut de le lire à la Convention sans le montrer aux comités.

Tandis que les conjurés se concertaient entre eux, les montagnards, qui jusqu'ici s'étaient bornés à se communiquer leurs craintes, mais qui n'avaient pas formé de complot, couraient les uns chez les autres, et se promettaient pour le lendemain d'attaquer Robespierre d'une manière plus formelle, et de le faire décréter s'il était possible. Il leur fallait pour cela le concours des députés de la Plaine, qu'ils avaient souvent menacés, et que Robespierre, affectant le rôle de modérateur, avait autrefois défendus. Ils avaient donc peu de titres à leur faveur. Ils allèrent cependant trouver Boissy-d'Anglas, Durand-Maillane, Palasne-Champeaux, tous trois constituants, dont l'exemple devait décider les autres. Ils leur dirent qu'ils seraient responsables de tout le sang que verserait encore Robespierre, s'ils ne consentaient à voter contre lui. Repoussés d'abord, ils revinrent à la charge jusqu'à trois fois, et obtinrent enfin la promesse désirée. On courut encore toute la matinée du 9; Tallien promit de livrer la première attaque, et demanda seulement qu'on osât le suivre.

Démarche des montagnards contre Robespierre.

9 thermidor.

Chacun courait à son poste; le maire Fleuriot, l'agent national Payan, étaient à la commune. Henriot était à cheval avec ses aides de camp, et

Digitized by Google

parcourait les rues de Paris. Les jacobins avaient commencé une séance permanente. Les députés, debout dès le matin, s'étaient rendus à la Convention avant l'heure accoutumée. Ils parcouraient les couloirs en tumulte, et les montagnards les entretenaient avec vivacité, pour les décider en leur faveur. Il était onze heures et demie. Tallien, à l'une des portes de la salle, parlait à quelques-uns de ses collègues, lorsqu'il voit entrer Saint-Just, qui monte à la tribune : « C'est le moment, s'écrie-t-il, entrons! » On le suit, les bancs se garnissent, et l'on attend en silence l'ouverture de cette scène, l'une des plus grandes de notre orageuse république.

Juillet 1794.

Saint-Just, qui a manqué à la parole donnée à ses collègues, et qui n'est pas allé leur lire son rapport, est à la tribune. Les deux Robespierre, Lebas, Couthon, sont assis à côté les uns des autres. Collot-d'Herbois est au fauteuil. Saint-Just se dit chargé par les comités de faire un rapport, et obtient la parole. Il débute en disant qu'il n'est d'aucune faction, et qu'il n'appartient qu'à la vérité; que la tribune pourra être pour lui, comme pour beaucoup d'autres, la roche Tarpéienne, mais qu'il n'en dira pas moins son opinion tout entière sur les divisions qni ont éclaté. Tallien lui laisse à peine achever ses premières phrases, et demande la parole pour une motion d'ordre. Il l'obtient.

Séance de la Convention.

Digitized by Google

Juillet 1794.

Paroles de Tallien couvertes d'une triple salve d'applaudissements.

« La république, dit-il, est dans l'état le plus « malheureux, et aucun bon citoyen ne peut s'em- « pêcher de verser des larmes sur elle. Hier un « membre du gouvernement s'est isolé, et a dé- « noncé ses collègues, un autre vient en faire de « même aujourd'hui. C'est assez aggraver nos « maux ; je demande qu'enfin le voile soit entiè- « rement déchiré. » A peine ces paroles sont-elles prononcées que les applaudissements éclatent, se prolongent, recommencent encore, et retentissent une troisième fois. C'était le signal avant-coureur de la chute des triumvirs. Billaud-Varennes, qui s'est emparé de la tribune après Tallien, dit que les jacobins ont tenu la veille une séance séditieuse, où se trouvaient des assassins apostés, qui ont annoncé le projet d'égorger la Convention. Une indignation générale se manifeste. « Je vois, ajoute « Billaud-Varennes, je vois dans les tribunes un « des hommes qui menaçaient hier les députés « fidèles. Qu'on le saisisse ! » On s'en empare aus- « sitôt, et on le livre aux gendarmes. Billaud soutient ensuite que Saint-Just n'a pas le droit de parler au nom des comités, parce qu'il ne leur a pas communiqué son rapport ; que c'est le moment pour l'assemblée de ne pas mollir, car elle périra si elle est faible. « Non, non, s'écrient les députés en agitant leurs chapeaux, elle ne sera pas faible, et ne périra pas ! » Lebas réclame la parole, que

Griefs contre Robespierre dénoncés par Billaud-Varennes.

Digitized by Google

Billaud n'a pas cédée encore ; il s'agite et fait du bruit pour l'obtenir. Sur la demande de tous les députés, il est rappelé à l'ordre. Il veut insister de nouveau. « A l'Abbaye le séditieux ! » s'écrient plusieurs voix de la Montagne. Billaud continue, et ne gardant plus aucun ménagement, dit que Robespierre a toujours cherché à dominer les comités ; qu'il s'est retiré quand on a résisté à la loi du 22 prairial, et à l'usage qu'il se proposait d'en faire ; qu'il a voulu conserver le noble Lavalette, conspirateur à Lille, dans la garde nationale ; qu'il a empêché l'arrestation d'Henriot, complice d'Hébert, pour s'en faire une créature ; qu'il s'est opposé en outre à l'arrestation d'un secrétaire du comité, qui avait volé cent quatorze mille francs ; qu'il a fait enfermer, au moyen de son bureau de police, le meilleur comité révolutionnaire de Paris ; qu'il a toujours fait en tout sa volonté, et qu'il a voulu se rendre maître absolu. Billaud ajoute qu'il pourrait citer encore beaucoup d'autres faits, mais qu'il suffira de dire qu'hier les agents de Robespierre aux Jacobins, les Dumas, les Coffinhal, se sont promis de décimer la Convention nationale. Tandis que Billaud énumérait ces griefs, l'Assemblée laissait échapper par intervalles des mouvements d'indignation. Robespierre, livide de colère, avait quitté son siége et gravi l'escalier de la tribune. Placé derrière Billaud, il demandait la

Juillet 1794.

Robespierre à la tribune est accueilli par des cris de *A bas le tyran!*

Digitized by Google

Juillet 1794.

parole au président avec une extrême violence. Il saisit le moment où Billaud vient d'achever, pour la redemander encore plus vivement. « A bas le tyran ! à bas le tyran ! » s'écrie-t-on dans toutes les parties de la salle. Deux fois ce cri accusateur s'élève, et annonce que l'Assemblée ose enfin lui donner le nom qu'il méritait. Tandis qu'il insiste, Tallien, qui s'est élancé à la tribune, réclame la parole et l'obtient avant lui. « Tout à l'heure, dit-« il, je demandais que le voile fût entièrement dé-« chiré ; je m'aperçois qu'il vient de l'être. Les « conspirateurs sont démasqués. Je savais que ma « tête était menacée, et jusqu'ici j'avais gardé le « silence ; mais hier j'ai assisté à la séance des « Jacobins ; j'ai vu se former l'armée du nouveau « Cromwell, j'ai frémi pour la patrie, et je me « suis armé d'un poignard pour lui percer le sein, « si la Convention n'avait pas le courage de le « décréter d'accusation. » En achevant ces mots, Tallien montre son poignard, et l'Assemblée le couvre d'applaudissements. Il propose alors l'arrestation du chef des conspirateurs, Henriot. Billaud propose d'y ajouter celle du président Dumas, et du nommé Boulanger, qui, la veille, a été l'un des agitateurs les plus ardents aux Jacobins. On décrète sur-le-champ l'arrestation de ces trois coupables.

Diverses arrestations de personnages secondaires décrétées par la Convention.

Barère entre dans ce moment, pour faire à l'As-

Digitized by Google

Geoffroy sc

BARÈRE.

Publié par Furne, à Paris

Digitized by Google

semblée les propositions que le comité a [illegible] dans la nuit avant de se séparer. Robespierre, qui n'avait pas quitté la tribune, profite de cet intervalle pour demander encore la parole. Ses adversaires étaient décidés à la lui refuser, de peur qu'un reste de crainte et de servilité ne se réveillât à sa voix. Placés tous au sommet de la Montagne, ils poussent de nouvelles clameurs, et, tandis que Robespierre se tourne tantôt vers le président, tantôt vers l'Assemblée : « A bas ! à bas le tyran ! » s'écrient-ils avec des voix de tonnerre. [illegible] obtient [illegible] la parole avant Robespierre [illegible] que cet homme, qui par [illegible] un rôle, et qui par faiblesse [illegible] nant de s'en être donné un, avait [illegible] dans sa poche, l'un pour Robespierre [illegible] pour les comités ; il développe la [illegible] la nuit : c'est d'abolir [illegible] général, de rétablir [illegible] tive, par laquelle [illegible] dait à son tour [illegible] enfin d'appeler le [illegible] à la barre, pour y répondre [illegible] de la capitale. Ce décret est adopté sur-le-champ, et un huissier va le communiquer à la commune au [illegible] plus grands périls.

Lorsque le décret proposé [illegible] adopté, on reprend l'énumération [illegible]

Juillet 17[illegible]

Les [illegible]

Décret contre les [illegible] général et [illegible] commune.

Digitized by Google

Digitized by Google

semblée les propositions que le comité a délibérées dans la nuit avant de se séparer. Robespierre, qui n'avait pas quitté la tribune, profite de cet intervalle pour demander encore la parole. Ses adversaires étaient décidés à la lui refuser, de peur qu'un reste de crainte et de servilité ne se réveillât à sa voix. Placés tous au sommet de la Montagne, ils poussent de nouvelles clameurs, et, tandis que Robespierre se tourne tantôt vers le président, tantôt vers l'Assemblée : « A bas ! à bas le tyran ! » s'écrient-ils avec des voix de tonnerre. Barère obtient encore la parole avant Robespierre. On dit que cet homme, qui par vanité avait voulu jouer un rôle, et qui par faiblesse tremblait maintenant de s'en être donné un, avait deux discours dans sa poche, l'un pour Robespierre, l'autre pour les comités ; il développe la proposition convenue la nuit : c'est d'abolir le grade de commandant général, de rétablir l'ancienne loi de la Législative, par laquelle chaque chef de légion commandait à son tour la force armée de Paris, et enfin d'appeler le maire et l'agent national à la barre, pour y répondre de la tranquillité de la capitale. Ce décret est adopté sur-le-champ, et un huissier va le communiquer à la commune au milieu des plus grands périls.

Juillet 1794.

Les montagnards empêchent Robespierre de prendre la parole.

Décret contre le commandant général et la commune.

Lorsque le décret proposé par Barère a été adopté, on reprend l'énumération des torts de Ro-

Digitized by Google

Juillet 1794.

bespierre; chacun vient à son tour lui faire un reproche. Vadier, qui voulait avoir découvert une conspiration importante en saisissant Catherine Théot, rapporte ce qu'il n'avait pas dit la veille, que dom Gerle possédait un certificat de civisme signé par Robespierre, et que dans un matelas de Catherine se trouvait une lettre dans laquelle elle appelait Robespierre son fils chéri. Il s'étend ensuite sur l'espionnage dont les comités étaient entourés, avec la diffusion d'un vieillard et une lenteur qui ne convenait pas à l'agitation du moment. Tallien, impatient, remonte à la tribune et prend encore la parole en disant qu'il faut ramener la question à son véritable point. En effet, on avait décrété Henriot, Dumas, Boulanger, on avait appelé Robespierre un tyran, mais on n'avait pris aucune résolution décisive. Tallien fait observer que ce n'est pas à quelques détails de la vie de cet homme, appelé un tyran, qu'il faut s'attacher, mais qu'il faut en montrer l'ensemble. Alors, il commence un tableau énergique de la conduite de ce rhéteur lâche, orgueilleux et sanguinaire..... Robespierre, suffoqué de colère, l'interrompt par des cris de fureur. Louchet dit : « Il faut en finir; l'arrestation contre Robespierre ! » Loseau ajoute : « L'accusation contre ce dénonciateur !—L'arrestation ! l'accusation ! » crient une foule de députés. Louchet se lève, et, regardant autour de lui,

Louchet demande un décret d'arrestation contre Robespierre.

Digitized by Google

demande si on l'appuie. « Oui, oui ! » répondent cent voix. Robespierre le jeune dit de sa place : « Je partage les crimes de mon frère, unissez-« moi à lui. » On fait à peine attention à ce dévouement. « L'arrestation ! l'arrestation ! » crie-t-on encore. Dans ce moment, Robespierre, qui n'avait pas cessé d'aller de sa place au bureau, et du bureau à sa place, s'approche de nouveau du président et lui demande la parole. Mais Thuriot, qui remplaçait Collot-d'Herbois au fauteuil, ne lui répond qu'en agitant sa sonnette. Alors Robespierre se tourne vers la Montagne et n'y trouve que des amis glacés ou des ennemis furieux ; il dirige ensuite ses yeux vers la Plaine. « C'est à vous, dit-il, « hommes purs, hommes vertueux, c'est à vous « que je m'adresse, et non aux brigands. » On détourne la tête, ou on le menace. Enfin il se reporte encore vers le président, et s'écrie : « Pour « la dernière fois, président des assassins, je te « demande la parole. » Il prononce ces derniers mots d'une voix étouffée et presque éteinte. « Le « sang de Danton t'étouffe, » lui dit Garnier (de l'Aube). Duval, impatient de cette lutte, se lève et dit : « Président, est-ce que cet homme sera « encore longtemps le maître de la Convention ? « — Ah ! qu'un tyran est dur à abattre ! ajoute « Fréron. — Aux voix ! aux voix ! » s'écrie Loseau. L'arrestation tant proposée est enfin mise aux

Juillet 1794.

Robespierre est décrété d'arrestation.

Digitized by Google

Juillet 1794.

voix et décrétée au milieu d'un tumulte épouvantable. A peine le décret est-il rendu, que de tous les côtés de la salle on se lève en criant : « Vive la liberté! vive la république! les tyrans ne sont plus ! »

Même décret contre Saint-Just, Couthon, Lebas et Robespierre jeune.

Une foule de membres se lèvent, et disent qu'ils ont entendu voter pour l'arrestation des complices de Robespierre, Saint-Just et Couthon. Aussitôt on les ajoute au décret. Lebas demande à y être adjoint, on lui accorde sa demande ainsi qu'à Robespierre jeune. Ces hommes inspiraient encore une telle appréhension, que les huissiers de la chambre n'avaient pas osé se présenter pour les traduire à la barre. En voyant qu'ils étaient restés sur leurs siéges, on demande pourquoi ils ne descendent pas à la place des accusés; le président répond que les huissiers n'ont pas pu faire exécuter l'ordre. Le cri : *A la barre ! à la barre !* devient aussitôt général. Les cinq accusés y descendent, Robespierre furieux, Saint-Just calme et méprisant, les autres consternés de cette humiliation si nouvelle pour eux. Ils étaient enfin à cette place où ils avaient envoyé Vergniaud, Brissot, Pétion, Camille Desmoulins, Danton, et tant d'autres de leurs collègues, pleins ou de vertu, ou de génie, ou de courage.

Les cinq accusés à la barre.

Suspension imprudente de la séance.

Il était cinq heures. L'assemblée avait déclaré la séance permanente; mais en ce moment, acca-

Digitized by Google

blée de fatigue, elle prend la résolution dangereuse de suspendre la séance, jusqu'à sept pour se donner un peu de repos. Les députés se séparent alors et laissent ainsi à la commune, si elle a quelque audace, la faculté de fermer le lieu de leurs séances, et de s'emparer de la domination dans Paris. Les cinq accusés sont conduits au comité de sûreté générale et interrogés par leurs collègues en attendant d'être traduits dans les prisons.

Juillet 1794.

Pendant que ces événements si importants se passaient dans la Convention, la commune était restée dans l'attente. L'huissier Courvol était allé lui signifier le décret qui mettait Henriot en arrestation et mandait le maire et l'agent national à la barre. Il avait été fort mal accueilli. Ayant demandé un reçu, le maire lui avait répondu : *Un jour comme aujourd'hui on ne donne pas de reçu. Va à la Convention, va lui dire que nous saurons la maintenir, et dis à Robespierre qu'il n'ait pas peur, car nous sommes ici.* Le maire s'était exprimé ensuite devant le conseil général de la manière la plus mystérieuse sur le motif de la réunion ; il ne parla que du décret qui ordonnait à la commune de veiller à la tranquillité de Paris ; il rappela les époques où cette commune avait déployé un grand courage, désignant assez clairement le 31 mai. L'agent national Payan, parlant après le maire, avait proposé d'envoyer deux membres du conseil

Séance de la commune.

Digitized by Google

Juillet 1794.

sur la place de la commune, où se trouvait une foule immense, pour haranguer le peuple et l'inviter à *se réunir à ses magistrats pour sauver la patrie*. Ensuite on avait rédigé une adresse dans laquelle on disait que des scélérats opprimaient *Robespierre, ce citoyen vertueux qui fit décréter le dogme consolateur de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme ; Saint-Just, cet apôtre de la vertu, qui fit cesser la trahison au Rhin et au Nord; Couthon, ce citoyen vertueux qui n'a que le cœur et la tête de vivants, mais qui les a brûlants de patriotisme*. Aussitôt après, on avait arrêté que les sections seraient convoquées, que les présidents et les commandants de la force armée seraient mandés à la commune pour y recevoir ses ordres. Une députation avait été envoyée aux Jacobins pour qu'ils vinssent fraterniser avec la commune, et qu'ils envoyassent au conseil général leurs membres les plus énergiques et un bon nombre de *citoyens et citoyennes des tribunes*. Sans énoncer encore l'insurrection, la commune en prenait tous les moyens et marchait ouvertement à ce but. Elle ignorait l'arrestation des cinq députés, et c'est pourquoi elle gardait encore quelque réserve.

La commune prépare l'insurrection.

Pendant ce temps, Henriot était monté à cheval et courait les rues de Paris. Chemin faisant, il apprend qu'on a arrêté cinq représentants ; alors il se met à exciter le peuple, en criant que des

Digitized by Google

scélérats oppriment les députés fidèles, qu'ils ont arrêté Couthon, Saint-Just et Robespierre. Ce misérable était à moitié ivre; il s'agitait sur son cheval et brandissait son sabre comme un frénétique. Il se rend d'abord au faubourg Saint-Antoine pour soulever les ouvriers qui comprenaient à peine ce qu'il voulait dire, et qui d'ailleurs commençaient à s'apitoyer en voyant passer tous les jours de nouvelles victimes. Par un hasard fatal, Henriot rencontre les charrettes. En apprenant l'arrestation de Robespierre, on les avait entourées; et comme Robespierre était supposé l'auteur de tous les meurtres, on s'imaginait que, lui arrêté, les exécutions devaient finir. On voulait, en conséquence, faire rebrousser chemin aux condamnés. Henriot, survenant en cet instant, s'y oppose, et fait consommer encore cette dernière exécution. Il revient ensuite, toujours au galop, jusqu'au Luxembourg, et ordonne à la gendarmerie de se réunir à la place de la maison commune. Il prend un détachement à sa suite, descend le long des quais pour se rendre à la place du Carrousel et aller délivrer les prisonniers qui se trouvaient au comité de sûreté générale. En courant sur les quais avec ses aides de camp, il renverse plusieurs personnes. Un homme qui avait sa femme sous son bras se tourne vers les gendarmes, et s'écrie : « Gendarmes, arrêtez ce brigand, il n'est plus votre général ! » Un aide de camp lui

Juillet 1794.

Derniers excès de Henriot.

Digitized by Google

Juillet 1794.

répond par un coup de sabre. Henriot continue sa route et se jette dans la rue Saint-Honoré; arrivé sur la place du Palais-Égalité (Palais-Royal), il aperçoit Merlin de Thionville, et pousse à lui en criant : « Arrêtez ce coquin! c'est un de ceux qui « persécutent les représentants fidèles! » On s'empare aussitôt de Merlin, on le maltraite et on le conduit au premier corps de garde. Dans les cours du Palais-National, Henriot fait mettre pied à terre à ceux qui l'accompagnent, et veut pénétrer dans le palais. Les grenadiers lui en refusent l'entrée et croisent la baïonnette. Dans ce moment, un huissier s'avance et dit : « Gendarmes, arrêtez ce rebelle; « un décret de la Convention vous l'ordonne! » Aussitôt on entoure Henriot, on le désarme, lui et plusieurs de ses aides de camp, on les garrotte, et on les conduit dans la salle du comité de sûreté générale, auprès de Robespierre, Couthon, Saint-Just et Lebas.

Arrestation de Henriot.

Jusqu'ici tout allait bien pour la Convention; ses décrets, hardiment rendus, étaient heureusement exécutés; mais la commune et les jacobins, qui n'avaient pas encore proclamé ouvertement l'insurrection, allaient éclater maintenant, et réaliser leur projet d'un 2 juin. Par bonheur, tandis que la Convention suspendait imprudemment sa séance, la commune faisait de même, et le temps était perdu pour tout le monde.

Digitized by Google

Juillet 1794.

Soirée du 9 thermidor Insurrection de la commune.

Le conseil ne se rassemble de nouveau qu'à six heures. A cette reprise de la séance, l'arrestation des cinq députés et d'Henriot était connue. Le conseil, à cette nouvelle, ne se contient plus, et déclare qu'il s'insurge contre les oppresseurs du peuple, qui veulent faire périr ses défenseurs. Il ordonne de sonner le tocsin à l'Hôtel de ville et dans toutes les sections. Il députe un de ses membres dans chacune d'elles, pour les pousser à l'insurrection, et les décider à envoyer leurs bataillons à la commune. Il envoie des gendarmes fermer les barrières, et enjoint à tous les concierges des prisons de refuser les prisonniers qui leur seraient présentés. Enfin il nomme une commission exécutive de douze membres, dans laquelle se trouvent Payan et Coffinhal, pour diriger l'insurrection et user de tous les pouvoirs souverains du peuple. Dans ce moment, on avait déjà réuni sur la place de la commune quelques bataillons des sections, plusieurs compagnies de canonniers, et une grande partie de la gendarmerie. On commence par faire prêter le serment aux commandants des bataillons actuellement réunis. Ensuite on ordonne à Coffinhal de se rendre avec quelques cents hommes à la Convention, pour délivrer les prisonniers.

Déjà Robespierre aîné avait été conduit au Luxembourg, Robespierre jeune à Maison-Lazare, Couthon à Port-Libre, Saint-Just aux Écossais,

Digitized by Google

Juillet 1794.

Les cinq accusés délivrés et ramenés à la mairie.

Lebas à la maison de justice du département. L'ordre donné par la commune aux concierges fut exécuté, et l'on refusa les prisonniers. Les administrateurs de police s'en emparèrent, et les conduisirent en voiture à la mairie. Quand Robespierre parut, on l'embrassa, on le combla de témoignages de dévouement, et on jura de mourir pour le défendre, lui et tous les députés fidèles. Pendant ce temps, Henriot était seul resté au comité de sûreté générale. Coffinhal, vice-président des Jacobins, y arriva le sabre à la main, avec quelques compagnies des sections, envahit les salles du comité, en chassa les membres, et délivra Henriot et ses aides de camp. Henriot, délivré, courut sur la place du Carrousel, retrouva encore ses chevaux, s'élança sur l'un d'eux, et, avec assez de présence d'esprit, dit aux compagnies des sections et aux canonniers qui se trouvaient autour de lui, que le comité venait de le déclarer innocent, et de lui restituer le commandement. Alors on l'entoura, il se fit suivre par une foule assez nombreuse, se mit à donner des ordres contre la Convention, et à préparer le siége de la salle.

Coffinhal délivre Henriot, qui met le siége devant la Convention.

Il était sept heures du soir. La Convention rentrait à peine en séance, et dans l'intervalle la commune avait acquis de grands avantages. Elle avait, comme on vient de le voir, proclamé l'insurrection, envoyé des commissaires aux sections, réuni déjà

Digitized by Google

autour d'elle beaucoup de compagnies de canonniers et de gendarmes, et délivré les prisonniers. Elle pouvait, avec de l'audace, marcher promptement sur la Convention, et lui faire révoquer ses décrets. Elle comptait en outre sur l'École de Mars, dont le commandant Labretèche lui était entièrement dévoué.

Juillet 1794.

Les députés s'assemblent en tumulte, et se communiquent avec effroi les nouvelles de la soirée. Les membres des comités, incertains, effrayés, sont réunis dans une petite salle, à côté du bureau du président. Là, ils délibèrent sans savoir à quel parti s'arrêter. Plusieurs députés se succèdent à la tribune, et racontent ce qui se passe dans Paris. On rapporte que les prisonniers sont élargis, que la commune s'est réunie aux jacobins, qu'elle dispose déjà d'une force considérable, et que la Convention va bientôt être assiégée. Bourdon propose de sortir en corps, et de se montrer au peuple pour le ramener. Legendre s'efforce de rassurer l'Assemblée, en lui disant qu'elle ne trouvera partout que de purs et fidèles montagnards prêts à la défendre, et il montre dans ce moment de péril un courage qu'il n'avait pas eu contre Robespierre. Billaud monte à la tribune, et annonce qu'Henriot est sur la place du Carrousel, qu'il a égaré les canonniers, qu'il a fait tourner les canons contre la salle de la Convention, et qu'il va commencer l'attaque. Collot-

Effroi de l'Assemblée en rentrant en séance.

Digitized by Google

Juillet 1794.

Résolution courageuse de la Convention.

d'Herbois se place alors dans son fauteuil, qui, par la disposition de la salle, devait recevoir les premiers boulets, et dit en s'asseyant : « Représentants, voici le moment de mourir à notre poste. « Des scélérats ont envahi le Palais-National. » A ces mots, tous les députés, dont les uns étaient debout, dont les autres erraient dans la salle, reprennent leurs places, et demeurent assis dans un silence majestueux. Tous les citoyens des tribunes s'enfuient avec un bruit épouvantable, et ne laissent après eux qu'un nuage de poussière. La Convention reste abandonnée, et convaincue qu'elle va être égorgée, mais résolue à périr plutôt que de souffrir un Cromwell. Admirons ici l'empire de l'occasion sur les courages ! Ces mêmes hommes si longtemps soumis au rhéteur qui les haranguait, bravent aujourd'hui, avec une sublime résignation, les canons qu'il a fait diriger contre eux. Des membres de l'Assemblée entrent et sortent, et apportent des nouvelles de ce qui se passe au Carrousel. Henriot y donne toujours des ordres. « Hors la loi, hors la loi le brigand ! » s'écrie-t-on dans la salle. On rend aussitôt le décret de mise hors la loi, et les députés vont le publier devant le Palais-National.

Mise hors la loi d'Henriot.

Dans ce moment, Henriot, qui avait égaré les canonniers et avait fait tourner les pièces contre la salle, voulait les engager à tirer. Il ordonne le feu, mais ceux-ci hésitent. Des députés s'écrient :

Digitized by Google

« Canonniers, vous déshonorerez-vous ? ce brigand « est hors la loi ! » Les canonniers alors refusent positivement d'obéir à Henriot. Abandonné des siens, il n'a que le temps de tourner bride et de s'enfuir à la commune.

Juillet 1794.

Ce premier danger passé, la Convention met hors la loi les députés qui se sont soustraits à ses décrets, et tous les membres de la commune qui sont en révolte. Cependant ce n'était pas tout. Si Henriot n'était plus à la place du Carrousel, les révoltés étaient encore à la commune avec toutes leurs forces, et avaient encore la ressource d'un coup de main. Il fallait obvier à ce grand péril. On délibérait sans agir. Dans la petite salle située derrière le bureau où se trouvaient les comités et beaucoup de représentants, on proposa de nommer un commandant de la force armée, pris dans le sein de l'Assemblée. « Qui ? demande-t-on. — Barras, répond une voix, et il aura le courage d'accepter. » Aussitôt Vouland court à la tribune, et propose de nommer le représentant Barras pour diriger la force armée. La Convention accepte la proposition, nomme Barras, et lui adjoint sept autres députés, pour commander sous ses ordres, Fréron, Ferrand, Rovère, Delmas, Bolleti, Léonard Bourdon, et Bourdon (de l'Oise). A cette proposition un membre de l'Assemblée en ajoute une autre, qui n'est pas moins importante, c'est de choisir des représentants

Mise hors la loi des députés accusés et de la commune.

Barras nommé commandant de la force armée.

Digitized by Google

Juillet 1794.

Représentants envoyés x sections pour les éclairer.

pour aller éclairer les sections, et leur demander le secours de leurs bataillons. Cette dernière mesure était la plus nécessaire, car il était urgent de décider les sections incertaines ou trompées.

Barras court vers les bataillons déjà réunis, pour leur signifier ses pouvoirs, et les distribuer autour de la Convention. Les députés envoyés aux sections s'y rendent pour les haranguer. Dans ce moment, la plupart étaient incertaines; très-peu tenaient pour la commune et pour Robespierre. Chacun avait horreur de ce système atroce qu'on imputait à Robespierre, et désirait un événement qui en délivrât la France. Cependant la crainte paralysait encore tous les citoyens. On n'osait pas se décider. La commune, à laquelle les sections étaient habituées à obéir, les avait mandées, et quelques-unes, n'osant résister, avaient envoyé des commissaires, non pas pour adhérer au projet de l'insurrection, mais pour s'instruire des événements. Paris était dans l'incertitude et l'anxiété. Les parents des prisonniers, leurs amis, tous ceux qui souffraient de ce régime cruel, sortaient de leurs maisons, s'approchaient de rue en rue vers les lieux où régnait le bruit, et tâchaient de recueillir quelques nouvelles. Les malheureux détenus ayant aperçu de leurs fenêtres grillées beaucoup de mouvement, et entendu beaucoup de rumeur, se doutaient de quelque chose, mais ils tremblaient encore que ce nouvel

Hésitation des sections.

Anxiété dans les prisons de Paris.

Digitized by Google

événement n'aggravât leur sort. Cependant la tristesse des geôliers, des mots dits à l'oreille des faiseurs de listes, la consternation qui s'en était suivie, avaient un peu dissipé les doutes. Bientôt on avait su par des mots échappés que Robespierre était en péril ; des parents étaient venus se placer sous les fenêtres des prisons, et indiquer par des signes ce qui se passait : alors les prisonniers se réunissant avaient laissé éclater l'allégresse la plus vive. Les infâmes délateurs, tremblants, avaient pris quelques-uns des suspects à part, s'étaient efforcés de se justifier et de persuader qu'ils n'étaient pas les auteurs des listes de proscription. Quelques-uns, s'avouant coupables, disaient cependant avoir retranché des noms : l'un n'en avait donné que quarante, sur deux cents qu'on lui demandait; un autre avait détruit des listes entières. Dans leur effroi, ces misérables s'accusaient réciproquement, et se renvoyaient l'infamie les uns aux autres.

Juillet 1794.

Succès des envoyés de la Convention auprès des sections.

Les députés répandus dans les sections n'avaient pas eu de peine à l'emporter sur les obscurs envoyés de la commune. Les sections qui avaient acheminé leurs bataillons à l'Hôtel de ville les rappelaient, les autres dirigeaient les leurs vers le Palais-National. Déjà ce palais était suffisamment entouré. Barras vint l'annoncer à l'Assemblée, et courut ensuite à la plaine des Sablons, pour remplacer Labretèche, qui était destitué, et ame-

Digitized by Google

Juillet 1794.

L. Bourdon, adjoint à Barras, marche sur l'Hôtel de ville.

ner l'École de Mars au secours de la Convention.

La représentation nationale se trouvait maintenant à l'abri d'un coup de main. En effet, c'était le cas de marcher sur la commune, et de prendre l'initiative qu'elle ne prenait pas elle-même. On se décide à marcher sur l'Hôtel de ville. Léonard Bourdon, qui était à la tête d'un grand nombre de bataillons, se met en marche. Au moment où il annonce qu'il va s'acheminer vers les rebelles, « Pars, lui dit Tallien qui occupait le fauteuil, et « que le soleil en se levant ne trouve plus les con- « spirateurs vivants. » Léonard Bourdon débouche par les quais et arrive sur la place de l'Hôtel de ville. Un grand nombre de gendarmes, de canonniers, et de citoyens armés des sections, s'y trouvaient encore. Un agent du comité de salut public, nommé Dulac, a le courage de se glisser dans leurs rangs, et de leur lire le décret de la Convention qui mettait la commune hors la loi. Le respect qu'on avait contracté pour cette Assemblée, au nom de qui tout se faisait depuis deux ans, le respect pour les mots de loi et de république, l'emportent. Les bataillons se séparent : les uns retournent chez eux, les autres se réunissent à Léonard Bourdon, et la place de la commune reste déserte. Ceux qui la gardaient, et ceux qui viennent d'arriver pour l'attaquer, se rangent dans les rues environnantes pour occuper toutes les avenues.

Digitized by Google

Juillet 1794.

Irrésolution des conspirateurs réunis dans l'Hôtel de ville.

On avait une telle idée de la résolution des conspirateurs, et on était si étonné de les voir presque immobiles dans l'Hôtel de ville, qu'on hésitait à approcher. Léonard Bourdon craignait qu'ils n'eussent miné l'Hôtel de ville. Cependant il n'en était rien ; ils délibéraient en tumulte, proposaient d'écrire aux armées et aux provinces, ne savaient pas au nom de qui ils devaient écrire, et n'osaient pas prendre un parti décisif. Si Robespierre eût osé, en homme d'action, se montrer et marcher sur la Convention, elle eût été mise en péril. Mais il n'était qu'un rhéteur, et d'ailleurs il sentait, et tous ses partisans sentaient avec lui, que l'opinion les abandonnait. La fin de cet affreux régime était arrivée ; la Convention était partout obéie, et les mises hors la loi produisaient un effet magique. Eût-il été doué d'une plus grande énergie, il aurait été découragé par ces circonstances, supérieures à toute force individuelle. Le décret de mise hors la loi frappa tout le monde de stupeur, lorsque de la place de la commune il parvint à l'Hôtel de ville. Payan, qui le reçut, le lut à haute voix, et, avec une grande présence d'esprit, ajouta à la liste des personnes mises hors la loi *le peuple des tribunes*, ce qui n'était pas dans le décret. Contre son attente le peuple des tribunes s'échappa avec effroi, ne voulant pas partager l'anathème lancé par la Convention. Alors le plus grand découragement

Le décret de mise hors la loi les frappe de stupeur.

Digitized by Google

Juillet 1794.

s'empara des conjurés. Henriot descendit sur la place pour haranguer les canonniers, mais il ne trouva plus un seul homme. Il s'écria en jurant : « Comment! ces scélérats de canonniers, qui m'ont « sauvé il y a quelques heures, m'abandonnent « maintenant! » Alors il remonte furieux pour annoncer cette nouvelle au conseil. Les conjurés sont plongés dans le désespoir; ils se voient abandonnés par leurs troupes, et cernés de tous côtés par celles de la Convention; ils s'accusent, et se reprochent leur malheur. Coffinhal, homme énergique, et qui avait été mal secondé, s'indigne contre Henriot, et lui dit : « Scélérat, c'est ta lâcheté qui nous « a perdus! » Il se précipite sur lui, et, le saisissant au milieu du corps, le jette par une fenêtre. Le misérable Henriot tombe sur un tas d'ordures, qui amortissent la chute et empêchent qu'elle ne soit mortelle. Lebas se tire un coup de pistolet; Robespierre jeune se jette par une fenêtre; Saint-Just reste calme et immobile, une arme à la main, et sans vouloir se frapper; Robespierre se décide enfin à terminer sa carrière, et trouve dans cette extrémité le courage de se donner la mort. Il se tire un coup de pistolet qui, portant au-dessous de la lèvre, lui perce seulement la joue, et ne lui fait qu'une blessure peu dangereuse.

Coffinhal jette Henriot par une fenêtre.

Tentatives de suicide de Lebas et des deux Robespierre.

Dans ce moment, quelques hommes hardis, le nommé Dulac, le gendarme Méda, et plusieurs

Digitized by Google

autres, laissant Bourdon avec ses bataillons sur la place de la commune, montent armés de sabres et de pistolets, et entrent dans la salle du conseil, à l'instant même où le bruit des deux coups de feu venait de se faire entendre. Les officiers municipaux allaient ôter leur écharpe, mais Dulac menace de sabrer le premier qui songera à s'en dépouiller. Tout le monde reste immobile; on s'empare de tous les officiers municipaux, des Payan, des Fleuriot, des Dumas, des Coffinhal, etc. ; on emporte les blessés sur des brancards, et l'on se rend triomphalement à la Convention... Il était trois heures du matin. Les cris de victoire retentissent autour de la salle, et pénètrent jusque sous ses voûtes. Alors les cris de vive la liberté! vive la Convention! à bas les tyrans! s'élèvent de toutes parts. Le président dit ces paroles : « Représentants, Robespierre et ses complices sont à la porte de votre « salle; voulez-vous qu'on les transporte devant « vous? — Non, non! s'écrie-t-on de tous côtés ; « au supplice les conspirateurs! »

Juillet 1794.

Arrestation des officiers municipaux.

Les prisonniers amenés à la Convention, qui refuse de les admettre devant elle.

Robespierre est transporté avec les siens dans la salle du comité de salut public. On l'étend sur une table, et on lui met quelques cartons sous la tête. Il conservait sa présence d'esprit, et paraissait impassible. Il avait un habit bleu, le même qu'il portait à la fête de l'Être suprême, des culottes de nankin, et des bas blancs, qu'au milieu de ce

Robespierre exposé aux outrages de la foule.

Digitized by Google

Juillet 1794.

tumulte il avait laissés retomber sur ses souliers, Le sang jaillissait de sa blessure, il l'essuyait avec un fourreau de pistolet. On lui présentait de temps en temps des morceaux de papier, qu'il prenait pour s'essuyer le visage. Il demeura ainsi plusieurs heures exposé à la curiosité et aux outrages d'une foule de gens. Quand le chirurgien arriva pour le panser, il se leva lui-même, descendit de dessus la table, et alla se placer dans un fauteuil. Il subit un pansement douloureux sans faire entendre aucune plainte. Il avait l'insensibilité et la sécheresse de l'orgueil humilié. Il ne répondait à aucune parole. On le transporta ensuite avec Saint-Just, Couthon et les autres à la Conciergerie. Son frère et Henriot avaient été recueillis à moitié morts, dans les rues qui avoisinent l'Hôtel de ville.

Exécution de Robespierre et de ses complices.

La mise hors la loi dispensait d'un jugement ; il suffisait de constater l'identité. Le lendemain matin, 10 thermidor (28 juillet), les coupables comparaissent au nombre de vingt et un devant le tribunal où ils avaient envoyé tant de victimes. Fouquier-Tinville fait constater l'identité, et à quatre heures de l'après-midi il les fait conduire au supplice. La foule, qui depuis longtemps avait déserté le spectacle des exécutions, était accourue ce jour-là avec un empressement extrême. L'échafaud avait été élevé à la place de la Révolution. Un peuple immense encombrait la rue Saint-Honoré, les Tui-

Digitized by Google

Bosselman sc

SAINT JUST.

Digitized by Google

leries et la grande place. De nombreux parents des victimes suivaient les charrettes en vomissant des imprécations; beaucoup s'approchaient en demandant à voir Robespierre : les gendarmes le leur désignaient avec la pointe de leur sabre. Quand les coupables furent arrivés à l'échafaud, les bourreaux montrèrent Robespierre à tout le peuple; ils détachèrent la bande [illegible] et lui arrachèrent le premier cri qu'il eût poussé jusque-là. Il expira avec l'impassibilité qu'il montrait depuis vingt-quatre heures. Saint-Just mourut avec le courage dont [illegible] fait preuve. [illegible] thon était abattu [illegible] étaient presque [illegible] les applaudissements [illegible] coup de la hache fatale, et [illegible] éclater une joie extraordinaire. La [illegible] était générale dans Paris. Dans les prisons on entendait retentir des cantiques; on s'embrassait [illegible] ivresse, et on payait jusqu'à [illegible] rapportaient les derniers événements [illegible] convention n'eût pas déclaré [illegible] le système de la Terreur, quoique les [illegible] eux-mêmes fussent ou les auteurs ou les apôtres de ce système, on le croyait fini avec Robespierre, tant il en avait assumé sur lui toute l'horreur.

Juillet 1794.

Allégresse générale dans Paris. — Fin de la Terreur.

Telle fut cette heureuse catastrophe, qui termina la marche ascendante de la révolution, pour com-

Coup d'œil sur la marche de la révolution.

Digitized by Google

Digitized by Google

leries et la grande place. De nombreux parents des victimes suivaient les charrettes en vomissant des imprécations; beaucoup s'approchaient en demandant à voir Robespierre : les gendarmes le leur désignaient avec la pointe de leur sabre. Quand les coupables furent arrivés à l'échafaud, les bourreaux montrèrent Robespierre à tout le peuple, ils détachèrent la bande qui entourait sa joue, et lui arrachèrent le premier cri qu'il eût poussé jusque-là. Il expira avec l'impassibilité qu'il montrait depuis vingt-quatre heures. Saint-Just mourut avec le courage dont il avait toujours fait preuve. Couthon était abattu ; Henriot et Robespierre le jeune étaient presque morts de leurs blessures. Des applaudissements accompagnaient chaque coup de la hache fatale, et la foule faisait éclater une joie extraordinaire. L'allégresse était générale dans Paris. Dans les prisons on entendait retentir des cantiques ; on s'embrassait avec une espèce d'ivresse, et on payait jusqu'à 30 fr. les feuilles qui rapportaient les derniers événements. Quoique la Convention n'eût pas déclaré qu'elle abolissait le système de la Terreur, quoique les vainqueurs eux-mêmes fussent ou les auteurs ou les apôtres de ce système, on le croyait fini avec Robespierre, tant il en avait assumé sur lui toute l'horreur.

Juillet 1794.

Allégresse générale dans Paris. — Fin de la Terreur.

Telle fut cette heureuse catastrophe, qui termina la marche ascendante de la révolution, pour com-

Coup d'œil sur la marche de la révolution.

Digitized by Google

Juillet 1791.

mencer sa marche rétrograde. La révolution avait, au 14 juillet 1789, renversé l'ancienne constitution féodale; elle avait, aux 5 et 6 octobre, arraché le roi à sa cour, pour s'assurer de lui; elle s'était fait ensuite une constitution, et l'avait confiée au monarque, en 1791, comme à l'essai. Regrettant bientôt d'avoir fait cet essai malheureux, désespérant de concilier la cour avec la liberté, elle avait envahi les Tuileries au 10 août et plongé Louis XVI dans les fers. L'Autriche et la Prusse s'avançant pour la détruire, elle jeta, pour nous servir de son langage terrible, elle jeta, comme gant du combat, la tête d'un roi et de six mille prisonniers; elle s'engagea d'une manière irrévocable dans cette lutte, et repoussa les coalisés par un premier effort. Sa colère doubla le nombre de ses ennemis; l'accroissement de ses ennemis et du danger redoubla sa colère, et la changea en fureur. Elle arracha violemment du temple des lois des républicains sincères, mais qui, ne comprenant pas ses extrémités, voulaient la modérer. Alors elle eut à combattre une moitié de la France, la Vendée et l'Europe. Par l'effet de cette action et de cette réaction continuelles des obstacles sur sa volonté, et de sa volonté sur les obstacles, elle arriva au dernier degré de péril et d'emportement; elle éleva des échafauds, et envoya un million d'hommes sur les frontières. Alors, sublime et

Digitized by Google

atroce à la fois, on la vit détruire avec une fureur aveugle, et administrer avec une promptitude surprenante et une prudence profonde. Changée, par le besoin d'une action forte, de démocratie turbulente en dictature absolue, elle devint réglée, silencieuse et formidable. Pendant toute la fin de 93 jusqu'au commencement de 94, elle marcha unie par l'imminence du péril. Mais quand la victoire eut couronné ses efforts, à la fin de 93, un dissentiment put naître alors, car des cœurs généreux et forts, calmés par le succès, criaient : « Miséricorde aux vaincus! » Mais tous les cœurs n'étaient pas calmés encore; le salut de la révolution n'était pas évident à tous les esprits; la pitié des uns excita la fureur des autres, et il y eut des extravagants qui voulurent pour tout gouvernement un tribunal de mort. La dictature frappa les deux nouveaux partis qui embarrassaient sa marche. Hébert, Ronsin, Vincent, périrent avec Danton, Camille Desmoulins. La révolution continua ainsi sa carrière, se couvrit de gloire dès le commencement de 1794, vainquit toute l'Europe, et la couvrit de confusion. C'était le moment où la pitié devait enfin l'emporter sur la colère. Mais il arriva ce qui arrive toujours : de l'incident d'un jour on voulut faire un système. Les chefs du gouvernement avaient systématisé la violence et la cruauté, et, lorsque les dangers et les fureurs étaient pas-

Juillet 1794.

Digitized by Google

Juillet 1794.

sés, voulaient égorger, et égorger encore; mais l'horreur publique s'élevait de toutes parts. A l'opposition, ils voulaient répondre par le moyen accoutumé : la mort! Alors un même cri partit à la fois de leurs rivaux de pouvoir, de leurs collègues menacés, et ce cri fut le signal du soulèvement général. Il fallut quelques instants pour secouer l'engourdissement de la crainte; mais on y réussit bientôt, et le système de la Terreur fut renversé.

On se demande ce qui serait arrivé si Robespierre l'eût emporté. L'abandon où il se trouva prouve que c'était impossible. Mais eût-il été vainqueur, il aurait fallu ou qu'il cédât au sentiment général, ou qu'il succombât plus tard. Comme tous les usurpateurs, il aurait été forcé de faire succéder aux horreurs des factions un régime calme et doux. Mais d'ailleurs ce n'est pas à lui qu'il appartenait d'être cet usurpateur. Notre révolution était trop vaste pour que le même homme, député à la Constituante en 1789, fût proclamé empereur ou protecteur en 1804, dans l'église Notre-Dame.

Dans un pays moins avancé et moins étendu, comme l'était l'Angleterre, où le même homme pouvait encore être tribun et général, et réunir ces deux fonctions, un Cromwell a pu être à la fois homme de parti au commencement, soldat usurpateur à la fin. Mais dans une révolution aussi

Digitized by Google

étendue que la nôtre, et où la guerre a été si terrible et si dominante, où le même individu ne pouvait occuper en même temps la tribune et les camps, les hommes de parti se sont d'abord dévorés entre eux; après eux sont venus les hommes de guerre, et un soldat est resté le dernier maître. Juillet 1794.

Robespierre ne pouvait donc remplir chez nous le rôle d'usurpateur. Pourquoi lui fut-il donné de survivre à tous ces révolutionnaires fameux, qui lui étaient si supérieurs en génie et en puissance, à un Danton, par exemple?... Robespierre était intègre, et il faut une bonne réputation pour captiver les masses. Il était sans pitié, et elle perd ceux qui en ont dans les révolutions. Il avait un orgueil opiniâtre et persévérant, et c'est le seul moyen de se rendre toujours présent aux esprits. Avec cela, il dut survivre à tous ses rivaux. Mais il fut de la pire espèce des hommes. Un dévot sans passions, sans les vices auxquels elles exposent, mais sans le courage, la grandeur et la sensibilité qui les accompagnent ordinairement; un dévot ne vivant que de son orgueil et de sa croyance, se cachant au jour du danger, revenant se faire adorer après la victoire remportée par d'autres, est un des êtres les plus odieux qui aient dominé les hommes, et on dirait les plus vils, s'il n'avait eu une conviction forte et une intégrité reconnue.

Les événements des 9 et 10 thermidor répandi-

Digitized by Google

Juillet 1794.

Ivresse générale à la suite du 9 thermidor.

rent une joie que plusieurs jours ne purent calmer. L'ivresse était générale. Une foule de gens, qui avaient quitté leur province pour se cacher à Paris, se jetaient dans les voitures publiques pour aller annoncer chez eux la nouvelle de la commune délivrance. On les arrêtait partout sur les routes, pour leur demander des détails. En apprenant ces heureux événements, les uns rentraient dans les demeures qu'ils avaient quittées depuis longtemps; les autres, ensevelis dans des caches souterraines, osaient reparaître à la lumière. Les détenus qui remplissaient les nombreuses prisons de la France commençaient à espérer la liberté, ou du moins cessaient de craindre l'échafaud.

On ne s'expliquait pas encore bien la nature de la révolution qui venait de s'opérer; on ne se demandait pas jusqu'à quel point les membres survivants du comité de salut public étaient disposés à persister dans le système révolutionnaire, jusqu'à quel point la Convention était disposée à entrer dans leurs vues; on ne voyait, on ne comprenait qu'une chose, la mort de Robespierre. C'était lui qui avait été le chef du gouvernement; c'est à lui qu'on imputait les emprisonnements, les exécutions, tous les actes enfin de la dernière tyrannie. Robespierre mort, il semblait que tout devait changer et prendre une face nouvelle.

A la suite d'un grand événement, l'attente pu-

Digitized by Google

blique devient un besoin irrésistible qu'il faut satisfaire. Après deux jours consacrés à recevoir les félicitations, à écouter les adresses où chacun répétait : *Catilina n'est plus, la république est sauvée*, à récompenser les actes de courage, à voter des monuments pour rendre immortelle la grande journée du 9, la Convention s'occupa enfin des mesures que réclamait sa situation.

Juillet 1794.

Épuration des commissions populaires.

Les commissions populaires instituées pour faire le triage des détenus, le tribunal révolutionnaire composé par Robespierre, le parquet de Fouquier-Tinville, étaient encore en fonctions, et n'avaient besoin que d'un signe d'encouragement pour continuer leurs opérations terribles. Dans la séance même du 11 thermidor (29 juillet), on demanda et on décréta l'épuration des commissions populaires.

Suspension du tribunal révolutionnaire.

Élie Lacoste appela l'attention sur le tribunal révolutionnaire, et en proposa la suspension, en attendant qu'il fût réorganisé d'après d'autres principes, et composé d'autres hommes. La proposition d'Élie Lacoste fut adoptée; et pour ne pas retarder le jugement des complices de Robespierre, on convint de nommer, séance tenante, une commission provisoire pour remplacer le tribunal révolutionnaire.

Propositions de Barère, continuant son rôle de rapporteur.

Dans la séance du soir, Barère, qui continuait son rôle de rapporteur, vint annoncer encore une victoire, l'entrée des Français à Liége, et entretint ensuite l'assemblée de l'état des comi-

Digitized by Google

Juillet 1794.

tés qui avaient été mutilés à plusieurs reprises, et réduits par l'échafaud ou par les missions à un petit nombre de membres. Robespierre, Saint-Just, Couthon, avaient expiré la veille. Hérault-Séchelles était mort avec Danton. Jean-Bon-Saint-André, Prieur (de la Marne), étaient en mission. Il ne restait plus que Carnot, qui s'occupait exclusivement de la guerre; Prieur (de la Côte-d'Or), chargé du soin des armes et poudres, Robert Lindet des approvisionnements et du commerce, Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois de la correspondance avec les corps administratifs, Barère enfin des rapports. Sur douze, ils n'étaient donc plus que six. Le comité de sûreté générale était plus complet, et suffisait bien à ses fonctions. Barère proposait de remplacer les trois membres morts la veille sur l'échafaud par trois membres nouveaux, en attendant le renouvellement général des comités, qui était fixé au 20 de chaque mois, et qui avait cessé d'avoir lieu depuis le consentement tacite donné à la dictature. C'était aborder de grandes questions : allait-on renvoyer tous les hommes qui avaient fait partie du dernier gouvernement? Allait-on changer non-seulement les hommes, mais les choses, modifier la forme des comités, prendre des précautions contre leur trop grande influence, limiter leurs attributions, en un mot opérer une révolution complète dans l'administration? Telles étaient

Discussion sur les modifications à apporter au gouvernement.

Digitized by Google

Juillet 1794.

les questions soulevées par la proposition de Barère. D'abord on s'éleva contre cette manière expéditive et dictatoriale de procéder, consistant à proposer et à nommer les membres des comités dans la même séance. On demanda l'impression de la liste, et l'ajournement pour le choix. Dubois-Crancé s'avança davantage, et se plaignit de l'absence prolongée des membres des comités. « Si on avait, dit-il, remplacé Héraut-Séchelles, si on n'avait pas toujours laissé Prieur (de la Marne) et Jean-Bon-Saint-André en mission, on aurait été plus assuré d'avoir une majorité, et on n'aurait pas hésité si longtemps à attaquer les triumvirs. » Il soutint ensuite que les hommes se fatiguaient au pouvoir, et y contractaient des goûts dangereux. En conséquence il proposa de décréter qu'à l'avenir aucun membre des comités ne pourrait aller en mission, et que chaque comité serait renouvelé par quart tous les mois. Cambon, poussant la discussion plus avant, dit qu'il fallait réorganiser le gouvernement en entier. Le comité de salut public, suivant lui, s'était emparé de tout, et il résultait de là que ses membres, même en travaillant jour et nuit, ne pouvaient suffire à leur tâche, et que les comités des finances, de législation, de sûreté générale, étaient réduits à une nullité complète. Il fallait faire, en conséquence, une nouvelle distribution des pouvoirs, de manière à empêcher que le

Digitized by Google

Juillet 1794.

comité de salut public ne fût accablé, et que les autres ne fussent annulés.

La discussion ainsi provoquée, on allait porter la main sur toutes les parties du gouvernement révolutionnaire. Bourdon (de l'Oise), dont l'opposition au système de Robespierre était bien connue, puisqu'il devait être l'une de ses premières victimes, arrêta ce mouvement inconsidéré. Il dit qu'on avait eu jusqu'ici un gouvernement habile et vigoureux ; qu'on lui devait le salut de la France et d'immortelles victoires ; qu'il fallait craindre de porter sur son organisation une main imprudente ; que toutes les espérances des aristocrates venaient de se réveiller, et qu'il fallait, en se gardant d'une nouvelle tyrannie, modifier cependant avec ménagement une institution à laquelle on avait dû de si grands résultats. Cependant Tallien, le héros du 9, voulait qu'on abordât au moins certaines questions, et ne voyait aucun danger à les décider sur-le-champ. Pourquoi, par exemple, ne pas décréter à l'instant même que les comités seraient renouvelés par quart tous les mois ? Cette proposition de Dubois-Crancé, reproduite par Tallien, fut accueillie avec enthousiasme, et adoptée aux cris de *vive la république !* A cette mesure le député Delmas voulut en faire ajouter une autre. « Vous venez, dit-il à l'Assemblée, de tarir la source de l'ambition ; pour compléter votre décret, je demande que vous

Premières modifications adoptées.

Digitized by Google

décidiez que nul membre ne pourra rentrer dans un comité qu'un mois après en être sorti. » La proposition de Delmas, accueillie comme la précédente, fut aussitôt adoptée. Ces principes admis, il fut convenu qu'une commission présenterait un nouveau plan pour l'organisation des comités de gouvernement.

Juillet 1791.

Le lendemain, six membres furent choisis pour remplacer au comité de salut public les membres morts ou absents. Cette fois la présentation faite par Barère ne fut pas confirmée. On nomma Tallien pour le récompenser de son courage ; Bréard, Thuriot, Treilhard, membres du premier comité de salut public ; enfin les deux députés Laloi et Eschassériaux l'aîné ; ce dernier très-versé dans les matières de finances et d'économie publique. Le comité de sûreté générale subit aussi des changements. On s'élevait de toutes parts contre David, qu'on disait dévoué à Robespierre ; contre Jagot et Lavicomterie, qu'on accusait d'avoir été d'horribles inquisiteurs. Une foule de voix demandèrent leur remplacement ; il fut décrété. On désigna, pour les remplacer et pour compléter le comité de sûreté générale, plusieurs des athlètes qui s'étaient signalés dans la journée du 9, Legendre, Merlin (de Thionville), Goupilleau (de Fontenai), André Dumont, Jean Debry, Bernard (de Saintes). On rapporta ensuite la loi du 22 prairial à l'unani-

Remplacement des membres du comité de salut public morts ou absents.

Modification du comité de sûreté générale.

Révocation de la loi du 22 prairial.

Digitized by Google

Juillet 1794.

mité. On s'éleva avec indignation contre le décret qui permettait d'enfermer un député sans qu'il fût préalablement entendu par la Convention, décret funeste qui avait conduit à la mort d'illustres victimes présentes à tous les souvenirs, Danton, Camille Desmoulins, Hérault-Séchelle, etc. Le décret fut rapporté. Ce n'était pas tout que de changer les choses ; il était des hommes auxquels le ressentiment public ne pouvait pardonner. « Tout Paris, s'écria Legendre, vous demande le supplice justement mérité de Fouquier-Tinville. » Cette demande fut aussitôt décrétée, et Fouquier mis en accusation. « On ne peut plus siéger à côté de Lebon, » s'écria une autre voix, et tous les yeux se portèrent sur le proconsul qui avait ensanglanté la ville d'Arras, et dont les excès avaient provoqué des réclamations, même sous Robespierre. Lebon fut aussitôt décrété d'arrestation. On revint sur David, qu'on s'était contenté d'abord d'exclure du comité de sûreté générale, et il fut mis aussi en arrestation. On prit la même mesure contre Héron, le chef des agents de la police instituée par Robespierre ; contre le général Rossignol, déjà bien connu ; contre Hermann, président du tribunal révolutionnaire avant Dumas, et devenu, par les soins de Robespierre, le chef de la commission des tribunaux.

Arrestation de Fouquier-Tinville et autres agents de la dernière dictature.

Ainsi le tribunal révolutionnaire était suspendu,

Digitized by Google

la loi du 22 prairial rapportée, les comités de salut public et de sûreté générale recomposés en partie, les principaux agents de la dernière dictature arrêtés et poursuivis. Le caractère de la dernière révolution se prononçait, l'essor était donné aux espérances et aux réclamations de toute espèce. Les détenus qui remplissaient les prisons, leurs familles, se disaient avec joie qu'ils allaient jouir des résultats de la journée du 9. Avant ce moment heureux, les parents des suspects n'osaient plus réclamer, même pour faire valoir les raisons les plus légitimes, dans la crainte, soit d'éveiller l'attention de Fouquier-Tinville, soit d'être incarcérés eux-mêmes pour avoir sollicité en faveur des aristocrates. Le temps des terreurs était passé. On commença à se réunir de nouveau dans les sections; autrefois abandonnées aux sans-culottes payés à quarante sous par jour, elles furent aussitôt remplies de gens qui venaient de reparaître à la lumière, de parents des prisonniers, de pères, frères ou fils des victimes immolées par le tribunal révolutionnaire. Le désir de délivrer leurs proches animait les uns; la vengeance animait les autres. On demanda dans toutes les sections la liberté des détenus, et on se rendit à la Convention pour l'obtenir d'elle. Ces demandes furent renvoyées au comité de sûreté générale, qui était chargé de vérifier l'application de la loi des suspects. Quoi-

Août 1794.

Digitized by Google

Août 1794.

qu'il renfermât encore le plus grand nombre des individus qui avaient signé les ordres d'arrestation, la force des circonstances et l'adjonction de nouveaux membres devaient le faire incliner à la clémence. Il commença en effet à prononcer les élargissements en foule. Quelques-uns de ses membres, tels que Legendre, Merlin et autres, parcoururent les prisons pour entendre les réclamations, et y répandirent la joie par leur présence et leurs paroles ; les autres, siégeant jour et nuit, reçurent les sollicitations des parents, qui se pressaient pour demander des mises en liberté. Le comité était chargé d'examiner si les prétendus suspects avaient été enfermés sur les motifs de la loi du 17 septembre, et si ces motifs étaient spécifiés dans les mandats d'arrêt. Ce n'était là que revenir à la loi du 17 septembre mieux exécutée ; cependant c'était assez pour vider presque en entier les prisons. La précipitation des agents révolutionnaires avait, en effet, été si grande, qu'ils arrêtaient le plus souvent sans énoncer les motifs, et sans en donner communication aux détenus. On élargit comme on avait enfermé, c'est-à-dire en masse. La joie, moins bruyante, devint alors plus réelle ; elle se répandit dans les familles qui recouvraient un père, un frère, un fils, dont elles avaient été longtemps privées, et qu'elles avaient même crus destinés à l'échafaud. On vit sortir ces hommes que leur tié-

Nombreux élargissements de prisonniers.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LES MODÉRÉS MIS EN LIBERTÉ.

Digitized by Google

Digitized by Google

deur ou leurs liaisons avaient rendus suspects à une autorité ombrageuse, et ceux dont un patriotisme, même avéré, n'avait pu faire pardonner l'opposition. Ce jeune général qui, réunissant sur un seul versant des Vosges les deux armées de la Moselle et du Rhin, avait débloqué Landau par un mouvement digne des plus grands capitaines, Hoche, enfermé pour sa résistance au comité de salut public, fut élargi, et rendu à sa famille et aux armées qu'il devait conduire encore à la victoire. Kilmaine, qui sauva l'armée du Nord par la levée du camp de César en août 1793, Kilmaine, enfermé pour cette belle retraite, fut aussi rendu à la liberté. Cette jeune et belle femme qui avait acquis tant d'empire sur Tallien, et qui n'avait cessé du fond de sa prison de stimuler son courage, fut délivrée par lui, et devint son épouse. Les élargissements se multipliaient chaque jour, sans que les sollicitations dont le comité se voyait accablé devinssent moins nombreuses. « La vic-« toire, dit Barère, vient de marquer une époque « où la patrie peut être indulgente sans danger, et « regarder des fautes inciviques comme effacées « par quelque temps de détention. Les comités ne « cessent de statuer sur les libertés demandées ; ils « ne cessent de réparer les erreurs ou les injustices « particulières. Bientôt la trace des vengeances « particulières disparaîtra du sol de la république ;

Août 1794.

Élargissement de Hoche, de Kilmaine et de madame Tallien.

Digitized by Google

Août 1794.

« mais l'affluence des personnes de tout sexe aux « portes du comité de sûreté générale ne fait que « retarder des travaux si utiles aux citoyens. Nous « rendons justice aux mouvements si naturels de « l'impatience des familles; mais pourquoi retar- « der, par des sollicitations injurieuses aux légis- « lateurs et par des rassemblements trop nom- « breux, la marche rapide que la justice nationale « doit prendre à cette époque? »

Elargissements d'aristocrates obtenus par subterfuge.

Les sollicitations de toute espèce, en effet, assiégeaient le comité de sûreté générale. Les femmes surtout usaient de leur influence pour obtenir des actes de clémence, même en faveur d'ennemis connus de la révolution. Il y eut plus d'une surprise faite au comité : les ducs d'Aumont et de Valentinois furent élargis sous des noms supposés, et il y en eut un grand nombre d'autres qui se sauvèrent au moyen des mêmes subterfuges. Il y avait peu de mal à cela ; car, comme l'avait dit Barère, la victoire avait marqué l'époque où la république pouvait devenir facile et indulgente. Mais le bruit répandu qu'on élargissait beaucoup d'aristocrates pouvait de nouveau réveiller les défiances révolutionnaires, et rompre l'espèce d'unanimité avec laquelle on accueillait les mesures de douceur et de paix.

Troubles dans Paris.

Les sections étaient agitées et devenaient tumultueuses. Il n'était pas possible, en effet, que les

Digitized by Google

parents des détenus ou des victimes, que les suspects récemment élargis, que tous ceux enfin à qui la parole était rendue, se bornassent à demander la réparation d'anciennes rigueurs sans demander des vengeances. Presque tous étaient furieux contre les comités révolutionnaires, et s'en plaignaient hautement. Ils voulaient les recomposer, les abolir même ; et ces discussions amenèrent quelques troubles dans Paris. La section de Montreuil vint dénoncer les actes arbitraires de son comité révolutionnaire; celle du Panthéon français déclara que son comité avait perdu sa confiance ; celle du Contrat social prit aussi à l'égard du sien des mesures sévères, et nomma une commission pour vérifier ses registres.

Août 1794.

C'était là une réaction naturelle de la classe modérée, longtemps réduite au silence et à la terreur par les inquisiteurs des comités révolutionnaires. Ces mouvements ne pouvaient manquer de frapper l'attention de la Montagne.

Deux partis se forment, les montagnards et les thermidoriens.

Cette terrible Montagne n'avait pas péri avec Robespierre, et lui avait survécu. Quelques-uns de ses membres étaient restés convaincus de la probité, de la loyauté des intentions de Robespierre, et ne croyaient pas qu'il eût voulu usurper. Ils le regardaient comme la victime des amis de Danton et du parti corrompu, dont il n'avait pu réussir à détruire les restes; mais c'était le très-

Digitized by Google

Août 1794

petit nombre qui pensait de la sorte. La plus grande partie des montagnards, républicains sincères, exaltés, voyant avec horreur tout projet d'usurpation, avaient aidé au 9 thermidor, moins encore pour renverser un régime sanguinaire que pour frapper un Cromwell naissant. Sans doute ils trouvaient inique la justice révolutionnaire telle que Robespierre, Saint-Just, Couthon, Fouquier et Dumas l'avaient faite; mais ils n'entendaient diminuer en rien l'énergie du gouvernement, et ne voulaient faire aucun quartier à ce qu'on appelait les aristocrates. La plupart étaient des hommes purs et rigides, étrangers à la dictature et à ses actes, et nullement intéressés à la soutenir ; mais aussi des révolutionnaires ombrageux, qui ne voulaient pas que le 9 thermidor se changeât en une réaction et tournât au profit d'un parti. Parmi ceux de leurs collègues qui s'étaient coalisés pour renverser la dictature, ils voyaient avec défiance des hommes qui passaient pour des fripons, des dilapidateurs, des amis de Chabot, de Fabre-d'Églantine, des membres enfin du parti concussionnaire, agioteur et corrompu. Ils les avaient secondés contre Robespierre, mais ils étaient prêts à les combattre s'ils les voyaient tendre ou à refroidir l'énergie révolutionnaire, ou à détourner les derniers événements au profit d'une faction quelconque. On avait accusé Danton de corrup-

Digitized by Google

tion, de fédéralisme, d'orléanisme, de royalisme : il n'est pas étonnant qu'il s'élevât contre ses amis victorieux des soupçons du même genre. Au reste, aucune attaque n'était encore portée; mais les élargissements nombreux, le soulèvement général contre le système révolutionnaire, commençaient à éveiller les craintes. Août 1794.

Les véritables auteurs du 9 thermidor, au nombre de quinze ou vingt, et dont les principaux étaient Legendre, Fréron, Tallien, Merlin (de Thionville), Barras, Thuriot, Bourdon (de l'Oise), Dubois-Crancé, Lecointre (de Versailles), ne voulaient pas plus que leurs collègues incliner au royalisme et à la contre-révolution; mais, excités par le danger et par la lutte, ils étaient plus prononcés contre les lois révolutionnaires. Ils avaient d'ailleurs beaucoup plus de cette propension à s'adoucir qui avait perdu leurs amis Danton et Desmoulins. Entourés, applaudis, sollicités, ils étaient plus entraînés que leurs collègues de la Montagne dans le système de la clémence. Il était même possible que plusieurs d'entre eux fissent quelques sacrifices à leur position nouvelle. Rendre des services à des familles éplorées, recevoir des témoignages de la plus vive reconnaissance, faire oublier d'anciennes rigueurs, était un rôle qui devait les tenter. Déjà ceux qui se défiaient de leur complaisance, comme ceux qui espéraient en

Digitized by Google

Août 1794.

elle, leur donnaient un nom à part, ils les appelaient les *Thermidoriens*.

Il s'élevait souvent les contestations les plus vives au sujet des élargissements. Ainsi, par exemple, sur la recommandation d'un député qui disait connaître un individu de son département, le comité ordonnait la mise en liberté; aussitôt un député du même département venait se plaindre de cette mise en liberté, et prétendait qu'on avait élargi un aristocrate. Ces contestations, l'apparition d'une multitude d'ennemis connus de la révolution, qui se montraient la joie sur le front, provoquèrent une mesure qui fut adoptée sans qu'on y attachât d'abord beaucoup d'importance. Il fut décidé qu'on imprimerait la liste de tous les individus élargis par les ordres du comité de sûreté générale, et qu'à côté du nom de l'individu élargi serait inscrit le nom des personnes qui avaient réclamé pour lui, et qui avaient répondu de ses principes.

Décret ordonnant l'impression de la liste des citoyens élargis et de leurs répondants.

Cette mesure produisit une impression extrêmement fâcheuse. Frappés de la récente oppression qu'ils venaient de subir, beaucoup de citoyens furent effrayés de voir leurs noms consignés sur une liste qui pourrait servir à exercer de nouvelles rigueurs si le régime de la Terreur était jamais rétabli. Beaucoup de ceux qui avaient déjà réclamé et obtenu des élargissements en eurent du regret,

Réclamations contre cette loi.

Digitized by Google

et beaucoup d'autres ne voulurent plus en demander. On se plaignit vivement dans les sections de ce retour à des mesures qui troublaient la confiance et la joie publiques, et l'on demanda qu'elles fussent révoquées.

Août 1794.

Discussion dans la Convention relativement à la loi sur les élargis.

Le 26 thermidor, on s'entretenait dans l'Assemblée de l'agitation qui régnait dans les sections de Paris. La section de Montreuil était venue dénoncer son comité révolutionnaire. On lui avait répondu qu'il fallait s'adresser au comité de sûreté générale. Duhem, député de Lille, étranger aux actes de la dernière dictature, mais ami de Billaud, partageant toutes ses opinions, et convaincu qu'il ne fallait pas que l'autorité révolutionnaire se relâchât de ses rigueurs, s'éleva vivement contre l'aristocratie et le modérantisme, qui, disait-il, levaient déjà leurs têtes audacieuses, et s'imaginaient que le 9 thermidor s'était fait à leur profit. Baudot, Taillefer, qui avaient montré une opposition courageuse sous le régime de Robespierre, mais qui étaient montagnards aussi prononcés que Duhem; Vadier, membre fameux de l'ancien comité de sûreté générale, soutinrent aussi que l'aristocratie s'agitait, et qu'il fallait que le gouvernement fût juste, mais restât inflexible. Granet, député de Marseille, et siégeant à la Montagne, fit une proposition qui augmenta l'agitation de l'Assemblée. Il demanda que les détenus déjà élargis, dont les

Digitized by Google

Août 1794.

répondants ne viendraient pas donner leurs noms, fussent réincarcérés sur-le-champ. Cette proposition excita un grand tumulte. Bourdon, Lecointre, Merlin (de Thionville), la combattirent de toutes leurs forces. La discussion, comme il arrive toujours dans ces occasions, s'étendit des listes à la situation politique, et on s'attaqua vivement sur les intentions qu'on se supposait déjà de part et d'autre. « Il est temps, s'écria Merlin (de Thion-« ville), que toutes les factions renoncent à se « servir des marches du trône de Robespierre. On « ne doit rien faire à demi, et, il faut l'avouer, la « Convention dans la journée du 9 thermidor a fait « beaucoup de choses à demi. Si elle a laissé des « tyrans ici, au moins ils devraient se taire. » Des applaudissements nombreux couvrirent ces paroles de Merlin, adressées surtout à Vadier, l'un de ceux qui avaient parlé contre les mouvements des sections. Legendre prit la parole après Merlin. « Le comité, dit-il, s'est bien aperçu qu'on lui a « surpris l'élargissement de quelques aristocrates, « mais le nombre n'en est pas grand, et ils seront « réincarcérés bientôt. Pourquoi nous accuser les « uns les autres? pourquoi nous regarder comme « ennemis, quand nos intentions nous rappro-« chent? Calmons nos passions, si nous voulons « assurer et accélérer le succès de la révolution. « Citoyens, je vous demande le rapport de la loi

Digitized by Google

« du 23, qui ordonne l'impression des listes des « citoyens élargis. Cette loi a dissipé la joie pu- « blique, et a glacé tous les cœurs. » Tallien succède à Legendre; il est écouté avec la plus grande attention, comme le principal des thermidoriens. « Depuis quelques jours, dit-il, tous les bons ci- « toyens voient avec douleur qu'on cherche à vous « diviser, et à ranimer des haines qui devraient « être ensevelies dans la tombe de Robespierre. En « entrant ici, on m'a fait remettre un billet dans « lequel on m'annonce que plusieurs membres de- « vaient être attaqués dans cette séance. Sans « doute ce sont les ennemis de la république qui « font courir ces bruits; gardons-nous de les se- « conder par nos divisions. » Des applaudissements interrompent Tallien; il reprend : « Continuateurs « de Robespierre, s'écrie-t-il, n'espérez aucun suc- « cès; la Convention est déterminée à périr plutôt « que de souffrir une nouvelle tyrannie. La Con- « vention veut un gouvernement inflexible, mais « juste. Il est possible que quelques patriotes aient « été trompés sur le compte de certains détenus; « nous ne croyons pas à l'infaillibilité des hommes. « Mais qu'on dénonce les individus élargis mal « à propos, et ils seront réincarcérés. Pour moi, « je fais ici un aveu sincère; j'aime mieux voir « aujourd'hui en liberté vingt aristocrates qu'on « reprendra demain, que de voir un patriote

Août 1794.

Digitized by Google

Août 1794.

« rester dans les fers. Eh quoi! la république « avec ses douze cent mille citoyens armés, aurait « peur de quelques aristocrates! Non! elle est trop « grande, elle saura partout découvrir et frapper « ses ennemis. »

Tallien, souvent interrompu par les applaudissements, en reçoit de plus bruyants encore en finissant son discours. Après ces explications générales, on revient à la loi du 23 et à la disposition nouvelle que Granet voulait y faire ajouter. Les partisans de la loi soutiennent qu'on ne doit pas craindre de se montrer en faisant un acte patriotique tel que celui de réclamer un citoyen injustement détenu. Ses adversaires répondent que rien n'est plus dangereux que les listes; que celles des vingt mille et des huit mille ont été le sujet d'un trouble continuel, que tous ceux qui s'y trouvaient inscrits ont vécu dans l'effroi, et que, n'eût-on plus aucune tyrannie à craindre, les individus portés sur les nouvelles listes n'auraient plus aucun repos. Enfin on transige. Bourdon propose d'imprimer les noms des prisonniers élargis, sans y ajouter ceux des répondants qui ont sollicité la mise en liberté. Cette proposition est accueillie, et il est décidé qu'on imprimera le nom des élargis seulement. Tallien, qui n'était pas satisfait de ce moyen, remonte aussitôt à la tribune. « Puisque vous avez décrété, dit-il, d'imprimer la

Digitized by Google

« liste des citoyens rendus à la liberté, vous ne « pouvez refuser de publier celle des citoyens qui « les ont fait incarcérer. Il est juste aussi que l'on « connaisse ceux qui dénonçaient et faisaient ren- « fermer de bons patriotes. » L'Assemblée, surprise par la demande de Tallien, trouve d'abord la proposition juste, et la décrète aussitôt. A peine la décision est-elle rendue, que plusieurs membres de l'Assemblée se ravisent. Voilà une liste, dit-on, qui sera opposée à la précédente; *c'est la guerre civile*. Bientôt on répète ce mot dans la salle, et plusieurs voix s'écrient : *C'est la guerre civile!* « Oui, reprend aussitôt Tallien qui remonte à la « tribune, oui, *c'est la guerre civile*. Je le pense « comme vous. Vos deux décrets mettront en pré- « sence deux espèces d'hommes qui ne pourront « pas se pardonner. Mais j'ai voulu, en vous pro- « posant le second décret, vous faire sentir l'in- « convénient du premier. Maintenant je vous pro- « pose de les rapporter tous les deux. » De toutes parts on s'écrie : « Oui, oui, le rapport des deux « décrets ! » Amar le demande lui-même, et les deux décrets sont rapportés. Toute impression de liste est donc écartée, grâce à cette surprise adroite et hardie que Tallien venait de faire à l'Assemblée.

Août 1794.

Le décret sur la liste des élargis est rapporté.

Cette séance rendit la sécurité à une foule de gens qui commençaient à la perdre; mais elle prouva que toutes les passions n'étaient pas éteintes, que

Digitized by Google

Août 1794.

toutes les luttes n'étaient pas terminées. Les partis avaient tous été frappés à leur tour, et avaient perdu leurs têtes les plus illustres : les royalistes, à plusieurs époques ; les girondins, au 31 mai ; les dantonistes, en germinal ; les montagnards exaltés, au 9 thermidor. Mais si les chefs les plus illustres avaient péri, leurs partis survivaient ; car les partis ne succombent pas sous un seul coup, et leurs restes s'agitent longtemps après eux. Ces partis allaient tour à tour se disputer encore la direction de la révolution, et recommencer une carrière laborieuse et ensanglantée. Il fallait, en effet, que les esprits, arrivés par l'excitation du danger au dernier degré d'emportement, revinssent progressivement au point d'où ils étaient partis ; pendant ce retour, le pouvoir devait repasser de mains en mains, et on allait voir les mêmes luttes de passions, de systèmes et d'autorité.

Réorganisation des comités de gouvernement.

Après ces premiers soins donnés à la réparation de beaucoup de rigueurs, la Convention songea à l'organisation des comités et du gouvernement provisoire, qui devait, comme on sait, régir la France jusqu'à la paix générale. Une première discussion s'était élevée, comme on vient de le voir, sur le comité de salut public, et la question avait été renvoyée à une commission chargée de présenter un nouveau plan. Il était urgent de s'en occuper, et c'est ce que fit l'Assemblée dans les premiers

Digitized by Google

jours de fructidor (août). Elle était placée entre deux systèmes et deux écueils opposés : la crainte d'affaiblir l'autorité chargée du salut de la révolution, et la crainte de reconstituer la tyrannie. Le propre des hommes est d'avoir peur des dangers quand ils sont passés, et de prendre des précautions contre ce qui ne peut plus être. La tyrannie du dernier comité de salut public était née du besoin de suffire à une tâche extraordinaire, au milieu d'obstacles de tout genre. Quelques hommes s'étaient présentés pour faire ce qu'une assemblée ne pouvait, ne savait, n'osait faire elle-même ; et au milieu de leurs travaux inouïs depuis quinze mois, ils n'avaient pu ni motiver leurs opérations, ni en rendre compte à l'Assemblée, que d'une manière très-générale ; ils n'avaient pas même le temps d'en délibérer entre eux, et chacun d'eux vaquait en maître absolu à la tâche qui lui était dévolue. Ils étaient devenus ainsi autant de dictateurs forcés, que les circonstances, plutôt que l'ambition, avaient rendus tout-puissants. Aujourd'hui que la tâche était presque achevée, que les périls extrêmes étaient passés, une pareille puissance ne pouvait plus se former, faute d'occasion. Il était puéril de se prémunir si fort contre un danger devenu impossible ; il y avait même dans cette prudence un inconvénient grave, celui d'énerver l'autorité et de lui

Août 1794.

Digitized by Google

Août 1794.

enlever toute énergie. Douze cent mille hommes avaient été levés, nourris, armés, et conduits aux frontières; mais il fallait pourvoir à leur entretien, à leur direction, et c'est un soin qui exigeait encore une grande application, une rare capacité, et des pouvoirs très-étendus.

Déjà on avait décrété le principe du renouvellement des comités par quart chaque mois; et on avait décidé, en outre, que les membres sortants ne pourraient rentrer avant un mois. Ces deux conditions, en empêchant une nouvelle dictature, empêchaient aussi toute bonne administration. Il était impossible qu'il y eût aucune suite, aucune application constante, aucun secret dans ce ministère constamment renouvelé. Dans cette organisation, à peine un membre était-il au courant des affaires, qu'il était forcé de les quitter; et si une capacité se déclarait, comme celle de Carnot pour la guerre, de Prieur (de la Côte-d'Or) et de Robert Lindet pour l'administration, de Cambon pour les finances, elle était ravie à l'État au terme désigné; car l'absence seule pendant un mois, exigée par la loi, rendait à peu près nuls les avantages d'une réélection ultérieure.

Mais il fallait subir la réaction. A une concentration extrême de pouvoir devait succéder une dissémination tout aussi extrême, et bien autrement dangereuse. L'ancien comité de salut public,

Digitized by Google

chargé souverainement de ce qui intéressait le salut de l'État, avait droit d'appeler à lui les autres comités, et de se faire rendre compte de leurs opérations; il s'était emparé ainsi de tout ce qui était essentiel dans l'œuvre de chacun d'eux. Pour empêcher à l'avenir de tels empiétements, la nouvelle organisation sépara les attributions des comités et les rendit indépendants les uns des autres. Il en fut établi seize :

Août 1794.

Il est formé seize comités.

1° Comité de salut public;

2° Comité de sûreté générale ;

3° Comité des finances;

4° Comité de législation ;

5° Comité d'instruction publique;

6° Comité de l'agriculture et des arts;

7° Comité du commerce et d'approvisionnements;

8° Comité des travaux publics ;

9° Comité des transports en poste ;

10° Comité militaire;

11° Comité de la marine et des colonies ;

12° Comité des secours publics;

13° Comité de division;

14° Comité des procès-verbaux et archives;

15° Comité des pétitions, correspondances et dépêches ;

16° Comité des inspecteurs du Palais-National.

Le comité de salut public était composé de

Digitized by Google

Août 1794.

douze membres ; il conservait la direction des opérations militaires et diplomatiques ; il était chargé de la levée et de l'équipement des armées, du choix des généraux, des plans de campagne, etc. ; mais là se bornaient ses attributions. Le comité de sûreté générale, composé de seize membres, avait la police ; celui des finances, composé de quarante-huit membres, avait l'inspection des revenus, du trésor, des monnaies, des assignats, etc. Les comités pouvaient se réunir pour les objets qui les concernaient en commun. Ainsi, l'autorité absolue de l'ancien comité de salut public était remplacée par une foule d'autorités rivales, exposées à s'embarrasser et à se gêner dans leur marche. Telle fut la nouvelle organisation du gouvernement.

Modification des comités révolutionnaires.

On opérait en même temps d'autres réformes qui n'étaient pas jugées moins pressantes. Les comités révolutionnaires établis dans les moindres bourgs, et chargés d'y exercer l'inquisition, étaient la plus vexatoire et la plus abhorrée des institutions attribuées au parti Robespierre. Pour rendre leur action moins étendue et moins tracassière, on en réduisit le nombre à un seul par district. Cependant il dut y en avoir un dans toute commune de huit mille âmes, qu'elle fût ou non chef-lieu de district. Dans Paris, le nombre fut réduit de quarante-huit à douze. Ces comités de-

Digitized by Google

vaient être composés de douze membres ; il fallait pour un mandat d'amener la signature de trois membres au moins, et de sept pour un mandat d'arrêt. Ils étaient, comme les comités de gouvernement, soumis au renouvellement par quart chaque mois. A toutes ces dispositions la Convention en ajouta de non moins importantes, en décidant que les assemblées des sections n'auraient plus lieu qu'une fois par décade, tous les jours de décadi, et que les citoyens présents cesseraient d'avoir quarante sous par séance. C'était resserrer la démagogie dans des limites moins étendues, en rendant plus rares les assemblées populaires, et surtout en ne payant plus les basses classes pour y assister. C'était couper ainsi un abus qui était devenu excessif à Paris. On payait par section douze cents membres présents, tandis qu'il y en avait à peine trois cents en séance. Les présents répondaient pour les absents, et l'on se rendait alternativement ce service. Ainsi cette milice ouvrière, si dévouée à Robespierre, se trouvait éconduite et renvoyée à ses travaux.

Août 1794.

Les assemblée des sections rendues moins fréquentes et sans rétribution.

La plus importante détermination prise par la Convention fut l'épuration des individus composant toutes les autorités locales, comités révolutionnaires, municipalités, etc. C'était là que se trouvaient, comme nous l'avons dit, les révolutionnaires les plus ardents; ils étaient devenus dans chaque lo-

Épuration des autorités locales.

Digitized by Google

Août 1794.

calité ce que Robespierre, Saint-Just et Couthon étaient à Paris, et ils avaient usé de leurs pouvoirs avec toute la brutalité des autorités inférieures. Le décret du gouvernement révolutionnaire, en suspendant la constitution jusqu'à la paix, avait prohibé les élections de toute espèce, afin d'éviter les troubles et de concentrer l'autorité dans les mêmes mains. La Convention, par des raisons absolument semblables, c'est-à-dire pour prévenir les luttes entre les jacobins et les aristocrates, maintint les dispositions du décret, et confia aux représentants en mission le soin d'épurer les administrations dans toute la France. C'était là le moyen de s'assurer à elle-même le choix et la direction des autorités locales, et d'éviter le débordement des deux factions l'une sur l'autre. Enfin le tribunal révolutionnaire, suspendu récemment, fut remis en activité; les juges et les jurés n'étant pas tous nommés encore, ceux qui étaient déjà réunis durent entrer en fonctions sur-le-champ, et juger d'après les lois existantes antérieures à celle du 22 prairial. Ces lois étaient encore fort redoutables; mais les hommes dont on avait fait choix pour les appliquer, et la docilité avec laquelle les justices extraordinaires suivent la direction du gouvernement qui les institue, étaient une garantie contre de nouvelles cruautés.

Le tribunal révolutionnaire est remis en activité.

Toutes ces réformes furent exécutées du 1er au

Digitized by Google

15 fructidor (fin d'août). Il restait une institution importante à établir, c'était la liberté de la presse. Aucune loi ne lui traçait de bornes; elle était même consacrée d'une manière illimitée dans la Déclaration des Droits; néanmoins elle avait été proscrite de fait, sous le régime de la terreur. Une seule parole imprudente pouvant compromettre la tête des citoyens, comment auraient-ils osé écrire? Le sort de l'infortuné Camille Desmoulins avait assez prouvé l'état de la presse à cette époque. Durand-Maillane, ex-constituant, et l'un de ces esprits timides qui s'étaient complétement annulés pendant les orages de la Convention, demanda que la liberté de la presse fût de nouveau formellement garantie. « Nous n'avons jamais pu, dit cet excellent homme « à ses collègues, nous faire entendre dans cette « enceinte sans être exposés à des insultes et à des « menaces. Si vous voulez notre avis dans les dis- « cussions qui s'élèveront à l'avenir, si vous voulez « que nous puissions contribuer de nos lumières à « l'œuvre commune, il faut donner de nouvelles « sûretés à ceux qui voudront ou parler ou écrire. »

Août 1794.

Liberté de la presse.

Quelques jours après, Fréron, l'ami et le collègue de Barras dans sa mission à Toulon, le familier de Danton et de Camille Desmoulins, et, depuis leur mort, l'ennemi le plus fougueux du comité de salut public, Fréron unit sa voix à celle de Durand-Maillane, et demanda la liberté illimitée de la

Digitized by Google

Août 1794.

presse. Les avis se partagèrent. Ceux qui avaient vécu dans la contrainte pendant la dernière dictature, et qui voulaient enfin donner impunément leur avis sur toutes choses, ceux qui étaient disposés à réagir énergiquement contre la révolution, demandaient une déclaration formelle, pour garantir la liberté de parler et d'écrire. Les montagnards, qui pressentaient l'usage qu'on se proposait de faire de cette liberté, qui voyaient un débordement d'accusations se préparer contre tous les hommes qui avaient exercé quelques fonctions pendant la terreur; beaucoup d'autres encore qui, sans avoir de crainte personnelle, appréciaient le dangereux moyen qu'on allait fournir aux contre-révolutionnaires, déjà fourmillant de toutes parts, s'opposaient à une déclaration expresse. Ils donnaient pour raison que la Déclaration des Droits consacrait la liberté de la presse, que la consacrer de nouveau était inutile, puisque c'était proclamer un droit déjà reconnu, et que si on avait pour but de la rendre illimitée, on commettait une imprudence. « Vous allez donc, dirent Bourdon (de « l'Oise) et Cambon, permettre au royalisme de « surgir, et d'imprimer ce qui lui plaira contre « l'institution de la république? » Toutes ces propositions furent renvoyées aux comités compétents, pour examiner s'il y avait lieu de faire une nouvelle déclaration.

Digitized by Google

Ainsi, le gouvernement provisoire, destiné à régir la révolution jusqu'à la paix, était entièrement modifié, d'après les nouvelles dispositions de clémence et de générosité qui se manifestaient depuis le 9 thermidor. Comités de gouvernement, tribunal révolutionnaire, administrations locales, étaient réorganisés et épurés, la liberté de la presse était déclarée, et tout annonçait une marche nouvelle.

Août 1794.

L'effet que devaient produire ces réformes ne tarda pas à se faire sentir. Jusqu'ici, le parti des révolutionnaires ardents s'était trouvé placé dans le gouvernement même ; il composait les comités, et commandait à la Convention ; il régnait aux Jacobins, il remplissait les administrations municipales et les comités révolutionnaires dont la France entière était couverte : dépossédé aujourd'hui, il allait se trouver en dehors du gouvernement et former contre lui un parti hostile.

Le parti des révolutionnaires en dehors du gouvernement.

Les jacobins avaient été suspendus dans la nuit du 9 au 10 thermidor. Legendre avait fermé leur salle, et en avait déposé les clefs sur le bureau de la Convention. Les clefs furent rendues, et il fut permis à la société de se reconstituer, à la condition de s'épurer. Quinze membres des plus anciens furent choisis pour examiner la conduite de tous les associés pendant la nuit du 9 au 10. Ils ne devaient admettre que ceux qui, pendant cette fameuse nuit, avaient été à leur poste de citoyens,

Reconstitution des jacobins.

Digitized by Google

Août 1794.

au lieu de se rendre à la commune pour conspirer contre la Convention. En attendant l'épuration, les anciens membres furent admis dans la salle comme membres provisoires. L'épuration commença. Une enquête sur chacun d'eux eût été difficile, on se contentait de les interroger, et on les jugeait sur leurs réponses. On pense combien l'examen devait être fait avec indulgence, puisque c'étaient les jacobins qui se jugeaient eux-mêmes. En quelques jours, plus de six cents membres furent réinstallés, sur leur simple déclaration qu'ils avaient été pendant la fameuse nuit au poste assigné par leurs devoirs. La société fut bientôt recomposée comme elle l'était auparavant, et remplie de tous les individus qui, dévoués à Robespierre, à Saint-Just et à Couthon, les regrettaient comme des martyrs de la liberté, et des victimes de la contre-révolution. A côté de la société mère existait encore ce fameux club électoral vers lequel se retiraient ceux qui avaient à faire des propositions qu'on ne pouvait entendre aux Jacobins, et où s'étaient tramées les plus grandes journées de la révolution. Il siégeait toujours à l'Évêché, et se composait des anciens cordeliers, des jacobins les plus déterminés, et des hommes les plus compromis pendant la Terreur. Les Jacobins et ce club devaient naturellement devenir l'asile de ces employés que la nouvelle épuration allait chasser de leurs places. C'est ce qui ne man-

Le club de l'Evêché et des Jacobins, refuge des employés congédiés.

Digitized by Google

qua pas d'arriver. Les jurés et juges du tribunal révolutionnaire, les membres des quarante-huit comités, au nombre de quatre cents environ, les agents de la police secrète de Saint-Just et de Robespierre, les porteurs d'ordre des comités, qui formaient la bande du fameux Héron, les commis de différentes administrations, en un mot les employés de toute espèce exclus des fonctions qu'ils avaient exercées, se réunirent aux Jacobins et au club électoral, soit qu'ils en fussent déjà membres, soit qu'ils se fissent recevoir pour la première fois. Ils allaient exhaler là leurs plaintes et leurs ressentiments. Ils étaient inquiets pour leur sûreté, et craignaient les vengeances de ceux qu'ils avaient persécutés; ils regrettaient en outre des fonctions lucratives, ceux-là surtout qui, membres des comités révolutionnaires, avaient pu joindre à leurs appointements des dilapidations de toute espèce. La réunion de ces hommes composait un parti violent, opiniâtre, qui, à l'ardeur naturelle de ses opinions, joignait aujourd'hui l'irritation de l'intérêt lésé. Ce qui se passait à Paris avait lieu de même par toute la France. Les membres des municipalités, des comités révolutionnaires, des directoires de district, se réunissaient dans les sociétés affiliées à la société mère, et venaient y mettre en commun leurs craintes et leurs haines. Ils avaient pour eux le bas peuple, destitué aussi de ses fonc-

Août 1794.

Parti violent de mécontents.

Digitized by Google

Août 1794.

tions depuis qu'il ne recevait plus quarante sous pour assister aux assemblées de section.

En haine de ce parti, et pour le combattre, s'en formait un autre, qui ne faisait d'ailleurs que revivre. Il comprenait tous ceux qui avaient souffert ou gardé le silence pendant la Terreur, et qui pensaient que le moment était venu de se réveiller et de diriger à leur tour la marche de la révolution.

Parti réacteur.

On vient de voir, au sujet des élargissements, les parents des détenus ou des victimes reparaître dans les sections, et s'y agiter, soit pour faire ouvrir les prisons, soit pour dénoncer et poursuivre les comités révolutionnaires. La marche nouvelle de la Convention, les réformes commencées, augmentèrent les espérances et le courage de ces premiers opposants. Ils appartenaient à toutes les classes qui avaient été opprimées, quel que fût leur rang, mais surtout au commerce, à la bourgeoisie, à ce tiers état laborieux, opulent et modéré, qui, monarchique et constitutionnel avec les constituants, républicain avec les girondins, s'était effacé dès le 31 mai, et avait été exposé à des persécutions de tout genre. Dans ses rangs se cachaient maintenant les restes fort rares d'une noblesse qui n'osait pas encore se plaindre de son abaissement, mais qui se plaignait de la violation des droits de l'humanité à son égard, et quelques partisans de la royauté, créatures ou agents de l'ancienne cour, qui n'avaient

Digitized by Google

cessé de susciter des obstacles à la révolution, en se jetant dans toutes les oppositions naissantes, quels qu'en fussent le système et le caractère. C'étaient, comme d'usage, les jeunes gens de ces différentes classes qui se prononçaient avec le plus de vivacité et d'énergie, car c'est toujours la jeunesse qui est la première à se soulever contre un régime oppresseur. Ils remplissaient les sections, le Palais-Royal, les lieux publics, et manifestaient de la manière la plus énergique leur opinion contre ce qu'on appelait les terroristes. Ils donnaient les plus nobles motifs. Les uns avaient vu leurs familles persécutées, les autres craignaient de les voir persécuter un jour, si le régime de la Terreur était rétabli, et ils juraient de s'y opposer de toutes leurs forces. Mais le secret de l'opposition de beaucoup d'entre eux était dans la réquisition; les uns s'y étaient soustraits en se cachant, quelques autres venaient de quitter les armées en apprenant le 9 thermidor. A eux se joignaient les écrivains persécutés pendant les derniers temps, et toujours aussi prompts que les jeunes gens à se ranger dans toutes les oppositions; ils remplissaient déjà les journaux et les brochures de diatribes violentes contre le régime de la Terreur.

Août 1794.

Les clubistes crient à l'aristocratie.

Les deux partis se prononcèrent de la manière la plus vive et la plus opposée, sur les modifications apportées par la Convention au régime révolution-

Digitized by Google

Août 1791.

naire. Les jacobins et les clubistes crièrent à l'aristocratie; ils se plaignirent du comité de sûreté générale qui élargissait les contre-révolutionnaires, et de la presse dont on faisait déjà un usage cruel contre ceux qui avaient sauvé la France. La mesure qui les blessait le plus, était l'épuration générale de toutes les autorités. Ils n'osaient pas précisément s'élever contre le renouvellement des individus, car c'eût été avouer des motifs trop personnels, mais ils s'élevaient contre le mode de réélection; ils soutenaient qu'il fallait rendre au peuple le droit d'élire ses magistrats; que faire nommer par les députés en mission les membres des municipalités, des districts, des comités révolutionnaires, c'était commettre une usurpation; que réduire les sections à une séance par décade, c'était violer le droit qu'avaient les citoyens de s'assembler pour délibérer sur la chose publique. Ces plaintes étaient en contradiction avec le principe du gouvernement révolutionnaire, qui interdisait toute élection jusqu'à la paix; mais les partis ne craignent pas les contradictions, quand leur intérêt est compromis : les révolutionnaires savaient qu'une élection populaire les aurait ramenés à leurs postes.

Le parti réacteur demande la liberté illimitée de la presse.

Les bourgeois dans les sections, les jeunes gens au Palais-Royal et dans les lieux publics, les écrivains dans les journaux, demandaient avec véhé-

Digitized by Google

mence l'usage illimité de la presse, se plaignaient de voir encore dans les comités actuels et dans les administrations trop d'agents de la précédente dictature; ils osaient déjà faire des pétitions contre les représentants qui avaient rempli certaines missions; ils méconnaissaient tous les services rendus, et commençaient à diffamer la Convention elle-même. Tallien, qui, en sa qualité de principal thermidorien, se regardait comme particulièrement responsable de la marche nouvelle imprimée aux choses, aurait voulu qu'on déterminât cette marche avec vigueur, sans fléchir dans un sens ni dans un autre. Dans un discours rempli de distinctions subtiles entre la Terreur et le gouvernement révolutionnaire, et dont le sens général était que, sans employer une cruauté systématique, il fallait conserver néanmoins une énergie suffisante, Tallien proposa de déclarer que le gouvernement révolutionnaire était maintenu, que par conséquent les assemblées primaires ne devraient pas être convoquées pour faire des élections, mais il proposa de déclarer en même temps que tous les moyens de terreur étaient proscrits, et que les poursuites dirigées contre les écrivains qui auraient librement émis leurs opinions, seraient considérées comme des moyens de terreur.

Août 1794.

Tallien propose de déclarer le maintien du gouvernement révolutionnaire.

Ces propositions, qui ne présentaient aucune mesure précise, et qui étaient seulement une pro-

Digitized by Google

Août 1794.

fession de foi des thermidoriens qui voulaient se placer entre les deux partis, sans en favoriser aucun, furent renvoyées aux trois comités de salut public, de sûreté générale et de législation, auxquels on renvoyait tout ce qui avait trait à ces questions.

État déplorable des finances après le 9 thermidor.

Cependant ces moyens n'étaient pas faits pour calmer la colère des partis. Ils continuaient à s'invectiver avec la même violence, et ce qui contribuait surtout à augmenter l'inquiétude générale, et à multiplier les sujets de plaintes et d'accusation, c'était la situation économique de la France, plus déplorable peut-être en ce moment qu'elle n'avait jamais été, même aux époques les plus calamiteuses de la révolution.

Les assignats, malgré les victoires de la république, avaient subi une baisse rapide, et ne comptaient plus dans le commerce que pour le sixième ou le huitième de leur valeur; ce qui apportait un trouble effrayant dans les échanges, et rendait le *maximum* plus inexécutable et plus vexatoire que jamais. Évidemment ce n'était plus le défaut de confiance qui dépréciait les assignats, car on ne pouvait plus craindre pour l'existence de la république ; c'était leur émission excessive et toujours croissante au fur et à mesure de la baisse. Les impôts, difficilement perçus et payés en papier, fournissaient à peine le quart ou le cinquième de ce que la république dépensait chaque mois pour les

Digitized by Google

frais extraordinaires de la guerre, et il fallait y suppléer par de nouvelles émissions. Aussi, depuis l'année précédente, la quantité d'assignats en circulation qu'on avait espéré réduire à moins de deux milliards, par le moyen de différentes combinaisons, s'était élevée au contraire à 4 milliards 600 millions.

Août 1794.

A cette accumulation excessive de papier-monnaie, et à la dépréciation qui s'ensuivait, se joignaient encore toutes les calamités résultant soit de la guerre, soit des mesures inouïes qu'elle avait commandées. On se souvient que, pour établir un rapport forcé entre la valeur nominale des assignats et les marchandises, on avait imaginé la loi du *maximum*, qui réglait le prix de tous les objets, et ne permettait pas aux marchands de l'élever au fur et à mesure de l'avilissement du papier ; on se souvient qu'à ces mesures on avait ajouté les *réquisitions*, qui donnaient aux représentants ou aux agents de l'administration la faculté de requérir toutes les marchandises nécessaires aux armées et aux grandes communes, en les payant en assignats, et au taux du *maximum*. Ces mesures avaient sauvé la France, mais en apportant un trouble extraordinaire dans les échanges et la circulation.

Désordres dans les marchés, rareté des subsistances.

On a déjà vu quels étaient les inconvénients principaux du *maximum :* établissement de deux marchés, l'un public, dans lequel les marchands

Digitized by Google

Août 1794.

n'exposaient que ce qu'ils avaient de plus mauvais et en moindre quantité possible ; l'autre clandestin, dans lequel les marchands vendaient ce qu'ils avaient de meilleur contre de l'argent et à prix libre ; enfouissement général des denrées, que les fermiers parvenaient à soustraire à toute la vigilance des agents chargés de faire les réquisitions; enfin, trouble, ralentissement dans la fabrication, parce que les manufacturiers ne trouvaient pas dans le prix fixé à leurs produits les frais même de la production. Tous ces inconvénients d'un double commerce, de l'enfouissement des subsistances, de l'interruption de la fabrication, n'avaient fait que s'accroître. Il s'était établi partout deux commerces, l'un public et insuffisant, l'autre secret et usuraire. Il y avait deux qualités de pain, deux qualités de viande, deux qualités de toutes choses, l'une pour les riches qui pouvaient payer en argent ou excéder le *maximum*, l'autre pour le pauvre, l'ouvrier, le rentier, qui ne pouvaient donner que la valeur nominale de l'assignat. Les fermiers étaient devenus tous les jours plus ingénieux à soustraire leurs denrées ; ils faisaient de fausses déclarations; ils ne battaient pas leur blé, et prétextaient le défaut de bras, défaut qui, au reste, était réel, car la guerre avait absorbé plus de quinze cent mille hommes; ils argüaient de la mauvaise saison, qui, en effet, ne

Digitized by Google

fut pas aussi favorable qu'on l'avait cru au commencement de l'année, lorsqu'à la fête de l'Être suprême on remerciait le ciel des victoires et de l'abondance des récoltes. Quant aux fabricants, ils avaient tout à fait suspendu leurs travaux. On a vu que l'année précédente, la loi, pour n'être pas inique envers les marchands, avait dû remonter jusqu'aux fabricants, et fixer le prix de la marchandise sur le lieu de fabrique, en ajoutant à ce prix celui des transports; mais cette loi était devenue injuste à son tour. La matière première, la main-d'œuvre, ayant subi le renchérissement général, les manufacturiers n'avaient plus trouvé le moyen de faire leurs frais, et avaient cessé leurs travaux. Il en était de même des commerçants. Le fret pour les marchandises de l'Inde était monté, par exemple, de 150 francs le tonneau à 400; les assurances, de 5 et 6 pour cent à 50 et 60. Les commerçants ne pouvaient donc plus vendre les produits rendus dans les ports au prix fixé par le *maximum*, et ils interrompaient aussi leurs expéditions. Comme nous l'avons fait remarquer ailleurs, en forçant un prix, il aurait fallu les forcer tous; mais c'était impossible.

Août 1794.

Interruption dans les manufactures.

Le temps avait dévoilé encore d'autres inconvénients particuliers au *maximum*. Le prix des blés avait été fixé d'une manière uniforme dans toute la France. Mais la production du blé étant inéga-

Digitized by Google

Août 1794.

lement coûteuse et abondante dans les différentes provinces, le taux légal se trouvait sans aucune proportion avec les localités. La faculté laissée aux municipalités de fixer le prix de toutes les marchandises amenait une autre espèce de désordre. Quand des marchandises manquaient dans une commune, les autorités en élevaient le prix; alors ces marchandises y étaient apportées au préjudice des communes voisines; il y avait quelquefois engorgement dans un lieu, disette dans un autre, à la volonté des régulateurs du tarif; et les mouvements du commerce, au lieu d'être réguliers et naturels, étaient capricieux, inégaux et convulsifs.

Déplacements désordonnés des marchandises.

Fâcheux résultats des réquisitions.

Les résultats des réquisitions étaient bien plus fâcheux encore. On se servait des réquisitions pour nourrir les armées, pour fournir les grandes manufactures d'armes et les arsenaux de ce qui leur était nécessaire, pour approvisionner les grandes communes, et quelquefois pour procurer aux fabricants et aux manufacturiers les matières dont ils avaient besoin. C'étaient les représentants, les commissaires près des armées, les agents de la commission du commerce et des approvisionnements, qui avaient la faculté de requérir. Dans le moment pressant du danger, les réquisitions s'étaient faites avec précipitation et confusion. Souvent elles se croisaient pour les mêmes objets, et

Digitized by Google

celui qui était requis ne savait à qui entendre. Elles étaient presque toujours illimitées. Quelquefois on frappait de réquisition toute une denrée dans une commune ou un département. Alors les fermiers ou les marchands ne pouvaient plus vendre qu'aux agents de la république; le commerce étant interrompu, l'objet requis gisait longtemps sans être enlevé ou payé, et la circulation se trouvait arrêtée. Dans la confusion qui résultait de l'urgence, on ne calculait pas les distances, et on frappait de réquisition le département le plus éloigné de la commune ou de l'armée qu'on voulait approvisionner; ce qui multipliait les transports. Beaucoup de rivières et de canaux étant privés d'eau par une sécheresse extraordinaire, il n'était resté que le roulage, et l'on avait enlevé à l'agriculture ses chevaux pour suffire aux charrois. Cet emploi extraordinaire, joint à une levée forcée de quarante-quatre mille chevaux pour l'armée, les avait rendus très-rares et avait épuisé presque tous les moyens de transport. Par l'effet de ces mouvements mal calculés et souvent inutiles, des masses énormes de subsistances ou de marchandises se trouvaient dans les magasins publics, entassées sans aucun soin, et souvent exposées à toute espèce d'avaries. Les bestiaux acquis pour la république étaient mal nourris; ils arrivaient amaigris dans les abattoirs, ce qui faisait manquer les corps

Août 1794.

Enlèvement de tous les chevaux de l'agriculture.

Digitized by Google

Août 1794.

gras, le suif, la graisse, etc. Aux transports inutiles se joignaient donc les dégâts, et souvent les abus les plus coupables. Des agents infidèles revendaient secrètement, au cours le plus élevé, les marchandises qu'ils avaient obtenues au *maximum* par le moyen des réquisitions. Cette fraude était pratiquée aussi par des marchands, des fabricants qui, ayant invoqué d'abord un ordre de réquisition pour s'approvisionner, revendaient ensuite secrètement et au cours ce qu'ils avaient acheté au *maximum*.

Interruption des communications avec les colonies et avec les nations voisines.

Ces causes diverses, s'ajoutant aux effets de la guerre continentale et maritime, avaient réduit le commerce à un état déplorable. Il n'y avait plus de communications avec les colonies, devenues presque inaccessibles par les croisières des Anglais, et presque toutes ravagées par la guerre. La principale, Saint-Domingue, était mise à feu et à sang par les divers partis qui se la disputaient. Ce concours de circonstances rendait déjà toute communication extérieure presque impossible ; une autre mesure révolutionnaire avait contribué aussi à amener cet état d'isolement ; c'était le séquestre ordonné sur les biens des étrangers avec lesquels la France était en guerre. On se souvient que la Convention, en ordonnant ce séquestre, avait eu pour but d'arrêter l'agiotage sur le papier étranger, et d'empêcher les capitaux d'abandonner les

Digitized by Google

assignats pour se convertir en lettres de change sur Francfort, Amsterdam, Londres, etc. En saisissant les valeurs que les Espagnols, les Allemands, les Hollandais, les Anglais, avaient sur la France, on provoqua une mesure pareille de la part de l'étranger, et toute circulation d'effets de crédit avait cessé entre la France et l'Europe. Il n'existait plus de relations qu'avec les pays neutres, le Levant, la Suisse, le Danemark, la Suède et les États-Unis; mais la commission du commerce et des approvisionnements en avait usé toute seule, pour se procurer des grains, des fers, et différents objets nécessaires à la marine. Elle avait requis pour cela tout le papier; elle en donnait aux banquiers français la valeur en assignats, et s'en servait en Suisse, en Suède, en Danemark, en Amérique, pour payer les grains et les différents produits qu'elle achetait.

Août 1794.

Tout le commerce de la France se trouvait donc réduit aux approvisionnements que le gouvernement faisait dans les pays étrangers, au moyen des valeurs requises forcément chez les banquiers français. A peine arrivait-il dans les ports quelques marchandises venues par le commerce libre, qu'elles étaient aussitôt frappées de réquisition, ce qui décourageait entièrement, comme nous venons de le montrer, les négociants auxquels le fret et les assurances avaient coûté énormément, et qui

Digitized by Google

Août 1794.

étaient obligés de vendre au *maximum*. Les seules marchandises un peu abondantes dans les ports étaient celles qui provenaient de prises faites sur l'ennemi; mais les unes étaient immobilisées par les réquisitions, les autres par les prohibitions portées contre tous les produits des nations ennemies. Nantes, Bordeaux, déjà dévastées par la guerre civile, étaient réduites, par cet état du commerce, à une inertie absolue et à une détresse extrême. Marseille, qui vivait autrefois de ses relations avec le Levant, voyait son port bloqué par les Anglais, ses principaux négociants dispersés par la terreur, ses savonneries détruites ou transportées en Italie, et faisait à peine quelques échanges désavantageux avec les Génois. Les villes de l'intérieur n'étaient pas dans un état moins triste. Nîmes avait cessé de produire ses soieries, dont elle exportait autrefois pour 20 millions. L'opulente ville de Lyon, ruinée par les bombes et la mine, était maintenant en démolition, et ne fabriquait plus les riches tissus dont elle fournissait autrefois pour plus de 60 millions au commerce. Un décret qui arrêtait les marchandises destinées aux communes rebelles en avait immobilisé autour de Lyon une quantité considérable, dont une partie devait rester dans cette ville, et l'autre la traverser seulement pour de là se rendre sur les points nombreux auxquels aboutit la route

Détresse des ports de mer.

Dévastation des villes manufacturières et des contrées agricoles par la guerre civile.

Digitized by Google

du Midi. Les villes de Châlons, Mâcon, Valence, avaient profité de ce décret pour arrêter les marchandises voyageant sur cette route si fréquentée. La manufacture de Sedan avait été obligée d'interrompre la fabrication des draps fins, pour se livrer à celle du drap à l'usage des troupes, et ses principaux fabricants étaient poursuivis en outre comme complices du mouvement projeté par Lafayette après le 10 août. Les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et de l'Aisne, si riches par la culture du lin et du chanvre, avaient été entièrement ravagés par la guerre. Vers l'Ouest, dans la malheureuse Vendée, plus de six cents lieues carrées étaient entièrement ravagées par le feu et le fer. Les champs étaient en partie abandonnés, et des bestiaux nombreux erraient au hasard sans pâture et sans étables. Partout, enfin, où des désastres particuliers n'ajoutaient pas aux calamités générales, la guerre avait singulièrement diminué le nombre des bras, et la terreur chez les uns, la préoccupation politique chez les autres, avaient éloigné ou dégoûté du travail un nombre considérable de citoyens laborieux. Combien préféraient à leurs ateliers et à leurs champs les clubs, les conseils municipaux, les sections, où ils recevaient quarante sous pour aller s'agiter et s'émouvoir !

Août 1794.

Diminution de bras par la réquisition.

Ainsi, désordre dans tous les marchés, rareté

Digitized by Google

Août 1794.

des subsistances; interruption dans les manufactures par l'effet du *maximum;* déplacements désordonnés, amas inutiles, dégâts de marchandises, épuisement de moyens de transport par l'effet des réquisitions, interruption de communication avec toutes les nations voisines, par l'effet de la guerre, du blocus maritime, du séquestre; dévastation des villes manufacturières et de plusieurs contrées agricoles par la guerre civile, diminution de bras par la réquisition; oisiveté amenée par le goût de la vie politique : tel est le tableau de la France sauvée du fer étranger, mais épuisée un moment par les efforts inouïs qu'on avait exigés d'elle.

Réclamations des deux partis aux prises.

Qu'on se figure après le 9 thermidor deux partis aux prises, dont l'un s'attache aux moyens révolutionnaires comme indispensables, et veut prolonger indéfiniment un état essentiellement passager; dont l'autre, irrité des maux inévitables d'une organisation extraordinaire, oublie les services rendus par cette organisation, et veut l'abolir comme atroce; qu'on se figure deux partis de cette nature en lutte, et on concevra combien, dans l'état de la France, ils trouvaient de sujets d'accusations réciproques. Les jacobins se plaignaient du relâchement de toutes les lois, de la violation du *maximum* par les fermiers, les marchands, les riches commerçants; de l'inexécution des lois contre l'agiotage, et de l'avilissement des

Digitized by Google

assignats ; ils recommençaient ainsi les cris des hébertistes contre les riches, les accapareurs et les agioteurs. Leurs adversaires, au contraire, osant pour la première fois attaquer les mesures révolutionnaires, s'élevaient contre l'émission excessive des assignats, contre les injustices du *maximum*, contre la tyrannie des réquisitions , contre les désastres de Lyon, Sedan, Nantes, Bordeaux, enfin contre les prohibitions et les entraves de toute espèce qui paralysaient et ruinaient le commerce. C'étaient là, avec la liberté de la presse et le mode de nomination des fonctionnaires publics, les sujets ordinaires des pétitions des clubs ou des sections. Toutes les réclamations à cet égard étaient renvoyées aux comités de salut public, des finances et du commerce, pour qu'ils eussent à faire des rapports et à présenter leurs vues.

Août 1794.

Deux partis étaient ainsi en présence, cherchant et trouvant dans ce qui s'était fait, dans ce qui se faisait encore, des sujets continuels d'attaque et de reproches. Tout ce qui avait eu lieu, bon ou mauvais, on l'imputait aux membres des anciens comités, qui étaient maintenant en butte à toutes les attaques des auteurs de la réaction. Quoiqu'ils eussent contribué à renverser Robespierre, on disait qu'ils ne s'étaient brouillés avec lui que par ambition et pour le partage de la tyrannie, mais

Digitized by Google

Août 1794.

qu'au fond ils pensaient de même, qu'ils avaient les mêmes principes, et qu'ils voulaient continuer à leur profit le même système. Parmi les thermidoriens était Lecointre (de Versailles), esprit ardent et inconsidéré, qui se prononçait avec une imprudence désapprouvée de ses collègues. Il avait formé le projet de dénoncer Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barère, de l'ancien comité de salut public ; David, Vadier, Amar et Vouland, du comité de sûreté générale, comme complices et *continuateurs* de Robespierre. Il ne pouvait ni n'osait porter la même accusation contre Carnot, Prieur (de la Côte-d'Or), Robert Lindet, que l'opinion séparait entièrement de leurs collègues, et qui passaient pour s'être occupés exclusivement des travaux auxquels on devait le salut de la France. Il n'osait pas attaquer non plus tous les membres du comité de sûreté générale, parce qu'ils n'étaient pas tous également accusés par l'opinion. Il fit part de son projet à Tallien et à Legendre, qui cherchèrent à l'en dissuader ; mais il n'en persista pas moins à l'exécuter, et, dans la séance du 12 fructidor (29 août), il présenta vingt-six chefs d'accusation contre les membres des anciens comités. Ces vingt-six chefs se réduisaient aux vagues imputations d'avoir été les complices du système de terreur que Robespierre avait fait peser sur la Convention et sur la France ; d'avoir contribué aux

Accusation portée par Lecointre contre les membres des anciens comités.

Digitized by Google

actes arbitraires des deux comités ; d'avoir signé les ordres de proscription ; d'avoir été sourds à toutes les réclamations élevées par des citoyens injustement poursuivis ; d'avoir fortement contribué à la mort de Danton ; d'avoir défendu la loi du 22 prairial ; d'avoir laissé ignorer à la Convention que cette loi n'était pas l'ouvrage du comité ; de ne point avoir dénoncé Robespierre lorsqu'il abandonna le comité de salut public ; enfin de n'avoir rien fait les 8, 9 et 10 thermidor pour mettre la Convention à couvert des projets des conspirateurs.

Août 1794.

Discussion tumultueuse provoquée par les accusations de Lecointre.

Dès que Lecointre eut achevé la lecture de ces vingt-six chefs, Goujon, député de l'Ain, républicain jeune, sincère, fervent, et montagnard désintéressé, car il n'avait pris aucune part aux actes reprochés au dernier gouvernement, Goujon se leva et prit la parole avec toutes les apparences d'un profond chagrin. « Je suis, dit-il, douloureu-« sement affligé quand je vois avec quelle froide « tranquillité on vient jeter ici de nouvelles se-« mences de division, et proposer la perte de la pa-« trie. Tantôt on vient vous proposer de flétrir, sous « le nom de système de la Terreur, tout ce qui s'est « fait pendant une année ; tantôt on vous propose « d'accuser des hommes qui ont rendu de grands « services à la révolution. Ils peuvent être coupa-« bles ; je l'ignore. J'étais aux armées, je n'ai rien « pu juger, mais si j'avais eu des pièces qui fissent

Digitized by Google

Août 1794.

« charge contre des membres de la Convention, je « ne les aurais pas produites, ou je ne les aurais « apportées ici qu'avec une profonde douleur. Avec « quel sang-froid, au contraire, on vient plonger « le poignard dans le sein d'hommes recomman- « dables à la patrie par leurs importants services ! « Remarquez bien que les reproches qu'on leur fait « portent sur la Convention elle-même. Oui, c'est « la Convention qu'on accuse, c'est au peuple fran- « çais qu'on fait le procès, puisqu'ils ont souffert « l'un et l'autre la tyrannie de l'infâme Robespierre. « Jean Debry vous le disait tout à l'heure, ce sont les « aristocrates qui font ou qui commandent toutes « ces propositions. — Et les voleurs, ajoutent quel- « ques voix. — Je demande, reprend Goujon, que « la discussion cesse à l'instant. » Beaucoup de députés s'y opposent. Billaud-Varennes s'élance à la tribune et demande avec instance que la discussion soit continuée. « Il n'y a pas de doute, dit-il, que « si les faits allégués sont vrais, nous ne soyons de « grands coupables, et que nos têtes ne doivent « tomber. Mais nous défions Lecointre de les prou- « ver. Depuis la chute du tyran, nous sommes en « butte aux attaques de tous les intrigants, et nous « déclarons que la vie n'a aucun prix pour nous, « s'ils doivent l'emporter. » Billaud continue, et raconte que depuis longtemps ses collègues et lui méditaient le 9 thermidor ; que s'ils ont différé,

Digitized by Google

c'est parce que les circonstances l'exigeaient ainsi; qu'ils ont été les premiers à dénoncer Robespierre, et à lui arracher le masque dont il se couvrait; que si on leur fait un crime de la mort de Danton, il s'en accusera tout le premier; que Danton était le complice de Robespierre, qu'il était le point de ralliement de tous les contre-révolutionnaires, et que, s'il avait vécu, la liberté aurait été perdue. « Depuis quelque temps, s'écrie Billaud, nous voyons s'agiter les intrigants, les voleurs... » A ce dernier mot, Bourdon l'interrompt en lui disant : « Le mot est prononcé; il faudra le prouver. — Je me charge, s'écrie Duhem, de le prouver pour un. — Nous le prouverons pour d'autres, » ajoutent plusieurs voix de la Montagne. C'était là le reproche que les montagnards étaient toujours prêts à faire aux amis de Danton, presque tous devenus des thermidoriens. Billaud, qui, au milieu de ce tumulte et de ces interruptions, n'avait pas abandonné la tribune, insiste, et demande une instruction pour que les coupables soient connus. Cambon ui succède, et dit qu'il faut éviter le piége tendu à la Convention; que les aristocrates veulent l'obliger à se déshonorer elle-même en déshonorant quelques-uns de ses membres; que si les comités sont coupables, elle l'est aussi; « et toute la nation avec elle, » ajoute Bourdon (de l'Oise). Au milieu de ce tumulte, Vadier paraît à la tribune, un pis-

Août 1794.

Digitized by Google

Août 1794.

tolet à la main, disant qu'il ne survivra pas à la calomnie, si on ne le laisse pas se justifier. Plusieurs membres l'entourent, et l'obligent à descendre. Le président Thuriot déclare qu'il va lever la séance si le tumulte ne s'apaise pas. Duhem et Amar veulent que l'on continue la discussion, parce que c'est un devoir de l'Assemblée à l'égard des membres inculpés. Thuriot, l'un des thermidoriens les plus ardents, mais cependant montagnard zélé, voyait avec peine qu'on agitât de pareilles questions. Il prend la parole de son fauteuil, et dit à l'Assemblée : « D'une part, l'intérêt public veut « qu'une pareille discussion finisse sur-le-champ ; « de l'autre, l'intérêt des inculpés veut qu'elle « continue ; concilions l'un et l'autre en passant à « l'ordre du jour sur la proposition de Lecointre, « et en déclarant que l'Assemblée n'a reçu cette « proposition qu'avec une profonde indignation. » L'Assemblée adopte avec empressement l'avis de Thuriot, et passe à l'ordre du jour en flétrissant la proposition de Lecointre.

La Convention passe à l'ordre du jour sur la proposition de Lecointre.

Tous les hommes sincèrement attachés à leur pays avaient vu cette discussion avec la plus grande peine. Comment, en effet, revenir sur le passé, distinguer le mal du bien, et discerner à qui appartenait la tyrannie qu'on venait de subir ? Comment faire la part de Robespierre et des comités qui avaient partagé le pouvoir, celle de la Con-

Digitized by Google

vention qui les avait supportés, celle enfin de la nation, qui avait souffert et la Convention et les comités de Robespierre? Comment d'ailleurs juger cette tyrannie? Était-elle un crime d'ambition, ou bien l'action énergique et irréfléchie d'hommes voulant sauver leur cause à tout prix, et s'aveuglant sur les moyens dont ils faisaient usage? Comment distinguer dans cette action confuse la part de la cruauté, de l'ambition, du zèle égaré, du patriotisme sincère et énergique? Démêler tant d'obscurités, juger tant de cœurs d'hommes, était impossible. Il fallait oublier le passé, recevoir, des mains de ceux qu'on venait d'exclure du pouvoir, la France sauvée, régler des mouvements désordonnés, adoucir des lois trop cruelles, et songer qu'en politique il faut réparer les maux et jamais les venger.

Août 1794.

Tel était l'avis des hommes sages. Les ennemis de la révolution s'applaudissaient de la démarche de Lecointre, et, en voyant la discussion fermée, ils répandirent que la Convention avait eu peur, et n'avait osé aborder des questions trop dangereuses pour elle-même. Les jacobins, au contraire, et les montagnards, tout pleins encore de leur fanatisme, et nullement disposés à désavouer le régime de la Terreur, ne craignaient pas la discussion et étaient furieux qu'on l'eût fermée. Dès le lendemain, en effet, 13 fructidor, une foule de montagnards se

Digitized by Google

Août 1794.

levèrent, disant que le président avait fait, la veille, une surprise à l'Assemblée en décidant la clôture; qu'il avait émis son avis sans quitter le fauteuil; que, comme président, il n'avait aucun avis à donner; que la clôture était une injustice; qu'on devait aux membres inculpés, à la Convention elle-même, et à la révolution, d'aborder franchement une discussion que les patriotes n'avaient pas à redouter. Vainement les thermidoriens, Legendre, Tallien et autres, qu'on accusait d'avoir poussé Lecointre, et qui au contraire avaient cherché à le dissuader de son projet, demandèrent-ils que la discussion fût écartée. L'Assemblée, qui n'avait pas encore perdu l'habitude de craindre la Montagne et de lui céder, consentit à rapporter sa décision de la veille, et rouvrit la carrière. Lecointre fut appelé à la tribune pour lire ses vingt-six chefs, et pour les appuyer de pièces probantes.

La Montagne fait rapporter la décision relative à la proposition de Lecointre.

Lecointre n'avait pu réunir les pièces de ce singulier procès, car il aurait fallu avoir la preuve de ce qui s'était passé dans l'intérieur des comités, pour juger jusqu'à quel point les membres inculpés avaient participé à ce qu'on appelait la tyrannie de Robespierre. Lecointre ne pouvait invoquer sur chaque chef que la notoriété publique, que des discours prononcés aux Jacobins ou à l'Assemblée, que les originaux de quelques ordres d'arrestation, lesquels ne prouvaient rien par eux-mêmes.

Digitized by Google

A chaque grief nouveau, les montagnards furieux criaient : *Les pièces! les pièces!* et ne voulaient point qu'il parlât sans produire les preuves écrites. Lecointre, réduit souvent à l'impuissance de les fournir, s'adressait aux souvenirs de l'Assemblée, et lui demandait si elle n'avait pas toujours considéré Billaud, Collot-d'Herbois et Barère, comme d'accord avec Robespierre. Mais cette preuve, la seule d'ailleurs possible, montrait l'absurdité d'un pareil procès. Avec de telles preuves, on aurait démontré que la Convention était complice du comité, et la France de la Convention. Les montagnards ne voulaient pas laisser achever Lecointre; ils lui disaient : Tu es un calomniateur! et ils l'obligeaient à passer à un autre grief. A peine avait-il lu le suivant, qu'ils s'écriaient de nouveau : *Les pièces! les pièces!* et Lecointre ne les fournissant pas : *A un autre!* s'écriaient-ils encore. Lecointre arriva ainsi au vingt-sixième chef, sans avoir pu prouver rien de ce qu'il avançait. Il n'avait qu'une raison à donner, c'est que le procès était politique, et n'admettait pas la forme ordinaire de discussion; à quoi on pouvait répondre qu'il était impolitique d'en intenter un pareil. Après une séance longue et orageuse, la Convention déclara l'accusation de Lecointre fausse et calomnieuse, et réhabilita ainsi les anciens comités.

Août 1794.

L'accusation de Lecointre déclarée calomnieuse.

Cette scène avait rendu à la Montagne toute son

Digitized by Google

Septembre 1794.

énergie, et à la Convention un peu de son ancienne déférence pour la Montagne. Cependant Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois donnèrent leur démission de membres du comité de salut public, Barère en sortit par la voie du sort. De son côté, Tallien se démit volontairement, et ils furent remplacés tous quatre par Delmas, Merlin (de Douai), Cochon et Fourcroy. Ainsi, des anciens membres du grand comité de salut public, il ne restait que Carnot, Prieur (de la Côte-d'Or) et Robert Lindet. Au comité de sûreté générale, on opéra aussi un renouvellement par quart. Élie Lacoste, Vouland, Vadier et Moïse Bayle sortirent. Il manquait déjà David, Jagot, Lavicomterie, exclus par une décision de l'Assemblée : ces sept membres furent remplacés par Bourdon (de l'Oise), Colombelle, Meaulle, Clausel, Mathieu, Mon-Mayau, Lesage-Senault.

Modification du personnel des comités

Explosion de la poudrière de Grenelle.

Un événement imprévu et entièrement fortuit vint augmenter l'agitation qui régnait. Le feu prit à la poudrière de Grenelle, qui sauta. Cette explosion soudaine et épouvantable consterna Paris, et on crut que c'était l'effet d'une conspiration nouvelle. Aussitôt on accusa les aristocrates, et les aristocrates accusèrent les jacobins. De nouvelles attaques eurent lieu à la tribune entre les deux partis, sans amener aucun éclaircissement. A cet événement s'en ajouta un autre. Le 23 fructidor

Digitized by Google

Septembre 1794.

au soir (9 septembre), Tallien regagnait sa demeure. Un homme enveloppé d'une grande redingote fondit sur lui en disant : « Je t'attendais...., tu ne m'échapperas pas. » Au même instant il lui tira un coup de pistolet à bout portant, qui lui fracassa une épaule. Le lendemain nouvelle rumeur dans Paris : on se disait qu'on ne pouvait donc plus espérer le repos, que deux partis acharnés l'un contre l'autre avaient juré de troubler éternellement la république. Les uns attribuaient l'assassinat de Tallien aux jacobins, les autres aux aristocrates, d'autres même allaient jusqu'à dire que Tallien, imitant l'exemple de Grangeneuve avant le 10 août, s'était fait blesser à l'épaule pour en accuser les jacobins, et avoir occasion de demander leur dissolution. Legendre, Merlin (de Thionville) et autres amis de Tallien, s'élancèrent à la tribune avec véhémence, et soutinrent que le crime de la veille était l'œuvre des jacobins. Tallien, dirent-ils, n'a pas abandonné la cause de la révolution ; cependant des furieux prétendent qu'il a passé aux modérés et aux aristocrates. Ce ne sont donc pas ceux-ci qui peuvent avoir eu l'idée de le frapper, ce ne peuvent être que les furieux qui l'accusent, c'est-à-dire les jacobins. Merlin dénonça leur dernière séance, et cita un mot de Duhem : *Les crapauds du Marais lèvent la tête ; tant mieux, elle sera plus facile à couper*. Merlin demanda,

Assassinat de Tallien.

Merlin demande la dissolution des Jacobins.

Digitized by Google

Septembre 1794.

avec sa hardiesse accoutumée, la dissolution de cette société célèbre, qui avait rendu, dit-il, les plus grands services, qui avait contribué puissamment à abattre le trône, mais qui, n'ayant plus de trône à renverser, voulait renverser aujourd'hui la Convention elle-même. On n'admit point les conclusions de Merlin ; mais, comme à l'ordinaire, on renvoya les faits aux comités compétents, pour faire un rapport. Déjà on avait fait, sur toutes les questions qui divisaient les deux partis, des renvois de ce genre. On avait demandé des rapports sur la question de la presse, sur les assignats, sur le *maximum*, sur les réquisitions, sur les entraves du commerce, et enfin sur tout ce qui était devenu un sujet de controverse et de division. On voulut alors que tous ces rapports fussent confondus en un seul, et on chargea le comité de salut public de présenter un rapport général sur l'état actuel de la république. La rédaction en fut confiée à Robert Lindet, le membre le plus instruit de l'état des choses, parce qu'il appartenait aux anciens comités, et le plus désintéressé dans ces questions, parce qu'il avait été exclusivement occupé à servir son pays, en se chargeant du travail énorme des subsistances et des transports. Le jour où il devait être entendu fut fixé à la quatrième sans-culottide de l'an II (20 septembre 1794).

On attendait avec impatience son rapport et les

Digitized by Google

décrets qu'il amènerait, et on continuait dans l'intervalle à s'agiter. C'était au jardin du Palais-Royal que se réunissait la jeunesse coalisée contre les jacobins. Là, elle lisait les journaux et les brochures, qui paraissaient en grand nombre contre le dernier régime révolutionnaire, et qui se vendaient chez les libraires des galeries. Souvent elle y formait des groupes, et en partait pour venir troubler les séances des jacobins. Le jour de la deuxième sans-culottide, un de ces groupes se forme : il était composé de ces jeunes gens qui, pour se distinguer des jacobins, s'habillaient avec soin, portaient des cravates élevées, ce qui leur fit donner le nom de *muscadins*. Dans l'un de ces groupes, un assistant disait que, s'il arrivait quelque chose, il fallait se réunir à la Convention ; que les jacobins n'étaient que des intrigants et des scélérats. Un jacobin voulut lui répondre. Alors une rixe s'engagea ; d'une part on criait : *Vive la Convention ! à bas les jacobins ! à bas la queue de Robespierre !* de l'autre : *A bas les aristocrates et les muscadins ! vive la Convention et les jacobins !* Le tumulte augmenta bientôt. Le jacobin qui avait pris la parole, et le petit nombre de ceux qui voulurent le soutenir, furent très-maltraités ; la garde accourut et dispersa le rassemblement, qui était déjà très-considérable, et empêcha un engagement général.

Septembre 1794.

Exaspération des partis.

Digitized by Google

Septembre 1794.

Rapport fait par Robert Lindet sur l'état de la France.

Le surlendemain, jour fixé pour le rapport des trois comités de salut public, de législation et de sûreté générale, Robert Lindet fut enfin entendu. Le tableau qu'il avait à tracer de la France était triste. Après avoir exposé la marche successive des factions, les progrès de la puissance de Robespierre jusqu'à sa chute, il montra deux partis, l'un composé de patriotes ardents, craignant pour la révolution et pour eux-mêmes, et l'autre, des familles éplorées dont les parents avaient été immolés ou gémissaient encore dans les fers. « Des esprits in-« quiets, dit Lindet, s'imaginent que le gouverne-« ment va manquer d'énergie ; ils emploient tous « les moyens pour propager leur opinion et leurs « craintes. Ils envoient des députations et des « adresses à la Convention. Ces craintes sont chi-« mériques : dans vos mains le gouvernement con-« servera toute sa force. Les patriotes, les fonc-« tionnaires publics peuvent-ils craindre que les « services qu'ils ont rendus s'effacent de la mé-« moire ? Quel courage ne leur a-t-il pas fallu pour « accepter et pour remplir des fonctions péril-« leuses ? Mais aujourd'hui la France les rappelle « à leurs travaux et à leurs professions, qu'ils ont « trop longtemps abandonnés. Ils savent que leurs « fonctions étaient temporaires ; que le pouvoir « conservé trop longtemps dans les mêmes mains « devient un sujet d'inquiétude ; et ils ne doivent

Digitized by Google

« pas craindre que la France les abandonne aux « ressentiments et aux vengeances. » Septembre 17 4.

Lindet, passant ensuite à ce qui concernait le parti de ceux qui avaient souffert, continua en disant : « Rendez la liberté à ceux que des haines, « des passions, l'erreur des fonctionnaires publics « et la fureur des derniers conspirateurs ont fait « précipiter en masse dans les maisons d'arrêt ; « rendez-la aux laboureurs, aux commerçants, « aux parents des jeunes héros qui défendent la « patrie. Les arts ont été persécutés ; cependant « c'est par eux que vous avez appris à forger la « foudre ; c'est par eux que l'art des Montgolfier « a servi à éclairer la marche des armées ; c'est « par eux que les métaux se préparent et s'épu- « rent, que les cuirs se tannent, s'apprêtent et se « mettent en œuvre dans huit jours. Protégez-les, « secourez-les. Beaucoup d'hommes utiles sont « encore dans les cachots. »

Robert Lindet fit ensuite le tableau de l'état agricole et commercial de la France. Il montra les calamités résultant des assignats, du *maximum*, des réquisitions, de l'interruption des communications avec l'étranger. « Le travail, dit-il, a beau- « coup perdu de son activité, d'abord parce que « quinze cent mille hommes ont été transportés « sur les frontières, qu'une multitude d'autres se

Digitized by Google

Septembre 1791.

« sont voués à la guerre civile, et parce qu'en-
« suite les esprits, distraits par les passions poli-
« tiques, se sont détournés de leurs occupations
« habituelles. Il y a de nouvelles terres défrichées,
« mais beaucoup de négligées. Le grain n'est pas
« battu, la laine n'est pas filée, les cultivateurs ne
« font ni rouir leur lin, ni teiller leurs chanvres.
« Tâchons de réparer des maux si nombreux, si
« divers; rendons la paix aux grandes villes ma-
« ritimes et manufacturières. Qu'on cesse de dé-
« molir à Lyon. Avec de la paix, de la sagesse et
« de l'oubli, les Nantais, les Bordelais, les Mar-
« seillais, les Lyonnais, reprendront leurs travaux.
« Révoquons les lois destructives du commerce;
« rendons aux marchandises leur circulation, per-
« mettons d'exporter, pour qu'on nous apporte ce
« qui nous manque. Que les villes, les départe-
« ments cessent de se plaindre contre le gouverne-
« ment, qui, disent-ils, a épuisé leurs ressources
« en subsistances, qui n'a pas observé des pro-
« portions assez exactes, et a fait peser inégale-
« ment le fardeau des réquisitions. Que ne peu-
« vent-ils, ceux qui se plaignent, jeter les yeux
« sur les tableaux, les déclarations, les adresses
« de leurs concitoyens des autres districts! Ils y
« verraient les mêmes plaintes, les mêmes récla-
« mations, la même énergie, inspirées par le sen-

Digitized by Google

« timent des mêmes besoins. Rappelons le repos « d'esprit et le travail dans les campagnes ; rame- « nons les ouvriers à leurs ateliers, les cultivateurs « à leurs champs. Surtout, ajoute Lindet, effor- « çons-nous de ramener parmi nous l'union et la « confiance. Cessons de nous reprocher nos mal- « heurs et nos fautes. Avons-nous toujours été, « avons-nous pu être ce que nous aurions voulu « être en effet? Nous avons tous été lancés dans la « même carrière : les uns ont combattu avec cou- « rage, avec réflexion ; les autres se sont préci- « pités, dans leur bouillante ardeur, contre tous « les obstacles qu'ils voulaient détruire et renver- « ser. Qui voudra nous interroger, et nous deman- « der compte de ces mouvements qu'il est impos- « sible de prévoir et de diriger? La révolution est « faite : elle est l'ouvrage de tous. Quels généraux, « quels soldats n'ont jamais fait dans la guerre « que ce qu'il fallait faire, et ont su s'arrêter « où la raison froide et tranquille aurait désiré « qu'ils s'arrêtassent? N'étions-nous pas en état « de guerre contre les plus nombreux et les plus « redoutables ennemis? Quelques revers n'ont-ils « pas irrité notre courage, enflammé notre colère? « Que nous est-il arrivé qui n'arrive à tous les « hommes jetés à une distance infinie du cours « ordinaire de la vie? »

Septembre 1794

Digitized by Google

Septembre 1794.

Ce rapport, si sage, si impartial, si complet, fut couvert d'applaudissements. Tout le monde approuvait les sentiments qu'il renfermait, et il eût été à désirer que tout le monde pût les partager. Lindet proposa ensuite une série de décrets, qui furent accueillis comme l'avait été son rapport, et qui furent adoptés sur-le-champ.

Nombreux et importants décrets sur toutes les parties de l'administration.

Par le premier décret, le comité de sûreté générale et les représentants en mission étaient chargés d'examiner les réclamations des commerçants, des laboureurs, des artistes, des pères et mères des citoyens présents aux armées qui étaient ou avaient des parents en prison. Par un second, les municipalités et les comités des sections étaient tenus de motiver leurs refus, quand ils n'accordaient pas de certificats de civisme. C'étaient là des satisfactions données à ceux qui se plaignaient sans cesse de la Terreur et qui craignaient de la voir renaître. Un troisième décret ordonnait la rédaction d'une instruction morale, tendant à ramener l'amour du travail et des lois, à éclairer les citoyens sur les principaux événements de la révolution, et destinée à être lue au peuple, dans les fêtes décadaires. Un quatrième décret ordonnait un projet d'école normale, pour former de jeunes professeurs, et répandre ainsi l'instruction et les lumières par toute la France.

Digitized by Google

Enfin, à ces décrets en étaient joints plusieurs, ordonnant aux comités des finances et du commerce d'examiner promptement : Septembre 1794.

1° Les avantages de la libre exportation des marchandises de luxe, sous la condition d'en faire rentrer la valeur en France en marchandises de toute espèce ;

2° Les avantages ou désavantages de la libre exportation du superflu des denrées de première nécessité, sous la condition d'un retour et de différentes formalités ;

3° Les moyens les plus avantageux de remettre en circulation les marchandises destinées aux communes en rébellion, et retenues sous le scellé ;

4° Enfin les réclamations des négociants qui, en vertu de la loi du séquestre, étaient tenus de déposer dans les caisses de district les sommes qu'ils devaient aux étrangers avec lesquels la France était en guerre.

Effets favorables du rapport de Robert Lindet et des décrets.

On voit que ces décrets donnaient des satisfactions à ceux qui se plaignaient d'avoir été persécutés, et renfermaient quelques-unes des mesures capables d'améliorer l'état du commerce. Le parti jacobin seul n'avait pas un décret pour lui, mais il n'en avait pas besoin. Il n'avait été ni poursuivi, ni emprisonné ; on n'avait fait que le priver du pouvoir ; il n'y avait donc aucune réparation à lui

Digitized by Google

Septembre 1794.

accorder. Tout ce qu'on pouvait, c'était de le rassurer sur la marche du gouvernement, et le rapport de Lindet était fait et écrit dans ce but. Aussi l'effet de ce rapport et les décrets qui l'accompagnaient furent-ils des plus favorables sur tous les partis.

Les restes de Marat sont portés au Panthéon et remplacent ceux de Mirabeau.

On parut un peu se calmer. Le lendemain, dernier jour de l'année et cinquième sans-culottide de l'an II (21 septembre 1794), la fête ordonnée depuis longtemps pour placer Marat au Panthéon et en exclure Mirabeau fut célébrée. Déjà elle n'était plus conforme à l'état des opinions et des esprits. Marat n'était plus assez saint, ni Mirabeau assez coupable, pour qu'on décernât tant d'honneurs au sanglant apôtre de la Terreur, et qu'on infligeât tant d'ignominie au plus grand orateur de la révolution. Mais pour ne pas alarmer la Montagne, et pour éviter les apparences d'une réaction trop prompte, la fête ne fut pas révoquée. Le jour fixé, les restes de Marat furent portés en pompe au Panthéon, et ceux de Mirabeau en furent ignominieusement retirés par une porte latérale.

Ainsi le pouvoir, retiré aux jacobins et aux montagnards, était possédé aujourd'hui par les partisans de Danton, de Camille Desmoulins, par les *indulgents* enfin, qui étaient devenus les ther-

Digitized by Google

midoriens. Ces derniers cependant, tandis qu'ils tâchaient de réparer les maux produits par la révolution, tandis qu'ils élargissaient les suspects et s'efforçaient de rendre quelque liberté et quelque sécurité au commerce, étaient pleins encore de ménagement pour la Montagne qu'ils avaient dépossédée, et décernaient à Marat la place qu'ils ravissaient à Mirabeau.

Septembre 1794.

FIN DU LIVRE VINGT-TROISIÈME.

Digitized by Google

LIVRE XXIV

LA CHOUANNERIE

Reprise des opérations militaires. — Reddition de Condé, Valenciennes, Landrecies et le Quesnoy. — Découragement des coalisés. — Batailles de l'Ourthe et de la Roër. — Passage de la Meuse. — Occupation de toute la ligne du Rhin. — Situation des armées aux Alpes et aux Pyrénées. — Succès des Français sur tous les points. — État de la Vendée et de la Bretagne ; guerre des chouans. — Puisaye, principal agent royaliste en Bretagne. — Rapports du parti royaliste avec les princes français et l'étranger. — Intrigues à l'intérieur ; rôle des princes émigrés. — Hiver de l'an III. — Réformes administratives dans toutes les provinces. — Nouvelles mœurs. — Parti thermidorien ; la *jeunesse dorée*. — Salons de Paris. — Lutte des deux partis dans les sections ; rixes et scènes tumultueuses. — Violences du parti révolutionnaire aux Jacobins et au club électoral. — Décrets sur les sociétés populaires. — Décrets relatifs aux finances. — Modifications au maximum et aux réquisitions. — Procès de Carrier. — Agitation dans Paris, et exaspération croissante des deux partis. — Attaque de la salle des Jacobins par la jeunesse dorée. — Clôture du club des Jacobins. — Rentrée des soixante-treize députés emprisonnés après le 31 mai. — Condamnation et supplice de Carrier. — Poursuites commencées contre Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barère.

L'activité des opérations militaires s'était un peu ralentie vers le milieu de la saison. Nos deux grandes armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, entrées dans Bruxelles en thermidor (juillet), puis acheminées l'une sur Anvers, l'autre sur la Meuse,

Digitized by Google

étaient demeurées dans un long repos, attendant la reprise des places de Landrecies, le Quesnoy, Valenciennes et Condé, perdues dans la précédente campagne. Sur le Rhin, le général Michaud était occupé à recomposer son armée, pour réparer l'échec de Kayserslautern, et attendait un renfort de quinze mille hommes tirés de la Vendée. Les armées des Alpes et d'Italie, devenues maîtresses de la grande chaîne, campaient sur les hauteurs des Alpes, en attendant l'approbation d'un plan d'invasion proposé, disait-on, par le jeune officier qui avait décidé la prise de Toulon et des lignes de Saorgio. Aux Pyrénées-Orientales, Dugommier, depuis ses derniers succès au Boulou, s'était longtemps arrêté pour prendre Collioure, et bloquait maintenant Bellegarde. L'armée des Pyrénées-Occidentales s'organisait encore. Cette longue inaction qui signala le milieu de la campagne, et qu'il faut imputer aux grands événements de l'intérieur et à de mauvaises combinaisons, aurait pu nuire à nos succès si l'ennemi avait su mettre le temps à profit. Mais il régnait un tel désordre d'esprit chez les coalisés, que notre faute ne leur profita pas et ne fit que retarder un peu la marche extraordinaire de nos victoires.

Septembre 1794.

Rien n'était plus mal calculé que notre inaction en Belgique, aux environs d'Anvers et sur les bords de la Meuse. Le meilleur moyen de hâter la prise

Digitized by Google

Septembre 1794.

des quatre places perdues eût été d'éloigner toujours davantage les grandes armées qui pouvaient les secourir. En profitant du désordre où la victoire de Fleurus et la retraite qui s'en était suivie avaient jeté les coalisés, il eût été facile d'arriver bientôt jusqu'au Rhin. Malheureusement on ignorait encore le grand art de profiter de la victoire, art le plus rare de tous, parce qu'il suppose qu'elle n'est pas seulement le fruit d'une attaque heureuse, mais le résultat de vastes combinaisons. Pour hâter la reddition des quatre places, la Convention avait porté un décret formidable, à la manière de tous ceux qui se succédèrent depuis prairial jusqu'en thermidor. Se fondant sur la raison que les coalisés occupaient quatre places françaises et que tout est permis pour éloigner l'ennemi de chez soi, elle décréta que si, vingt-quatre heures après la sommation, les garnisons ennemies ne se rendaient pas, elles seraient passées au fil de l'épée. La garnison de Landrecies se rendit seule. Le commandant de Condé fit cette belle réponse, *qu'une nation n'avait pas le droit de décréter le déshonneur d'une autre.* Le Quesnoy et Valenciennes continuèrent de se défendre. Le comité, sentant l'injustice d'un pareil décret, usa d'une subtilité pour en éviter l'exécution, et en même temps pour épargner à la Convention la nécessité de le rapporter. Il supposa que le décret n'ayant pas été notifié aux commandants

Reprise des opérations militaires.

Reddition de Condé, Valenciennes, Landrecies et le Quesnoy.

Digitized by Google

des trois places, leur était resté inconnu. Avant de le leur signifier, il ordonna au général Schérer de pousser les travaux avec assez d'activité pour rendre la sommation imposante et légitimer une capitulation de la part des garnisons ennemis. En effet, Valenciennes fut rendue le 12 fructidor (29 août), Condé et le Quesnoy les jours suivants. Ces places, qui avaient tant coûté aux coalisés pendant la campagne précédente, nous furent donc restituées sans de grands efforts, et l'ennemi ne conserva plus aucun point de notre territoire dans les Pays-Bas. Nous étions maîtres, au contraire, de toute la Belgique, jusqu'à la Meuse et Anvers.

Septembre 1794.

Moreau venait de conquérir l'Écluse et de rentrer en ligne; Schérer avait envoyé la brigade Osten à Pichegru, et avait rejoint Jourdan avec sa division. Grâce à cette réunion, l'armée du Nord, sous Pichegru, s'élevait à plus de soixante-dix mille hommes présents sous les armes, et celle de la Meuse, sous Jourdan, à cent seize mille. L'administration, épuisée par les efforts qu'elle avait faits pour improviser l'équipement de ces armées, ne suffisait que très-imparfaitement à leur entretien. On y suppléait par des réquisitions, faites avec ménagement, et par les plus belles vertus militaires. Les soldats savaient se passer des objets les plus nécessaires; ils ne campaient plus sous des tentes; ils bivouaquaient sous des branches d'arbres. Les offi-

Vertus militaires des soldats de cette époque.

Digitized by Google

Septembre 1794.

ciers, sans appointements, ou payés avec des assignats, vivaient comme le soldat, mangeaient le même pain, marchaient à pied comme lui, et le sac sur le dos. L'enthousiasme républicain et la victoire soutenaient ces armées, les plus sages et les plus braves qu'ait jamais eues la France.

Découragement des coalisés.

Les coalisés étaient dans un désordre singulier. Les Hollandais, mal soutenus par leurs alliés les Anglais, et doutant de leur bonne foi, étaient consternés. Ils formaient un cordon devant leurs places fortes, pour avoir le temps de les mettre en état de défense, ce qui aurait dû être achevé depuis longtemps. Le duc d'York, aussi ignorant que présomptueux, ne savait comment se servir de ses Anglais, et ne prenait aucun parti décisif. Il se retirait vers la basse Meuse et le Rhin, étendant ses ailes tantôt vers les Hollandais, tantôt vers les Impériaux. Cependant, réuni aux Hollandais, il aurait pu disposer encore de cinquante mille hommes, et tenter sur les flancs de l'une des deux armées du Nord et de la Meuse l'un de ces mouvements hardis que le général Clerfayt, l'année suivante, et l'archiduc Charles, en 1796, surent exécuter avec à-propos et honneur, et dont un grand capitaine donna depuis tant de mémorables exemples. Les Autrichiens, retranchés le long de la Meuse, depuis l'embouchure de la Roër jusqu'à celle de l'Ourthe, étaient découragés par leurs revers, et manquaient des

Digitized by Google

approvisionnements nécessaires. Le prince de Cobourg, tout à fait déconsidéré par sa dernière campagne, avait cédé le commandement à Clerfayt, le plus digne de l'occuper entre tous les généraux autrichiens. Il n'était pas trop tard encore pour se rapprocher du duc d'York, et pour agir en masse contre l'une des deux armées françaises; mais on ne songeait qu'à garder la Meuse. Le cabinet de Londres, alarmé de la marche des événements, avait envoyé commissaires sur commissaires pour réveiller le zèle de la Prusse, pour réclamer de sa part l'exécution du traité de la Haye, et pour engager l'Autriche par des promesses de secours à défendre vigoureusement la ligne que ses troupes occupaient encore. Une réunion de ministres et de généraux anglais, hollandais et autrichiens, eut lieu à Maëstricht, et l'on convint de défendre les bords de la Meuse.

Septembre 1794.

Les armées françaises s'étaient enfin remises en mouvement dans le milieu de fructidor (premiers jours de septembre). Pichegru s'avança d'Anvers vers l'embouchure des fleuves. Les Hollandais commirent alors la faute de se séparer des Anglais. Au nombre de vingt mille hommes, ils se rangèrent le long de Berg-op-Zoom, Breda, Gertruydemberg, restant adossés à la mer dans une position qui ne leur permettait plus d'agir pour les places qu'ils voulaient couvrir. Le duc d'York avec ses Anglais

Succès des premières opérations de Pichegru

Digitized by Google

Septembre 1794.

et ses Hanovriens se retira sur Bois-le-Duc, se liant avec les Hollandais par une chaîne de postes que l'armée française pouvait enlever dès qu'elle paraîtrait. A Boxtel, sur le bord de la Dommel, Pichegru joignit l'arrière-garde du duc d'York, enveloppa deux bataillons, et les enleva. Le lendemain, sur les bords de l'Aa, il rencontra le général Abercrombie, lui fit encore des prisonniers, et continua de pousser le duc d'York, qui se hâta de passer la Meuse à Grave, sous le canon de la place. Pichegru avait fait dans cette marche quinze cents prisonniers; il arriva sur les bords de la Meuse le jour de la deuxième sans-culottide (18 septembre).

Opérations de Jourdan.

Pendant ce temps, Jourdan s'avançait de son côté, et se préparait à franchir la Meuse. (*Voir la carte n° 1.*) La Meuse a deux affluents principaux, l'Ourthe qui la joint vers Liége, et la Roër qui s'y jette vers Ruremonde. Ces deux affluents forment deux lignes qui divisent le pays entre la Meuse et le Rhin, et qu'il faut successivement emporter pour arriver à ce dernier fleuve. Les Français, maîtres de Liége, avaient franchi la Meuse, et étaient déjà venus se ranger en face de l'Ourthe; ils bordaient la Meuse de Liége à Maëstricht, et l'Ourthe de Liége à Comblaine-au-pont, formant ainsi un angle dont Liége était le sommet. Clerfayt avait rangé sa gauche derrière l'Ourthe, sur les hauteurs de Sprimont. Ces hauteurs sont bordées

Digitized by Google

d'un côté par l'Ourthe, de l'autre par l'Ayvaille qui se jette dans l'Ourthe. Le général Latour y commandait les Autrichiens. Jourdan ordonna à Schérer d'attaquer la position de Sprimont du côté de l'Ayvaille, tandis que le général Bonnet y marcherait en traversant l'Ourthe. Le jour de la deuxième sans-culottide (18 septembre), Schérer divisa son corps en trois colonnes, commandées par les généraux Marceau, Mayer et Hacquin, et se porta sur les bords de l'Ayvaille, qui coule dans un lit profond entre deux côtes escarpées. Les généraux donnèrent eux-mêmes l'exemple, entrèrent dans l'eau, et entraînèrent leurs soldats sur la rive opposée, malgré le feu d'une artillerie formidable. Latour était resté immobile sur les hauteurs de Sprimont, se préparant à fondre sur les colonnes françaises dès qu'elles auraient passé la rivière; mais à peine eurent-elles franchi l'escarpement des bords, qu'elles se précipitèrent sur la position, sans donner à Latour le temps de les prévenir. Elles l'attaquèrent vivement, tandis que le général Hacquin débordait son flanc gauche, et que le général Bonnet, ayant passé l'Ourthe, marchait sur ses derrières. Latour fut alors obligé de décamper, et de se replier sur l'armée impériale.

Septembre 1794.

Bataille de l'Ourthe.

Ce combat bien conçu, vivement exécuté, était aussi honorable pour le général en chef que pour l'armée. Il nous valut trente-six pièces de canon

Digitized by Google

Octobre 1794.

Retraite de Clerfayt.

et cent caissons ; il fit perdre quinze cents hommes à l'ennemi, tant tués que blessés, et décida Clerfayt à quitter la ligne de l'Ourthe. Ce général craignait, en effet, en voyant sa gauche battue, d'être coupé de sa retraite sur Cologne. En conséquence, il abandonna les bords de la Meuse et de l'Ourthe, et se replia sur Aix-la-Chapelle.

Il ne restait plus aux Autrichiens que la ligne de la Roër. Ils occupaient cette rivière depuis Dueren et Juliers jusqu'à son embouchure dans la Meuse, c'est-à-dire jusqu'à Ruremonde. Ils avaient cédé du cours de la Meuse tout ce qui est compris de l'Ourthe à la Roër, entre Liége et Ruremonde; il ne leur restait que l'étendue de Ruremonde à Grave, point par lequel ils se liaient au duc d'York.

Concentration des forces de Clerfayt sur la Roër.

La Roër était la ligne qu'il fallait bien défendre, pour ne pas perdre la rive gauche du Rhin. Clerfayt concentra toutes ses forces sur les bords de la Roër, entre Dueren, Juliers et Linnich. Il avait depuis quelque temps ordonné des travaux considérables pour assurer sa ligne; il avait placé des corps avancés au delà de la Roër sur le plateau d'Aldenhoven, garni de retranchements; il occupait ensuite la ligne de la Roër et ses bords escarpés, et il était campé derrière cette ligne avec son armée et une artillerie nombreuse.

Le 10 vendémiaire an III (1er octobre 1794), Jourdan se trouva en présence de l'ennemi avec

Digitized by Google

toutes ses forces. Il ordonna au général Schérer, commandant l'aile droite, de se porter sur Dueren en passant la Roër par tous les points guéables; au général Hatry de traverser vers le centre de la position, à Altorp; aux divisions Championnet et Morlot, soutenues de la cavalerie, d'enlever le plateau d'Aldenhoven placé en avant de la Roër, de balayer la plaine, de passer l'eau, et de masquer Juliers pour empêcher les Autrichiens d'en déboucher; au général Lefèvre de s'emparer de Linnich, et de traverser à tous les gués existant dans les environs; enfin à Kléber, qui était vers l'embouchure même de la rivière, de la remonter jusqu'à Ratem, et de la passer sur ce point mal défendu, afin de couvrir la bataille du côté de Ruremonde.

Octobre 1794.

Le lendemain, 11 vendémiaire, les Français se mirent en mouvement sur toute la ligne.

Bataille de la Roër livrée le 2 octobre.

Cent mille jeunes républicains marchaient à la fois, avec un ordre et une précision dignes des plus vieilles troupes. On ne les avait pas encore vus en aussi grand nombre sur le même champ de bataille. Ils s'avançaient vers la Roër, but de leurs efforts. Malheureusement ils étaient encore éloignés de ce but, et ils n'y arrivèrent que vers le milieu du jour. Le général, de l'avis des militaires, n'avait commis qu'une faute, celle de prendre un point de départ trop éloigné du point

Digitized by Google

Octobre 1794.

d'attaque, et de ne pas employer un jour à se rapprocher de la ligne ennemie. Le général Schérer, chargé de la droite, dirigea ses brigades sur les différents points de la Roër, et ordonna au général Hacquin d'aller la passer fort au-dessus, au gué de Winden, pour tourner le flanc gauche de l'ennemi. Il était onze heures quand il fit ces dispositions. Hacquin mit longtemps à parcourir le circuit qu'on lui avait tracé. Schérer attendait qu'il fût arrivé au point indiqué, pour lancer ses divisions dans la Roër, et il laissait ainsi à Clerfayt le temps de préparer tous ses moyens, le long des hauteurs de la rive opposée. Il était trois heures; enfin Schérer ne veut pas attendre davantage, et met ses divisions en mouvement. Marceau se jette dans l'eau avec ses troupes, et passe au gué de Mirveiller; Lorges fait de même, se porte sur Dueren, et en chasse l'ennemi après un combat sanglant. Les Autrichiens abandonnent Dueren un moment; mais, retirés en arrière, ils reviennent bientôt avec des forces considérables. Marceau se jette aussitôt dans Dueren, pour y soutenir la brigade de Lorges; Mayer, qui a passé la Roër un peu au-dessus, à Niederau, et qui vient d'être accueilli par une artillerie meurtrière, se replie aussi vers Dueren. C'est là que se concentrent alors tous les efforts. L'ennemi, qui n'avait encore fait agir que ses avant-gardes, était rangé en ar-

Digitized by Google

rière sur les hauteurs, avec soixante bouches à feu. Il les fait agir aussitôt, et couvre les Français d'une grêle de mitraille et de boulets. Nos jeunes soldats résistent, soutenus par leurs généraux. Malheureusement Hacquin ne paraît pas encore sur le flanc gauche de l'ennemi, manœuvre de laquelle on attendait le gain de la bataille. Octobre 1791.

Dans le même moment on se battait au centre, sur le plateau avancé d'Aldenhoven. Les Français y étaient arrivés à la baïonnette. Leur cavalerie s'y était déployée, avait reçu et exécuté plusieurs charges. Les Autrichiens, voyant la Roër franchie au-dessus et au-dessous d'Aldenhoven, avaient abandonné ce plateau, et s'étaient retirés à Juliers, au delà de la rivière. Championnet, qui les avait suivis jusque sur les glacis, canonnait et était canonné par l'artillerie de la place. A Linnich, Lefèvre avait repoussé les Autrichiens et joint la Roër ; mais ayant trouvé le pont brûlé, il s'occupait à le rétablir. A Ratem, Kléber avait rencontré des batteries rasantes, et leur répondait par un violent feu d'artillerie.

L'action décisive était donc à droite vers Dueren, où se trouvaient accumulés Marceau, Lorges, Mayer, qui tous attendaient le mouvement d'Hacquin. Jourdan avait ordonné à Hatry de se replier sur Dueren au lieu d'effectuer le passage à Altorp ; mais le trajet était trop long pour que cette co-

Digitized by Google

Octobre 1794.

lonne pût devenir utile au point décisif. Enfin, à cinq heures du soir, Hacquin paraît sur le flanc gauche de Latour. Alors les Autrichiens, qui se voient menacés sur la gauche par Hacquin, et qui ont Lorges, Marceau et Mayer en face, se décident à se retirer, et replient leur aile gauche, la même qui avait combattu à Sprimont. A leur extrême droite, Kléber les menace d'un mouvement audacieux. Le pont qu'il avait voulu jeter étant trop court, les soldats demandent à se précipiter dans la rivière. Kléber, pour soutenir leur ardeur, réunit toute son artillerie et foudroie l'ennemi sur l'autre rive. Alors les Impériaux sont encore obligés de se retirer sur ce point, et bientôt ils s'éloignent de tous les autres. Ils abandonnent la Roër, laissant huit cents prisonniers et trois mille hommes hors de combat.

Retraite des Impériaux.

Le lendemain, les Français trouvèrent Juliers évacué, et purent passer la Roër sur tous les points. Telle fut l'importante bataille qui nous valut la conquête définitive de la rive gauche du Rhin. C'est l'une de celles qui ont le plus mérité au général Jourdan la reconnaissance de sa patrie et l'estime des militaires. Néanmoins les critiques lui ont reproché de n'avoir pas pris un point de départ plus rapproché du point d'attaque, et de n'avoir pas porté le gros de ses forces à Mirveiller et Dueren.

Clerfayt prit la grande route de Cologne; Jour-

Digitized by Google

dan le suivit, et occupa cette ville, le 15 vendémiaire (6 octobre) ; il s'empara de Bonn, le 29 (20 octobre). Kléber alla faire avec Marescot le siége de Maëstricht. (*Voir la carte*, *n°* 14.)

Octobre 1794.

Occupation de Cologne et de Bonn. — Siége de Maëstricht.

Tandis que Jourdan remplissait si vaillamment sa tâche, et prenait possession de l'importante ligne du Rhin, Pichegru, de son côté, se préparait à franchir la Meuse pour venir joindre ensuite le Wahal, bras principal du Rhin vers son embouchure. Ainsi que nous venons de le rapporter tout à l'heure, le duc d'York avait passé la Meuse à Grave, abandonnant Bois-le-Duc à ses propres forces. Avant de tenter le passage de la Meuse, Pichegru devait s'emparer de Bois-le-Duc ; ce qui n'était pas facile dans l'état de la saison et avec l'insuffisance du matériel de siége. Cependant l'audace des Français et le découragement des ennemis rendaient tout possible. Le fort de Crèvecœur, près de la Meuse, menacé par une batterie dirigée à propos sur un point où l'ennemi ne croyait pas possible d'en établir, se rendit. Le matériel qu'on y trouva servit à presser le siége de Bois-le-Duc. Cinq attaques consécutives épouvantèrent le gouverneur, qui rendit la place le 19 vendémiaire (10 octobre). Ce succès inespéré procura aux Français une base solide et des munitions considérables pour pousser leurs opérations au delà de la Meuse, et jusqu'au bord du Wahal.

Prise de Bois-le-Duc.

Digitized by Google

Octobre 1794.

Moreau, qui formait la droite, s'était, depuis les victoires de l'Ourthe et de la Roër, avancé jusqu'à Venloo. Le duc d'York, effrayé de ce mouvement, avait retiré toutes ses troupes au delà du Wahal, et abandonné tout l'espace compris entre la Meuse et le Wahal ou le Rhin. Cependant, voyant que Grave (sur la Meuse) allait se trouver sans communications et sans appui, il repassa le Wahal, et entreprit de défendre l'espace compris entre les deux cours d'eau. Le sol, comme il arrive toujours vers l'embouchure des grands fleuves, était inférieur au lit des eaux; il présentait de vastes prairies coupées de canaux et de chaussées, et inondées dans certaines parties. Le général Hammerstein, placé intermédiairement entre la Meuse et le Wahal, avait ajouté à la difficulté des lieux en coupant les routes, en couvrant les digues d'artillerie, en jetant sur les canaux des ponts, que son armée devait détruire en se retirant. Le duc d'York, dont il formait l'avant-garde, était placé en arrière, sur les bords du Wahal, dans le camp de Nimègue.

Passage de la Meuse par Pichegru.

Dans les journées des 27 et 28 vendémiaire (18 et 19 octobre), Pichegru fit franchir la Meuse à deux de ses divisions sur un pont de bateaux. Les Anglais, qui étaient sous le canon de Nimègue, et l'avant-garde d'Hammerstein disposée le long des canaux et des digues, se trouvaient trop éloignés

Digitized by Google

pour empêcher ce passage. Le reste de l'armée débarqua sur l'autre rive, sous la protection de ces deux divisions. Le 28, Pichegru décida l'attaque de tous les ouvrages qui couvraient l'espace intermédiaire de la Meuse au Wahal. Il lança quatre colonnes, formant une masse supérieure à l'ennemi, dans ces prairies inondées et coupées de canaux. Les Français bravèrent le feu de l'artillerie avec un rare courage, puis se jetèrent dans les fossés, ayant de l'eau jusqu'aux épaules, tandis que les tirailleurs, du bord des fossés, fusillaient par-dessus leurs têtes. L'ennemi épouvanté se retira, ne songeant plus qu'à sauver son artillerie. Il vint se réfugier dans le camp de Nimègue, sur les bords du Wahal, et les Français vinrent bientôt l'y insulter journellement.

Octobre 1794.

Ainsi, vers la Hollande comme vers le Luxembourg, les Français étaient enfin parvenus à atteindre cette formidable ligne du Rhin, que la nature semble avoir assignée pour limite à leur belle patrie, et qu'ils ont toujours ambitionné de lui donner pour frontière. Pichegru, il est vrai, arrêté par Nimègue, n'était pas maître du cours du Wahal, et, s'il songeait à conquérir la Hollande, il voyait devant lui de nombreux cours d'eau, des places fortes, des inondations et une saison affreuse; mais il touchait à la limite tant désirée, et avec encore un acte d'audace, il pouvait entrer dans

Occupation de toute la ligne du Rhin.

Digitized by Google

Octobre 1794.

Nimègue ou dans l'île de Bommel, et s'établir solidement sur le Wahal. Moreau, appelé le général des siéges, venait, par un acte de hardiesse, d'entrer dans Venloo ; Jourdan était fortement établi sur le Rhin. Le long de la Moselle et de l'Alsace, les armées venaient aussi de joindre ce grand fleuve.

Prise de Venloo.

Depuis l'échec de Kayserslautern, les armées de la Moselle et du Haut-Rhin, commandées par Michaud, avaient passé leur temps à se renforcer de détachements tirés des Alpes et de la Vendée. Le 14 messidor (2 juillet), une attaque avait été essayée sur toute la ligne, depuis le Rhin jusqu'à la Moselle, sur les deux versants des Vosges. Cette attaque trop divisée n'avait eu aucun succès. Une seconde tentative, dirigée sur de meilleurs principes, fut faite le 25 messidor (13 juillet). Le principal effort avait porté sur le centre des Vosges, dans le but de s'emparer des passages, et avait amené, comme toujours, la retraite générale des armées coalisées au delà de Frankenthal. Le comité avait ordonné alors une diversion sur Trèves, dont on s'était emparé pour punir l'électeur. Par ce mouvement, un corps principal s'était trouvé en flèche entre les armées impériales du Bas-Rhin et l'armée prussienne des Vosges, sans que celles-ci songeassent à en tirer avantage. Cependant les Prussiens, profitant enfin de la diminution de nos forces vers Kayserslautern, nous avaient attaqués de nouveau

Prise de Trèves.

Digitized by Google

à l'improviste et ramenés en arrière de Kaysers-lautern. Heureusement Jourdan venait d'être victorieux sur la Roër; Clerfayt venait de repasser le Rhin à Cologne. Les coalisés n'eurent pas alors le courage de rester dans les Vosges, ils se retirèrent, nous abandonnant tout le Palatinat, et jetant une forte garnison dans Mayence. Il ne leur restait donc plus que Luxembourg et Mayence sur la rive gauche. Le comité en ordonna aussitôt le blocus. Kléber fut appelé de la Belgique à Mayence, pour commander le siége de cette place, qu'il avait contribué à défendre en 1793, et où il avait commencé son illustration. Nos conquêtes s'étendaient donc sur tous les points, et atteignaient partout le Rhin.

Octobre 1794.

Siége de Mayence.

Aux Alpes, l'inaction avait continué, et la grande chaîne nous était restée. Le plan d'invasion habilement imaginé par le général Bonaparte, et communiqué au comité par Robespierre le jeune, qui était en mission à l'armée d'Italie, avait été adopté. Il consistait à réunir les deux armées des Alpes et d'Italie dans la vallée de la Stura pour envahir le Piémont. Les ordres de marche étaient donnés lorsque arriva le 9 thermidor; l'exécution fut alors suspendue. Les commandants des places qui avaient été obligés de céder une partie de leurs garnisons, les représentants, les municipalités, et tous les partisans de la réaction, prétendirent que ce plan avait pour but de perdre l'armée en la jetant en

Armée des Alpes.

Digitized by Google

Octobre 1794.

Piémont, de rouvrir Toulon aux Anglais, et de servir les desseins secrets de Robespierre. Jean-Bon-Saint-André surtout, qui avait été envoyé à Toulon pour y réparer la marine, et qui nourrissait des projets sur la Méditerranée, se montra l'un des plus grands adversaires du plan. Le jeune Bonaparte fut même accusé d'être complice des Robespierre, à cause de la confiance que ses talents et ses projets avaient inspirée au plus jeune des deux frères. L'armée fut ramenée en désordre sur la grande chaîne, où elle reprit ses positions. Cependant la campagne s'acheva par un avantage éclatant. Les Autrichiens, d'accord avec les Anglais, voulurent faire une tentative sur Savone, pour couper la communication avec Gênes, qui, par sa neutralité, rendait de grands services au commerce des subsistances. Le général Colloredo s'avança avec un corps de huit à dix mille hommes, ne mit aucune célérité dans sa marche, et donna aux Français le temps de se prémunir. Saisi au milieu des montagnes par les Français, dont le général Bonaparte dirigeait les mouvements, il perdit huit cents hommes, et se retira honteusement, accusant les Anglais, qui l'accusèrent à leur tour. La communication avec Gênes fut rétablie, et l'armée consolidée dans toutes ses positions. (*Voir la carte n° 17.*)

Avantage remporté par le général Bonaparte sur Colloredo.

Aux Pyrénées, nos succès avaient recommencé

Digitized by Google

Octobre 1794.

Armée des Pyrénées.

leur cours. Dugommier faisait toujours le siége de Bellegarde, voulant s'emparer de cette place avant de descendre en Catalogne. La Union avait voulu, par une attaque générale sur la ligne française, venir au secours des assiégés; mais, repoussé sur tous les points, il venait de s'éloigner, et la place, plus découragée que jamais par cette déroute de l'armée espagnole, s'était rendue le 6 vendémiaire (27 septembre). Dugommier, entièrement rassuré sur ses derrières, se préparait à s'avancer en Catalogne. Aux Pyrénées occidentales, les Français, sortant enfin de leur repos, venaient d'envahir la vallée de Bastan, d'enlever Fontarabie et Saint-Sébastien, et, grâce au climat de ces contrées, se disposaient, comme aux Pyrénées orientales, à pousser leurs succès malgré l'approche de l'hiver. (*Voir la carte n°* 8.)

Prise de Bellegarde, Fontarabie et Saint-Sébastien.

Guerre de dévastation dans la Vendée.

Dans la Vendée, la guerre continuait, non pas vive et dangereuse, mais lente et dévastatrice. Stofflet, Sapinaud, Charette, s'étaient enfin partagé le commandement. Depuis la mort de la Rochejaquelein, Stofflet lui avait succédé dans l'Anjou et le haut Poitou; Sapinaud avait toujours conservé la petite division du centre; Charette, illustré par cette campagne du dernier hiver, où, avec des forces presque détruites, il était toujours parvenu à se soustraire à la poursuite des républicains, commandait dans la basse Vendée, mais ambition-

Digitized by Google

Octobre 1794.

nait le commandement général. On s'était réuni à Jallais, et l'on avait fait des conventions dictées par l'abbé Bernier, curé de Saint-Laud, conseiller et ami de Stofflet, et gouvernant le pays sous son nom. Cet abbé était aussi ambitieux que Charette, et désirait une combinaison qui lui fournît le moyen d'exercer sur tous les chefs l'empire qu'il avait sur Stofflet. On convint de former un conseil supérieur d'après les ordres duquel tout se ferait à l'avenir. Stofflet, Sapinaud et Charette se confirmèrent réciproquement leurs commandements respectifs de l'Anjou, du centre et de la basse Vendée. M. de Marigny, qui avait survécu à la grande expédition vendéenne sur Granville, ayant enfreint l'un des ordres de ce conseil, fut saisi. Stofflet eut la cruauté de le faire fusiller sur un rapport de Charette. On attribua à la jalousie cet acte de rigueur, qui produisit une funeste impression sur tous les royalistes.

La guerre, sans aucun résultat possible, n'était plus qu'une guerre de dévastation. Les républicains avaient établi quatorze camps retranchés qui enveloppaient tout le pays insurgé. De ces camps partaient des colonnes incendiaires qui, sous le commandement en chef du général Turreau, exécutaient le formidable décret de la Convention. Elles brûlaient les bois, les haies, les genêts, souvent même les villages, s'emparaient des moissons et

Digitized by Google

des bestiaux, et, s'autorisant du décret qui ordonnait à tout habitant étranger à la révolte de se retirer à vingt lieues du pays insurgé, traitaient en ennemis tous ceux qu'elles rencontraient. Les Vendéens, qui, obligés de vivre, ne cessaient pas de cultiver leurs champs au milieu de ces horribles scènes, résistaient à cette guerre de manière à la rendre éternelle. Au signal de leurs chefs, ils formaient des rassemblements imprévus, se jetaient sur les derrières des camps, et les enlevaient; ou bien, laissant pénétrer les colonnes, ils fondaient sur elles quand elles étaient engagées dans le pays, et s'ils parvenaient à les rompre, il égorgeaient jusqu'au dernier homme. Ils s'emparaient alors des armes, des munitions, dont ils étaient avides, et, sans avoir rien fait pour affaiblir un ennemi trop supérieur, ils s'étaient procuré seulement les moyens de continuer cette guerre atroce.

Octobre 1794.

Tel était l'état des choses sur la rive gauche de la Loire. Sur la rive droite, dans cette partie de la Bretagne qui est comprise entre la Loire et la Vilaine, s'était formé un nouveau rassemblement, composé en grande partie des restes de la colonne vendéenne détruite à Savenay, et des paysans qui habitaient ces plaines. M. de Scépeaux en était le chef. Ce corps était à peu près de la force de celui de M. de Sapinaud, et liait la Vendée à la Bretagne.

Digitized by Google

Octobre 1794.

Guerre des chouans en Bretagne.

La Bretagne était devenue le théâtre d'une guerre toute différente de celle de la Vendée, et non moins déplorable. Les chouans, dont nous avons déjà parlé, étaient des contrebandiers que l'abolition des barrières avait laissés sans état, des jeunes gens qui n'avaient pas voulu obéir à la réquisition, et quelques Vendéens échappés, comme ceux de M. de Scépeaux, à la déroute de Savenay. Ils se livraient au brigandage dans les rochers et les vastes bois de la Bretagne, et particulièrement dans la grande forêt du Pertre. Ils ne formaient pas, comme les Vendéens, des rassemblements nombreux, capables de tenir la campagne; ils marchaient en troupes de trente et cinquante, arrêtaient les courriers, les voitures publiques, assassinaient les juges de paix, les maires, les fonctionnaires républicains, et surtout les acquéreurs de biens nationaux. Quant à ceux qui étaient non pas acquéreurs, mais fermiers de ces biens, ils se rendaient chez eux, et se faisaient payer le prix du fermage. Ils avaient ordinairement le soin de détruire les ponts, de briser les routes, de couper l'essieu des charrettes, pour empêcher le transport des subsistances dans les villes. Ils faisaient des menaces terribles à ceux qui apportaient leurs denrées dans les marchés, et ils exécutaient ces menaces en pillant et incendiant leurs propriétés. Ne pouvant pas occuper militairement le pays,

Digitized by Google

leur but évident était de le bouleverser, en empêchant les citoyens d'accepter aucune fonction de la république, en punissant l'acquisition des biens nationaux, et en affamant les villes. Moins réunis, moins forts que les Vendéens, ils étaient cependant plus redoutables, et méritaient véritablement le nom de brigands.

Octobre 1794.

Ils avaient un chef secret que nous avons déjà nommé, M. de Puisaye, autrefois membre de l'Assemblée constituante. Il s'était retiré après le 10 août en Normandie, s'était jeté, comme on l'a vu, dans l'insurrection fédéraliste, et, après la défaite de Vernon, était venu se cacher en Bretagne et y recueillir les restes de la conspiration de La Rouarie. A une grande intelligence, à une rare habileté pour réunir les éléments d'un parti, il joignait une extrême activité de corps et d'esprit, et une vaste ambition. Puisaye, frappé de la position péninsulaire de la Bretagne (*voir la carte n° 4*), de la vaste étendue de ses côtes, de la configuration particulière de son sol, couvert de forêts, de montagnes, de retraites impénétrables, frappé surtout de la barbarie de ses habitants, parlant une langue étrangère, privés ainsi de toute communication avec les autres habitants de la France, entièrement soumis à l'influence des prêtres, et trois ou quatre fois plus nombreux que les Vendéens, Puisaye croyait pouvoir préparer en Bretagne une insur-

M. de Puisaye, chef secret des chouans.

Digitized by Google

Octobre 1791.

rection bien plus formidable que celle qui avait eu pour chefs les Cathelineau, les d'Elbée, les Bonchamp, les Lescure. Le voisinage surtout de l'Angleterre, l'heureux intermédiaire des îles de Jersey et de Guernesey, lui avaient inspiré le projet de faire concourir le cabinet de Londres à ses projets. Il ne voulait donc pas que l'énergie du pays s'usât en inutiles brigandages, et il travaillait à l'organiser de manière à pouvoir le tenir tout entier sous sa main. Aidé des prêtres, il avait fait enrôler tous les hommes en état de porter les armes, sur des registres ouverts dans les paroisses. Chaque paroisse formait une compagnie ; chaque canton une division ; les divisions réunies formaient quatre divisions principales, celles du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine, aboutissant toutes quatre à un comité central, qui représentait l'autorité suprême du pays. Puisaye présidait le comité central en qualité de général en chef, et, par le moyen de ces ramifications, faisait parvenir ses ordres à toute la contrée. Il recommandait, en attendant l'exécution de ses vastes projets, de commettre le moins d'hostilités possible, pour ne pas attirer trop de troupes en Bretagne ; de se contenter de réunir des munitions, et d'empêcher le transport des subsistances dans les villes. Mais les chouans, peu propres au genre de guerre générale qu'il méditait, se livraient individuellement à

Organisation de la chouannerie par M. de Puisaye, qui veut recourir au cabinet de Londres.

Digitized by Google

des brigandages qui étaient plus profitables pour eux et plus de leur goût. Puisaye se hâtait de mettre la dernière main à son ouvrage, et se proposait, dès qu'il aurait achevé l'organisation de son parti, de passer à Londres, pour ouvrir une négociation avec le cabinet anglais et les princes français.

Octobre 1794.

Comme on l'a vu dans la campagne précédente, les Vendéens n'avaient pas encore communiqué avec les étrangers ; on leur avait envoyé M. de Tinténiac, pour savoir qui et combien ils étaient, quel but ils avaient, et pour leur offrir des armes et des secours, s'ils s'emparaient d'un port sur la côte. C'est là ce qui les avait engagés à venir à Granville, et à faire la tentative dont on a vu la malheureuse issue. L'escadre de lord Moira, après avoir inutilement croisé sur nos côtes, avait porté en Hollande les secours destinés à la Vendée. Puisaye espérait provoquer une expédition pareille et s'entendre avec les princes, qui n'avaient encore témoigné aucune reconnaissance, ni donné aucun encouragement aux royalistes insurgés dans l'intérieur.

Division des princes français en trois petites cours.

De leur côté, les princes, espérant peu de l'appui des puissances, commençaient à reporter les yeux sur leurs partisans de l'intérieur de la France. Mais rien n'était disposé autour d'eux pour mettre à profit le dévouement des braves gens qui voulaient

Digitized by Google

Octobre 1796.

se sacrifier à leur cause. Quelques vieux seigneurs, quelques anciens amis avaient suivi Monsieur, qui était devenu régent, et qui demeurait à Vérone depuis que le pays du Rhin n'était habitable que pour les gens de guerre. Le prince de Condé, brave, mais peu capable, continuait de réunir sur le haut Rhin tout ce qui voulait se servir de son épée. Une jeune noblesse suivait M. le comte d'Artois dans ses voyages, et l'avait accompagné jusqu'à Saint-Pétersbourg. Catherine avait fait au prince une réception magnifique, lui avait donné une frégate, un million, une épée, et le brave comte de Vauban, pour l'engager à s'en bien servir. Elle avait promis en outre les plus grands secours, dès que le prince serait descendu en Vendée. Cependant la descente ne s'était pas effectuée; le comte d'Artois était revenu en Hollande, au quartier général du duc d'York.

Situation précaire des princes.

La situation des trois princes français n'était ni brillante ni heureuse. L'Autriche, la Prusse et l'Angleterre avaient refusé de reconnaître le régent; car reconnaître un autre souverain de France que le souverain de fait, c'eût été s'ingérer dans ses affaires intérieures, ce qu'aucune puissance ne voulait avoir l'air de faire. Aujourd'hui surtout qu'elles étaient battues, toutes affectaient de dire qu'elles avaient pris les armes dans l'intérêt seul de leur propre sûreté. Reconnaître le régent avait

Digitized by Google

encore un autre inconvénient : c'était se condamner à ne faire la paix qu'après la destruction de la république, chose sur laquelle on commençait à ne plus compter. En attendant, les puissances souffraient les agents des princes, mais ne leur reconnaissaient aucun titre public. Le duc d'Harcourt à Londres, le duc d'Havré à Madrid, le duc de Polignac à Vienne, transmettaient des notes peu lues, rarement écoutées ; ils étaient les intermédiaires des secours fort rares dispensés aux émigrés, plutôt que les organes d'une puissance avouée. Aussi le plus grand mécontentement contre les puissances régnait dans les trois cours émigrées. On commençait à reconnaître que ce beau zèle de la coalition pour la royauté cachait la plus violente haine contre la France. L'Autriche, en plaçant son drapeau à Valenciennes et à Condé, avait, suivant les émigrés, déterminé l'élan du patriotisme français. La Prusse, dont ils avaient entrevu déjà les dispositions pacifiques, manquait, disaient-ils, à tous ses engagements. Pitt, qui était de tous les coalisés le plus positif et le plus dédaigneux à leur égard, leur était aussi le plus odieux. Ils ne l'appelaient que le perfide Anglais, et disaient qu'il fallait prendre son argent, et le tromper ensuite si l'on pouvait. Ils prétendaient qu'il n'y avait à compter que sur l'Espagne ; l'Espagne seule était une fidèle parente, une sincère

Octobre 1791.

Digitized by Google

Octobre 1794.

alliée; ce n'était que sur elle qu'on devait fonder toutes les espérances.

Les trois petites cours fugitives, si peu unies déjà avec les puissances, ne vivaient pas entre elles dans un meilleur accord. La cour de Vérone, peu agissante, donnant aux émigrés des ordres mal obéis, faisant au cabinet des communications mal écoutées, par des agents non reconnus, se défiait des deux autres, jalousait le rôle actif du prince de Condé sur le Rhin, l'espèce de considération que son courage peu éclairé, mais énergique, lui valait auprès des cabinets, et enviait jusqu'aux voyages de M. le comte d'Artois en Europe. De son côté, le prince de Condé, aussi dépourvu d'esprit que brave, ne voulait entrer dans aucun plan, et montrait peu d'empressement pour les deux cours qui ne se battaient pas. Enfin la petite cour réunie à Arnheim fuyait et la vie qu'on menait sur le Rhin et l'autorité supérieure qu'il fallait subir à Vérone, et se tenait au quartier général anglais, sous prétexte de différents projets sur les côtes de France.

Correspondances puériles des princes avec les royalistes de l'intérieur.

Une cruelle expérience ayant appris aux princes français qu'ils ne devaient pas compter sur les ennemis de leur patrie pour rétablir leur trône, ils aimaient assez à dire qu'il ne fallait compter désormais que sur les partisans de l'intérieur et sur la Vendée. Dès que la Terreur cessa de régner

Digitized by Google

en France, les brouillons commencèrent malheureusement à respirer aussitôt que les honnêtes gens. Les correspondances des émigrés avec l'intérieur venaient de recommencer. La cour de Vérone, par l'intermédiaire du comte d'Entraigues, correspondait avec un nommé Lemaître, intrigant qui avait été successivement avocat, secrétaire au conseil, pamphlétaire, prisonnier à la Bastille, et qui finissait par être agent des princes. On lui avait adjoint un nommé Laville-Heurnois, ancien maître des requêtes et créature de Calonne, et un abbé Brottier, précepteur des neveux de l'abbé Maury. On demandait à ces intrigants des détails sur la situation de la France, sur l'état des partis, sur leurs dispositions, et des plans de conspiration. Ils répondaient par des renseignements le plus souvent faux ; ils se vantaient faussement de leurs prétendues relations avec les chefs du gouvernement, et contribuaient de toutes leurs forces à persuader aux princes français qu'il fallait tout attendre d'un mouvement dans l'intérieur. On les avait chargés de correspondre avec la Vendée et surtout avec Charette, qui par sa longue résistance était le héros des royalistes, mais avec lequel on n'avait pu entamer encore aucune négociation.

Octobre 1795.

Telle était donc la situation du parti royaliste au dedans et au dehors de la France. Il faisait

Digitized by Google

Octobre 1794.

dans la Vendée une guerre peu alarmante par ses dangers, mais affligeante par ses ravages; il formait en Bretagne des projets étendus, mais lointains encore, et soumis à une condition bien difficile, l'union et le concert d'une foule d'individus; hors de France, il était divisé, peu considéré, peu soutenu ; désabusé enfin sur l'efficacité des secours étrangers, il entretenait avec les royalistes du dedans des correspondances puériles.

Situation brillante de la république.

La république avait donc peu à craindre des efforts de l'Europe et de la royauté. A part le sujet de peine qu'elle trouvait dans les ravages de la Vendée, elle n'avait qu'à s'applaudir de ses brillants triomphes. Sauvée l'année précédente de l'invasion, elle s'était vengée cette année-ci par des conquêtes; elle avait acquis la Belgique, le Brabant hollandais, le pays de Luxembourg, de Liége et de Juliers, l'électorat de Trèves, le Palatinat, la Savoie, Nice, une place en Catalogne, la vallée de Bastan, et menaçait ainsi à la fois la Hollande, le Piémont et l'Espagne. Tels étaient les résultats des immenses efforts du célèbre comité de salut public.

Réformes administratives dans toute la France.

Pendant que les événements que nous venons de rapporter se passaient aux frontières, la Convention continuait ses réformes. Les représentants chargés de renouveler les administrations parcouraient la France, réduisant partout le nombre des

Digitized by Google

comités révolutionnaires, les composant d'autres individus, faisant arrêter, comme complices du système de Robespierre, ceux que des excès trop signalés ne permettaient pas de laisser impunis, changeant les fonctionnaires municipaux, réorganisant les sociétés populaires, et les purgeant des hommes les plus violents et les plus dangereux. Cette opération ne s'exécutait pas toujours sans obstacles. A Dijon, par exemple, l'organisation révolutionnaire était plus compacte que partout ailleurs. Les mêmes individus, membres à la fois du comité révolutionnaire, de la municipalité, de la société populaire, y faisaient trembler tout le monde. Ils enfermaient arbitrairement les voyageurs et les habitants, inscrivaient sur la liste des émigrés tous ceux qu'il leur plaisait d'y porter, et les empêchaient d'obtenir des certificats de résidence en intimidant les sections. Ils s'étaient enrégimentés sous le titre d'armée révolutionnaire, et obligeaient la commune à leur payer une solde. Ils n'avaient aucune profession, assistaient aux séances du club, eux et leurs femmes, et dissipaient dans des orgies, où il n'était permis de boire que dans des calices, le double produit de leurs appointements et de leurs rapines. Ils correspondaient avec les jacobins de Lyon et de Marseille, et leur servaient d'intermédiaires pour communiquer avec ceux de Paris. Le représentant

Octobre 1794.

Obstacles opposés à ces réformes.

Digitized by Google

Octobre 1794.

Calès eut la plus grande peine à dissoudre cette coalition ; il destitua toutes les autorités révolutionnaires, choisit vingt ou trente membres les plus modérés du club, et les chargea de faire l'épuration des autres.

Lorsqu'ils étaient chassés des municipalités, dans les provinces, les révolutionnaires faisaient comme à Paris, ils se retiraient ordinairement dans le club jacobin. Si ce club était épuré, ils l'envahissaient de nouveau après le départ des représentants, ou en formaient un autre. Là, ils tenaient des discours plus violents encore qu'autrefois, et se livraient à tout le délire de la colère et de la peur, car ils voyaient la vengeance partout. Les jacobins de Dijon envoyèrent à ceux de Paris une adresse incendiaire. A Lyon, ils présentaient un ensemble non moins dangereux ; et comme la ville se trouvait encore sous le poids des terribles décrets de la Convention, les représentants étaient gênés pour réprimer leur fureur. A Marseille, ils furent plus audacieux ; joignant à l'emportement de leur parti celui du caractère local, ils formèrent un rassemblement considérable, entourèrent une salle où les deux représentants Auguis et Serres étaient à table, et leur dépêchèrent des envoyés qui, le sabre et le pistolet à la main, vinrent demander la liberté des patriotes détenus. Les deux représentants déployèrent la

Digitized by Google

plus grande fermeté; mais, mal soutenus par la gendarmerie, qui avait constamment secondé les cruautés du dernier régime, et qui avait fini par s'en croire complice et responsable, ils manquèrent d'être étouffés et égorgés. Cependant plusieurs bataillons de Paris, qui se trouvaient dans le moment à Marseille, vinrent dégager les représentants, et dissipèrent le rassemblement. A Toulouse, les jacobins formèrent aussi des émeutes. Il y avait là quatre individus : un directeur des postes, un secrétaire du district, et deux comédiens, qui s'étaient rendus chefs du parti révolutionnaire. Ils avaient formé un comité de surveillance pour tout le Midi, et étendaient leur tyrannie fort au delà de Toulouse. Ils s'opposèrent aux réformes et aux emprisonnements ordonnés par les représentants d'Artigoyte et Chaudron-Rousseau, soulevèrent la société populaire, et eurent l'audace de faire déclarer par elle que ces deux représentants avaient perdu la confiance du peuple. Vaincus cependant, ils furent renfermés avec leurs principaux complices.

Octobre 1794.

Ces scènes se reproduisaient partout avec plus ou moins de violence, suivant le caractère des habitants des provinces. Néanmoins les jacobins étaient partout réprimés. Ceux de Paris, chefs de la coalition, étaient dans les plus grandes alarmes. Ils voyaient la capitale soulevée contre leurs doc-

Digitized by Google

Octobre 1794.

trines; ils apprenaient que, dans les départements, l'opinion, moins prompte à se manifester qu'à Paris, n'en était pas moins prononcée contre eux. Ils savaient que partout on les appelait des cannibales, partisans, complices et continuateurs de Robespierre. Ils se sentaient appuyés à la vérité par la foule des employés destitués, par le club électoral, par une minorité ardente et souvent victorieuse dans les sections, par une partie des membres mêmes de la Convention, dont quelques-uns siégeaient encore dans leur société; mais ils n'en étaient pas moins très-effrayés du mouvement des esprits, et ils prétendaient qu'il y avait un complot formé pour dissoudre les sociétés populaires, et la république après elles.

Adresse des jacobins aux sociétés affiliées.

Ils rédigèrent une adresse aux sociétés affiliées pour répondre aux attaques dont ils étaient l'objet. « On cherche, disaient-ils, à détruire notre union « fraternelle; on cherche à rompre un faisceau re- « doutable aux ennemis de l'égalité et de la liberté; « on nous accuse, on nous poursuit par les plus « noires calomnies. L'aristocratie et le modéran- « tisme lèvent une tête audacieuse. La réaction fu- « neste occasionnée par la chute des triumvirs se « perpétue, et, du sein des orages formés par tous « les ennemis du peuple, est sortie une faction « nouvelle qui tend à la dissolution de toutes les « sociétés populaires. Elle tourmente et cherche à

Digitized by Google

« soulever l'opinion publique; elle pousse l'audace « jusqu'à nous présenter comme une puissance ri- « vale de la représentation nationale, nous qui « combattons et nous unissons toujours avec elle « dans tous les dangers de la patrie. Elle nous ac- « cuse d'être les continuateurs de Robespierre, et « nous n'avons sur nos registres que les noms de « ceux qui, dans la nuit du 9 au 10 thermidor, ont « occupé le poste que leur assignait le danger de la « patrie. Mais nous répondrons à ces vils calom- « niateurs en les combattant sans cesse ; nous leur « répondrons par la pureté de nos principes et de « nos actions, et par un dévouement inébranlable « à la cause du peuple qu'ils ont trahie, à la repré- « sentation nationale qu'ils veulent déshonorer, à « l'égalité qu'ils détestent. »

Octobre 1794.

Ils affectaient, comme on le voit, un grand respect pour la représentation nationale; ils avaient même, dans l'une de leurs séances, livré au comité de sûreté générale un de leurs membres, pour avoir dit que les principaux conspirateurs contre la liberté étaient dans le sein même de la Convention. Ils faisaient répandre leur adresse dans tous les départements, et particulièrement dans les sections de Paris.

Parti thermidorien.

Le parti qui leur était opposé devenait chaque jour plus hardi. Il s'était déjà donné des couleurs, des mœurs à part, des lieux et des mots de ral-

Digitized by Google

Octobre 1794.

liement. Il se composait, surtout dans l'origine, comme nous l'avons dit, de jeunes gens appartenant aux familles persécutées, ou échappés à la réquisition. Les femmes s'étaient jointes à eux; elles avaient passé le dernier hiver dans l'effroi; elles voulaient passer celui-ci dans les fêtes et les plaisirs. Frimaire (décembre) approchait : elles étaient pressées de faire succéder aux apparences de l'indigence, de la simplicité, de la saleté même, qu'on avait longtemps affectées pendant la Terreur, les brillantes parures, les mœurs élégantes et les festins. Elles se liguaient dans une cause commune avec ces jeunes ennemis d'une farouche démocratie; elles excitaient leur zèle, et leur faisaient une loi de la politesse et des costumes soignés. La mode recommençait son empire. Il fallait porter les cheveux noués en tresse, et rattachés sur le derrière de la tête avec un peigne. C'était un usage emprunté aux militaires, qui disposaient ainsi leurs cheveux pour parer les coups de sabre. On prouvait par là qu'on venait de prendre part aux victoires de nos armées. Il fallait porter encore de grandes cravates, des collets noirs ou verts, suivant un usage des chouans, et surtout un crêpe au bras, comme parent d'une victime du tribunal révolutionnaire. On voit quel singulier mélange d'idées, de souvenirs, d'opinions, présidait à ces modes de la *jeunesse dorée;* car c'était là le nom qu'on lui

La *jeunesse dorée.*

Digitized by Google

donnait alors. Le soir, dans les salons, qui commençaient à redevenir brillants, on payait par des éloges les jeunes hommes qui avaient déployé leur courage dans les sections, au Palais-Royal, dans le jardin des Tuileries, et les écrivains qui, dans les mille brochures et feuilles du jour, poursuivaient de sarcasmes la *canaille révolutionnaire*. Fréron était devenu le chef des journalistes ; il rédigeait *l'Orateur du peuple*, qui fut bientôt fameux. C'est le journal que lisait la jeunesse dorée, et dans lequel elle allait chercher ses instructions de chaque jour. Octobre 1794.

Les théâtres n'étaient pas encore ouverts. Les acteurs de la Comédie française étaient toujours en prison. A défaut de ce lieu de réunion, on allait se montrer dans des concerts qui se donnaient au théâtre de Feydeau, et où se faisait entendre une voix mélodieuse, qui commençait à charmer les Parisiens, c'était la voix de Garat. Là, se réunissait ce qu'on pourrait appeler l'aristocratie du temps, c'est-à-dire quelques nobles qui n'avaient pas quitté la France, des riches qui osaient reparaître, des fournisseurs qui ne craignaient plus la terrible sévérité du comité de salut public. Les femmes s'y montraient dans un costume qu'on avait cherché à rendre antique, suivant l'usage de l'époque, et qu'on avait copié de David. Depuis longtemps elles avaient abandonné la poudre et

Digitized by Google

Octobre 1794.

les paniers ; elles portaient des bandelettes autour de leurs cheveux ; la forme de leurs robes se rapprochait autant que possible de la simple tunique des femmes grecques ; au lieu de souliers à grands talons, elles portaient cette chaussure que nous voyons sur les anciennes statues, une semelle légère, rattachée à la jambe par des nœuds de rubans. Les jeunes gens à cheveux retroussés, à collet noir, remplissaient le parterre de Feydeau, et applaudissaient quelquefois les femmes élégantes et singulièrement parées qui venaient embellir ces réunions.

Salons de Paris. — Madame Tallien.

Madame Tallien était la plus belle et la plus admirée de ces femmes qui introduisaient le nouveau goût ; son salon était le plus brillant et le plus fréquenté. Fille du banquier espagnol Cabarrus, épouse d'un président à Bordeaux, mariée récemment à Tallien, elle tenait à la fois aux hommes de l'ancien et du nouveau régime. Elle était révoltée contre la Terreur par ressentiment, et aussi par bonté ; elle s'était intéressée à toutes les infortunes, et soit à Bordeaux, soit à Paris, elle n'avait cessé un moment de jouer le rôle de solliciteuse, qu'elle remplissait, dit-on, avec une grâce irrésistible. C'est elle qui sut adoucir la sévérité proconsulaire que son mari déployait dans la Gironde, et le ramener à des sentiments plus humains. Elle voulait lui donner le rôle de pacificateur, de

Digitized by Google

réparateur des maux de la révolution. Elle attirait dans sa maison tous ceux qui avaient contribué avec lui au 9 thermidor, et cherchait à les gagner, en les flattant, en leur faisant espérer la reconnaissance publique, l'oubli du passé, dont plusieurs avaient besoin, et le pouvoir, qui aujourd'hui était promis aux adversaires plutôt qu'aux partisans de la Terreur. Elle s'entourait de femmes aimables qui contribuaient à ce plan d'une séduction si pardonnable. Parmi ces femmes brillait la veuve de l'infortuné général Alexandre Beauharnais, jeune créole attrayante, non par sa beauté, mais par une grâce extrême. Dans ces réunions, on attirait ces hommes simples et exaltés qui venaient de mener une vie si dure et si tourmentée. On les caressait; quelquefois même on les raillait sur leur costume, sur leurs mœurs, sur leurs principes rigoureux. On les faisait asseoir à table à côté d'hommes qu'ils auraient poursuivis naguère comme des aristocrates, des spéculateurs enrichis, des dilapidateurs de la fortune publique; on les forçait ainsi à sentir leur infériorité auprès des anciens modèles du bon ton et du bel esprit. Beaucoup d'entre eux, dépourvus de moyens, perdaient leur dignité avec leur rudesse, et ne savaient pas soutenir l'énergie de leur caractère; d'autres, qui, par leur esprit, savaient conserver leur rang, et se donner bientôt ces avantages de salon si frivoles et sitôt acquis,

Octobre 1794.

Digitized by Google

Octobre 1794.

n'étaient cependant pas à l'abri d'une flatterie délicate. Tel membre d'un comité, sollicité adroitement dans un dîner, accordait un service, ou laissait influencer son vote.

Ainsi une femme, née d'un financier, mariée à un magistrat, et devenue, comme l'une des dépouilles de l'ancienne société, l'épouse d'un révolutionnaire ardent, se chargeait de réconcilier des hommes simples, quelquefois grossiers et presque toujours fanatisés, avec l'élégance, le goût, les plaisirs, la liberté des mœurs et l'indifférence des opinions. La révolution, ramenée (et c'était sans doute un bonheur) de ce terme extrême de fanatisme et de grossièreté, s'avançait néanmoins d'une manière trop rapide vers l'oubli des mœurs, des principes, et, on peut presque dire, des ressentiments républicains. On reprochait ce changement aux thermidoriens, on les accusait de s'y livrer, de le produire, de l'accélérer, et le reproche était juste.

Les révolutionnaires ne paraissaient pas dans ces salons ou ces concerts. A peine quelques-uns d'entre eux osaient-ils s'y montrer, et ils n'en sortaient que pour aller dans les tribunes s'élever contre *la Cabarrus*, contre les aristocrates, contre les intrigants et les fournisseurs qu'elle traînait à sa suite. Ils n'avaient, eux, d'autres réunions que leurs clubs et leurs assemblées de sections; ils

Digitized by Google

n'allaient pas y chercher des plaisirs, mais exhaler leurs passions. Leurs femmes, qu'on appelait les *furies de guillotine*, parce qu'elles avaient souvent fait cercle autour de l'échafaud, paraissaient en costume populaire dans les tribunes des clubs pour applaudir les motions les plus violentes. Plusieurs membres de la Convention se montraient encore aux séances des Jacobins ; quelques-uns y portaient leur célébrité, mais ils étaient silencieux et sombres : c'étaient Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes, Carrier. D'autres, tels que Duhem, Crassous, Lanot, etc., y allaient par simple attachement pour la cause, et sans raison personnelle de défendre leur conduite révolutionnaire.

Octobre 1794.

Lutte des deux partis.

C'était au Palais-Royal, autour de la Convention, dans les tribunes et dans les sections, que se rencontraient les deux partis. Dans les sections surtout, où ils avaient à délibérer et à discuter, les rixes devenaient extrêmement violentes. On colportait alors des unes aux autres l'adresse des jacobins aux sociétés affiliées, et on voulait l'y faire lire. On avait aussi à lire, par décret, le rapport de Robert Lindet sur l'état de la France, rapport qui en faisait un tableau si fidèle, et qui exprimait d'une manière si convenable les sentiments dont la Convention et tous les honnêtes gens étaient animés. Cette lecture devenait chaque décadi le sujet des plus vives contestations. Les révolutionnaires

Digitized by Google

Octobre 1794.

demandaient à grands cris l'adresse des jacobins ; leurs adversaires demandaient le rapport de Lindet. On poussait des cris affreux. Les membres des anciens comités révolutionnaires prenaient le nom de tous ceux qui montaient à la tribune pour les combattre, et en l'écrivant, ils s'écriaient : Nous les exterminerons ! Leurs habitudes pendant la Terreur leur avaient rendu familiers les mots de tuer, de guillotiner, et ils les avaient toujours à la bouche. Ils donnaient ainsi occasion de dire qu'ils faisaient de nouvelles listes de proscription, et qu'ils voulaient recommencer le système de Robespierre. On se battait souvent dans les sections ; quelquefois la victoire restait incertaine, et on atteignait dix heures sans avoir rien pu lire. Alors les révolutionnaires, qui ne se faisaient pas scrupule de dépasser l'heure légale, attendaient que leurs adversaires, qui affectaient d'obéir à la loi, fussent partis, lisaient ce qui leur plaisait, et prenaient toutes les délibérations qui leur convenaient.

Rixes et scènes tumultueuses dans les sections.

On rapportait chaque jour à la Convention des scènes de ce genre, et on s'élevait contre les anciens membres des comités révolutionnaires, qui étaient, disait-on, les auteurs de tous ces troubles. Le club électoral, plus bruyant à lui seul que toutes les sections ensemble, vint pousser à bout la patience de l'Assemblée, par une adresse des plus dangereuses. C'était là, comme nous l'avons dit,

Adresse du club électoral à la Convention.

Digitized by Google

que se réunissaient toujours les hommes les plus compromis, et qu'on tramait les projets les plus audacieux. Une députation de ce club vint demander que l'élection des magistrats municipaux fût rendue au peuple; que la municipalité de Paris, qui n'avait pas été rétablie depuis le 9 thermidor, fût reconstituée; qu'enfin, au lieu d'une seule séance de section par décade, il fût de nouveau permis d'en tenir deux. A cette dernière pétition, une foule de députés se levèrent, firent entendre les plaintes les plus vives, et demandèrent des mesures contre les membres des anciens comités révolutionnaires, auxquels on attribuait tous les désordres. Legendre, quoiqu'il eût désapprouvé la première attaque de Lecointre contre Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barère, dit qu'il fallait remonter plus haut; que la source du mal était dans les membres des anciens comités de gouvernement, qui abusaient de l'indulgence de l'Assemblée à leur égard, et qu'il était temps enfin de punir leur ancienne tyrannie, pour en empêcher une nouvelle. Cette discussion amena un nouveau tumulte plus grand que le premier. Après de longues et déplorables récriminations, l'Assemblée, ne rencontrant encore que des questions ou insolubles ou dangereuses, prononça une seconde fois l'ordre du jour. Divers moyens furent successivement proposés pour réprimer les écarts des sociétés popu-

Octobre 1794.

Débats orageux de la Convention.

Digitized by Google

Octobre 1794.

laires et les abus du droit de pétition. On imagina d'ajouter au rapport de Lindet une adresse au peuple français, qui exprimerait d'une manière encore plus nette et plus énergique les sentiments de l'Assemblée, et la marche nouvelle qu'elle se proposait de suivre. Cette idée fut adoptée. Le député Richard, qui revenait de l'armée, soutint que ce n'était pas assez; qu'il fallait gouverner vigoureusement; que les adresses ne signifiaient rien, parce que tous les faiseurs de pétitions ne manqueraient pas de répondre; qu'il ne fallait plus souffrir qu'on vînt proférer à la barre des paroles qui, prononcées dans les rues, feraient arrêter ceux qui se les permettraient. « Il est temps, dit Bour-« don (de l'Oise), de vous adresser des vérités « utiles. Savez-vous pourquoi vos armées sont con-« stamment victorieuses? C'est parce qu'elles obser-« vent une exacte discipline. Ayez dans l'État une « bonne police, et vous aurez un bon gouverne-« ment. Savez-vous d'où viennent les éternelles « attaques dirigées contre le vôtre? C'est de l'abus « que font vos ennemis de ce qu'il y a de démocra-« tique dans vos institutions. Ils se plaisent à ré-« pandre que vous n'aurez jamais un gouverne-« ment, que vous serez éternellement livrés à l'a-« narchie. Il serait donc possible qu'une nation « constamment victorieuse ne sût pas se gouver-« ner! Et la Convention, qui sait que cela seul

Digitized by Google

« empêche l'achèvement de la révolution, n'y « pourvoirait pas! Non, non, détrompons nos en- « nemis ; c'est par l'abus des sociétés populaires et « du droit de pétition qu'ils veulent nous détruire, « c'est cet abus qu'il faut réprimer. »

Octobre 1794.

On présenta divers moyens de réprimer l'abus des sociétés populaires, sans les détruire. Pelet, pour ravir aux jacobins l'appui de plusieurs députés montagnards qui siégeaient dans leur société, et surtout pour leur enlever Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et autres chefs dangereux, proposa de défendre à tous les membres de la Convention d'être membres d'aucune société populaire. Cette proposition fut adoptée. Mais une foule de réclamations s'élevèrent de la Montagne ; on dit que le droit de se réunir pour s'éclairer sur les intérêts publics était un droit appartenant à tous les citoyens, et dont on ne pouvait pas plus dépouiller un député qu'aucun autre membre de l'État ; que par conséquent le décret adopté était une violation d'un droit absolu et inattaquable. Le décret fut rapporté. Dubois-Crancé fit alors une autre motion. Racontant la manière dont les jacobins s'étaient épurés, il montra que cette société recélait encore dans son sein les mêmes individus qui l'avaient égarée sous Robespierre. Il soutint que la Convention avait le droit de l'épurer de nouveau, tout comme elle faisait, par ses commissaires, à

Digitized by Google

Octobre 1794.

Nouvelle épuration des jacobins ordonnée par la Convention.

l'égard des sociétés des départements ; et il proposa de renvoyer la question aux comités compétents, pour qu'ils imaginassent un mode convenable d'épuration, et des moyens de rendre les sociétés populaires utiles. Cette nouvelle proposition fut encore accueillie.

Ce décret excita une grande rumeur aux Jacobins. Ils s'écrièrent que Dubois-Crancé avait trompé la Convention ; que l'épuration ordonnée après le 9 thermidor s'était rigoureusement exécutée ; qu'on n'avait pas le droit de la recommencer ; qu'ils étaient tous également dignes de siéger dans cette illustre société qui avait rendu tant de services à la patrie ; que, du reste, ils ne craignaient pas l'examen le plus sévère, et qu'ils étaient prêts à se soumettre à l'investigation de la Convention. En conséquence, ils décidèrent que la liste de tous les membres serait imprimée, et portée à la barre par une députation. Le jour suivant, 13 vendémiaire (4 octobre), ils furent moins dociles ; ils dirent que leur décision rendue la veille était inconsidérée ; que remettre la liste des membres de la société à l'Assemblée, c'était lui reconnaître le droit d'épuration, qui n'appartenait à personne ; que tous les citoyens ayant la faculté de se réunir, sans armes, pour conférer sur les questions d'intérêt public, nul individu ne pouvait être déclaré indigne de faire partie d'une société ; que, par conséquent,

Digitized by Google

l'épuration était contre tous les droits, et qu'il ne fallait point aller porter la liste. « Les sociétés po- « pulaires, » s'écria le nommé Giot, jacobin forcené, et l'un des employés auprès des armées, « les sociétés populaires n'appartiennent qu'à elles- « mêmes. S'il en était autrement, l'infâme cour « aurait épuré celle des jacobins, et vous auriez vu « ces banquettes, qui ne doivent être occupées que « par la vertu, souillées par la présence des Jau- « court et des Feuillants. Eh bien, la cour elle- « même, qui ne respectait rien, n'osa pas vous « attaquer, et ce que la cour n'a pas osé, on l'en- « treprendrait au moment où les jacobins ont juré « d'abattre tous les tyrans, quels qu'ils soient, et « d'être toujours soumis à la Convention !... J'ar- « rive des départements; je puis vous assurer que « l'existence des sociétés populaires est extrême- « ment compromise. J'ai été traité de scélérat, « parce que le titre de jacobin était sur ma com- « mission. On m'a dit que j'appartenais à une so- « ciété qui n'était composée que de brigands. Il y « a des menées sourdes pour éloigner de vous les « autres sociétés de la république; j'ai été assez « heureux pour arrêter la scission, et resserrer les « liens de la fraternité entre vous et la société de « Bayonne, que Robespierre avait calomniée dans « votre sein. Ce que je viens de dire d'une com- « mune se reproduit dans toutes. Soyez prudents,

Octobre 1794.

Digitized by Google

Octobre 1794.

« restez toujours attachés aux principes et à la « Convention, et surtout ne reconnaissez à aucune « autorité le droit de vous épurer. » Les jacobins applaudirent ce discours, et décidèrent qu'ils ne porteraient pas leur liste à la Convention, et qu'ils attendraient ses décrets.

Le club électoral était encore beaucoup plus tumultueux. Depuis sa dernière pétition, on l'avait chassé de l'Évêché, et il était allé se réfugier dans une salle du Musée, tout près de la Convention. Là, dans une séance de nuit, au milieu des cris furieux des assistants et des trépignements des femmes qui remplissaient les tribunes, il déclara que la Convention avait outre-passé la durée de ses pouvoirs ; qu'elle avait été envoyée pour juger le dernier roi, et faire une Constitution ; qu'elle avait accompli ces deux choses, et que par conséquent sa tâche était remplie et ses pouvoirs expirés.

Ces scènes des Jacobins et du club électoral furent dénoncées de nouveau à la Convention, qui renvoya tout aux comités chargés de lui présenter un projet relatif aux abus des sociétés populaires.

Adresse de la Convention au peuple français.

Elle avait voté une adresse au peuple français, comme elle se l'était proposé, et l'avait envoyée aux sections et à toutes les communes de la république. Cette adresse, écrite d'un style ferme et sage, reproduisait d'une manière plus positive et plus précise les sentiments exprimés dans le rap-

Digitized by Google

port de Lindet. Elle devint le sujet de nouvelles luttes dans les sections. Les révolutionnaires voulaient empêcher de la lire, et s'opposaient à ce qu'on votât en réponse des adresses d'adhésion ; ils faisaient adopter au contraire des adresses aux jacobins, pour leur exprimer l'intérêt qu'on prenait à leur cause. Souvent, après avoir de cette manière décidé un vote, des renforts arrivaient à leurs adversaires, qui les chassaient, et la section ainsi renouvelée décidait le contraire. On en vit ainsi plusieurs qui firent deux adresses contradictoires, l'une aux jacobins, l'autre à la Convention. Dans la première, on célébrait les services des sociétés populaires, et on faisait des vœux pour leur conservation ; dans l'autre, on disait que la section, délivrée du joug des anarchistes et des terroristes, venait enfin exprimer son libre vœu à la Convention, lui offrir ses bras et sa vie pour combattre à la fois les continuateurs de Robespierre et les agents du royalisme. La Convention assistait à ces débats, attendant le projet sur la police des sociétés populaires.

Octobre 1794.

Désordres dans les sections.

Il fut présenté le 25 vendémiaire (16 octobre). Il avait pour but principal de rompre la coalition que formaient en France toutes les sociétés des jacobins. Affiliées à la société mère, correspondant régulièrement avec elle et obéissant à ses ordres, elles composaient un vaste parti, habilement orga-

Digitized by Google

Octobre 1794.

Projet de décret sur les sociétés populaires.

nisé, qui avait un centre et une direction ; et c'était là ce qu'on voulait détruire. Le décret défendait *toutes affiliations, fédérations, ainsi que toutes correspondances en nom collectif entre sociétés populaires*. Il portait en outre qu'aucune pétition ou adresse ne pourrait être faite en nom collectif, afin d'éviter ces manifestes impérieux que les envoyés des jacobins ou du club électoral venaient lire à la barre, et qui étaient devenus souvent des ordres pour l'Assemblée. Toute adresse ou pétition devait être individuellement signée. On s'assurait par là le moyen de poursuivre les auteurs des propositions dangereuses, et on espérait les mettre en contradiction par la nécessité de signer. Le tableau des membres de chaque société devait être dressé sur-le-champ et affiché dans le lieu des réunions. A peine ce décret fut-il lu à l'Assemblée, qu'une foule de voix s'élevèrent pour le combattre. « On veut, disaient les montagnards, détruire les sociétés populaires ; on oublie qu'elles ont sauvé la révolution et la liberté ; on oublie qu'elles sont le moyen le plus puissant de réunir les citoyens, et de conserver en eux l'énergie et le patriotisme ; on attente, en leur défendant la correspondance, au droit essentiel, appartenant à tous les citoyens, de correspondre entre eux, droit aussi sacré que celui de se réunir paisiblement pour conférer sur les questions d'intérêt public. » Les députés Lejeune,

Discussion du décret.

Digitized by Google

Duhem, Crassous, tous jacobins, tous intéressés vivement à écarter ce décret, n'étaient pas les seuls à s'exprimer ainsi. Le député Thibaudeau, républicain sincère, étranger aux montagnards et aux thermidoriens, paraissait lui-même effrayé des conséquences de ce décret, et en demandait l'ajournement, craignant qu'il ne nuisît à l'existence même des sociétés populaires. On ne veut pas les détruire, répondaient les thermidoriens, auteurs du décret; on ne veut que les soumettre à une police nécessaire. Au milieu de ce conflit, Merlin (de Thionville) s'écrie : « Président, rappelle les « préopinants à l'ordre ; ils prétendent que nous « voulons anéantir les sociétés populaires, tandis « qu'il s'agit seulement de régler leurs rapports « actuels. » Rewbel, Bentabolle, Thuriot, démontrent qu'il n'est nullement question de les supprimer. « Les empêche-t-on, disaient-ils, de se réunir paisiblement et sans armes, pour conférer sur les intérêts publics? Non sans doute ; ce droit reste intact. On les empêche de s'affilier, de se fédérer, et l'on ne fait à leur égard que ce qu'on a déjà fait à l'égard des autorités départementales. Celles-ci, par le décret du 14 frimaire, qui institue le gouvernement révolutionnaire, ne peuvent ni correspondre, ni se concerter entre elles. Serait-il possible qu'on permît aux sociétés populaires ce qu'on a défendu aux autorités départementales? On leur

Octobre 1794.

Digitized by Google

Octobre 1794.

défend de correspondre en nom collectif, et en cela on ne viole aucun droit : tout citoyen peut sans doute correspondre d'un bout de la France à l'autre ; mais les citoyens correspondent-ils par président et secrétaires ? C'est cette correspondance officielle entre corps puissants et constitués qu'on veut et qu'on a raison de vouloir empêcher, pour détruire un fédéralisme plus monstrueux et plus dangereux que celui des départements. C'est par ces affiliations, par ces correspondances, que les jacobins sont parvenus à exercer une influence véritable sur le gouvernement, et à se donner dans la direction des affaires une part qui ne devrait jamais appartenir qu'à la représentation nationale elle-même. » Bourdon (de l'Oise), l'un des principaux membres du comité de sûreté générale, et, comme on a vu, souvent en lutte avec ses amis, quoique thermidorien, s'écrie : « Les sociétés populaires ne sont pas le peuple ; je ne vois le peuple « que dans les assemblées primaires : les sociétés « populaires sont une collection d'hommes qui se « sont choisis eux-mêmes, comme des moines, « qui ont fini par former une aristocratie exclu- « sive, permanente, qui s'intitule le peuple, et qui « vient se placer à côté de la représentation natio- « nale, pour inspirer, modifier ou combattre ses « résolutions. A côté de la Convention, je vois une « autre représentation s'élever, et cette représen-

Digitized by Google

« tation siége aux Jacobins. » Des applaudissements nombreux interrompent Bourdon ; il continue en ces termes : « J'apporte si peu de passion ici, que, « pour avoir l'unité et la paix, je dirais volontiers « au peuple : Choisis entre les hommes que tu as « désignés pour te représenter, et ceux qui se « sont élevés à côté d'eux ; peu importe, pourvu « que tu aies une représentation unique. » De nouveaux applaudissements interrompent Bourdon ; il reprend : « Oui, s'écrie-t-il, que le peuple choi- « sisse entre vous et les hommes qui ont voulu « proscrire les représentants chargés de la con- « fiance nationale, entre vous et les hommes qui, « liés avec la municipalité de Paris, voulaient, il y « a quelques mois, assassiner la liberté ! Citoyens, « voulez-vous faire une paix glorieuse ? voulez- « vous arriver jusqu'aux anciennes limites de la « Gaule ? présentez aux Belges, aux peuples qui « bordent le Rhin, une révolutien paisible, une « république sans une double représentation, une « république sans comités révolutionnaires teints « du sang des citoyens. Dites aux Belges et aux « peuples du Rhin : Vous vouliez une demi-liberté, « nous vous la donnons tout entière, mais en vous « épargnant les maux cruels qui précèdent son « établissement, en vous épargnant les sanglantes « épreuves par lesquelles nous avons passé nous- « mêmes. Songez, citoyens, que pour dégoûter

Octobre 1794.

Digitized by Google

Octobre 1794.

« les peuples voisins de s'unir à vous, on leur dit « que vous n'avez point de gouvernement, qu'en « traitant avec vous on ne sait s'il faut s'adresser « à la Convention ou aux jacobins. Donnez au con- « traire l'unité et l'ensemble à votre gouvernement, « et vous verrez qu'aucun peuple n'a d'éloignement « pour vous et vos principes ; vous verrez qu'au- « cun peuple ne hait la liberté. »

Duhem, Crassous, Clausel, veulent au moins l'ajournement du décret, disant qu'il est trop important pour être rendu brusquement ; ils réclament la parole tous à la fois. Merlin (de Thionville) la demande contre eux avec cette ardeur qu'il porte à la tribune comme sur les champs de bataille. Le président la leur donne successivement. Dubarran, Levasseur, Romme, sont encore entendus contre le décret ; Thuriot pour. Enfin Merlin s'élance une dernière fois à la tribune : « Citoyens, dit-il, quand « il fut question d'établir la république, vous l'avez « décrétée sans renvoi ni rapport ; aujourd'hui il « s'agit en quelque sorte de l'établir une seconde « fois, en la sauvant des sociétés populaires coali- « sées contre elle. Citoyens, il ne faut pas craindre « d'aborder cette caverne, malgré le sang et les « cadavres qui en obstruent l'entrée ; osez y péné- « trer, osez en chasser les fripons et les assassins, « et n'y laisser que les bons citoyens pour y peser « tranquillement les grands intérêts de la patrie. Je

Digitized by Google

« vous demande de rendre ce décret qui sauve la « république, comme celui qui l'a créée, c'est-à-« dire sans renvoi ni rapport. »

Octobre 1794.

Le décret contre les sociétés populaires est adopté séance tenante.

Merlin est applaudi, et le décret voté sur-le-champ, article par article. C'était le premier coup porté à cette société célèbre, qui, jusqu'à ce jour, avait fait trembler la Convention, et avait servi à lui imprimer la direction révolutionnaire. C'étaient moins les dispositions du décret, d'ailleurs assez faciles à éluder, que le courage de le rendre, qui importait ici, et qui devait faire pressentir aux jacobins leur fin prochaine. Réunis le soir dans leur salle, ils commentent le décret, et la manière dont il a été rendu. Le député Lejeune, qui le matin s'était opposé de toutes ses forces à son adoption, se plaint de n'avoir pas été secondé ; il dit que peu de membres de l'Assemblée ont pris la parole pour défendre la société dont ils font partie. « Il est, « dit-il, des membres de la Convention célèbres « par leur énergie révolutionnaire et patriotique, « qui aujourd'hui ont gardé un silence condamna-« ble. Ou ces membres sont coupables de tyrannie « comme on les en a accusés, ou ils ont travaillé « pour le bonheur public. Dans le premier cas, ils « sont coupables et doivent être punis ; dans le se-« cond, leur tâche n'est pas finie. Après avoir pré-« paré par leurs veilles les succès des défenseurs de « la patrie, ils doivent défendre les principes et les

Digitized by Google

Octobre 1794.

« droits du peuple attaqués. Il y a deux mois, « vous parliez sans cesse des droits du peuple à « cette tribune, vous Collot et Billaud ; pourquoi « avez-vous cessé de les défendre ? pourquoi vous « taisez-vous aujourd'hui qu'une foule d'objets ré- « clament encore votre courage et vos lumières ? »

Billaud et Collot gardaient, depuis l'accusation qui avait été portée contre eux, un morne silence. Interpellés par leur collègue Lejeune, et accusés de n'avoir pas défendu la société, ils prennent la parole et déclarent que s'ils ont gardé le silence, c'est par prudence et non par faiblesse; qu'ils ont craint de nuire à l'avis soutenu par les patriotes en l'appuyant ; que depuis longtemps la crainte de nuire aux discussions est le seul motif de leur réserve ; que d'ailleurs, accusés d'avoir dominé la Convention, ils ont voulu répondre à leurs accusateurs en cherchant à s'annuler; qu'ils sont charmés de se voir provoqués par leurs collègues à sortir de cette nullité volontaire, et autorisés en quelque sorte à se dévouer encore à la cause de la liberté et de la république.

Contents de cette explication, les jacobins les applaudissent et reviennent à la loi rendue le matin; ils se consolent en disant qu'ils correspondront avec toute la France par la tribune. Goujon les engage à respecter la loi rendue, ils le promettent ; mais le nommé Terrasson leur propose un moyen

Digitized by Google

de remplacer la correspondance, tout en restant fidèles à la loi. Ils feront une lettre circulaire, non pas écrite au nom des jacobins, et adressée à d'autres jacobins, mais *signée par tous les hommes libres réunis dans la salle des Jacobins, et adressée à tous les hommes libres de France réunis en sociétés populaires*. Le moyen est adopté avec grande joie, et le projet d'une pareille circulaire résolu.

Octobre 1794.

On voit quel cas les jacobins faisaient des menaces de la Convention, et combien peu ils étaient disposés à profiter de la leçon qu'elle venait de leur donner. En attendant que de nouveaux faits provoquassent de nouvelles mesures à leur égard, la Convention se mit à poursuivre la tâche que Robert Lindet lui avait tracée dans son rapport, et à discuter les questions proposées par lui. Il s'agissait de réparer les conséquences d'un régime violent sur l'agriculture, le commerce, les finances, et de rendre à toutes les classes la sécurité, le goût de l'ordre et du travail. Mais ici on était aussi divisés de système et aussi disposés à s'emporter que sur toutes les autres matières.

Attaque des thermidoriens contre le système des moyens révolutionnaires.

Les réquisitions, le *maximum*, les assignats, le séquestre des biens des étrangers, excitaient contre l'ancien gouvernement des sorties aussi violentes que les emprisonnements et les exécutions. Les thermidoriens, fort ignorants en matière d'économie publique, s'attachaient, par esprit de réaction,

Digitized by Google

Octobre 1794.

à censurer d'une manière amère et outrageante tout ce qui s'était fait en ce genre; et cependant, si dans l'administration générale de l'État, pendant l'année précédente, quelque chose était irréprochable et complétement justifié par la nécessité, c'était l'administration des finances, des subsistances et des approvisionnements. Cambon, le membre le plus influent du comité des finances, avait mis le plus grand ordre dans le trésor; il avait fait émettre, à la vérité, beaucoup d'assignats, mais c'était là l'unique ressource, et il s'était brouillé avec Robespierre, Saint-Just et Couthon, en ne consentant pas à plusieurs dépenses révolutionnaires. Quant à Lindet, chargé des transports et des réquisitions, il avait travaillé avec un zèle admirable à tirer de l'étranger, à requérir en France, et à transporter soit aux armées, soit dans les grandes communes, les approvisionnements nécessaires. Le moyen des réquisitions était violent; mais il était reconnu le seul possible, et Lindet s'était appliqué à en user avec le plus grand ménagement. Il ne pouvait d'ailleurs répondre ni de la fidélité de tous ses agents, ni de la conduite de tous ceux qui avaient droit de requérir, tels que les fonctionnaires municipaux, les représentants et les commissaires aux armées.

Les thermidoriens et surtout Tallien dirigeaient les plus sottes et les plus injustes attaques contre

Digitized by Google

le système général de ces moyens révolutionnaires, et contre la manière de les employer. La cause première de tous les maux, selon eux, c'était la trop grande émission des assignats ; cette émission excessive les avait dépréciés, et ils s'étaient trouvés en disproportion démesurée avec les denrées et les marchandises. C'est ainsi que le *maximum* était devenu si oppressif et si désastreux, parce qu'il obligeait le vendeur ou le créancier remboursé à recevoir une valeur nominale toujours plus illusoire. Il n'y avait dans ces objections rien de bien neuf, rien de bien utile ; il n'y avait surtout l'indication d'aucun remède, tout le monde en savait autant ; mais Tallien et ses amis attribuaient l'émission excessive des assignats à Cambon, et semblaient lui imputer ainsi tous les maux de l'État. Ils lui reprochaient encore le séquestre des biens étrangers, mesure qui, ayant provoqué des représailles contre les Français, avait interrompu toute circulation de valeurs, détruit toute espèce de crédit, et ruiné entièrement le commerce. Quant à la commission des approvisionnements, les mêmes censeurs l'accusaient d'avoir tourmenté la France par les réquisitions, d'avoir dépensé des sommes énormes à l'étranger pour se procurer des grains, en laissant Paris dans le dénûment, à l'entrée d'un hiver rigoureux. Ils proposèrent de lui faire rendre des comptes sévères.

Octobre 1794.

Digitized by Google

Octobre 1794.

Cambon était d'une intégrité que tous les partis ont reconnue. Il joignait à un zèle ardent pour la bonne administration des finances un caractère bouillant qu'un reproche injuste jetait hors de toutes les bornes. Il avait fait dire à Tallien et à ses amis qu'il ne les attaquerait pas, s'ils le laissaient tranquille, mais qu'il les poursuivrait impitoyablement à la première calomnie. Tallien eut l'imprudence d'ajouter à ses attaques de tribune des articles de journal. Cambon n'y tint pas, et dans une des nombreuses séances consacrées à la discussion de ces matières, il s'élança à la tribune, et dit à Tallien : « Ah ! tu m'attaques, tu veux « jeter des nuages sur ma probité ! eh bien, je « vais te prouver que tu es un voleur et un assas- « sin. Tu n'as pas rendu tes comptes de secrétaire « de la commune, et j'en ai la preuve au comité « des finances. Tu as ordonnancé une dépense de « quinze cent mille francs pour un objet qui te « couvrira de honte. Tu n'as pas rendu tes comptes « pour ta mission à Bordeaux, et j'ai encore la « preuve de tout cela au comité. Tu resteras à « jamais suspect de complicité dans les crimes de « septembre, et je vais te prouver, par tes pro- « pres paroles, cette complicité qui devrait à ja- « mais te condamner au silence. » On interrompit Cambon ; on lui dit que ces personnalités étaient étrangères à la discussion, que personne n'accu-

Réponse de Cambon aux attaques de Tallien.

Digitized by Google

sait sa probité, qu'il s'agissait seulement du système financier. Tallien balbutia quelques mots mal assurés, et dit qu'il ne répondrait pas à ce qui lui était personnel, mais seulement à ce qui touchait aux questions générales. Cambon prouva ensuite que les assignats avaient été la seule ressource de la révolution ; que les dépenses s'étaient élevées à trois cents millions par mois ; que les recettes, dans le désordre qui régnait, avaient à peine fourni le quart de cette somme ; qu'il avait fallu y suppléer chaque mois avec des assignats ; que la quantité en circulation n'était pas un mystère, et montait à six milliards quatre cents millions ; que du reste les biens nationaux représentaient douze milliards, et fournissaient un moyen suffisant d'acquitter la république ; qu'il avait, au péril de sa vie, sauvé cinq cents millions que Robespierre, Saint-Just et Couthon proposaient de consacrer à certaines dépenses ; qu'il avait longtemps résisté au *maximum* et au séquestre ; et que quant à la commission de commerce, obligée de payer les blés à l'étranger vingt et un francs le quintal, et de les donner en France pour quatorze, il n'était pas étonnant qu'elle eût fait des pertes énormes.

Octobre 1794.

Ces controverses si imprudentes de la part des thermidoriens, qui, à tort ou à raison, n'avaient pas une réputation intacte, et qui s'attaquaient à un homme très-pur, très-instruit et très-violent,

Digitized by Google

Novembre 1794.

firent perdre beaucoup de temps à l'Assemblée. Quoique les attaques eussent cessé du côté des thermidoriens, Cambon n'avait plus aucun repos, et chaque jour il répétait à la tribune : « M'accuser, « moi ! vile canaille ! Venez donc vérifier mes « comptes et juger ma conduite. — Restez donc « tranquille, lui criait-on ; on n'accuse pas votre « probité. » Mais il y revenait tous les jours. Au milieu de ce conflit de personnalités, l'Assemblée prit, autant qu'elle put, les mesures les plus capables de réparer ou d'adoucir le mal.

Décrets relatifs aux finances.

Elle ordonna un compte général des finances, présentant les recettes et les dépenses, et un travail sur les moyens de retirer une partie des assignats, sans toutefois recourir à la démonétisation, afin de ne pas les discréditer. Sur la proposition de Cambon, elle renonça à une ressource financière misérable, qui donnait lieu à de nombreuses exactions et contrariait les préjugés de beaucoup de provinces : c'était la fonte de l'argenterie des églises. On avait évalué d'abord cette argenterie à un milliard ; en réalité elle ne s'élevait qu'à trente millions. Il fut décidé qu'il ne serait plus permis d'y toucher, et qu'elle resterait en dépôt dans les communes. La Convention chercha ensuite à corriger les plus graves inconvénients du *maximum*. Quelques voix s'élevaient déjà pour le faire abolir, mais la crainte d'une hausse dispro-

Modifications au *maximum* et aux réquisitions.

Digitized by Google

portionnée dans les prix empêcha de céder à cette impulsion des réacteurs. On songea seulement à modifier la loi. Le *maximum* avait contribué à tuer le commerce, parce que les commerçants ne retrouvaient, en se conformant au tarif, ni le prix du fret ni celui des assurances. En conséquence toute denrée coloniale, toute marchandise de première nécessité, toute matière première apportée de l'étranger dans nos ports, fut affranchie du *maximum* et des réquisitions, et put être vendue à prix libre, de gré à gré. Même faveur fut accordée aux marchandises provenant des prises, parce qu'elles gisaient dans les ports sans trouver de débit. Le *maximum* uniforme des grains avait un inconvénient extrêmement grave. La production du blé étant plus coûteuse et moins abondante dans certaines provinces, le prix que recevaient les fermiers dans ces provinces ne payait pas même leurs avances. Il fut décidé que les prix des grains varieraient dans chaque département, d'après ceux de 1790, et qu'ils seraient portés à deux tiers en sus. En augmentant ainsi le prix des subsistances, on songea à élever les appointements, les salaires, le revenu des petits rentiers; mais cette idée, loyalement proposée par Cambon, fut repoussée comme perfide par Tallien, et ajournée.

Novembre 1794.

On s'occupa ensuite des réquisitions. Pour

Digitized by Google

Novembre 1794.

qu'elles ne fussent plus générales, illimitées, confuses, qu'elles n'épuisassent plus les moyens de transport, on décida que la commission des approvisionnements aurait seule le droit de requérir; qu'elle ne pourrait plus requérir ni toute une denrée, ni tous les produits d'un département, mais qu'elle désignerait l'objet, sa nature, sa quantité, l'époque de la livraison et du payement, qu'elle ne demanderait qu'au fur et à mesure du besoin, et dans le district le plus voisin du lieu à approvisionner. Les représentants près les armées eurent seuls, dans le cas urgent d'un défaut de vivres ou d'un mouvement rapide, la faculté de faire immédiatement les réquisitions nécessaires.

Décret sur le séquestre des valeurs étrangères.

La question du séquestre des valeurs étrangères fut vivement agitée. Les uns disaient que la guerre ne devait pas s'étendre des gouvernements aux sujets; qu'il fallait laisser les sujets continuer paisiblement leurs relations et leurs échanges, et n'attaquer que les armées; que les Français n'avaient saisi que 25 millions, tandis qu'on leur en avait saisi 100; qu'il fallait rendre les 25 millions, pour qu'on nous rendît les 100; que le séquestre était ruineux pour nos banquiers, car ils étaient obligés de déposer au trésor ce qu'ils devaient à l'étranger, tandis qu'ils ne recevaient pas ce que l'étranger leur devait à eux, les gouvernements s'en emparant toujours par représailles; que cette mesure

Digitized by Google

ainsi prolongée rendait le commerce français suspect même aux neutres; qu'enfin la circulation des effets de crédit ayant cessé, il fallait payer en argent une partie des denrées tirées des pays voisins. Les autres répondaient que, puisqu'on voulait distinguer dans la guerre les sujets des gouvernements, il faudrait ne diriger aussi les boulets et les balles que sur la tête des rois, et non sur celle de leurs soldats; qu'il faudrait rendre au commerce anglais les vaisseaux pris par nos corsaires, et ne garder que les vaisseaux de guerre; que si on rendait les 25 millions séquestrés, l'exemple ne serait pas suivi par les gouvernements ennemis, et que les 100 millions des Français seraient toujours retenus; que rétablir la circulation des valeurs, ce n'était que fournir aux émigrés le moyen de recevoir des fonds.

Novembre 1794.

La Convention n'osa pas trancher la question, et décida seulement que le séquestre serait levé à l'égard des Belges, que la conquête avait en quelque sorte remis en paix avec la France, et à l'égard des négociants de Hambourg, qui n'étaient pas coupables de la guerre déclarée par l'Empire, et dont les valeurs représentaient des blés fournis à la France.

Décrets pour ramener la sécurité et rappeler les négociants.

A toutes ces mesures réparatrices prises dans l'intérêt de l'agriculture et du commerce, la Convention ajouta toutes celles qui pouvaient ramener

Digitized by Google

Novembre 1794.

la sécurité et rappeler les négociants. Un ancien décret mettait hors la loi tous ceux qui s'étaient soustraits ou à un jugement, ou à l'application d'une loi; il fut aboli, et les condamnés par les commissions révolutionnaires, les suspects qui s'étaient cachés, purent rentrer dans leur domicile. On rendit aux suspects encore détenus l'administration de leurs biens. Lyon fut déclaré n'être plus en état de rébellion; son nom lui fut rendu; les démolitions cessèrent; on lui restitua les marchandises qui étaient séquestrées par les communes environnantes; ses négociants n'eurent plus besoin de certificat de civisme pour recevoir ou expédier, et la circulation recommença pour cette cité malheureuse. Les membres de la commission populaire de Bordeaux et leurs adhérents, c'est-à-dire presque tous les négociants bordelais, étaient hors la loi : le décret porté contre eux fut rapporté. Une colonne infamante devait être placée à Caen en mémoire du fédéralisme ; on décida qu'elle ne serait pas élevée. Sedan fut libre de fabriquer toutes les espèces de drap. Les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme furent dispensés de l'impôt territorial pendant quatre ans, à la condition pour eux de rétablir la culture du lin et du chanvre. Enfin on jeta un regard sur la malheureuse Vendée. Les représentants Hentz et Francastel, le général Turreau et plusieurs autres qui avaient exécuté les

Digitized by Google

décrets formidables de la Terreur, furent rappelés. On prétendit, naturellement, qu'ils étaient complices de Robespierre et du comité de salut public, qui avaient voulu faire durer éternellement la guerre de la Vendée en employant la cruauté. On ne sait pourquoi le comité aurait eu une pareille intention ; mais les partis se rendent absurdité pour absurdité. Vimeux fut appelé à commander dans la Vendée, le jeune Hoche en Bretagne ; on envoya dans ces contrées de nouveaux représentants avec mission d'examiner s'il serait possible d'y faire accepter une amnistie, et d'y amener ainsi une pacification.

Novembre 1794.

On voit combien était rapide et général le retour vers d'autres idées. Il était naturel qu'en songeant à toutes les espèces de maux, à toutes les classes de proscrits, l'Assemblée songeât aussi à ses propres membres. Depuis plus d'un an soixante-treize d'entre eux étaient détenus à Port-Libre, pour avoir signé une protestation contre le 31 mai. Ils avaient écrit une lettre pour demander des juges. Tout ce qui restait du côté droit, une partie des membres dits du *ventre*, se levèrent dans une question qui intéressait la sécurité du vote, et demandèrent la réintégration de leurs collègues. Alors s'éleva une de ces discussions orageuses et interminables qui prenaient toujours naissance dès qu'on soulevait le passé. « Vous voulez donc condamner

Rapport demandé sur les soixante-treize députés arrêtés après le 31 mai.

Digitized by Google

Novembre 1794.

« le 31 mai ! s'écrièrent les montagnards ; vous « voulez flétrir une journée que jusqu'à ce jour « vous avez proclamée glorieuse et salutaire ; vous « voulez relever une faction qui, par son opposi- « tion, manqua perdre la république : vous vou- « lez réhabiliter le fédéralisme ! ! ! » Les thermidoriens, auteurs ou approbateurs du 31 mai, étaient embarrassés ; et, pour reculer la décision, la Convention ordonna un rapport sur les soixante-treize.

Les membres du comité révolutionnaire de Nantes, mis en jugement, dénoncent Carrier.

Il est dans la nature des réactions non-seulement de chercher à réparer le mal accompli, mais encore de vouloir des vengeances. On réclamait chaque jour le jugement de Lebon et de Fouquier-Tinville ; on avait déjà demandé celui de Billaud, Collot, Barère, Vadier, Amar, Vouland, David, membres des anciens comités. Le temps amenait à tout instant des propositions du même genre. Les noyades de Nantes, restées longtemps inconnues, venaient enfin d'être révélées. Cent trente-trois Nantais, envoyés à Paris pour être jugés par le tribunal révolutionnaire, n'étaient arrivés qu'après le 9 thermidor ; ils avaient été acquittés, et écoutés avec faveur dans toutes les révélations qu'ils firent sur les malheurs de leur ville. L'indignation publique fut telle, qu'on se vit obligé de mander à Paris les membres du comité révolutionnaire de Nantes. Leur procès venait de faire connaître toutes les atrocités ordinaires de la guerre civile. A Paris, et

Digitized by Google

loin du théâtre de la guerre, on ne concevait pas que la fureur eût été poussée aussi loin. Les accusés n'avaient qu'une excuse, et ils l'opposaient à tous les griefs : la Vendée à leurs portes, et les ordres du représentant Carrier. Voyant le terme de l'instruction approcher, ils s'élevaient chaque jour plus fortement contre Carrier, et demandaient qu'il vînt partager leur sort, et rendre compte lui-même des actes qu'il avait ordonnés. Le public en masse réclamait l'arrestation de Carrier et sa comparution devant le tribunal révolutionnaire. La Convention devait prendre un parti. Les montagnards demandaient, si, après avoir déjà enfermé Lebon et David, et accusé plusieurs fois Billaud, Collot et Barère, on ne finirait pas par poursuivre tous les députés qui étaient allés en mission. Pour rassurer leurs craintes, on imagina de rendre un décret sur les formes à employer dans les poursuites contre un membre de la représentation nationale. Ce décret fut longtemps discuté, et avec le plus grand acharnement de part et d'autre. Les montagnards voulaient, pour éviter une nouvelle décimation, rendre les formalités longues et difficiles. Ceux qu'on appelait les réacteurs voulaient, au contraire, les simplifier, pour rendre plus prompte et plus sûre la punition de certains députés désignés sous le nom de proconsuls. Il fut décrété enfin que toute dénonciation serait renvoyée aux trois comités de

Novembre 1794.

Décret sur les poursuites contre les membres de la Convention.

Digitized by Google

Novembre 1794.

salut public, de sûreté générale et de législation, qui décideraient s'il y avait lieu à examen; que, dans le cas d'une décision affirmative, il serait formé au sort une commission de vingt et un membres pour faire un rapport; que, d'après ce rapport et la défense contradictoire du député inculpé, la Convention déciderait enfin s'il y avait lieu à accusation, et enverrait le député devant le tribunal compétent.

Décret d'accusation contre Carrier.

Aussitôt le décret rendu, les trois comités déclarèrent qu'il y avait lieu à examen contre Carrier; une commission de vingt et un membres fut formée; elle s'empara des pièces du procès, fit comparaître Carrier devant elle, et commença une instruction. D'après ce qui s'était passé au tribunal révolutionnaire, et la connaissance que tout le monde avait acquise des faits, le sort de Carrier ne pouvait être douteux. Les montagnards, tout en condamnant les crimes de Carrier, prétendaient que, si on le poursuivait, ce n'était pas pour punir ses crimes, mais pour commencer une longue série de vengeances contre les hommes dont l'énergie avait sauvé la France. Leurs adversaires, au contraire, en entendant chaque jour les membres du comité révolutionnaire demander la comparution de Carrier, et en voyant les lenteurs de la commission des vingt et un, disaient qu'on voulait le sauver. Le comité de sûreté générale, craignant qu'il ne prît

Digitized by Google

la fuite, le fit entourer d'agents de police qui ne le perdaient pas de vue. Carrier cependant ne songeait pas à s'enfuir. Quelques révolutionnaires l'avaient secrètement engagé à s'échapper, et il n'osa pas prendre un parti; il semblait accablé et paralysé en quelque sorte par l'horreur publique. Un jour il s'aperçut qu'il était poursuivi, s'arrêta devant un des agents, lui demanda pourquoi il le suivait, et fit mine de l'ajuster avec un pistolet; une rixe s'ensuivit, la force armée accourut, Carrier fut saisi et conduit à sa demeure. Cette scène excita une grande rumeur dans l'Assemblée et de violentes réclamations aux Jacobins. On dit que la représentation nationale avait été violée dans la personne de Carrier, et on demanda des explications au comité de sûreté générale. Ce comité expliqua comment les faits s'étaient passés, et quoique vivement censuré, il eut du moins l'occasion de prouver qu'il ne voulait pas favoriser l'évasion de Carrier. Enfin, la commission des vingt et un fit son rapport, et conclut à la mise en accusation devant le tribunal révolutionnaire. Carrier essaya faiblement de se défendre; il rejeta toutes les cruautés sur l'exaspération produite par la guerre civile, sur la nécessité de terrifier la Vendée toujours menaçante, enfin sur l'impulsion du comité de salut public, auquel il n'osa pas imputer les noyades, mais auquel il attribua cette inspiration d'énergie féroce

Novembre 1794.

Digitized by Google

Novembre 1794.

qui avait entraîné plusieurs commissaires de la Convention. Ici renaissaient des questions dangereuses, déjà soulevées plusieurs fois ; on se voyait exposé encore à discuter la part de chacun dans les violences de la révolution. Les commissaires pouvaient rejeter sur les comités, les comités sur la Convention, la Convention sur la France, cette inspiration qui avait amené de si affreuses mais de si grandes choses, qui était commune à tout le monde, et qui surtout dépendait d'une situation sans exemple. « Tout le monde, dit Carrier dans « un moment de désespoir, tout le monde est cou- « pable ici, jusqu'à la sonnette du président. » Cependant le récit des horreurs commises à Nantes avait excité une indignation si grande, que pas un membre n'osa défendre Carrier, et ne songea à le justifier par des considérations générales. Il fut décrété d'accusation à l'unanimité, et envoyé au tribunal révolutionnaire.

La réaction faisait donc des progrès rapides. Les coups qu'on n'avait pas osé frapper encore sur les membres des anciens comités de gouvernement, étaient dirigés sur Carrier. Tous les membres des comités révolutionnaires, tous ceux de la Convention qui avaient rempli des missions, tous les hommes enfin qui avaient été chargés de fonctions rigoureuses, commençaient à trembler pour eux-mêmes.

Digitized by Google

Novembre 1794.

Agitation chez les jacobins par suite de la mise en accusation de Carrier.

Les jacobins, déjà frappés d'un décret qui leur interdisait l'affiliation et la correspondance en nom collectif, avaient besoin de prudence ; mais depuis les derniers événements, il était peu probable qu'ils sussent se contenir, et éviter une lutte avec la Convention et les thermidoriens. Ce qui s'était passé à l'égard de Carrier amena en effet une séance orageuse dans leur club. Crassous, député et jacobin, fit un tableau des moyens employés par l'aristocratie pour perdre les patriotes. « Le procès qui s'instruit maintenant devant le tribunal révolutionnaire, dit-il, est sa principale ressource, et celle sur laquelle elle fait le plus de fond ; les accusés ont à peine la faculté d'être entendus devant le tribunal ; les témoins sont presque tous des gens intéressés à faire grand bruit de cette affaire ; quelques-uns ont des passe-ports signés des chouans ; les journalistes, les pamphlétaires sont coalisés pour exagérer les moindres faits, entraîner l'opinion publique, et faire perdre de vue les cruelles circonstances qui ont amené et qui expliquent les malheurs arrivés non-seulement à Nantes, mais dans toute la France. Si la Convention n'y prend garde, elle se verra déshonorée par ces aristocrates, qui ne font tant de bruit de ce procès que pour en faire rejaillir sur elle tout l'odieux. Ce ne sont plus les jacobins qu'il faut accuser de vouloir dissoudre la Convention, mais

Digitized by Google

Novembre 1794.

ces hommes coalisés pour la compromettre et l'avilir aux yeux de la France. Que tous les bons patriotes y prennent donc garde; l'attaque contre eux est commencée; qu'ils se serrent et soient prêts à se défendre avec énergie. »

Plusieurs jacobins parlèrent après Crassous, et répétèrent à peu près les mêmes choses. « On parle, disaient-ils, de fusillades et de noyades, mais on ne dit pas que ces individus sur lesquels on vient de s'apitoyer avaient fourni des secours aux brigands; on ne se rappelle pas les cruautés commises envers nos volontaires, que l'on pendait à des arbres, et que l'on fusillait à la file. Si l'on demande vengeance pour les brigands, que les familles de deux cent mille républicains massacrés impitoyablement viennent donc aussi demander vengeance. » Les esprits étaient extrêmement animés; la séance se changeait en un véritable tumulte, lorsque Billaud-Varennes, auquel les jacobins reprochaient son silence, prit à son tour la parole.

Paroles menaçantes de Billaud-Varennes.

« La marche des contre-révolutionnaires, dit-il, « est connue; quand ils voulurent, sous l'Assemblée « constituante, faire le procès à la révolution, ils « appelèrent les jacobins des désorganisateurs, et « les fusillèrent au Champ-de-Mars. Après le 2 sep- « tembre, lorsqu'ils voulurent empêcher l'établis- « sement de la république, ils les appelèrent des « buveurs de sang, et les chargèrent de calomnies

Digitized by Google

« atroces. Aujourd'hui ils recommencent les mêmes « machinations. Mais qu'ils ne s'imaginent pas de « triompher : les patriotes ont pu garder un instant « le silence; mais le lion n'est pas mort quand il « sommeille, et à son réveil il extermine tous ses « ennemis. La tranchée est ouverte, les patriotes « vont se réveiller et reprendre toute leur énergie ; « nous avons déjà mille fois exposé notre vie; si « l'échafaud nous attend encore, songeons que « c'est l'échafaud qui a couvert de gloire l'immor- « tel Sidney ! »

Novembre 1794.

Ce discours électrisa tous les esprits; on applaudit Billaud-Varennes; on se serra autour de lui, on se promit de faire cause commune avec tous les patriotes menacés, et de se défendre jusqu'à la mort.

Discussion dans la Convention provoquée par le discours de Billaud.

Dans la situation où étaient les partis, une pareille séance ne pouvait manquer d'exciter une grande attention. Ces paroles de Billaud-Varennes, qui jusque-là s'était abstenu de se montrer à aucune des deux tribunes, étaient une véritable déclaration de guerre. Les thermidoriens les prirent en effet comme telles. Le lendemain, Bentabolle saisit le *Journal de la Montagne*, où était le compte rendu de la séance des Jacobins, et dénonce ces expressions de Billaud-Varennes : *Le lion n'est pas mort quand il sommeille, et à son réveil il extermine tous ses ennemis.* A peine Bentabolle a-t-il le

Digitized by Google

Novembre 1794.

temps d'achever la lecture de cette phrase, que les montagnards se soulèvent, l'accablent d'injures, et lui disent qu'il est du nombre de ceux qui ont fait élargir les aristocrates. Duhem le traite de coquin. Tallien demande vivement la parole pour Bentabolle, qui, effrayé du tumulte, veut descendre de la tribune. Cependant on l'y fait rester ; il demande alors qu'on oblige Billaud-Varennes à s'expliquer sur le *réveil du lion*. Billaud prononce quelques mots de sa place. A la tribune ! lui crie-t-on de toutes parts; il résiste ; mais il est enfin obligé d'y monter et de prendre la parole : « Je ne dés-« avoue pas, dit-il, l'opinion que j'ai émise aux « Jacobins; tant que j'ai cru qu'il ne s'agissait « que de querelles individuelles, j'ai gardé le si-« lence ; mais je n'ai pu me taire quand j'ai vu « l'aristocratie se lever plus menaçante que ja-« mais. » A ces derniers mots le rire éclate dans une tribune, on fait du bruit dans une autre. « Faites sortir les chouans ! » s'écrie-t-on à la Montagne. Billaud continue au milieu des applaudissements des uns et des murmures des autres. Il dit d'une voix embarrassée qu'on a élargi les royalistes connus et enfermé les patriotes les plus purs ; il cite madame de Tourzel, la gouvernante des enfants de France, qu'on vient de mettre en liberté, et qui peut former à elle seule un noyau de contre-révolution. On éclate de rire à ces derniers

Digitized by Google

mots. Il ajoute que la conduite secrète des comités démente le langage public des adresses de la Convention; que, dans un pareil état de choses, il a été fondé à parler du réveil nécessaire des patriotes, car c'est le sommeil des hommes sur leurs droits qui les conduit à l'esclavage. Novembre 1794.

Quelques applaudissements se font entendre à la Montagne en faveur de Billaud, mais une partie des tribunes et de l'Assemblée laissent éclater le rire avec plus de force, et semblent n'éprouver que cette insultante pitié qu'inspire la puissance renversée, balbutiant de vaines paroles pour sa justification. Tallien se hâte de succéder à Billaud pour repousser ses reproches. « Il est temps, dit-il, de « répondre à ces hommes qui veulent diriger les « mains du peuple contre la Convention. » — Personne ne le veut, s'écrient quelques voix dans la salle. — Oui, oui, répondent d'autres, on veut diriger les mains du peuple contre la Convention ! — « Ce sont, continue Tallien, ces hommes qui « ont peur en voyant le glaive suspendu sur les « têtes criminelles, en voyant la lumière portée « dans toutes les parties de l'administration, la « vengeance des lois prête à s'appesantir contre « les assassins; ce sont ces hommes qui s'agitent « aujourd'hui, qui prétendent que le peuple doit « se réveiller, qui veulent égarer les patriotes en « leur persuadant qu'ils sont tous compromis, et

Digitized by Google

Novembre 1794.

« qui espèrent enfin, à la faveur d'un mouvement « général, empêcher de poursuivre les approba- « teurs ou les complices de Carrier. » Des applaudissements universels interrompent Tallien. Billaud, qui ne veut pas de cette complicité avec Carrier, s'écrie de sa place : « Je déclare que je « n'ai point approuvé la conduite de Carrier. » On ne fait pas attention à cette parole de Billaud, on applaudit Tallien, et celui-ci continue. « Il n'est « pas possible, ajoute-t-il, que l'on souffre plus « longtemps deux autorités rivales, que l'on per- « mette à des membres qui se taisent ici d'aller « ensuite dénoncer ailleurs ce que vous avez fait. » — Non, non, s'écrient plusieurs voix ; point d'autorités rivales de la Convention ! — « Il ne faut « pas, reprend Tallien, qu'on aille, quelque part « que ce soit, déverser l'ignominie sur la Conven- « tion et sur ceux de ses membres auxquels elle a « confié le gouvernement. Je ne prendrai, ajoute- « t-il, aucune conclusion dans ce moment. Il suffit « que cette tribune ait répondu à ce qui a été dit « dans une autre ; il suffit que l'unanimité de la « Convention soit fortement prononcée contre les « hommes de sang. »

De nouveaux applaudissements prouvent à Tallien que l'Assemblée est décidée à seconder tout ce qu'on voudra faire contre les jacobins. Bourdon (de l'Oise) appuie les paroles du préopinant,

Digitized by Google

quoiqu'en beaucoup de questions il différât de ses amis les thermidoriens. Legendre fait entendre aussi sa voix énergique. « Quels sont ceux, dit-il, « qui blâment nos opérations? c'est une poignée « d'hommes de proie. Regardez-les en face : vous « verrez sur leur figure un vernis composé avec le « fiel des tyrans. » Ces expressions, qui étaient dirigées contre la figure sombre et livide de Billaud-Varennes, sont vivement applaudies. « De « quoi vous plaignez-vous, continue Legendre, « vous qui nous accusez sans cesse? Est-ce de ce « qu'on ne fait plus incarcérer les citoyens par « centaines? de ce qu'on ne guillotine plus cin- « quante, soixante et quatre-vingts personnes par « jour? Ah! je l'avoue, en cela notre plaisir est « différent du vôtre, et notre manière de déblayer « les prisons n'est pas la même. Nous nous y « sommes transportés ; nous avons fait, autant que « nous l'avons pu, la distinction des aristocrates et « des patriotes ; si nous nous sommes trompés, nos « têtes sont là pour en répondre. Mais tandis que « nous réparons des crimes, que nous cherchons « à vous faire oublier que ces crimes sont les « vôtres, pourquoi allez-vous dans une société « fameuse nous dénoncer, et égarer le peuple, « heureusement peu nombreux, qui s'y porte? Je « demande, ajoute Legendre en finissant, que la « Convention prenne les moyens d'empêcher ses

Novembre 1794.

Digitized by Google

Novembre 1794.

« membres d'aller prêcher la révolte aux Jaco-
« bins. » La Convention adopte la proposition de Legendre, et charge les comités de lui présenter ces moyens.

La Convention et les jacobins étaient ainsi en présence, et dans cette situation où, tous les discours étant épuisés, il ne reste plus qu'à frapper. L'intention de détruire cette société célèbre commençait à n'être plus douteuse ; il fallait seulement que les comités eussent le courage d'en faire la proposition. Les jacobins le sentaient, et se plaignaient dans toutes leurs séances de ce qu'on voulait les dissoudre ; ils comparaient le gouvernement actuel à Léopold, à Brunswick, à Cobourg, qui avaient aussi demandé leur dissolution. Un mot surtout, prononcé à la tribune, leur avait fourni un texte fécond pour se prétendre calomniés et attaqués. Il avait été dit que dans des lettres saisies se trouvait la preuve que le comité des émigrés en Suisse était d'accord avec les jacobins de Paris. Si on voulait dire seulement par là que les émigrés souhaitaient des agitations qui troublassent la marche du gouvernement, on avait raison sans doute. Une lettre saisie sur un émigré portait en effet que l'espoir de vaincre la révolution par les armes était une folie, et qu'il fallait chercher à l'anéantir par ses propres désordres. Mais si, au contraire, on allait jusqu'à supposer

Digitized by Google

que les jacobins et les émigrés correspondaient et se concentraient pour arriver à une même fin, on disait une chose aussi absurde que ridicule, et les jacobins ne demandaient pas mieux que de se voir accuser de cette manière. Aussi ne cessèrent-ils pendant plusieurs jours de se dire calomniés ; et Duhem demanda à plusieurs reprises qu'on vînt lire ces prétendues lettres à la tribune.

Novembre 1794.

L'agitation dans Paris était extrême. Des groupes nombreux, partis les uns du Palais-Royal, et composés de jeunes gens à cadenettes et à collet noir, les autres du faubourg Saint-Antoine, des rues Saint-Denis, Saint-Martin, de tous les quartiers dominés par les jacobins, se rencontraient au Carrousel, dans le jardin des Tuileries, sur la place de la Révolution. Les uns criaient : *Vive la Convention! à bas les terroristes et la queue de Robespierre!* Les autres répondaient par les cris de *Vive la Convention! vivent les jacobins! à bas les aristocrates!* Ils avaient des chants différents. La jeunesse dorée avait adopté un air qui s'appelait le *Réveil du peuple* ; les partisans des jacobins faisaient entendre ce vieil air de la révolution, immortalisé par tant de victoires : *Allons, enfants de la patrie!* On se rencontrait, on chantait les airs opposés, puis on poussait les cris ennemis, et souvent on s'attaquait à coups de pierres et de bâtons ; le sang coulait, on se fai-

Agitation dans Paris. — Exaspération croissante des deux partis.

Digitized by Google

Novembre 1794.

sait des prisonniers qu'on livrait de part et d'autre au comité de sûreté générale. Les jacobins disaient que ce comité, tout composé de thermidoriens, relâchait les jeunes gens qu'on lui livrait, et ne détenait que les patriotes.

Ces scènes durèrent plusieurs jours de suite, et finirent par devenir assez alarmantes pour que les comités de gouvernement prissent des mesures de sûreté, et doublassent la garde de tous les postes. Le 19 brumaire (9 novembre 1794), les rassemblements étaient encore plus nombreux et plus considérables que les jours précédents. Un groupe parti du Palais-Royal, et longeant la rue Saint-Honoré, était arrivé devant la salle des jacobins et l'avait entourée. La foule augmentait sans cesse, toutes les avenues étaient obstruées ; et les jacobins, qui étaient en ce moment en séance, pouvaient se croire assiégés. Quelques groupes qui leur étaient favorables avaient fait entendre les cris de *Vive la Convention! vivent les jacobins!* auxquels on répondait par les cris contraires ; une utte s'était engagée, et comme les jeunes gens étaient les plus forts, ils étaient bientôt parvenus à dissiper tous les groupes ennemis. Ils avaient alors entouré la salle du club, et en cassaient les vitres à coups de pierres. Déjà d'énormes cailloux étaient tombés au milieu des jacobins assemblés. Ceux-ci, furieux, s'écriaient qu'on les égorgeait,

Attaque de la salle des Jacobins par la jeunesse dorée.

Digitized by Google

et, se prévalant surtout de ce qu'il se trouvait parmi eux des membres de la Convention, disaient qu'on assassinait la représentation nationale. Les femmes qui remplissaient leurs tribunes, et qu'on appelait *les furies de guillotine*, avaient voulu sortir pour échapper au danger, mais les jeunes gens qui les attendaient, s'étant saisis de celles qui cherchaient à fuir, leur avaient fait subir les traitements les plus indécents, et en avaient même châtié quelques-unes avec cruauté. Plusieurs étaient rentrées dans la salle, éperdues, échevelées, disant qu'on voulait les égorger. Les pierres pleuvaient toujours dans l'assemblée. Les jacobins avaient alors résolu de faire des sorties et de tomber sur les assaillants. L'énergique Duhem, armé d'un bâton, s'était mis à la tête de l'une de ces sorties, et il en était résulté une cohue épouvantable dans la rue Saint-Honoré. Si de part et d'autre les armes eussent été meurtrières, un massacre s'en serait suivi. Les jacobins étaient rentrés avec quelques prisonniers; les jeunes gens restés au dehors menaçaient, si on ne leur rendait pas leurs camarades, de fondre dans la salle, et de tirer de leurs adversaires la plus éclatante vengeance.

Novembre 1794.

Cette scène durait depuis plusieurs heures avant que les comités de gouvernement fussent réunis et pussent donner des ordres. Des émissaires, partis

Digitized by Google

Novembre 1795.

des Jacobins, étaient venus dire au comité de sûreté générale qu'on assassinait les députés qui siégeaient dans la société. Les quatre comités, de salut public, de sûreté générale, de législation et de la guerre, s'étaient assemblés, et avaient arrêté d'envoyer sur-le-champ des patrouilles pour dégager leurs collègues compromis dans cette scène plus scandaleuse que meurtrière.

Les patrouilles partirent avec un membre de chaque comité pour se rendre sur le lieu du combat : il était huit heures. Les membres des comités qui conduisaient les patrouilles ne firent pas charger les assaillants, comme le désiraient les jacobins ; ils ne voulurent pas non plus entrer dans la salle, comme les y engageaient ceux de leurs collègues qui s'y trouvaient ; ils restèrent dehors, invitant les jeunes gens à se dissiper, et promettant de faire rendre leurs camarades. En effet, ils dissipèrent peu à peu les groupes ; ils firent ensuite évacuer la salle des Jacobins, et renvoyèrent tout le monde chez soi.

Évacuation de la salle des Jacobins.

Le calme rétabli, ils retournèrent vers leurs collègues, et les quatre comités passèrent la nuit à discuter sur le parti à prendre. Les uns étaient d'avis de suspendre les jacobins, les autres s'y opposaient. Thuriot surtout, quoique l'un des adversaires de Robespierre au 9 thermidor, commençait à s'effrayer de la réaction, et semblait

Digitized by Google

pencher pour les jacobins. On se sépara sans avoir pris un parti.

Novembre 1794.

Séance tumultueuse de la Convention.

Le lendemain matin (20 brumaire), une scène des plus violentes éclata dans l'Assemblée. Duhem fut le premier, comme on le pense bien, à soutenir que la veille on avait égorgé les patriotes, et que le comité de sûreté générale n'avait pas fait son devoir. Les tribunes, prenant part à la discussion, faisaient un bruit épouvantable, et semblaient d'un côté appuyer, de l'autre contester les faits. On fit sortir les perturbateurs, et immédiatement après une foule de membres demandèrent la parole : Bourdon (de l'Oise), Rewbell, Clausel pour appuyer le comité ; Duhem, Duroy, Bentabolle pour le combattre. Chacun parla à son tour, présenta les faits dans un sens, et fut interrompu par les démentis de ceux qui avaient vu les faits dans un sens contraire. Les uns n'avaient aperçu que des groupes où l'on maltraitait les patriotes ; les autres n'avaient rencontré que des groupes où l'on maltraitait les jeunes gens, et où l'on attaquait la Convention et les comités. Duhem, qui pouvait difficilement se contenir dans toutes les discussions de ce genre, s'écria que les coups avaient été dirigés par les aristocrates qui dînaient chez la Cabarrus et qui allaient chasser au Raincy. On lui retira la parole, et ce qui demeura évident au milieu de ce conflit d'assertions contraires,

Digitized by Google

Novembre 1794.

c'est que les comités, malgré leur empressement à se réunir et à convoquer la force armée, n'avaient pu cependant l'envoyer que fort tard sur les lieux; qu'une fois les patrouilles dirigées vers la rue Saint-Honoré, ils n'avaient pas voulu dégager les jacobins par la force, et s'étaient contentés de faire écouler peu à peu l'attroupement; qu'enfin ils avaient montré une indulgence assez naturelle pour les groupes qui criaient: *Vive la Convention!* et dans lesquels on ne disait pas que le gouvernement fût livré à des contre-révolutionnaires. On ne pouvait guère, en effet, leur demander davantage. Empêcher qu'on ne maltraitât leurs ennemis était leur devoir; mais c'était trop exiger de vouloir qu'ils chargeassent à la baïonnette leurs propres amis, c'est-à-dire ces jeunes gens qui tous les jours se présentaient en foule prêts à les appuyer contre les révolutionnaires. Ils déclarèrent à la Convention qu'ils avaient passé la nuit à discuter la question de savoir s'il fallait ou non suspendre les Jacobins. On leur demanda s'ils avaient arrêté un projet, et sur leur déclaration qu'ils ne s'étaient pas encore entendus, on leur renvoya le tout pour prendre un parti, et venir ensuite soumettre leur résolution à l'Assemblée.

Cette journée du 20 fut un peu plus calme, parce qu'il n'y avait pas réunion aux Jacobins,

Digitized by Google

mais le lendemain 21, jour de séance, les rassemblements se renouvelèrent. Des deux côtés on semblait préparé, et il était évident qu'on allait en venir aux mains dans la soirée même. Les quatre comités se réunirent aussitôt, suspendirent par un arrêté les séances des Jacobins, et ordonnèrent que la clef de la salle fût apportée sur-le-champ au secrétariat du comité de sûreté générale. Novembre 1794.

L'ordre fut exécuté, la salle fermée, et les clefs portées au secrétariat. Cette mesure prévint le tumulte qu'on redoutait ; les rassemblements se dissipèrent, et la nuit fut parfaitement calme. Le lendemain, Laignelot vint au nom des quatre comités faire part à la Convention de l'arrêté qu'ils avaient pris. « Nous n'avons jamais eu, dit-il, l'intention d'attaquer les sociétés populaires ; mais nous avons le droit de fermer les portes là où il s'élève des factions, et où l'on prêche la guerre civile. » La Convention le couvrit d'applaudissements. L'appel nominal fut demandé, et l'arrêté fut sanctionné à la presque unanimité, au milieu des acclamations et des cris de *Vive la république ! vive la Convention !* Clôture du club des Jacobins.

Ainsi finit cette société dont le nom est resté si célèbre et si odieux, et qui, semblable à toutes les assemblées, à tous les hommes qui figurèrent successivement sur la scène, semblable à la révolution même, eut le mérite et les torts de l'extrême Jugement sur les jacobins.

Digitized by Google

Novembre 1794.

énergie. Placée au-dessous de la Convention, ouverte à tous les nouveaux venus, elle était la lice où les jeunes révolutionnaires qui n'avaient pas figuré encore, et qui étaient impatients de se montrer, venaient essayer leurs forces, et presser la marche ordinairement plus lente des révolutionnaires déjà assis au pouvoir. Tant qu'il fallut de nouveaux sujets, de nouveaux talents, de nouvelles vies prêtes à se sacrifier, la société des Jacobins fut utile, et fournit des hommes dont la révolution avait besoin dans cette lutte sanglante et terrible. Quand la révolution, arrivée à son dernier terme, commença à rétrograder, c'est dans la société des Jacobins que furent refoulés les hommes ardents élevés dans son sein, et qui avaient survécu à cette action violente. Bientôt elle devint importune par ses inquiétudes, dangereuse même par ses terreurs. Elle fut alors sacrifiée par les hommes qui cherchaient à ramener la révolution, du terme extrême où elle était arrivée, à un juste milieu de raison, d'équité, de liberté, et qui, aveuglés, comme tous les hommes qui agissent, par l'espérance, croyaient pouvoir la fixer dans ce milieu désiré. Ils avaient raison sans doute de vouloir revenir à la modération, et les jacobins avaient raison de leur dire qu'ils allaient à la contre-révolution. Les révolutions, semblables à un pendule violemment agité, courant

Digitized by Google

d'une extrémité à une autre, on est toujours fondé à leur prédire des excès; mais heureusement les sociétés politiques, après avoir violemment oscillé en sens contraires, finissent par se renfermer dans un mouvement égal et justement limité. Mais que de temps encore, que de maux, que de sang avant d'arriver à cette heureuse époque! Nos devanciers les Anglais eurent encore à traverser Cromwell et deux Stuarts.

Novembre 1794.

Les jacobins dispersés se réunissent au club électoral.

Les jacobins dispersés n'étaient pas gens à se renfermer dans la vie privée, et à renoncer aux agitations politiques. Les uns se réfugièrent au club électoral, qui, chassé de l'Évêché par les comités, s'était réuni dans une des salles du Muséum; les autres se portèrent au faubourg Saint-Antoine, dans la société populaire de la section des Quinze-Vingts. C'est là que se réunissaient les hommes les plus marquants et les plus prononcés du faubourg. Les jacobins s'y présentèrent en foule le 24 brumaire, en disant : « Braves citoyens du faubourg « Antoine, vous qui êtes les seuls soutiens du « peuple, vous voyez les malheureux jacobins per- « sécutés. Nous vous demandons à être reçus dans « votre société. Nous nous sommes dit : Allons au « faubourg Antoine, nous y serons inattaquables; « réunis, nous porterons des coups plus sûrs pour « garantir le peuple et la Convention de l'escla- « vage. » Ils furent tous admis sans examen, se

Digitized by Google

Novembre 1794.

permirent les propos les plus violents et les plus dangereux, et lurent plusieurs fois cet article de la Déclaration des Droits : *Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs.*

Les comités, qui avaient essayé leurs forces, et qui se sentaient capables de vigueur, ne crurent pas devoir poursuivre les jacobins dans leur asile, et leur permirent de vains propos, se tenant prêts à agir au premier signal, si les faits venaient à suivre les paroles.

La plupart des sections de Paris reprirent courage, expulsèrent de leur sein ce qu'on appelait les terroristes, qui se retirèrent du côté du Temple, vers les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau. Délivrées de cette opposition, elles rédigèrent de nombreuses adresses pour féliciter la Convention de l'énergie qu'elle venait de déployer contre les *complices de Robespierre.* De presque toutes les villes partirent des adresses semblables, et la Convention, ainsi entraînée dans la direction qu'elle venait de prendre, s'y engagea encore davantage. Les soixante-treize déjà redemandés le furent tous les jours à grands cris par les membres du centre et du côté droit, qui tenaient à se renforcer de soixante-treize voix, et qui voulaient surtout assurer la liberté du vote en rappelant leurs collègues.

Rentrée des soixante-treize députés emprisonnés après le 31 mai.

Digitized by Google

Novembre 1794

Les soixante-treize furent enfin élargis et réintégrés ; la Convention, sans s'expliquer sur le 31 mai, déclara qu'on avait pu penser sur cet événement autrement que la majorité sans pour cela être coupable. Ils rentrèrent tous ensemble, le vieux Dusaulx à leur tête. Celui-ci prit la parole pour eux, et assura qu'en venant se rasseoir à côté de leurs collègues ils déposaient tout ressentiment, et n'étaient occupés que du désir de faire le bien public. Ce pas fait, il n'était plus temps de s'arrêter. Louvet, Lanjuinais, Henri Larivière, Doulcet, Isnard, tous les girondins échappés à la proscription, et cachés la plupart dans des cavernes, écrivirent et demandèrent leur réintégration. Une scène violente s'éleva à ce sujet. Les thermidoriens, épouvantés de la rapidité de la réaction, s'arrêtèrent, et imposèrent au côté droit, qui, croyant avoir besoin d'eux, n'osa pas leur déplaire et cessa d'insister. Il fut décrété que les députés mis hors la loi ne seraient plus poursuivis, mais qu'ils ne rentreraient pas dans le sein de l'Assemblée.

Le même esprit qui faisait absoudre les uns devait porter à condamner les autres. Un vieux député, nommé Raffron, s'écria qu'il était temps de poursuivre tout ce qui était coupable, et de prouver à la France que la Convention n'était pas complice des assassins ; il demanda qu'on mît sur-le-champ en jugement Lebon et David, tous deux

Digitized by Google

Novembre 1794.

arrêtés. Ce qui s'était passé dans le Midi, et surtout à Bédouin (Vaucluse), ayant été connu, on voulut un rapport et un acte d'accusation contre Maignet. Une foule de voix demandèrent le jugement de Fouquier-Tinville, et une instruction contre l'ancien ministre de la guerre Bouchotte, celui qui avait livré les bureaux de la guerre aux jacobins. On fit la même proposition contre l'ex-maire Pache, complice, disait-on, des hébertistes, et sauvé par Robespierre. Au milieu de ce torrent d'attaques contre les chefs révolutionnaires, les trois chefs principaux, longtemps défendus, devaient enfin succomber. Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barère, accusés de nouveau, et d'une manière formelle par Legendre, ne purent échapper au sort commun. Les comités ne purent se dispenser de recevoir la dénonciation, et de donner leur avis. Lecointre, déclaré calomniateur dans sa première accusation, annonça qu'il avait fait imprimer les pièces qui lui avaient manqué d'abord; elles furent renvoyées aux comités : ceux-ci, entraînés par l'opinion, n'osèrent pas résister, et déclarèrent qu'il y avait lieu à examen contre Billaud, Collot et Barère, mais non contre Vadier, Vouland, Amar et David.

Poursuites commencées contre Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barère.

Condamnation de Carrier.

Le procès de Carrier, longuement instruit en présence d'un public qui déguisait mal l'esprit de réaction dont il était animé, s'acheva enfin le

Digitized by Google

26 frimaire (16 décembre). Carrier et deux membres du comité révolutionnaire de Nantes, Pinel et Grand-Maison, furent condamnés à la peine de mort, comme agents et complices du système de la Terreur; les autres furent acquittés comme excusés de leur participation aux noyades par l'obéissance à leurs supérieurs. Carrier, persistant à soutenir que la révolution tout entière, ceux qui l'avaient faite, soufferte ou dirigée, étaient aussi coupables que lui, fut traîné à l'échafaud : il prit de la résignation au moment fatal, et reçut la mort avec calme et courage. En preuve de l'entraînement aveugle des guerres civiles, on citait de Carrier des traits de caractère qui, avant sa mission à Nantes, prouvaient chez lui une humeur nullement sanguinaire. Les révolutionnaires, tout en condamnant sa conduite, furent effrayés de son sort; ils ne pouvaient pas se dissimuler que cette exécution était le commencement de sanglantes représailles que leur préparait la contre-révolution. Outre les poursuites dirigées contre les représentants membres des anciens comités, ou envoyés en mission, d'autres lois récemment rendues leur prouvaient que la vengeance allait descendre plus bas, et que l'infériorité du rôle ne les sauverait pas. Un décret obligea tous ceux qui avaient rempli des fonctions quelconques et manié les deniers publics à rendre compte de leur gestion. Or, comme tous les mem-

Novembre 1794.

Inquiétudes des révolutionnaires menacés de sanglantes représailles.

Digitized by Google

Novembre 1794.

bres des comités révolutionnaires avaient formé des caisses avec le revenu des impôts, avec l'argenterie des églises, avec les taxes révolutionnaires, pour organiser les premiers bataillons de volontaires, pour solder des armées révolutionnaires, pour payer des transports, pour faire la police, pour mille dépenses enfin du même genre, il était évident que tout individu fonctionnaire pendant la Terreur, allait être exposé à des poursuites.

A ces craintes fondées se joignaient encore des bruits fort alarmants. On parlait de paix avec la Hollande, la Prusse, l'Empire, l'Espagne, la Vendée même, et l'on prétendait que les conditions de cette paix seraient funestes au parti révolutionnaire.

FIN DU TOME SIXIÈME.

Digitized by Google

TABLE

DU TOME SIXIÈME

LIVRE XXI.

COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

Résultat des dernières exécutions contre les partis ennemis du gouvernement. — Décret contre les ex-nobles. — Les ministères sont abolis et remplacés par des commissions. — Efforts du comité de salut public pour concentrer tous les pouvoirs dans sa main. — Abolition des sociétés populaires, excepté celle des jacobins. — Distribution du pouvoir et de l'administration entre les membres du comité. — La Convention, d'après le rapport de Robespierre, déclare, au nom du peuple français, la reconnaissance de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme. — État de l'Europe au commencement de l'année 1794 (an II). — Préparatifs universels de guerre. — Politique de Pitt. — Plan des coalisés et des Français. — État de nos armées de terre et de mer. — Activité et énergie du gouvernement pour trouver et utiliser les ressources. — Ouverture de la campagne; occupation des Pyrénées et des Alpes. — Opérations dans les Pays-Bas. — Combats sur la Sambre et sur la Lys. — Victoire de Turcoing. — Fin de la guerre de la Vendée. — Commencement de la guerre des chouans. — Événements des colonies. — Désastres de Saint-Domingue. — Perte de la Martinique. — Bataille navale 1

Digitized by Google

LIVRE XXII.

DOMINATION DE ROBESPIERRE.

Situation intérieure au commencement de l'année 1794. — Travaux administratifs du comité. — Loi des finances. — Capitalisation des rentes viagères. — État des prisons. — Persécutions politiques. — Nombreuses exécutions. — Tentative d'assassinat sur Robespierre et Collot-d'Herbois. — Domination de Robespierre. — Secte de la *mère de Dieu*. — Des divisions se manifestent entre les comités. — Fête à l'Être suprême. — Loi du 22 prairial réorganisant le tribunal révolutionnaire. — Terreur extrême. — Grandes exécutions à Paris. — Missions de Lebon, Carrier et Maignet; cruautés atroces commises par eux. — Noyades dans la Loire. — Rupture et conciliation passagère des deux comités..... 81

LIVRE XXIII.

NEUF THERMIDOR.

Opérations de l'armée du Nord vers le milieu de 1794. — Prise d'Ypres. — Formation de l'armée de Sambre-et-Meuse. — Bataille de Fleurus. — Occupation de Bruxelles. — Derniers jours de la Terreur; lutte de Robespierre et des triumvirs contre les autres membres des comités. — Journées des 8 et 9 thermidor; arrestation et supplice de Robespierre, Saint-Just, etc. — Marche de la révolution depuis 89 jusqu'au 9 thermidor. — Conséquences du 9 thermidor. — Modifications apportées au gouvernement révolutionnaire. — Réorganisation du personnel des comités. — Révocation de la loi du 22 prairial; décrets d'arrestation contre Fouquier-Tinville, Lebon, Rossignol et autres agents de la dictature ; suspension du tribunal révolutionnaire; élargissement des suspects. — Deux partis se forment, les montagnards et les thermidoriens. — Réorganisation des comités de gouvernement. — Modification des comités révolutionnaires. — État des finances, du commerce et de l'agriculture après la Terreur. — Accusation portée contre les membres des anciens

Digitized by Google

comités, et déclarée calomnieuse par la Convention. — Explosion de la poudrière de Grenelle ; exaspération des partis. — Rapport fait à la Convention sur l'état de la France. — Nombreux et importants décrets sur toutes les parties de l'administration. — Les restes de Marat sont transportés au Panthéon et mis à la place de ceux de Mirabeau..... 163

LIVRE XXIV.

LA CHOUANNERIE.

Reprise des opérations militaires. — Reddition de Condé, Valenciennes, Landrecies et le Quesnoy. — Découragement des coalisés. — Batailles de l'Ourthe et de la Roër. — Passage de la Meuse. — Occupation de toute la ligne du Rhin. — Situation des armées aux Alpes et aux Pyrénées. — Succès des Français sur tous les points. — État de la Vendée et de la Bretagne ; guerre des chouans. — Puisaye, principal agent royaliste en Bretagne. — Rapports du parti royaliste avec les princes français et l'étranger. — Intrigues à l'intérieur ; rôle des princes émigrés. — Hiver de l'an III. — Réformes administratives dans toutes les provinces. — Nouvelles mœurs. — Parti thermidorien ; la *jeunesse dorée*. — Salons de Paris. — Lutte des deux partis dans les sections ; rixes et scènes tumultueuses. — Violences du parti révolutionnaire aux Jacobins et au club électoral. — Décrets sur les sociétés populaires. — Décrets relatifs aux finances. — Modifications au maximum et aux réquisitions. — Procès de Carrier. — Agitation dans Paris, et exaspération croissante des deux partis. — Attaque de la salle des Jacobins par la jeunesse dorée. — Clôture du club des Jacobins. — Rentrée des soixante-treize députés emprisonnés après le 31 mai. — Condamnation et supplice de Carrier. — Poursuites commencées contre Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barère..... 298

FIN DE LA TABLE.

CORBEIL. — TYP. ET STÉR. DE CRÉTÉ FILS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02610 3450

DC
148
.T44
1872
v.6

Thiers

History

4097 3-33

Digitized by Google